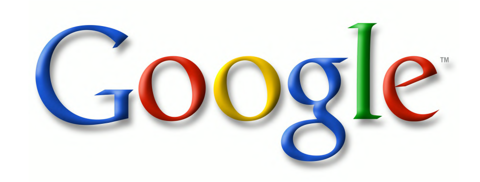
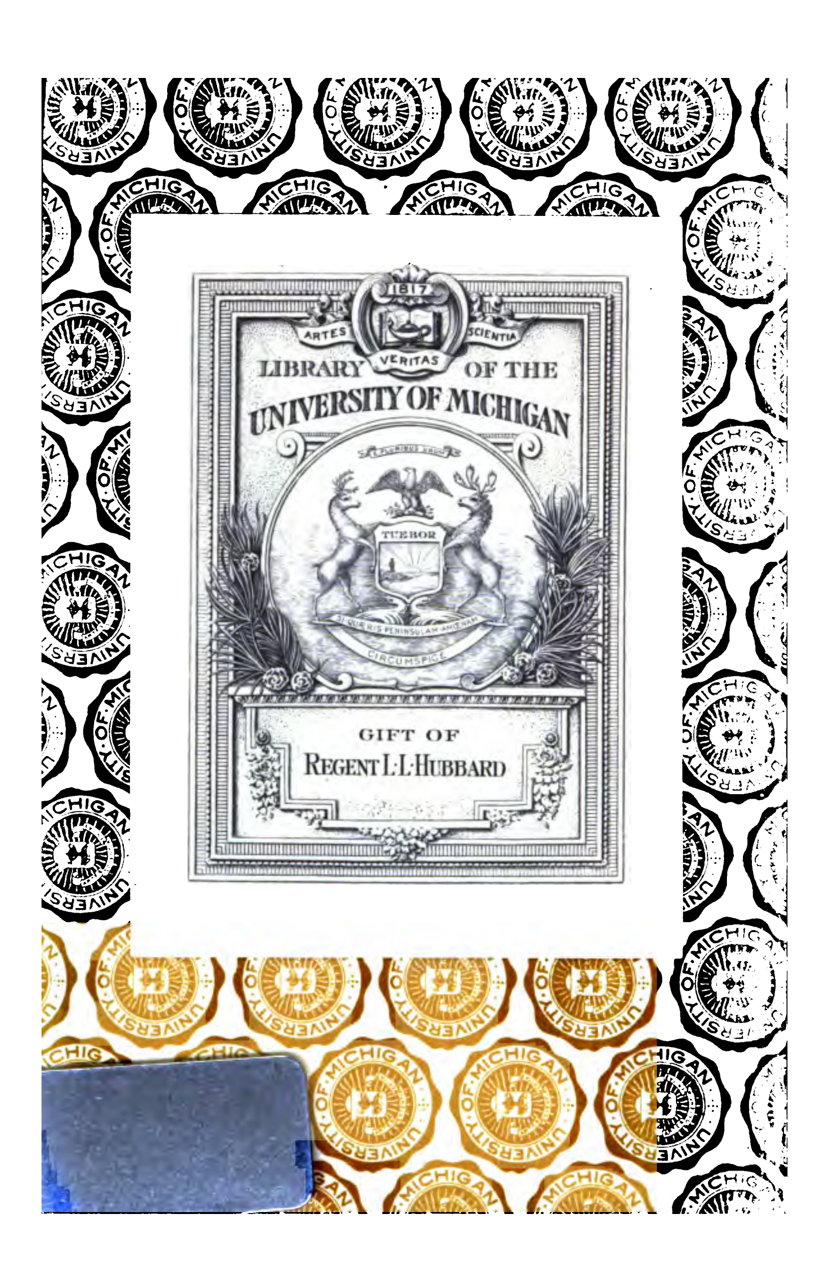
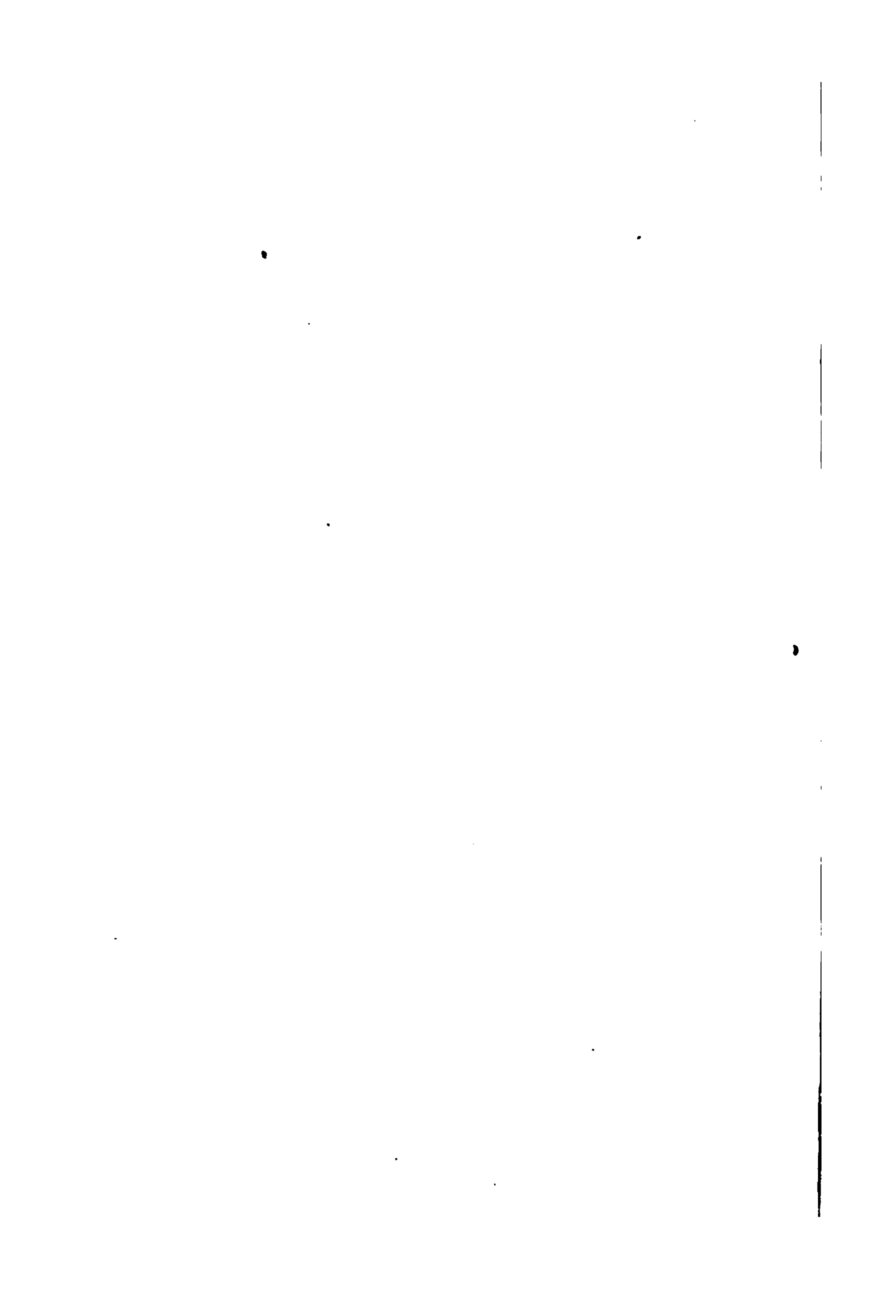



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE
GIFT OF
REGENT L·L·HUBBARD


UNIVERSITY OF MICHIGAN



LETTRES

SUR

L'AMÉRIQUE DU NORD,

PAR

MICHEL CHEVALIER,

AVEC UNE CARTE DES ÉTATS UNIS-D'AMÉRIQUE.

TROISIÈME ÉDITION,

Revue, corrigée, augmentée de plusieurs chapitres
et d'une table raisonnée des matières.

Tome Premier.

BRUXELLES.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE, ETC.,

HAUMAN ET COMPe.

1838

LETTRES

SUR

L'AMÉRIQUE DU NORD.

IMP. DE HAUMAN ET Ce. — DELTOMBE, GÉRANT.
Rue du Nord, no 8.

LETTRES

SUR

L'AMÉRIQUE DU NORD,

PAR

MICHEL CHEVALIER,

AVEC UNE CARTE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

TROISIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE, AUGMENTÉE DE PLUSIEURS CHAPITRES
ET D'UNE TABLE RAISONNÉE DES MATIÈRES.

TOME I.



BRUXELLES.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE.

HAUMAN ET C°.

1838

AVIS DE L'ÉDITEUR

POUR LA PREMIÈRE ÉDITION.

Cet ouvrage a été sinon achevé, du moins tracé pendant un voyage en Amérique, de la fin de 1833 à celle de 1835. Plusieurs des lettres qui le composent, formant environ un tiers de cette publication, ont paru dans le *Journal des Débats,* auquel elles furent successivement adressées. L'auteur ne s'est pas borné à visiter les États-Unis; il a aussi séjourné pendant plusieurs mois dans la partie espagnole du nouveau monde, au Mexique et à l'île de Cuba. Son intention avait été d'abord de réunir à ses observations sur les États-Unis celles qu'il avait recueillies sur les Hispano-Américains, ainsi que sur les Noirs et les Peaux-Rouges auxquels ils sont mêlés. Après réflexion, il a cru qu'il était plus convenable de séparer ce qu'il croyait avoir à dire sur deux sujets aussi différents que le sont les

deux Amériques, espagnole et anglaise. Ainsi, ces deux volumes roulent exclusivement sur les États-Unis, ou du moins ont été faits entièrement à leur occasion. La même pensée qui a déterminé l'auteur à réserver ses notes sur le Mexique et l'île de Cuba, l'a décidé à faire précéder les Lettres sur l'Union américaine de deux Lettres écrites d'Angleterre lorsqu'il allait s'embarquer à Liverpool pour New-York.

INTRODUCTION.

La civilisation à laquelle appartiennent les peuples de l'Europe marche sur le globe terrestre d'Orient en Occident. Du fond de la vieille Asie et de la Haute-Égypte, qui furent son double berceau, elle s'est avancée par une série de stations jusque sur le littoral de l'Atlantique, le long duquel elle s'est rangée, depuis l'extrémité méridionale de la péninsule espagnole jusqu'à la pointe septentrionale des îles britanniques et de la presqu'île scandinave. Elle semblait au terme de son voyage, lorsque Christophe Colomb lui apprit le chemin d'un nouveau monde.

A chaque station, elle a adopté d'autres croyances et d'autres mœurs, d'autres lois et d'autres usages, une autre langue, un autre costume, un autre régime hygiénique et alimentaire, une autre vie publique et privée. A chaque fois, la grande question des rapports de l'homme avec Dieu, avec l'homme et avec l'univers, celle de la hiérarchie politique et sociale, celle de la famille, qui toutes avaient reçu une solution au commencement de la halte, ont toutes été remises en discussion après un cer-

tain temps, et alors la civilisation, rentrant en marche, est allée leur donner une solution nouvelle, un peu plus loin, vers l'Occident.

Ce courant, qui s'avance ainsi de l'Est à l'Ouest, résulte de la réunion de deux autres qui dérivent des deux grandes races de la Bible, celle de Sem et celle de Japhet, et qui, venus pour se confondre, l'un du Midi, l'autre du Nord, se renouvellent de leurs sources respectives à chaque période de notre civilisation, pendant les épisodes qui coupent et varient ce majestueux pèlerinage.

Tour à tour chacune des impulsions du Nord et du Midi, dont la résultante constitue la force motrice qui pousse l'humanité en avant, l'a emporté sur l'autre. De là vient que notre civilisation, au lieu de s'avancer en ligne droite d'Orient en Occident, s'est balancée du Nord au Sud, et du Sud au Nord, décrivant ainsi une ligne sinueuse, et ramassant alternativement des gouttes plus pures du sang de Sem et de celui de Japhet. Il y a pourtant cette différence entre le Nord et le Midi, que le Midi a le plus souvent agi sur le Nord en lui envoyant les germes de la civilisation, sans lui imposer sa race, et que le Nord, pour réveiller la civilisation endormie dans le Midi, lorsque les populations s'y étaient énervées, y a vomi des essaims d'énergiques barbares, « *audax Japeti genus.* » C'est ainsi que s'accomplit sans cesse la grande prophétie sur Japhet, « *et inhabitet in tabernaculis Sem.* »

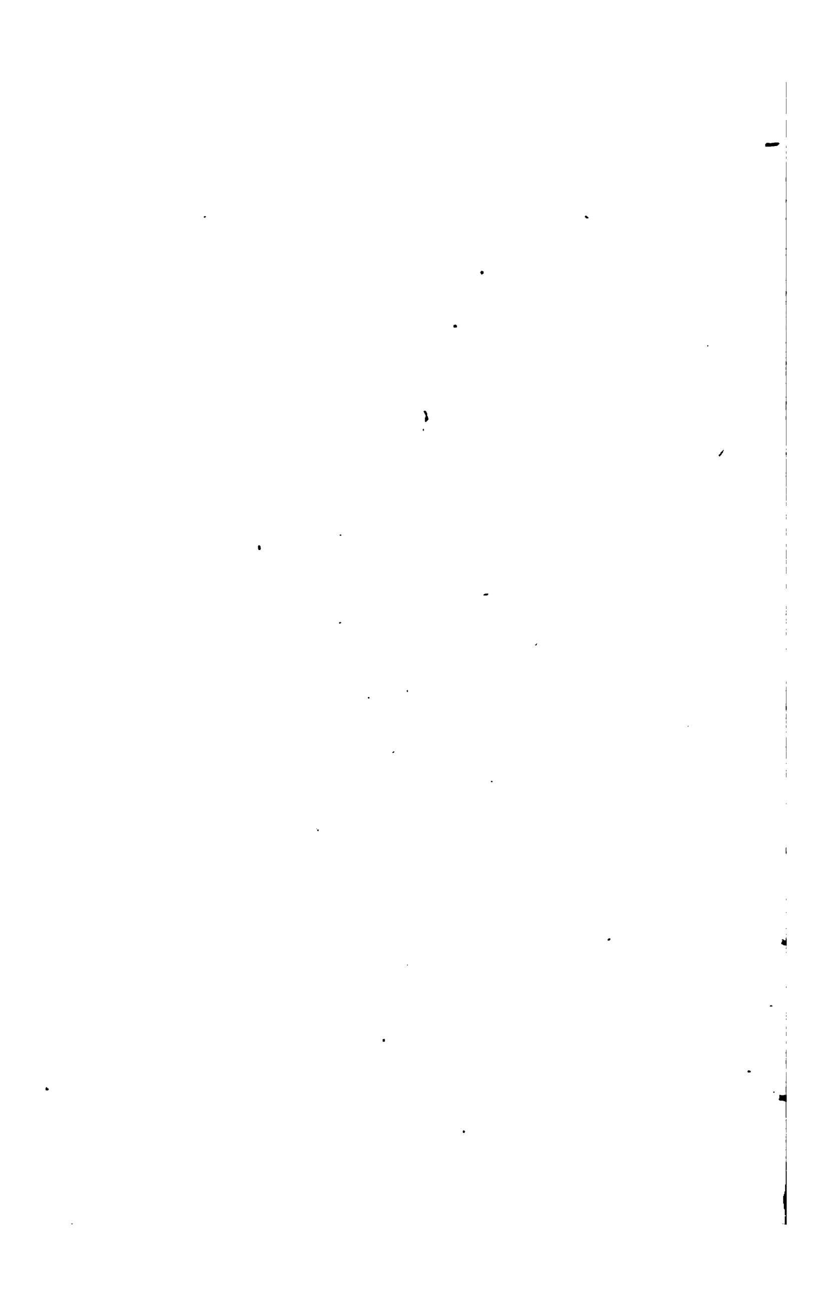
Indépendamment de notre civilisation, il en existe sur la terre une autre qui embrasse des populations non moins nombreuses, car elle compte par centaines de millions. C'est celle de l'Orient le plus reculé, celle dont

les avant-postes sont au Japon, et le corps d'armée en Chine.

Au rebours de la nôtre, celle-ci a marché d'Occident en Orient. Sa faculté de locomotion sur le globe est très-limitée. On pourrait presque comparer les vitesses respectives des deux civilisations à celles des deux grandes révolutions du globe : la révolution annuelle, et celle qui produit la précession des équinoxes.

La civilisation orientale s'est régénérée à diverses époques, tout comme celle de l'Occident, par un nouveau mélange des hommes du Nord avec ceux du Midi. La race de Japhet, qui nous a donné nos Barbares, avant les Barbares, les Pélasges, les Scythes, les Celtes et les Thraces, après eux, les Turcs et les Slaves, lui a fourni à elle ses Mongols et ses Mantcheoux. Il est même arrivé une fois que la famille de Gengis-Kan, qui l'avait conquise, ait fait en même temps apparaître ses hordes jusque dans le voisinage du Rhin.

La civilisation d'Orient, moins mobile et moins active que celle d'Occident, probablement parce qu'elle n'a pas assez de sang de Sem, et qu'elle en a trop de celui des races inférieures, ne s'est pas élevée au même degré de perfection que sa sœur. Il faut cependant lui rendre cette justice d'avouer qu'à elle appartient la gloire de beaucoup d'inventions capitales, telles que la boussole, l'imprimerie, la poudre à canon, dont nous nous faisons honneur. Il faut surtout reconnaître qu'elle a résolu le problème de maintenir sous une seule loi, pendant une suite indéfinie de siècles, une population plus considérable que celle de l'Europe. L'empire romain, qui était moins peuplé que la Chine, n'a subsisté dans son intégrité que trois cents ans. L'autorité purement spirituelle des papes s'est étendue sur un moindre espace que celui de l'empire romain, et elle n'a positivement été reconnue que depuis Charlemagne jusqu'à Luther.



LETTRES

SUR

L'AMÉRIQUE DU NORD.

IMP. DE HAUMAN ET Ce. — DELTOMBE, GÉRANT.
Rue du Nord, no 8.

LETTRES

SUR

L'AMÉRIQUE DU NORD,

PAR

MICHEL CHEVALIER,

AVEC UNE CARTE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

TROISIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE, AUGMENTÉE DE PLUSIEURS CHAPITRES
ET D'UNE TABLE RAISONNÉE DES MATIÈRES.

TOME I.

BRUXELLES.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE.

HAUMAN ET C^{o}.

1838

l'autre est catholique. L'une se sert d'idiomes où le latin domine, l'autre parle des langues germaines.

Les deux rameaux, latin et germain, se sont reproduits dans le nouveau monde. L'Amérique du Sud est, comme l'Europe méridionale, catholique et latine. L'Amérique du Nord appartient à une population protestante et anglo-saxonne.

Dans la vaste entreprise du rapprochement des deux grandes civilisations de l'Europe et de l'Asie, les peuples germains et latins peuvent les uns et les autres trouver une tâche à remplir. Les uns et les autres occupent en Europe et en Amérique, sur terre et au milieu des mers, d'admirables postes avancés, et d'excellentes positions autour de cette immobile Asie où il s'agit de pénétrer.

Mais depuis un siècle, la supériorité, qui était autrefois du côté du groupe latin. est passée au groupe teutonique, soit par les efforts des Anglais dans l'ancien monde, et par ceux de leurs fils dans le nouveau, soit par l'affaiblissement des liens religieux et moraux parmi les nations latines. La race slave, qui est récemment apparue, et qui maintenant constitue dans notre Europe un troisième groupe distinct, semble même ne vouloir laisser aux peuples latins que le dernier rang. Il n'y a plus aujourd'hui que les Russes et les peuples d'origine anglo-saxonne qui se préoccupent de l'Asie lointaine, et qui se pressent sur ses frontières de terre ou de mer.

Les peuples de souche latine ne doivent cependant pas rester inactifs dans ce qui se prépare; ils ne le peuvent pas sans encourir la déchéance. C'est une admirable occasion qui leur est offerte pour reconquérir le rang qu'ils ont perdu.

Dans notre Europe à trois têtes, latine, germanique et

slave, deux nations, la France et l'Autriche (1), se présentent avec un caractère moins spécial et des facultés moins exclusives que les autres. La France participe des deux natures germanique et latine ; en religion elle est catholique par sentiment, et protestante par humeur ; elle réunit le nerf intellectuel des Allemands avec le goût élégant des Méridionaux. L'Autriche, par l'éducation et l'origine des populations de ses États divers, est mi-slave, mi-germaine. Elle a un lien avec les Latins par la religion.

La France et l'Autriche sont les intermédiaires naturels, l'une entre les Germains et les Latins, l'autre entre les Germains et les Slaves. L'Autriche a eu aussi pendant fort longtemps et conserve encore la prétention d'étendre son patronage sur plusieurs membres de la famille latine. C'est en vertu de cette tendance au Midi, qu'elle retient aujourd'hui le royaume lombardo-vénitien.

Cependant l'Autriche est principalement germaine : de même la France, par l'ensemble de ses traits distinctifs, se range dans le groupe latin.

De la nature mixte de la France et de l'Autriche, on peut conclure que toutes les fois qu'il s'agira de la balance de l'Europe, ou d'harmoniser les efforts de tous les Européens vers un but déterminé, l'une et l'autre exerceront une influence décisive, et que de leur loyal concours résulterait une force irrésistible.

L'Autriche a en Europe une situation plus centrale que la France. Elle possède une plus grande multiplicité de points d'attache avec les divers types de la civilisation occidentale, y compris ceux auxquels s'étaient superposés les Turcs. Mais la France combine les inestimables avantages d'une constitution plus homogène, et d'un tempé-

(1) Diverses publications récentes, et entre autres les *Deux Mondes*, de M. Gustave d'Eichthal, ont eu pour objet de signaler le véritable caractère de l'Autriche.

rament plus flexible ; elle a une physionomie mieux dessinée, une mission mieux arrêtée ; elle a surtout une sociabilité plus forte. Elle forme la sommité du groupe latin ; elle en est la protectrice.

Dans les événements qui semblent devoir bientôt poindre, la part de la France peut donc redevenir grande. La France est dépositaire des destinées de toutes les nations du groupe latin dans les deux continents. Elle seule peut empêcher que cette famille entière de peuples ne soit engloutie dans le double débordement des Germains ou Saxons et des Slaves. Il lui appartient de les réveiller de la léthargie où ils sont plongés dans les deux hémisphères, de les élever au niveau des autres nations, et de les mettre en mesure de figurer dans le monde. Elle est appelée, peut-être aussi plus que toute autre, à favoriser le développement de la vitalité qui paraît se ranimer parmi les Arabes, et à secouer par eux l'extrême Orient.

Ainsi, la scène politique, examinée du point de vue français, offre sur le second plan, à distance encore, le contact des deux civilisations d'Orient et d'Occident, auquel nous sommes appelés à contribuer par intermédiaires, et, en avant, l'éducation par la France de tous les peuples latins, et d'une grande partie des populations arabes voisines de la Méditerranée.

On peut différer d'opinion sur le degré d'imminence des révolutions dont le fond de l'Asie doit être le théâtre. Je suis pourtant de ceux qui les croient peu éloignées. Je concevrais aussi que l'on voulût rétrécir le cercle de l'influence française, et le réduire aux pays méridionaux de l'Europe occidentale, quoique la France me semble appelée à exercer un bienveillant et fécond patronage sur les peuples de l'Amérique du Sud, qui sont encore hors

d'état de se suffire à eux-mêmes, et quoique les vieilles traditions des croisades, la conquête d'Alger et les souvenirs de l'expédition d'Égypte, semblent nous promettre un des premiers rôles dans le drame qui doit se passer sur la rive orientale de la Méditerranée.

Quant aux nations européennes de la famille latine, je ne suppose pas qu'il reste de doute à personne sur la suprématie que nous avons à exercer à leur égard, ni sur les devoirs que dans leur intérêt comme dans le nôtre nous avons à remplir vis-à-vis d'elles. Nous sommes notoirement les chefs de cette famille depuis Louis XIV; nous ne pouvons reculer ni devant les bénéfices, ni devant les charges de notre position. Notre droit d'aînesse est reconnu par les peuples qui la composent; notre protectorat a été accepté par eux, toutes les fois que nous l'avons offert sans l'arrière-pensée d'en abuser. Heureuse la France, si, satisfaite de cette haute prérogative, ses princes et surtout celui qui a rehaussé l'éclat du nom d'empereur, ne s'étaient obstinés dans des tentatives contre nature, afin d'établir leur suzeraineté sur les nations de la famille germanique!

Depuis que la prépondérance dans l'équilibre du monde est passée aux peuples d'origine saxonne, depuis que la race anglaise l'a emporté sur la France et sur l'Espagne, en Asie, en Amérique et en Europe, des institutions nouvelles, de nouvelles règles de gouvernement, de nouvelles idées et de nouvelles pratiques, touchant la vie sociale, politique et individuelle, se sont développées chez les Anglais, et plus encore chez leurs continuateurs du nouveau monde. Tout ce qui se rattache au travail et à la condition du plus grand nombre des travailleurs, a été perfectionné chez eux à un point inouï. Il semble qu'à la faveur de ces nouveautés, la prééminence des

Anglo-Saxons sur les nations du groupe latin tende à s'accroître encore.

Nous Français, nous sommes, de toute la famille latine, les mieux placés, les seuls bien placés, pour nous assimiler ces progrès en les modifiant conformément aux exigences de notre nature. Nous sommes pleins d'énergie; jamais notre intelligence ne fut plus ouverte; jamais nos cœurs n'ont plus demandé à battre pour de nobles entreprises.

Il est indispensable que nous nous mettions à l'œuvre sans plus de retard. Il le faut, abstraction faite de toute conception sur la politique universelle, et sur le contact plus ou moins prochain des deux grandes civilisations. C'est pour nous un besoin et une nécessité rigoureuse, même en supposant que nous n'ayons point à transmettre aux Méridionaux, dont nous sommes les aînés, et aux peuples qui habitent l'est de la Méditerranée, les améliorations que leur situation réclame, et qu'ils sont disposés à recevoir de nous. Il s'agit pour nous-mêmes, dans notre intérieur, d'être ou de n'être plus.

Comment et sous quelle forme parviendrons-nous à nous approprier les innovations de la race anglaise? Cette question difficile et complexe a été ma principale (1) préoccupation pendant mon séjour dans le nouveau monde. Je ne prétends aucunement à l'honneur de l'avoir résolue, même imparfaitement. Je m'estimerais heureux

(1) Mon voyage en Amérique avait pour objet l'examen des travaux publics en général et des chemins de fer en particulier. Comme j'avais élargi le cercle de mes études, le temps qui m'avait été assigné et qui, d'ailleurs, était fort court, s'est trouvé insuffisant. M. Thiers, alors ministre de l'intérieur et des travaux publics, et M. Legrand, directeur général des ponts et chaussées, ont, à diverses reprises, prolongé ma mission avec une bonne grâce que je tiens à honneur de reconnaître publiquement.

si les pensées que m'a suggérées le spectacle d'un ordre de choses si différent du nôtre, tombant sous les yeux d'un homme meilleur et plus clairvoyant que moi, pouvaient contribuer à le mettre sur la voie de la solution.

I

LE CHEMIN DE FER DE PARIS A LONDRES.

Londres, 1er novembre 1833.

Pendant qu'à Paris on parle chemins de fer, ici l'on en fait. Celui de Londres à Birmingham est en commencement d'exécution ; il aura quarante-cinq lieues; et la totalité des actions, montant à 62 millions et demi, a trouvé des souscripteurs. Ce chemin sera suivi d'un autre presque aussi long, de Birmingham à Liverpool. Liverpool et Londres, dans cinq ans, ne seront donc plus qu'à huit heures de distance. Tandis que les capitalistes anglais réalisent d'aussi vastes entreprises, les capitalistes parisiens qui les voient faire ne s'en émeuvent pas davantage; ils n'en sont même pas à faire des projets. Aucun d'eux ne paraît avoir encore sérieusement remarqué que déjà, dans l'état actuel des choses, le nombre des voyageurs

entre Paris et Versailles est plus que double du nombre des voyageurs entre Liverpool et Manchester, aujourd'hui, en 1833, trois ans après la mise en activité des chemins de fer (1).

Aussi, à Londres, l'on paraît fort peu compter sur le concours des capitalistes français pour l'établissement du chemin de fer de Londres à Paris. On le désire ; on serait ravi de pouvoir en quinze heures, et à peu de frais, faire le trajet de l'une à l'autre capitale ; dans toutes les classes on s'en fait d'avance une fête. Mais on sent qu'il n'est ni convenable ni possible qu'une pareille œuvre ait lieu autrement que par l'accord des deux pays, et comme l'on n'ose pas croire à la coopération de la France, on en parle peu comme affaire.

Parmi toutes les acquisitions qui, depuis la fin du siècle dernier, ont agrandi le domaine des sciences d'observation, nulle n'a ouvert un champ plus vaste que la conception de Volta sur le développement de l'électricité par contact et sur son mouvement. Les phénomènes résultant de la communication des deux pôles de la pile voltaïque offrent aux savants une mine inépuisable à exploiter. Il n'y a pas dans la science de fait plus général, puisqu'il suffit que deux corps quelconques se touchent pour que, aussitôt réagissant l'un

(1) De Paris à Versailles il y a un million de voyageurs par an, en comptant l'aller et le retour. Entre Manchester et Liverpool il n'y en a actuellement que 350 à 400,000. Avant l'établissement du chemin de fer il y en avait trois fois moins. (Voir la note 1 à la fin du volume.)

sur l'autre, ils forment une pile plus ou moins active. Les conséquences de cette inspiration du génie sont incalculables, même après les brillantes découvertes de Davy, les admirables travaux de M. Ampère et les ingénieuses expériences de M. Becquerel (1). Ce fait physique, matériel, a un analogue évident dans l'ordre moral. Lorsque vous rapprochez deux hommes qui jusque-là avaient vécu éloignés l'un de l'autre, pour peu que ces hommes aient quelque qualité éminente, leur frottement produit inévitablement quelque étincelle. Si au lieu de deux hommes, les deux pôles de votre pile sont deux peuples, le résultat s'élargit dans la proportion d'un peuple à un homme. Si les deux peuples sont l'Angleterre et la France, c'est-à-dire les deux nations de l'univers les plus riches encore en lumières et en puissance, cette espèce de phénomène voltaïque prend une intensité prodigieuse. Il n'implique alors rien moins peut-être que le salut d'une civilisation ancienne ou l'enfantement d'une nouvelle civilisation.

Il est aisé de reconnaître que les qualités et les défauts dominants de la France et de l'Angleterre peuvent être disposés en séries parallèles dont les termes correspondants seraient complémentaires l'un de l'autre. L'Angleterre brille par le génie des affaires, et par les vertus qui l'accompagnent, le sang-froid, l'économie (2), la précision, la méthode, la persévé-

(1) Voir la note 2 à la fin du volume.

(2) J'entends par le mot économie la faculté administrative

rance. Le lot de la France est bien plutôt le génie du goût et des arts, avec l'ardeur, l'abandon, la légèreté prodigue au moins de temps et de paroles, la mobilité d'humeur et l'irrégularité d'habitudes, qui distinguent les artistes. D'un côté, la raison avec sa marche sûre et sa sécheresse, le bon sens avec son terre-à-terre; de l'autre, l'imagination avec son éclatante audace, mais aussi avec son ignorance de la pratique et des faits, ses écarts et ses faux pas. Ici, une admirable énergie pour lutter contre la nature et métamorphoser l'aspect matériel du globe; là, une activité intellectuelle sans égale, et le don d'échauffer de sa pensée le cœur du genre humain. En Angleterre, des trésors d'industrie et des monceaux d'or; en France des trésors d'idées, des puits de science, des torrents de verve. Chez la fière Albion, des mœurs réglées, mais sombres, une réserve poussée jusqu'à l'insociabilité; dans notre belle France, des mœurs faciles jusqu'à la licence, la gaieté souvent grivoise des vieux Gaulois, un sans-façon expansif qui frise la promiscuité. De part et d'autre, une énorme dose d'orgueil. Chez nos voisins, l'orgueil calculateur et ambitieux: orgueil d'homme d'État et de marchand qui ne se repaît que de puissance et de richesse; qui veut pour le pays des conquêtes, d'immenses colonies, tous les Gibraltar et toutes les Sainte-Hélène, nids d'aigles d'où l'on

et non rien qui touche à la parcimonie. L'économie consiste souvent à dépenser beaucoup. C'est ainsi que l'entendent les commerçants anglais dans leur négoce et le gouvernement anglais dans ses rapports avec ses serviteurs.

domine tous les rivages et toutes les mers ; pour soi l'opulence, un parc aristocratique, un siége à la chambre des lords, une tombe à Westminster. Chez nous, l'orgueil vaniteux, mais immatériel, qui savoure d'idéales jouissances ; soif d'applaudissements pour soi-même, de gloire pour la patrie ; qui se contenterait pour la France de l'admiration des peuples ; pour soi, de châteaux en Espagne, d'un ruban, d'une épaulette, d'un vers de Béranger pour oraison funèbre ; orgueil d'acteur sur la scène, de paladin en champ clos. Au nord de la Manche, des populations qui combinent la religion et le positivisme ; au midi, une race à la fois sceptique et enthousiaste. Ici, un profond sentiment d'ordre et de hiérarchie, qui s'allie avec un sentiment de la dignité humaine exagéré jusqu'à la morgue ; là, un peuple passionné d'égalité, irritable, inquiet, remuant, qui néanmoins est docile, souvent jusqu'à en devenir débonnaire, confiant jusqu'à la crédulité, aisé à magnétiser par des enjôleurs, et se laissant fouler aux pieds comme un cadavre tant que dure la léthargie, et qui est enclin par moments à l'obséquiosité la plus courtisanesque. Chez les Anglais, le culte des traditions ; chez les Français, l'engouement pour la nouveauté. Parmi les uns, le respect à la loi, et l'obéissance à l'homme, à condition que la loi sera sa règle suprême ; parmi les autres, l'idolâtrie des grands hommes et la soumission aux lois, pourvu que l'épée de César leur serve de sauvegarde. D'un côté, le peuple souverain des mers ; de l'autre, l'arbitre du continent : soulevant l'univers quand il leur

plaît, l'un par son levier d'or, l'autre du seul bruit de sa voix. Certes, de l'épanchement réciproque de deux peuples ainsi faits et ainsi posés dans le monde, il résulterait de grands effets pour la cause générale de la civilisation, autant que pour leur amélioration propre.

Le développement industriel n'est pas tout le développement humain; mais, à dater du dix-neuvième siècle, nul peuple ne sera admis à se faire compter au premier rang des nations, s'il n'est avancé dans la carrière industrielle, s'il ne sait produire et travailler. Nul peuple ne sera puissant s'il n'est riche, et l'on ne s'enrichit plus que par le travail. En fait de travail et de production, nous avons beaucoup à emprunter aux Anglais, et c'est un genre d'emprunt qui se fait par les yeux mieux que par l'ouïe, par l'observation mieux que par la lecture. Si donc il y avait un chemin de fer entre Londres et Paris, nous Français, qui ne nous entendons guère à expédier les affaires, nous irions l'apprendre à Londres, où l'instinct de l'administration est dans le sang. Nos spéculateurs iraient y voir comment de grandes entreprises se conduisent simplement, vite et sans diplomatie. Nos détaillants et leurs acheteurs ont à savoir des Anglais que surfaire et marchander ne sont pas nécessaires pour bien acheter ou bien vendre; nos capitalistes et nos négociants, qu'il n'y a pas de prospérité commerciale durable ni de sécurité pour les capitaux là où le crédit n'est pas fondé; ils verraient fonctionner la Banque d'Angleterre avec ses succursales et les banques particulières, et peut-être il leur prendrait envie

d'importer dans leur patrie, en les modifiant convenablement, ces institutions fécondes à la fois pour le public et pour les actionnaires. Ils s'imbiberaient de l'esprit d'association ;.car, à Londres, il pénètre par tous les pores (1). Nous tous, nous y verrions en quoi consistent et comment se réalisent ce *confort*, ce culte de la personne, si essentiel au calme de la vie; et probablement alors Paris secouerait cette saleté séculaire qui jadis lui donna son nom, et contre laquelle, dix-huit cents ans plus tard, Voltaire lutta en vain, lui à qui la vieille monarchie et la foi de nos pères ne purent résister. Comme nous sommes un peuple pétri d'amour-propre, nous reviendrions d'Angleterre tout honteux de l'état de notre agriculture, de nos communications et de nos écoles élémentaires, tout humiliés de l'étroitesse de notre commerce extérieur, et nous aurions à cœur d'égaler nos voisins. Je ne m'occupe pas de détailler ce que les Anglais viendraient chercher chez nous : eux-mêmes sont convertis

(1) C'est ainsi que les négociants de Londres se dispensent d'avoir une caisse chacun chez soi ; ce qui serait un embarras, une source d'inquiétudes, et ce qui absorberait improductivement un capital monétaire considérable. A Londres, tous les mouvements de fonds s'opèrent par l'intermédiaire d'un petit nombre de banquiers, dans le local appelé *Clearing-House* maison de liquidation). La masse de transactions ainsi réglées s'élève fréquemment, selon ce que m'a dit une personne digne de foi, à 15 millions sterling (375 millions de fr.), indépendamment des transactions qui ne sont pas commerciales proprement dites, et de celles du commerce de détail qui ne passent point par les mains des banquiers. (Voir la note 3 à la fin du volume.)

à cet égard, puisqu'ils y arrivent déjà en foule, tandis que l'on pourrait réellement compter, même à Paris le nombre des Français qui sont allés à Londres. Sans dire ce que les Anglais prendraient en France, on peut affirmer qu'ils y laisseraient des souverains en abondance. Pour Paris, ville de consommation et de plaisirs, paradis terrestre des étrangers, ce serait une mine d'or. Et les Anglais s'accoutumant à la France, leurs capitaux s'y acclimateraient aussi et y trouveraient de bons placements en vivifiant des entreprises essentielles.

Le chemin de fer de Paris à Londres serait un établissement commercial de premier ordre; ce serait encore une fondation politique, un chaînon d'alliance étroite entre la France et l'Angleterre. Mais c'est surtout comme instrument d'éducation qu'il importe de le recommander; car il n'y a pas à craindre que les deux autres points de vue soient négligés. L'industrie, disais-je, s'apprend particulièrement par les yeux. C'est spécialement vrai pour les ouvriers; car chez eux, en vertu de leur genre de vie, le monde des sensations domine le monde des idées. Or, l'avancement de l'industrie ne dépend pas moins du progrès des ouvriers que de celui des directeurs et des chefs d'ateliers. Il conviendrait donc d'envoyer un certain nombre d'ouvriers de choix passer quelque temps en Angleterre, tout comme l'administration des ponts et chaussées le pratique régulièrement aujourd'hui pour un petit nombre d'ingénieurs. Le chemin de fer, réduisant de beaucoup les frais et les embarras du

voyage, donnerait probablement le moyen d'expédier par caravanes, de France en Angleterre, les ouvriers qui auraient été jugés dignes de cette faveur. Il y a peu de temps, j'ai entendu exposer par un négociant lyonnais, homme de grand sens, qui revenait de visiter l'Angleterre et qui l'avait bien vue, un plan d'où il résultait que, pour une somme assez modique, ces expéditions d'ouvriers pourraient être organisées sur une assez large échelle. Dans son projet, qui était au moins fort ingénieux, ces voyages eussent été des récompenses décernées soit dans les écoles d'adultes, soit par les chambres de commerce ou par les conseils de prud'hommes dans les pays de manufactures, soit par les conseils municipaux ou par les conseils généraux dans les pays agricoles; le ministre de la guerre eût aussi distribué de ces feuilles de route aux soldats qui auraient eu la meilleure conduite, ou qui auraient montré le plus d'aptitude industrielle; ces expéditions se fussent ainsi rattachées à l'application de l'armée aux travaux publics. Il concevait un système de réciprocité entre les deux pays, au moyen duquel les ouvriers français ou anglais eussent trouvé de l'ouvrage, les premiers en Angleterre, les seconds en France. Il ne serait pas impossible qu'un jour cette idée formât la base d'une loi additionnelle à notre excellente loi de l'instruction primaire. Mais auparavant il faut que l'on ait le chemin de fer de Paris à Londres.

Dans le petit nombre des Français (1) qui ont visité

(1) Voir la note 4 à la fin du volume.

l'Angleterre, ce n'est encore que la minorité qui a fait le voyage pour affaires d'industrie ou d'art positif. La plupart l'ont entrepris par curiosité vague, par partie de plaisir. Ce qu'ils ont cherché partout, c'est le pittoresque, le poétique. Ils ont visité les ruines gothiques des monastères et des châteaux forts, la grotte de Fingal et les lacs d'Écosse; ils ont admiré le costume des *Highlanders*, les chevaux et les jockeys des grands seigneurs, le teint rosé des femmes. Ils ont parcouru un ou deux parcs, traversé les serres chaudes où toutes les plantes de l'univers sont réunies, bravant derrière leurs vitrages le ciel gris de la Grande-Bretagne. Ils se sont promenés sous l'escorte d'un sergent dans les arsenaux militaires, quand ils ont pu en obtenir la permission. Ils ont passé en revue les jeunes beautés des bals d'Almack et les antiquailles de la Tour de Londres. Ils ont fait le voyage d'Angleterre comme on ferait celui d'Italie ou de Suisse. Si l'industrie les a un instant occupés, c'est à la façon d'une décoration d'Opéra. Ainsi, ils sont restés ébahis devant les milliers de vaisseaux dont les mâts s'étendent à perte de vue sur la Tamise ou dans les docks (1). Ils se sont extasiés sur l'immensité de ces cités manufacturières, sur les dimensions des fabriques et la hauteur de leurs cheminées; sur cet éclairage merveilleux, sur ces ponts hardis en pierre ou en fer, sur l'aspect fantasmagorique des feux de forges pendant la nuit. Ils ont peu

(1) On estime qu'il entre annuellement dans le port de Londres 25,000 bâtiments.

recherché comment l'Angleterre était arrivée à avoir ses innombrables vaisseaux, à multiplier ses manufactures à l'infini, à créer des villes d'une architecture si simple, et pourtant fastueuses par la largeur et la propreté de leurs rues; ils se sont peu enquis de la source de tant de bien-être et d'opulence.

En Angleterre les monuments et le pittoresque ne sont que des accessoires, pour celui du moins qui va y chercher ce qu'on doit demander à l'Angleterre. Si vous courez après le pittoresque, allez en Suisse ; si vous avez la passion des vieux édifices, jetez-vous en Italie, courez les bords du Rhin, promenez-vous parmi les nefs de la Flandre et de la Belgique; si vous n'avez pas peur de la peste et des insectes dégoûtants qui étaient en Égypte avant la colère de Moïse, traversez la Méditerranée, allez au bord du Nil, en Orient, en Grèce; vous grimperez sur les Pyramides, vous vous asseoirez au Parthénon, au pied des colonnes qui virent Miltiade et Périclès; vous ramasserez un peu de la terre sacrée que foulèrent les Scipions et qui but le sang de César. S'il vous faut des cités monumentales, restez sur le continent et parcourez ces capitales d'Allemagne que leurs rois embellissent à l'envi. Si vous aimez les musées, si vous êtes idolâtre de peinture et de sculpture, partez pour la ville éternelle, ou allez voir ce que nous avons laissé de *Murillo* dans les cathédrales d'Espagne. Si vous préférez les fêtes majestueuses et les cérémonies solennelles, prenez une chaise de poste, et trouvez-vous à Saint-Pétersbourg le jour où l'empereur passe la revue de sa garde, ou

rendez-vous à Rome pendant la semaine sainte, et soyez là quand le successeur de saint Pierre donne sa bénédiction à l'univers; car c'est encore le plus imposant spectacle qu'il y ait au monde.

Celui qui tient à revenir satisfait d'Angleterre, doit aller la visiter comme la reine de l'industrie. Celui-là doit voir la Cité plus que *Regent's-Park*, l'hôtel de la Compagnie des Indes plutôt que le château de Windsor, s'informer de la Banque avant que de Saint-Paul, du *Clearing-House* plutôt que du *Somerset-Palace;* s'inquiéter plus des docks et de la *Maison Commerciale* (1) que des armures déposées à la Tour. Il doit s'introduire dans les magasins et les comptoirs, et courir les ateliers à l'affût du génie de la Grande-Bretagne. Il doit se dérober à la magnifique hospitalité des maisons de campagne anglaises, pour avoir plus de temps à consacrer aux mines et aux forges qui fournissent à l'industrie son pain quotidien, le charbon (2)

(1) C'est un établissement où sont réunis les échantillons de toutes les denrées exotiques. Chaque commerçant y possède un petit appartement composé d'une antichambre et d'un cabinet où il tient ses échantillons. Les marchandises sont dans les docks. Les ventes se font sur la vue des échantillons et se consomment par la livraison des *warrants* ou reconnaissances délivrées aux propriétaires des marchandises par les compagnies des docks. Les négociants sont ainsi dispensés d'avoir des magasins et même des bureaux. Les transactions s'opèrent ainsi avec une célérité et une sécurité admirables. (Voyez l'ouvrage de M. Stéphane Flachat, *Canal maritime de Paris à Rouen,* tom. IV, pag. 90.)

(2) Voir la note 5 à la fin du volume.

et le fer (1). Il doit se frotter à cette population ouvrière si robuste et si active, au moins autant qu'à la société la plus raffinée des salons de la noblesse. Pour moi, je n'ai rien trouvé à Londres qui m'ait paru plus original et m'ait fait plus de plaisir qu'un établissement de vente, situé dans *Old-Change*, dont les magasins contiennent vingt fois autant de marchandises que le plus grand magasin de Paris, et où il se fait annuellement pour 45 millions d'affaires; et surtout que la grande brasserie de Barclay, Perkins et comp^e près du Pont de Londres, dont la distribution et l'ordre sont plus curieux encore que sa vaste étendue.

Me trouvant dans cette brasserie à un étage où étaient rangés, dans une file de bâtiments, 99 foudres dont quelques-uns ont une capacité de 500,000 à 600,000 bouteilles, je me rappelai le fameux foudre d'Heidelberg, que j'avais vu quelques années auparavant. C'est le seul objet qui se soit passablement conservé du délicieux château des comtes palatins, et il reçoit fidèlement la visite de tous les voyageurs qui viennent admirer cette ruine, la plus belle peut-être de toutes les ruines féodales. Quelle différence aujourd'hui entre le vieux château d'Heidelberg avec son tonneau, et la gigantesque fabrique du brasseur anglais avec son bataillon de foudres!

Le vieux château s'écroule ; les riches sculptures gothiques se dégradent. Vainement un dessinateur français (coïncidence bizarre ! ce dessinateur est un

(1) Voir la note 6 à la fin du volume.

autre débris de la féodalité; c'est un émigré, qui, avec un zèle digne des plus grands éloges, s'est constitué depuis un temps indéfini le gardien et le *cicerone* de ce beau monument), sollicite du gouvernement badois, à qui le château appartient, quelques mesures conservatrices. Chaque année il y a de nouveaux désastres par le dégel au printemps, par les orages en automne; bientôt le vieux château sera une masse informe dont on vendra peut-être les pierres de taille à l'encan, et dont il ne restera plus que les dessins heureusement nombreux de M. Charles de Graimbert. La salle des chevaliers est sans plafond; les voûtes qui supportent la superbe terrasse d'où la vue s'étend au loin sur le cours du Necker et sur les jolies collines qui le bordent, ces voûtes ébranlées par les barils de poudre de Louvois, s'affaisseront quelque jour. Nul, pas même M. Charles de Graimbert, ne songe à relever la *tour fendue* du milieu des broussailles où elle gît. Pendant ce temps, la fabrique du brasseur s'enrichit tantôt d'un bâtiment de plus, tantôt d'une nouvelle machine à vapeur. Et, s'il arrive quelque dégât, comme l'incendie qui dernièrement en dévora une aile, le mal est réparé aussitôt : à la place de l'édifice brûlé un autre s'est élevé plus splendide, où le fer employé largement préviendra désormais les ravages du feu.

Les statues des électeurs palatins sont renversées dans leurs niches; nul des fils de leurs vassaux ne prend la peine d'aller les remettre d'aplomb. Chez le brasseur, tout est dans le meilleur ordre. Chaque outil est à son clou, chaque chaudière sur son four-

neau, frottée et luisante. Des écuries du noble prince, il ne reste que des masures; dans les écuries du brasseur, rivales de celles de Chantilly, où le grand Condé donnait à dîner à des rois, 150 chevaux, véritables montures de Goliath, sont l'objet de soins aussi délicats peut-être que ceux qui entourèrent la personne des premiers électeurs et de leurs preux. Le vieux tonneau est vide depuis plus d'un siècle et demi; les curieux peuvent y descendre et en mesurer les flancs. Une seule fois M. Charles de Graimbert en a vu le vin jaillir; c'était en 1813, pour l'empereur Alexandre et ses alliés les souverains d'Autriche et de Prusse. Mais ce n'était qu'une fraude pieuse : le vieux tonneau n'était pas plein ; le vin qui coulait venait d'un baril honteux qu'on y avait glissé la nuit précédente. Les 99 tonneaux de Barclay, Perkins et Cie sont toujours pleins d'une bière qui fermente lentement. La bière qu'ils versent chaque jour et qui se répand dans tout le royaume-uni, dans l'Amérique du Nord, qui s'expédie jusqu'aux Indes orientales, suffirait à combler le foudre classique du palatin Casimir (250,000 litres).

Le secret de ce contraste est aisé à expliquer : le gros tonneau féodal ne se remplissait que du produit des droits seigneuriaux, tandis que les tonneaux de la brasserie se remplissent par le libre concours de trois cents hommes qui sont assurés de recueillir chaque jour le fruit de leur travail ; le tonneau d'Heidelberg se vidait pour le seul plaisir du prince ou de ses favoris, au lieu que les tonneaux du brasseur ont à étancher la soif d'une population nombreuse qui tra-

vaille avec énergie, touche de beaux salaires et paye bien ses fournisseurs.

Le silence et la misère du vieux château, opposés à l'activité et à l'opulence de la brasserie anglaise, figurent un emblème de l'ordre féodal, tel que les temps l'ont fait, comparé à la puissance moderne de la paix et du travail créateur. Tous les peuples, selon qu'ils ont puissance de transformer leurs vertus de guerriers féodaux en qualités de travailleurs, ou qu'ils sont dépourvus de l'énergie qu'il faut pour se forger ainsi soi-même, peuvent lire leur destinée prochaine dans la condition actuelle de la fabrique florissante, ou dans celle du château désert et croulant. Heureux les peuples qui, comme la France et l'Angleterre, ont eu la force de secouer le passé, et qui, tranquilles sur leurs libertés, n'ont plus qu'à s'occuper de l'avenir! Malheur au peuple qui ne voudra pas ou ne pourra pas s'arracher au passé! Celui-là est un peuple usé: il mourra de consomption, et il n'en restera plus que des ruines, qui pourront être poétiques, mais qui n'en seront pas moins des ruines, c'est-à-dire mort et désolation; à moins qu'un sang nouveau ne s'infuse dans ses veines, c'est-à-dire à moins qu'il ne soit conquis comme l'infortunée Pologne.

II

LIVERPOOL ET SON CHEMIN DE FER.

Liverpool, 7 novembre 1833.

Je reviens de Manchester par le chemin de fer. C'est un fort beau travail. Je n'en connais guère qui puissent donner une aussi haute idée de la puissance de l'homme. Il y a des impressions qu'on ne décrit pas; telle est, par exemple, celle qu'on éprouve lorsqu'on se sent emporté avec une vitesse d'un demi-mille par minute ou de 12 lieues à l'heure (c'est la vitesse au sortir de Manchester) (1), sans ressentir la moindre gêne, et avec la plus parfaite sécurité; car il n'est ar-

(1) La vitesse moyenne est de dix lieues à l'heure : pour treize lieues, c'est une heure 18 minutes. Le trajet dure 1 heure 20 minutes à 1 heure 25 minutes, parce qu'on s'arrête quelques minutes à Newton, et qu'on ralentit la vitesse en arrivant. (Voir la note 7 à la fin du volume.)

rivé, depuis que le chemin de fer est en service, qu'un accident grave, et ce fut par l'imprudence du malheureux qui y périt. On passe au-dessus des routes, des rivières, des canaux; on passe au-dessous. On coupe d'autres chemins de fer, on traverse de plain pied un assez grand nombre de chemins, le tout avec une facilité qui émerveille. Une prévoyance extrême, et l'esprit d'ordre, qu'en Angleterre on suce avec le lait, président à tout, et rendent impossibles les rencontres des convois et le choc des waggons contre de malencontreux passants ou contre les charrettes des cultivateurs. Partout des barrières qui s'ouvrent et se ferment à propos; partout des gardiens aux aguets. Combien il y a de gens en France à qui cette petite traversée ferait grand bien, ne fût-ce que comme leçon d'ordre et de prévoyance! Et puis, la tranchée du Mont-Olive vaut vraiment la Brèche de Roland. Le tunnel de Wapping peut soutenir le parallèle avec les grottes de la vallée de Campan. La chaussée lancée à travers le marais de Chat offre, ce me semble, autant d'intérêt que les débris des voies romaines les plus renommées, de la voie Appienne elle-même. Il y a là telle colonne qui, pour servir de cheminée à une machine à vapeur, n'en est pas moins dans des proportions aussi élégantes peut-être que la colonne de Pompée. Beaucoup de touristes, de ceux même qui ne sont pas blasés sur les merveilles de la Suisse et de l'Italie, trouveraient que le pont de Chester qui n'est pas sur le chemin de fer, mais qui n'en est pas loin, mérite d'être visité, même après le pont du Diable; sans

compter qu'à voir les fragments de coke enflammé que la machine sème sur sa route, on peut, sans se mettre en frais d'imagination, se persuader qu'on est emporté par un char de feu, ce qui est assurément de toutes les voitures la plus poétique.

Actuellement qu'il s'agit de doter la France d'un système de chemin de fer, et qu'il est généralement admis que l'exécution en sera impossible si le gouvernement n'intervient, il commence à se former une opposition contre les chemins de fer. Les uns diront ou disent déjà que 20, 30, 50 millions, ajoutés tous les ans aux dépenses publiques, sont une charge écrasante, vu les lourds budgets que les circonstances ont imposés à la France depuis trois ans. On peut leur répondre que ce serait une dépense productive, et que l'accroissement seul des recettes provenant du développement des transactions et des consommations, produirait au trésor, selon toute apparence, une somme au moins égale à l'intérêt du capital que le gouvernement aurait consacré pour sa part à l'établissement des chemins de fer, et qu'après tout, si les chemins de fer rapportent peu au trésor, ils rapportent beaucoup au public qui est vraiment l'État. D'autres objecteront qu'au lieu de se lancer dans de pompeuses entreprises, il serait plus opportun de s'occuper des chemins vicinaux, dont le bon entretien est si indispensable au progrès de notre agriculture. A ceux-là on peut dire que, de plus en plus, les chemins vicinaux sont l'objet de la sollicitude efficace du gouvernement, des communes; que les chemins de fer et les

chemins vicinaux forment les termes extrêmes également essentiels de la série des voies de transport, et qu'il ne s'agit pas plus de sacrifier les chemins vicinaux aux chemins de fer, que de délaisser les chemins de fer pour les chemins vicinaux. Il y a en France assez de bras pour mener de front l'établissement de nos communications vicinales, l'achèvement de notre système de navigation intérieure et la construction des grandes lignes de chemins de fer. Ces travaux, si gigantesques qu'ils paraissent, n'exigeraient pas deux cent mille hommes pour être activement poussés. Pendant l'hiver, la population des campagnes, qui est alors inactive, leur viendrait en aide surtout pour les chemins vicinaux. Or, deux cent mille hommes, ce n'est que la moitié de notre armée. Il est clair d'ailleurs que la France produit assez de pain pour nourrir ces travailleurs; et assez de drap pour les vêtir; ce qui revient à dire qu'elle possède un capital suffisant pour aborder cette colossale entreprise. Il ne lui manque qu'une chose, la volonté.

Enfin, il y a la classe des hommes prudents à l'excès, de ceux qui, dans le système de rouages dont le jeu produit le mouvement social, représentent la machine à enrayer. Ceux-là feront remarquer qu'il ne faut rien précipiter; qu'il serait sage d'attendre, avant d'aborder les chemins de fer, que ce soit un sujet éclairci par une longue pratique; que par là nous profiterions des écoles des autres nations. Ils citeront surtout les expériences auxquelles on se livre depuis plusieurs années en Angleterre, et dont chaque jour on promet

le succès infaillible pour le lendemain, expériences dont le but est d'appliquer la vapeur aux charrois sur les routes ordinaires, et dont l'inévitable succès doit rendre superflue à l'avenir la dispendieuse construction des chemins de fer. Sans doute les chemins de fer, comme toute autre innovation, sont destinés à subir des perfectionnements; mais ils coûteront toujours beaucoup d'argent. Et pour peu que les autres nations continuent à faire des *écoles* dans le genre du chemin de fer de Manchester à Liverpool (1) et que nous restions les bras croisés en observateurs, nous finirions, à force de prudence, par nous trouver à la queue de l'Europe, au moins sous le rapport industriel et commercial.

Quant aux voitures à vapeur de M. Gurney, de M. Dance ou de tout autre, il ne faut pas espérer qu'elles donneront le moyen d'éviter la dépense des railways. Il me paraît fort possible de fabriquer des machines qui, sur des routes parfaitement tenues comme celles d'Angleterre, pourront remplacer les chevaux. Mais sur un chemin, quel qu'il soit, et quel que soit le moteur employé, machine ou cheval, pour obtenir

(1) Il est cestain que ce chemin a coûté fort cher, et que, dans sa construction, on a développé un peu de luxe. Mais lors même que M. Stephenson aurait dépensé 2 ou 3 millions au delà de la somme rigoureusement nécessaire, il n'en a pas moins le mérite immense d'avoir le premier senti et rendu palpable à tout le monde le parti qu'on pouvait tirer des chemins de fer, jusqu'à lui consacrés exclusivement au transport des marchandises. Les dividendes, d'ailleurs, sont fort considérables. Les actions de 100. liv sterl. sont cotées maintenant à 210 liv.

une grande vitesse, telle que celle de dix lieues à l'heure, il faut absolument diminuer les pentes en perçant les montagnes et en franchissant les vallées à l'aide de ponts ou de hautes chaussées, tout comme on le fait pour les chemins de fer. De plus, cette grande vitesse exclut la libre circulation. Elle exige que l'on évite de traverser de niveau les routes fréquentées, et qu'on passe au-dessous ou au-dessus par des tunnels ou des ponts. Dans ce système l'on aurait donc tous les inconvénients, toutes les servitudes des chemins de fer. On en aurait aussi presque toutes les dépenses; car ce qui coûte le plus, dans un chemin de fer, ce sont les travaux de terrassement et les percements, c'est la construction des ponts et viaducs; le prix du fer nécessaire aux rails ne forme pas le tiers des frais (1). On aurait aussi les mêmes frais de surveillance.

Bien plus, une fois le chemin dressé et aplani, il y aurait encore bénéfice à y poser des *rails* (2), c'est-à-dire à en faire un railway complet, pour peu que la masse du transport fût de quelque importance; car sur un chemin pavé ou macadamisé la force nécessaire à la traction est dix fois plus forte que sur un chemin

(1) Dans un chemin à double voie, en supposant le fer et la fonte plus chers qu'ils ne le sont maintenant en France, la dépense pour les rails et pour leurs coussinets serait, par lieue, de 250,000 fr., le coût total de la lieue étant de 800,000 fr environ. Aux prix habituels d'Angleterre, ce serait moitié moins.

(2) Ornières saillantes, en fer, sur lesquelles portent les roues.

garni d'une bande de fer, c'est-à-dire qu'un cheval, sur un chemin ainsi garni, transporte le même poids que dix chevaux sur une route ordinaire. De sorte que l'emploi de ces nouvelles voitures à vapeur ne pourra jamais rendre les mêmes services que les railways, et ne les remplacera pas sur les grandes lignes.

Ce qui se passe en Angleterre le prouve bien. Pendant que la nouvelle voiture à vapeur se prépare à un service régulier, les compagnies de chemins de fer sont déjà à l'ouvrage ou s'organisent de toutes parts. On va en construire, ou plutôt on en construit deux qui rattacheront Liverpool et Manchester à Londres, en se nouant à Birmingham. Leur longueur réunie sera de 78 lieues. Quoique la nouvelle voiture s'essaye sur la route de Birmingham à Londres, les actions du chemin de fer qui doit unir ces deux villes n'en sont pas moins à 100 fr. de prime sur 250 fr. de versement. Une autre compagnie très-sérieuse, dont M. Brunel fils est l'ingénieur, se dispose à entreprendre la ligne de Londres à Bath et à Bristol, sur une longueur de 46 lieues. Il y a une compagnie pour aller de Londres Southampton, route de Paris par le Hâvre; une autre pour aller de Londres à Brighton, route de Paris par Dieppe. On veut joindre Londres et Windsor, Londres et Greenwich (1). Et ce n'est pas que l'invention de M. Gurney ou de M. Dance soit ignorée ou qu'on la dédaigne ; au contraire, on en sent tout le prix ! les journaux en sont pleins ; elle excite même un certain enthousiasme.

(1) Voir la note 8 à la fin du volume.

Dans ce pays, où il est admis en principe que tout service vaut salaire, j'ai vu, il y a quelques jours, sur le bord de la route de Londres à Birmingham, d'espace en espace, des tonneaux pleins d'eau que les habitants apportaient *gratis* pour alimenter la machine. Malheureusement la machine trompa ce jour-là leur attente. Elle s'était détraquée, ce qui lui arrive trop souvent.

Le railway de Manchester à Liverpool a dû son éclatant succès à la solidarité parfaite qui lie les destinées des deux villes. Il est impossible de voir une division du travail plus radicalement établie. Manchester, avec ses environs à huit ou dix lieues à la ronde, n'est qu'un atelier. Liverpool ne fabrique rien ; il vend ce que ses voisins ont produit. Liverpool n'est pas, quoi qu'en dise le *cicerone* du lieu, une autre Venise qui se dresse au-dessus des flots ; c'est un comptoir, rien qu'un comptoir ; mais un vaste comptoir, le mieux disposé de l'univers. Toutes les affaires s'y traitent dans un espace moins étendu que la place du Carrousel, qui comprend le bel édifice de la bourse, l'hôtel de ville et tous les bureaux (1). Le soir, à quatre ou cinq heures, tout est terminé : chacun ferme sa cellule (les bureaux méritent ce nom) et regagne sa maison de ville ou même de campagne, car il y a beaucoup

(1) Pour donner une idée de la masse d'affaires qui se traite dans cet étroit espace, il suffit de dire que dernièrement il s'y est vendu du terrain sur le pied de 10,000 fr. la toise carrée. Je ne crois pas que dans aucun quartier de Paris le terrain se soit jamais vendu la moitié de ce prix. (Voir la note 9 à la fin du volume.)

d'habitations de l'autre côté de la Mersey. Liverpool et Manchester ont une double et triple enceinte de canaux : le canal du duc de Bridgewater, celui de Leeds à Liverpool, ceux de la Sankey, de Leigh, de Bolton et Bury, de Mersey et Irwell, sans compter ces petites rivières qui forment de nobles baies à leur embouchure, et qui au-dessus sont de minces filets d'eau plus aisément et plus régulièrement navigables néanmoins que nos fleuves superbes, l'Irwell, la Mersey, la Weaver; et le service de cette navigation est conduit avec une célérité inconnue en France. Depuis la paix, la prospérité de ces deux villes a pris un tel essor, qu'il y a dix ans, ces moyens de communication, joints à une route superbe, se trouvèrent insuffisants. Le comptoir et la fabrique voulurent se rapprocher. Le 20 mai 1824, une déclaration, signée de cent cinquante négociants, constata le besoin de voies nouvelles, et le chemin de fer fut résolu. Les travaux s'ouvrirent en juin 1826, et le 15 septembre 1830 (1) il fut solennellement ouvert. On sait par quelle fatalité M. Huskisson, représentant de Liverpool et ministre du commerce, périt dans cette cérémonie. On achève maintenant un souterrain de près d'une demi-lieue qui conduira le chemin de fer au centre de Liverpool, et qui aura coûté quatre millions.

(1) La rapidité d'exécution d'un chemin de fer dépend principalement de la disponibilité des capitaux. La compagnie u railway de Londres à Birmingham compte avoir achevé ses quarante-cinq lieues dans un délai de quatre ans, c'est-à-dire en 1837. Le Parlement ne lui en a accordé que cinq.

4.

Le principal commerce de l'Angleterre, celui dans lequel elle ne connaît pas de rivaux, et qui lui ouvre tous les ports du monde, consiste en cotonnades de toute nature. La valeur totale des exportations agricoles ou manufacturières du Royaume-Uni s'élève assez régulièrement, depuis dix ans (1), à 900 ou 920 millions de francs (2). Les cotonnades y sont comprises pour 420 à 450 millions; et la plus grande partie des cotonnades anglaises se fabrique à Manchester ou dans les environs (3). Ce fait seul expliquerait l'importance commerciale du port de Liverpool (4); joignez à cela que Liverpool est à proximité des fonderies et des forges du Staffordshire et du Shropshire, des fabriques de toute nature de Birmingham et de Sheffield; que le rétrécissement de l'Angleterre par le 53e degré de latitude met à la fois sous sa main les deux côtes occidentale et orientale; qu'il est le centre des relations entre l'Irlande et la Grande-Bretagne; qu'il touche à la fois à l'Écosse et au

(1) Il ne faut pas conclure de là que le commerce anglais soit stationnaire. La masse d'objets importés va toujours croissant; mais les prix baissent à peu près dans la même proportion, ce qui produit un équilibre apparent.

(2) La France dépasse maintenant la moitié de ce chiffre. (Voir la note 10 à la fin du volume.)

(3) De 1801 à 1831, la population du comté de Lancastre, où sont situés Liverpool et Manchester, s'est élevée de 672,731 habitants à 1,336,854, c'est-à-dire qu'elle a doublé. L'augmentation moyenne de toute la population du Royaume-Uni dans le même temps, a été de 50 pour 100.

(4) Du 5 décembre 1830 au 5 janvier 1831, la valeur des cotonnades exportées par Liverpool s'est élevée à 37,500,000 fr.

pays de Galles; qu'il est le quartier général des bateaux à vapeur anglais, et vous concevrez que Liverpool soit le siége d'un commerce gigantesque qui ne le cède qu'à celui de Londres. Onze mille bâtiments, représentant 1,400,000 tonneaux, viennent tous les ans prendre place dans ses neuf bassins. Les deux cinquièmes des exportations anglaises ont lieu par Liverpool. Plus du cinquième du produit des douanes britanniques y est perçu (près de 100 millions, c'est-à-dire une somme égale au revenu de toutes les douanes françaises). Depuis la révision de la charte de la compagnie des Indes, les négociants de Liverpool espèrent s'emparer d'une grande portion du commerce de l'Asie, qui jusqu'à ce jour a eu lieu exclusivement par Londres. Ils ne prétendent à rien moins qu'à égaler le commerce de leur capitale, et il faut convenir qu'ils en prennent le chemin.

En suivant la série historique des développements de Liverpool, de Manchester ou de toute autre ville d'Angleterre, on reconnaît aisément un fait qui est de bon augure pour la France de 1830; c'est qu'un peuple ne s'occupe avec ardeur et succès de commerce et de manufactures que lorsqu'il se sent à l'abri de tout despotisme politique ou religieux; mais qu'une fois rassuré sur ce point, il va vite et bien dans la voie industrielle. Tant que l'Angleterre s'est sentie gênée dans ses franchises ou dans ses croyances, elle a été possédée d'une idée fixe : repousser l'obstacle, le faire fléchir ou le renverser. Une fois libre de ce souci, elle a fait de l'industrie comme aucun peuple n'en avait fait

encore. Au commencement du siècle dernier, après l'expulsion des Stuarts, Liverpool n'avait que 5,000 habitants, sans autre commerce qu'un peu de cabotage, lorsque quelques bourgeois s'avisèrent de faire concurrence à Bristol, qui avait alors le monopole du commerce des Indes occidentales. Bristol apportait en Amérique, avec les produits de la pêche dans la mer du Nord, des étoffes rayées et à carreaux fabriquées en Allemagne; les bourgeois de Liverpool prirent des cargaisons d'étoffes écossaises; mais leur début fut malheureux : les produits écossais étaient de qualité inférieure. Manchester les tira d'embarras. Il y avait déjà dans cette ville quelques fabricants qui imitèrent et surpassèrent les étoffes d'Allemagne. Munis de ces produits, les négociants de Liverpool rivalisèrent heureusement avec ceux de Bristol. Telle est l'origine de la solidarité de plus en plus étroite qui unit Liverpool et Manchester. La contrebande avec les colonies espagnoles, et aussi la traite des noirs, entreprise en concurrence avec Bristol, continuèrent d'enricher Liverpool et Manchester par conséquent. En 1764, pendant que Bristol armait 32 vaisseaux pour l'Afrique et 74 pour l'Amérique, Liverpool en expédiait aux mêmes destinations 105 et 141. La même année le port de Liverpool recevait 1,589 navires, tandis que 675 seulement entraient à Bristol. Aujourd'hui Bristol n'est plus qu'un port secondaire relativement à Liverpool. Ce n'est pas que Bristol soit déchu : c'est au contraire une ville opulente dont le commerce a décuplé peut-être depuis un siècle. Mais, au milieu du progrès gé-

néral, Liverpool s'est avancé au pas de course. On y compte 180,000 habitants sans compter les étrangers et les matelots, et 225,000 avec les faubourgs. Cette ville qui, lors du siége de Calais, quand Édouard III rassembla toutes les forces de l'Angleterre (1), put à peine fournir une barque montée par six hommes, possédait en 1829, 806 navires du port total de 161,780 tonneaux, montés par 9,091 hommes d'équipage (2). Pendant les guerres de la révolution française, elle a pu porter sa part des charges imposées à l'Angleterre, et dépenser annuellement une somme de 880,000 fr. en constructions et embellissements publics. Elle a en outre volontairement fourni en 1797 un escadron de cavalerie et huit compagnies d'infanterie levés à ses frais; en 1798, un régiment de volontaires et une somme de 425,000 fr.; en 1803, lorsque Napoléon menaçait l'Angleterre d'une invasion, deux régiments d'infanterie et 600 artilleurs. En même temps une foule d'établissements d'utilité publique et de charité se sont élevés par souscription; c'est ainsi qu'a été bâtie la Bourse qui a coûté près de trois millions. Cette création a été l'ouvrage d'un siècle. Aussitôt après la révolution, Jacques II était à peine à Saint-Germain, que le premier dock de Liverpool était ouvert. Trente ans après, la Mersey et l'Irwell étaient canalisés. Il en fut de même dans toute l'Angleterre. Il ne faut pas

(1) La flotte d'Édouard n'avait pas moins de 700 voiles; elle était montée par 14,151 matelots.

(2) Voir la note 11 à la fin du volume.

abuser des rapprochements historiques; mais, à moins de fermer les yeux, il est impossible de ne pas apercevoir une analogie frappante entre la situation de l'Angleterre, après la chute des Stuarts, et celle de la France depuis 1830. Chez les deux peuples, c'est une sécurité profonde pour leurs libertés, une conviction intime que c'est une conquête bien définitive sur laquelle ni le gouvernement ni aucune corporation religieuse ne pourrait empiéter. C'est le même désir de voir les améliorations politiques se traduire en améliorations matérielles et palpables et la même bonne volonté dans le gouvernement pour éclairer ce désir et le réaliser.

Les anciennes dynasties de France et d'Angleterre sont tombées plus pour avoir voulu donner au clergé une influence politique, qui eût été pourtant la négation du christianisme, que pour avoir tenté de restaurer la féodalité avec sa brutalité et ses exactions ; car les princes déchus de part et d'autre n'étaient ni violents, ni cupides. Il s'en faut pourtant de beaucoup que la révolution anglaise ait enfanté l'irréligion : Liverpool en offre la preuve, lui qui est pour ainsi dire d'hier, qui est le reflet non de ce qu'était l'Angleterre au seizième siècle, au quatorzième, mais de ce qu'elle a été au dix-huitième, de ce qu'elle est de nos jours. Il n'y a pas de ville en France qui ait autant d'églises que Liverpool : on en compte trente-sept de la religion anglicane, sans compter quarante-trois églises, temples ou chapelles des divers cultes dissidents, presbytériens, anabaptistes, méthodistes, uni-

tairiens, quakers, juifs et catholiques ; ces derniers ont cinq chapelles. La construction de la plupart des églises anglicanes ne remonte pas au delà de 1750; et beaucoup, près de moitié, sont postérieures à 1800. J'en ai la liste sous les yeux, et j'y vois les dates : 1803, 1810, 1813, 1814, 1815, 1815, 1815, 1816, 1821, 1826, 1826, 1827, 1827, 1830, 1831. Faut-il croire que sur ce terrain l'analogie se continuera et qu'en s'enrichissant par le travail la France reviendra au sentiment religieux ? Je le souhaite et je l'espère. Déjà nous sommes loin du temps où l'athéisme était de bon goût en France. Mais à coup sûr ce ne sera pas au drapeau de l'anglicanisme ni d'aucune autre secte protestante que la France se ralliera. Il lui faut un culte plus pompeux et plus solennel.

III

GUERRE DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS CONTRE LA BANQUE.

New-York, 1er janvier 1834.

Ce pays est maintenant en proie à une crise industrielle qui a pris aussi un caractère politique, et qui est fort sérieuse, car l'intérêt industriel est ici le premier de tous. L'an passé, lorsque les difficultés soulevées par le tarif des douanes (1) entre les États du Midi et les États du Nord, eurent été aplanies, les hommes sages du pays rendirent grâce à la Providence de ce que le danger qui avait menacé la patrie s'était heureusement dissipé. Il leur semblait que désormais rien ne s'opposerait plus à ce que les États-Unis poursuivissent avec une vitesse et un succès toujours croissants leur féconde carrière de conquêtes sur la nature.

(1) Voir la note 12 à la fin du volume.

Une série de causes peu importantes en apparence a changé leurs espérances en effroi.

Des incidents de peu de valeur ont ranimé de vieilles querelles entre le parti démocratique, auquel appartient le président actuel, et la banque des États-Unis (1). On s'est aigri de part et d'autre. Le président Jackson, homme brave, zélé pour le bien de la patrie, mais trop prompt envers ses contradicteurs, a déclaré à la banque une guerre à mort; et cette guerre, il la fait vive et pressante, d'estoc et de taille, comme il la fit aux Anglais et aux Indiens il y a vingt ans. Il a opposé son *veto* à l'acte par lequel les deux chambres du congrès avaient renouvelé la charte (2) de la banque, qui expire dans trois ans. Non content d'avoir frappé la banque dans son avenir, il vient de lui porter un coup immédiat en lui retirant les fonds du gouvernement qui lui étaient confiés en vertu de sa charte, et qui lui donnaient le moyen d'étendre singulièrement ses opérations; car ses excédants sur les besoins des services ne s'élèvent pas à moins de 10 millions de dollars (3) (53 millions). La banque qui avait payé, conformément à sa charte, 1 million 500,000 dollars

(1) Voir la note 13 à la fin du volume.

(2) C'est le nom que l'on donne en Angleterre et aux États-Unis aux actes législatifs qui autorisent les associations analogues à nos sociétés anonymes.

(3) Le dollar n'est autre chose que la piastre espagnole d'une once d'argent, poids de Castille, au titre de 11/12, qui a été la monnaie de presque toute la terre, et qui est encore la plus recherchée en Asie et en Afrique. La piastre vaut 5 fr. 43 c.; le cours du change est habituellement de 5 fr. 33 c.

(8 millions de francs) le droit d'être dépositaire des fonds du trésor, a jeté les hauts cris; et ses plaintes sont fondées, car personne ne peut nier que ce soit l'institution la plus solvable de toute l'Union. Elle a restreint ses escomptes, d'abord parce que l'enlèvement des fonds du gouvernement diminue la somme de numéraire qu'elle avait dans ses caves, et aussi, dit-elle, à tort ou à raison, parce qu'étant gravement menacée dans son existence par le *veto* du président, il est prudent qu'elle se tienne sur la réserve et même qu'elle prépare de longue main sa liquidation. Comme c'est elle qui donne le ton dans le monde financier, les autres banques, celles-là même à qui les dépôts publics ont été transférés, ont été obligées à leur tour de mettre beaucoup de mesure dans leurs opérations. Non-seulement elles n'osent pas étendre leurs escomptes en raison des fonds du trésor qu'elles peuvent recevoir en dépôt à la place de la banque des États-Unis, parce qu'elles ne sont pas sûres de les conserver; mais encore elles les diminuent, parce qu'elles se trouvent, en vertu de la faveur dont elles viennent d'être l'objet au sujet de ces dépôts, constituées en état d'hostilité vis-à-vis la banque des États-Unis, et qu'avec un adversaire aussi puissant il convient de se tenir sur ses gardes. Les sources du crédit se sont donc resserrées tout à coup. Or le crédit est le premier élément de la prospérité des États-Unis : ils vivent de crédit. Sans le crédit, ces villes populeuses qui naissent de tous côtés par enchantement, ces riches États que l'on rencontre loin de l'Atlantique, à l'ouest des Alléghanys, le long de

l'Ohio et du Mississipi, ne seraient encore que des endroits déserts, des forêts sauvages ou des marais sans fond. La ville de New-York seule possède vingt banques. La moyenne annuelle des escomptes qu'elles ont faits depuis huit ans est de 100 millions de dollars, ou de 533 millions de fr. A Paris, où il s'opère certainement bien plus de transactions qu'à New-York, la somme des escomptes de la banque de France a été, en 1831, de 223 millions en 1832, de 151 millions (1). A Philadelphie, en 1831, la somme des escomptes des banques a été de 800 millions. Un ébranlement général du crédit, pour peu qu'il dure, est plus redoutable ici que le plus terrible tremblement de terre.

Si je ne craignais d'allonger outre mesure cette lettre, j'y tracerais quelques détails sur la lutte qui a déjà eu lieu entre les deux partis, sur leur tactique ou leurs démarches au sein du congrès et au dehors, sur les discours de M. Clay et sur les coups de boutoir du général Jackson. Je crois plus important pour aujourd'hui de vous entretenir du rôle qu'a joué la banque des États-Unis depuis sa fondation, et des causes qui ont soulevé contre elle la masse de haine et de méfiance sur laquelle s'appuie le général Jackson. Car ce n'est pas seulement sa propre antipathie qu'il

(1) Le *maximum* des escomptes de la banque de France a eu lieu en 1810. Ils s'élevèrent alors à 715 millions. Ils furent de 640 millions en 1813, de 689 en 1826; dans ces deux circonstances la banque fit de grands efforts pour soutenir le commerce. Elle n'a pas eu le même courage pendant la crise de 1831-32.

sert ; il est évident, d'après les dernières élections, qui, selon la loi adoptée par presque tous les États, ont eu pour base le principe du suffrage universel, que la majorité numérique de la population est en ce moment opposée à la banque.

Les Américains du Nord avaient déjà usé et abusé des institutions de crédit du temps de la domination anglaise. Lorsqu'ils eurent conquis leur indépendance, ils devinrent plus hardis dans leurs entreprises, plus confiants, ou si l'on veut, plus téméraires dans leurs spéculations. Ils eurent un plus grand besoin de crédit ; les banques se multiplièrent, et beaucoup d'abus s'y introduisirent. Les législateurs des divers États (1) se montrèrent extrêmement faciles à l'égard de quiconque demandait l'autorisation de fonder une banque. Sous ce rapport elles n'ont pas encore changé d'habitude. Si elles fixaient quelques conditions restrictives, il n'y avait aucun moyen d'en vérifier ou d'en surveiller l'exécution consciencieuse. Ainsi, il arrivait très-souvent aux banques d'émettre des masses de billets tout à fait disproportionnées à leur capital réel ; c'était non pas deux fois ou deux fois et

(1) Chacun des États de l'Union étant souverain, en même temps qu'il est membre de l'Union, c'est aux législatures locales qu'il appartient de passer les lois qui autorisent les banques locales ou banques d'État (*State banks*). La banque des États-Unis exerçant son privilége sur le territoire de l'Union tout entière, tient sa charte ou acte d'autorisation de la législature fédérale, c'est-à-dire du congrès. (Voir la note 14 à la fin du volume.)

demie, mais dix fois, vingt fois la valeur de leur numéraire et de leurs autres titres positifs. Assez fréquemment les fondateurs, s'élisant directeurs de la banque qu'ils étaient autorisés à créer, n'escomptaient d'autre papier que le leur; ou plutôt ils se prêtaient à eux-mêmes la totalité du papier-monnaie de la banque, sur simple dépôt des actions de ladite banque. C'était un procédé ingénieux à l'usage du premier venu pour battre monnaie ayant cours, sans lingots d'or ni d'argent. Quelquefois enfin, le désordre d'administration était tel dans les compagnies banquières, que l'on en a vu où les employés, de leur autorité privée, s'ouvraient à eux-mêmes des crédits et faisaient libéralement participer leurs amis à cette faveur. C'est ainsi qu'un beau jour l'on s'aperçut à la *City-bank* de Baltimore, que le caissier s'était prêté à lui-même, 166,548 doll. Il avait octroyé un crédit de 185,382 doll. à un de ses amis. Tous les autres employés en avaient usé de même, à l'exception d'un commis et du garçon de caisse.

Les banques abusant de la faculté d'émettre des billets, c'est-à-dire de prêter, les particuliers abusaient de celle d'emprunter. De là de folles spéculations, et par conséquent des pertes pour le prêteur et l'emprunteur. Les banques dissimulaient les leurs par de nouvelles émissions de papier, les particuliers par de nouveaux emprunts. Mais de part et d'autre, l'on ne reculait que pour mieux sauter. Il y eut beaucoup de faillites de spéculateurs; il y eut quelques faillites de banques. Celles-ci excitèrent l'indignation publique sans corriger personne. Les travailleurs honnêtes et

modestes, les cultivateurs et les ouvriers (*farmers* (1) *and mechanics*), qui se trouvaient, en dernière analyse, les dupes des agioteurs, puisque par la dépréciation du papier-monnaie, qu'ils avaient accepté comme argent comptant, ils supportaient une part des pertes sans avoir participé aux bénéfices, c'est-à-dire aux dividendes, conçurent une haine violente contre le *Banking-System*. A cette cause spéciale d'antipathie se joignit cette aversion qu'on retrouve en Europe et partout, chez les gens à habitudes rangées, gagnant peu à peu par un rude travail, mais gagnant régulièrement, contre ceux qui sont impatients de faire fortune, qui la font par tous les moyens, pour la gaspiller au sein d'un luxe effréné et par des entreprises folles, plus vite encore qu'ils ne l'ont acquise. Il y avait encore la jalousie de la simplicité contre l'adresse, de la naïveté contre la finesse, des intelligences lentes et lourdes contre la pénétration d'autrui. Il y avait enfin cette défiance ombrageuse contre toute influence qui s'élève, contre tout pouvoir qui aspire à prendre racine, défiance qui est essentielle à l'Américain, et qui est l'origine, l'explication et la sauvegarde de ses institutions républicaines. Bref, en 1811, quand l'ancienne banque des États-Unis, qui était un établissement de taille bien moindre que la banque actuelle, demanda au congrès le renouvellement de sa charte, on fit un

(1) Les Américains ont conservé le mot anglais de *farmer* qui signifie fermier, quoique chez eux le cultivateur soit le propriétaire du sol qu'il met en valeur.

appel aux *farmers* et aux *mechanics;* on évoqua devant eux, comme on le fait aujourd'hui, le fantôme de cette *aristocratie nouvelle, la pire de toutes, l'aristocratie d'argent.* Le renouvellement de sa charte lui fut refusé.

Peu après, en 1812, la guerre éclata entre les États-Unis et l'Angleterre. L'effet naturel de la gnerre est de diminuer la confiance, de rendre les commerçants plus timides, les spéculateurs plus prudents. La plupart des banques ayant agi sans circonspection dans le bon temps, furent bientôt hors d'état de satisfaire aux demandes d'espèces qui durent alors leur arriver de la part du public. Elles sollicitèrent et obtinrent de leurs législatures respectives la faculté de suspendre les payements en numéraire. Leurs billets eurent un cours forcé.

A la paix en 1815, les banques furent hors d'état de reprendre les payements en espèces. Le régime du papier-monnaie inéchangeable continua. Qu'on se figure alors deux cent quarante-six (1) papiers-monnaie, circulant les uns à côté des autres, ayant tous des valeurs inégales selon la renommée plus ou moins passable de la banque d'où ils provenaient ; perdant ceux-ci 20, ceux-là 30, d'autres 50 pour 100. L'or et l'argent avaient complétement disparu. Il n'y avait plus de prix, ni d'évaluation possibles. La masse des billets en circulation s'était accrue outre mesure (2).

(1) C'est le nombre des banques qui existaient alors.

(2) En 1816, il y eut par moments plus de papier monnaie

Au papier-monnaie des banques s'ajoutait une masse de petites obligations individuelles de plus mauvais aloi encore, que de simples particuliers émettaient au fur et à mesure de leurs besoins, et qui passaient de main en main tant bien que mal dans leur voisinage. C'était une effroyable confusion, une Babel, où toute transaction était impraticable faute de moyen de s'entendre.

L'on sentit alors que, pour rétablir l'ordre au sein de ce chaos, il fallait une puissance régulatrice capable de commander la confiance, assez en fonds pour reprendre largement le payement en espèces, et dont la présence et au besoin l'autorité rappelassent à tout instant les banques locales à leurs devoirs. En 1816, la banque actuelle des États-Unis fut donc autorisée par le congrès pour vingt ans, avec un capital de 35 millions de doll (187 millions de fr). Elle entra en opérations le 1er janvier 1817. Son siége principal est à Philadelphie; elle a vingt-cinq succursales répandues sur le territoire de l'Union.

Par son intervention, et avec son secours, dès le 20 février 1817, le payement en espèces fut repris aux banques de New-York, de Philadelphie, de Baltimore, de Richemond, de Norfolk. Peu à peu, et de proche en proche, toutes les banques de l'Union durent faire le même pas. Cette reprise de payements en espèces fut, pour les banques d'abord, et pour les

en circulation qu'il n'y en a eu depuis en 1834, avec des affaires bien autrement étendues.

particuliers ensuite, le signal, l'occasion, l'ordre d'une liquidation générale du passé. Comme il y avait eu beaucoup de prodigalité, de spéculations malheureuses, de pertes sèches, successivement accumulées depuis vingt ans, ce devait être et ce fut une débâcle. Un grand nombre de banques firent faillite ou suspendirent totalement leurs opérations. De 1811 à 1830, cent soixante-cinq banques se sont trouvées dans l'un ou l'autre cas.

Cette liquidation dura trois ans; ce furent trois ans de crise, trois ans de torture pour l'industrie; c'est-à-dire pour le peuple des États-Unis; car cette nation est identifiée avec son commerce. Les malheurs de cette époque ont laissé de profonds souvenirs. La haine des spéculateurs et du *Banking-System* s'est enracinée au cœur des masses, et se soulève aujourd'hui contre la banque des États-Unis qui, aux yeux du grand nombre, représente le système, quoiqu'elle soit innocente du mal et qu'elle ait seule la puissance d'en prévenir le retour.

L'antipathie du plus grand nombre contre les banques a donc une raison d'existence; mais elle n'en est pas moins aveugle et injuste. On ne tient compte que des abus; on ferme les yeux pour ne pas voir le bien. L'extrême extension du crédit, qui résultait de la multiplicité des banques et de leur laisser-aller, a profité à tout le monde, aux *farmers* et aux *mechanics* comme aux gros commerçants. Les banques ont servi aux Américains de levier pour installer chez eux, au profit de toutes les classes, l'agriculture et l'industrie

de l'Europe, et pour couvrir leur sol de routes, de canaux, d'usines, d'écoles, de temples, et, en un mot, de tout ce qui constitue la civilisation. Sans les banques, le cultivateur n'aurait eu ni les premières avances, ni les intruments nécessaires au défrichement de sa ferme; et si le système de crédit a permis aux spéculateurs l'agiotage, il lui a permis, à lui aussi, indirectement il est vrai, d'acheter à raison d'un, de deux ou de trois dollars l'acre (1), et de mettre en valeur des terres qui valent maintenant entre ses mains, à lui cultivateur, le décuple ou même le centuple. Les *mechanics* qui accusent le *Banking-System* oublient qu'ils lui doivent cette activité industrielle qui porte leur salaire à 6 et à 10 fr. par jour. Ils oublient que c'est lui qui leur fournit le moyen, dont beaucoup d'entre eux profitent, de s'élever à l'aisance ou à la richesse; car ici tout homme entreprenant qui présente des garanties morales est sûr de trouver du crédit, et dès lors il ne dépend que de lui d'arriver à la fortune (2).

A la fin de 1819 le commerce se releva; le système financier des États-Unis parut assis. Depuis lors, en

(1) Cinq acres équivalent à deux hectares.

(2) Le *mechanic* et le *farmer* n'ont pas de crédit ouvert aux banques; mais les marchands auxquels ils achètent leurs outils, matières premières et provisions, en ayant un, leur font à eux-mêmes de meilleurs termes et leur accordent de longs délais. Pour ne jouir du crédit des banques que de seconde ou de troisième main, le *farmer* et le *mechanic* n'y participent pas moins.

1822, il y a eu quelques secousses; il y a eu en 1825 un contre-coup de la crise anglaise; mais dans l'un et dans l'autre cas l'orage n'a fait que passer. Le mal radical a été guéri du jour où la banque des États-Unis a été définitivement constituée. Cette grande institution, qui, lors de son début, a commis quelques fautes et qui en a porté la peine, n'agit depuis longtemps qu'avec une prudence consommée. La plupart des notabilités commerciales, c'est-à-dire des capacités du pays, sont rattachées à elle en qualité de directeurs. Elle a pour correspondants ou cointéressés à l'étranger les banquiers dont le crédit est le plus solidement établi, la maison Baring à Londres, la maison Hottenguer à Paris. Elle exerce sur toutes les banques locales un contrôle indispensable; elle les oblige à modérer leurs émissions en leur demandant des payements en espèces ou en refusant leurs billets toutes les fois qu'elle les croit trop avancées. C'est par elle que le système de circulation (1) des États-Unis était si largement constitué dans ces derniers temps, qu'en 1831 les banques proprement dites ont pu sans effort effectuer une masse d'escomptes qui, dans les villes principales de l'Union, a atteint le chiffre de 4 milliards 300 millions de fr., et qui pour l'Union entière a dû dépasser 6 milliards.

(1) Les Anglais ont le mot *currency* pour désigner l'ensemble des moyens employés comme intermédiaires dans les transactions. Il a un sens à la fois plus large et plus précis que celui de *signe représentatif*. C'est ce que j'ai voulu rendre par *système de circulation*.

Et voici tout à coup que cette situation prospère semble près de s'évanouir. Ici, à New-York, les banques arrêtent leurs avances. De bon papier, à deux ou trois mois de date, ne peut plus s'escompter, dans beaucoup de cas, que sur le pied de 15, 18, 24 p. 100 par an (le taux de la banque des États-Unis et de la plupart des banques locales est de 6 p. 100). A Philadelphie, l'on négocie d'excellentes valeurs à courte échéance à raison de 18 p. 100 par an. A Baltimore, des négociants, qui sont au-dessus de leurs affaires de 1,000,000 f. et plus, sont obligés de suspendre leurs payements. L'ont n'achète plus; l'on ne peut plus vendre. Les ordres pour les manufactures étrangères s'ajournent. Comme tout le monde est dans les affaires, cet état de choses compromet tous les intérêts, menace toutes les existences. C'est le sujet de toutes les conversations, de tous les écrits, de toutes les préoccupations.

Dieu veuille qu'à la vue du danger qui s'approche, les passions se calment, et que le bon sens des populations fasse justice de préjugés sans fondements et de vaines terreurs! Dieu veuille que de part et d'autre l'on oublie ses griefs pour ne plus songer qu'au salut du pays! Nous Français, nous devons le désirer non-seulement à cause de l'intérêt qui s'attache aux destinées d'une grande nation, mais aussi parce que nos fabricants de soieries et nos propriétaires de vignobles payeraient une portion des frais de la campagne contre les banques en général, que le parti radical ouvrirait par un combat à mort contre la banque des États-Unis.

IV

LA DÉMOCRATIE. — LA BANQUE.

New-York, 11 janvier 1834.

La crise financière qu'a causée le débat survenu entre le président des États-Unis et la banque n'a pas augmenté de gravité. Il y a toujours une grande rareté d'argent, c'est-à-dire une grande diminution de crédit; mais les faillites ne sont encore ni nombreuses ni considérables.

Les dernières nouvelles d'Europe nous ont appris le refus de travail des ouvriers de plusieurs corps de métiers à Paris et à Lyon. Ce qui a lieu ici, quant à la banque, a beaucoup d'analogie avec ce qui s'est passé en France parmi les tailleurs, les boulangers, les charpentiers, et avec ce qui se passe journellement en Angleterre parmi les ouvriers des manufactures. En Europe, et en France particulièrement, c'est la levée

de boucliers d'une démocratie, ou plutôt d'un radicalisme encore à l'état d'embryon, qui, s'il plaît à Dieu, ne viendra pas à terme. En Amérique, c'est un caprice à l'orientale d'une démocratie géante passant de plus en plus au radicalisme à mesure qu'elle règne de plus en plus sans rivale et sans contre-poids. En France, jusqu'en 1830, et en Angleterre jusqu'à la réforme, la tendance générale du gouvernement était constamment empreinte d'aristocratie, c'est-à-dire que, dans les deux pays, l'on gouvernait à peu près exclusivement au profit des classes nobles et bourgeoises, sans s'inquiéter des masses laborieuses. Depuis 1830 et depuis la réforme qui, nous pouvons le dire avec orgueil, a été la conséquence de juillet, il y a des deux côtés de la Manche une tendance manifeste vers une plus juste balance. Nous gravitons forcément vers un état de choses où tous les intérêts, celui du pauvre comme celui du riche, celui de l'ouvrier comme celui du maître, auront une même protection, non pas nominale, mais réelle. Les hommes qui ont le plus d'influence sur les affaires publiques travaillent à établir successivement un équilibre de plus en plus favorable à la classe ouvrière; et la majorité de celle-ci, particulièrement en France, se repose du soin de son avenir sur les efforts des bons citoyens qui s'y consacrent. C'est pour cela que les trois-jours et la réforme sont d'heureuses révolutions. C'est pour cela aussi qu'en France toute tentative pour précipiter, c'est-à-dire pour compromettre le mouvement d'amélioration que les hommes les plus éclairés, hors du gouvernement et dans son

sein, sont d'accord à diriger avec une fermeté prudente, doit aujourd'hui rester sans point d'appui dans les populations, et ne peut manquer d'être d'une répression aisée.

Il me paraît difficile qu'à Paris les garçons charpentiers, tailleurs et boulangers, fassent la loi à leurs maîtres. Chez nous la bourgeoisie commence à se persuader enfin que c'est pour elle un devoir et une nécessité d'améliorer la condition des masses laborieuses. Elle a le pouvoir, mais elle sait que le peuple a la force. Le peuple s'est compté et a compté les rangs de la bourgeoisie; mais il a éprouvé qu'il ne suffisait pas d'avoir le nombre; il comprend qu'il n'a rien à attendre de la violence et qu'il ne doit seconder ceux qui ont pris sa cause en main qu'en se rendant digne d'un meilleur sort par sa moralité et ses habitudes d'ordre. De part et d'autre les droits réciproques sont reconnus; de part et d'autre on se craint et on se respecte. Ici, au contraire, il est tout simple que la démocratie fasse durement la loi aux capitalistes, aux fabricants et aux négociants. Elle possède à la fois la force physique et le pouvoir politique. La bourgeoisie ne lui inspire ni crainte ni respect. L'équilibre est tout à fait rompu. Il n'y a de garantie aux États-Unis contre les caprices populaires que dans le bon sens du peuple mieux informé. Il faut dire qu'ici ce bon sens est admirable en masse; mais il n'est pas infaillible. L'autocratie populaire est facile à égarer par les flatteurs comme toute autre autocratie.

La banque des États-Unis en fait aujourd'hui l'ex-

périence. Je vous ai exposé déjà quelques-uns des abus criants qui ont attiré une haine violente au régime des banques en général, quoique, sans les banques, il eût été impossible aux États-Unis de s'étendre, ainsi qu'ils l'ont fait, en population, en territoire et en richesses. Ces abus étaient et sont le fait des banques locales et non celui de la *Mammoth-Bank* (1). Celle-ci au contraire, par le contrôle qu'elle exerce sur les banques locales, dans l'intérêt de sa propre conservation, met un frein à ces abus et les limite, si elle ne les réprime pas complétement. A plusieurs reprises les législatures de divers États ont été appelées à délibérer sur la question de savoir s'il ne convenait pas de prohiber le *Banking-System* et d'abolir toutes les banques. La plupart ont pensé avec raison que le remède serait pire que le mal. Elles ont essayé de diminuer le désordre par des clauses restrictives insérées dans les chartes des nouvelles banques. L'État de New-York a même voté, en 1829, une législation complète, connue sous le nom du *Safety-Fund act,* qui crée une police générale et mutuelle des banques, sous la direction des commissaires spéciaux (*Bank-Commissioners*), et qui établit à leurs dépens un fonds commun (*Safety-Fund*) destiné à indemniser le public en cas de faillite d'une d'elles. Toutefois les mesures répressives et préventives adoptées par les divers États sont

(1) C'est un des mille noms par lesquels les meneurs du parti démocratique représentent la Banque des États-Unis comme un monstre qui menace les libertés du pays.

généralement restées inobservées ou inefficaces, soit à cause de l'insuffisance des moyens coërcitifs que possède le pouvoir en général, soit plutôt parce qu'il n'ose pas recourir aux armes que la loi met à sa disposition.

Dans leur dernier rapport, en date du 31 janvier 1833, les commissaires des banques de l'État de New-York appelaient avec instance l'attention de la législature sur les graves dangers qui peuvent résulter de ces institutions telles qu'elles sont organisées aujourd'hui, surtout dans les campagnes, et sur leur émission vraiment excessive relativement à la faible quantité d'espèces qu'elles ont en caisse. Avec un numéraire total de 2 millions de doll., les banques de l'État de New-York avaient alors en circulation plus de 12 millions de doll. en papier (1). Mais le rapport même des commissaires attestait qu'ils n'avaient pas osé remplir les devoirs que leur impose le *Safety-Fund act*. Il ne dépendait que d'eux de faire fermer les banques félones. Leurs observations n'ont pas empêché la législature de New-York d'autoriser de nouvelles banques par douzaines. Cette année elle aura à statuer sur cent cinq demandes en autorisation. C'est dix-huit de plus qu'il n'y a déjà de banques dans l'État. Il est vrai que, selon toute apparence, le prin-

(1) La proportion moyenne du numéraire et des billets aurait été ainsi du 1/6. Mais comme les banques de la ville de New-York, qui sont les plus importantes de l'État, ont une proportion de numéraire à peu près double de la moyenne, c'est-à-dire du 1/3, il en résulte que dans les campagnes cette proportion est extrêmement faible.

cipe du *laissez-faire* aura tort cette fois. Le message en date du 7 janvier 1834, que le gouverneur de l'État vient d'adresser à la législature, exhorte les deux chambres à arrêter ce débordement. Cette *bancomanie*, comme disait Jefferson, est provoquée par les bénéfices qu'on réalise ici dans les banques. C'est, et c'était surtout, avant l'institution régulière de la banque des États-Unis, la meilleure et la plus commode des spéculations, précisément en raison des abus qui y sont implantés (1).

Dans les banques locales, et notamment hors des grandes villes, le but de tous les efforts du président (2) et des directeurs est de grossir à tout prix,

(1) Les dividendes de la banque de l'Amérique du Nord furent, en 1792, de 15 pour 100; en 1793, de 13 1/2; de 1794 à 1799 inclusivement, 12 pour 100; de 1804 à 1810, 9 pour 100. Ceux de l'ancienne banque des États-Unis ont varié de 7 5/8 à 10 pour 100. Ceux de la banque de Pensylvanie, de 1792 à 1810, furent de 8 à 10. La banque des États-Unis donne régulièrement 7 pour 100 à ses actionnaires. Dans la ville de New-York, la moyenne des dividendes des banques, pendant 1832, a été de 6,14 pour 100. Dans l'État de New-York, pendant la même année, la moyenne a été, pour les banques de campagne, de 9 pour 100. Il ne faut pas oublier que le taux légal de l'intérêt est plus considérable aux États-Unis qu'en Europe. Il est de 6 pour 100 en Pensylvanie; de 7 dans l'État de New-York. Dans les États du Sud, il est de 8 et de 9, et même de 10 à la Louisiane. Dans quelques États de l'Ouest, il n'y a point de taux d'intérêt légal; mais le taux usité dans les transactions commerciales y est fort élevé.

(2) Chaque banque est administrée par deux principaux agents salariés, le président et le caissier, et par des directeurs non salariés.

quoi qu'il puisse en résulter pour l'avenir, le dividende du semestre qui va échoir. En exagérant leurs opérations, ils peuvent, si la confiance publique s'ébranle, se trouver acculés à la faillite; mais aux États-Unis c'est un malheur dont la perspective n'est pas à beaucoup près aussi effrayante pour le plus grand nombre des négociants, et même des compagnies secondaires, qu'elle l'est pour une compagnie ou pour un négociant d'Europe. Ici l'on en prend aisément son parti (1). Quand une faillite de banque arrive, il y a une vive clameur, parce que le nombre des victimes est considérable et qu'il y en a dans toutes les classes; car le plus grand nombre de billets étant de 5 dollars (26 fr. 67 c.) et au-dessous (2), ces billets sont très-disséminés et entre les mains de l'ouvrier comme entre celles du bourgeois. Mais en raison même de la quantité de personne entre lesquelles la perte est répartie, le bruit est vite dissipé. Le président, le caissier, les directeurs et autres principaux intéressés trouvent aisément à se retourner personnellement, au moyen du crédit qu'ils obtiennent ailleurs ; et tout est fini.

Au contraire, la banque des États-Unis, gouvernée par des hommes ayant des positions acquises et jouissant de la considération publique, liée d'affaires avec les plus puissantes maisons de l'Europe, chargée d'une responsabilité immense, surveillée officiellement par

(1) Voir la note 15 à la fin du volume.

(2) La banque de France n'émet pas de billets au-dessous de 500 fr. Elle a la faculté d'en émettre de 250 fr. La banque d'Angleterre n'en a pas de moins de 5 liv. (125 fr.).

le gouvernement fédéral qui nomme cinq directeurs sur vingt-cinq, et officieusement par une armée de journalistes, est intéressée et obligée à suivre une autre ligne. Ce n'est pas qu'elle n'ait commis des fautes à l'origine (1) ; mais elle les a payées cher, et n'y est plus revenue. Ce n'est pas non plus que ses statuts soient parfaits ; une expérience de vingt ans indiquerait sans doute des modifications à y introduire. Mais ses adversaires eux-mêmes reconnaissent qu'elle est admirablement administrée. Ils avaient prétendu, dans l'origine, que les fonds du gouvernement n'étaient pas en sûreté chez elle : aujourd'hui ils ont la pudeur de ne plus insister sur ce chef ; l'enquête instituée à ce sujet par la chambre de représentants a démontré que l'accusation était absurde. Les faits qu'on lui impute maintenant sont tous de l'ordre politique.

Politiquement parlant, en effet, l'existence d'une institution aussi puissante que la banque dans un pays tel que les États-Unis peut présenter des inconvénients. Le fond de la constitution fédérale et des constitutions des divers États, c'est que l'autorité suprême est annulée. Il n'y a pas de gouvernement dans le vrai sens du mot ; c'est-à-dire de pouvoir directeur. Chacun est livré à lui-même ; c'est le *self-government*

(1) En août 1817, les actions de la banque, valant originairement 100 doll., étaient cotées à 156. Elle prêta une somme extrêmement considérable sur ses propres actions, en les acceptant comme garantie, non au pair, mais à 150. L'emprunteur fit faillite ; les actions de la banque baissèrent beaucoup ; la banque eut à supporter une différence très-forte.

dans sa pureté. Ce développement anormal, monstrueux, du principe individuel, n'est pas un mal ici ; c'est même un grand bien quant à présent ; c'est la condition présente du progrès des États-Unis, parce que le *self-government* est le seul régime politique dont puisse s'accommoder le caractère américain, tel qu'il est fait aujourd'hui. Si provisoirement l'individualité n'avait pas ici ses coudées franches, ce peuple manquerait sa mission, qui est de conquérir rapidement au profit du genre humain une contrée immense, de substituer, dans le plus bref délai, la civilisation au silence des forêts primitives, sur une surface qui est dix fois plus grande que celle de la France (1), qui moyennement est tout aussi fertile, et qui, à ce compte, pourrait porter 350 millions d'habitants.

Cela posé, il est clair qu'ici tout pouvoir, quel qu'il fût, s'il possédait une grande influence et s'il l'exerçait dans un rayon étendu, formerait contradiction au système politique du pays. Voilà pourquoi le gouvernement fédéral et les gouvernements locaux sont à l'état d'éclipse permanente. D'après cela aussi, la banque, qu'on rencontre comme intermédiaire dans toutes les transactions ; qui distribue le crédit, qui règle les cours, qui peut à son gré activer le commerce ou le ralentir en élargissant ou en resserrant les canaux de la circulation, la banque qui par ses ramifications est partout comme les fabuleux polypes, la banque avec ses trésors, sa centralisation, ses affidés,

(1) Voir la note 16 à la fin du volume.

présente certainement une anomalie susceptible de devenir dangereuse. On peut, en se plaçant au point de vue théorique abstrait, imaginer des cas dans lesquels ce colosse industriel, assis au milieu d'un pays voué à l'industrie, pèserait d'un poids écrasant sur la liberté. S'il était possible qu'un jour un Monk d'une nouvelle espèce voulût rétablir ici la domination anglaise, ou qu'un nouveau Bonaparte, sauveur de la république dans un autre Marengo, tentât d'établir à son profit une dictature, il serait possible aussi qu'une ligue ourdie entre la banque et ce Monk ou ce Napoléon, enlaçât les libertés américaines et parvînt à les confisquer. Mais ce cas d'un Monk ou d'un Napoléon, possible en théorie (en théorie rien n'est impossible), est en fait aujourd'hui l'un des événements les plus impraticables. Néanmoins, il y a quelques hommes honorables et éclairés que ce danger théorique frappe plus que le besoin d'un régulateur au milieu du dédale des cinq cents banques que possède l'Union, plus que la nécessité d'un agent de circulation qui soit pour le pays, dans l'ordre financier, ce que sont, dans l'ordre des voies de communication, les fleuves immenses qui l'arrosent. Ils redoutent plus, pour cette terre d'industrie, l'imperceptible chance d'une tyrannie par la banque, qu'un régime où la cupidité des banques locales serait sans frein, et où elles pourraient recommencer avec leur papier-monnaie, sinon les assignats de France ou le *continental-money* (1)

(1) C'est un papier-monnaie qui fut émis, à deux tiers de perte

des guerres de l'indépendance, du moins l'anarchie commerciale qui suivit la guerre de 1812.

Malheureusement pour les États-Unis, ce n'est pas sur ce terrain de haute prévision que se place le président Jackson et ses amis pour attaquer la banque. Ils ne disent pas qu'il serait possible qu'un jour, sous l'empire de circonstances toutes nouvelles, elle devînt un instrument d'oppression. Ils prétendent qu'elle l'est déjà. Suivant eux, elle ne tend à rien moins qu'à soumettre le pays à ses lois. Dans son dernier message annuel, et dans une pièce officielle lue à ses ministres assemblés le 18 septembre 1833, le président accuse la banque :

1° D'avoir intrigué pour que la question du renouvellement de sa charte fût soumise au congrès pendant la session de 1831-32, afin de le mettre, lui président, dans l'alternative de donner son consentement à la décision affirmative du congrès ou de tourner contre lui les votes des amis de la banque lors de l'élection à la présidence, qui devait avoir lieu à la fin de 1832, s'il opposait son *veto* à la décision du congrès. Il oublie que lui-même, dans son message d'ouverture de la même session, avait exhorté le congrès à terminer cette affaire.

2° De s'être mêlée de politique en travaillant contre lui lors de l'élection présidentielle de 1832, et d'avoir à cet effet augmenté la somme de ses escomptes

moyennement, pour subvenir aux frais de la guerre. L'émission totale fut de 460,000,000 de doll. (1,920,000,000 de francs).

et avances de 28 1/2 millions de doll. La banque répond que le chiffre est inexact; que ses livres sont là; qu'ils attestent qu'ayant reçu, pendant le délai cité, de janvier 1831 à mai 1832, un surcroît de valeurs disponibles s'élevant à 10 millions de doll., et les besoins du commerce s'étant accrus, elle avait jugé convenable d'étendre ses crédits d'une somme de 17 1/2 millions de doll., de sorte que l'accroissement réel de ses opérations n'aurait été que de 4 1/2 millions (25 millions de fr.).

3° Enfin d'avoir voulu pervertir la liberté de la presse, soit en se livrant à des publications sans fin, soit en gagnant les journaux à sa cause. La banque répond qu'elle est parfaitement dans son droit en se défendant par la presse contre les attaques auxquelles elle est en butte, et que la presse reproduit en les multipliant; qu'il lui est bien permis de réimprimer des discours prononcés en sa faveur au congrès, ou des ouvrages sérieux dans lesquels la question des banques est lumineusement traitée, tels qu'un écrit de l'illustre M. Gallatin, qui a été pendant douze ans ministre des finances de l'Union, et plus tard ambassadeur en France. Quant à l'imputation vague d'avoir voulu séduire une presse aussi nombreuse (1) que l'est

(1) Le seul État de New-York possédait en 1833, deux cents cinquante-neuf journaux, dont presque aucun n'était étranger à la politique et aux nouvelles. C'est plus qu'il n'y a de journaux politiques ou semi-politiques dans la France entière. La population de l'État de New-York, en 1833, était de deux millions. (Voir à la fin du volume la note 17.)

celle des États-Unis, elle ne mérite pas l'honneur d'une réfutation.

Assurément s'il arrivait qu'un gouvernement européen, sur des motifs de ce calibre, sur des faits aussi peu prouvés, essayât de renverser, de ruiner une institution essentielle au pays, ce serait de tous côtés un cri au despotisme. Si dans cette institution l'État se trouvait intéressé pour un cinquième (7 millions de doll., ou 37 millions de fr.), bien des gens taxeraient ces poursuites non-seulement de violence, mais d'ineptie. Aux États-Unis, la majorité numérique, qui est la majorité électorale, applaudit à la campagne du général Jackson contre la banque presque avec autant d'enthousiasme qu'à sa campagne de la Nouvelle-Orléans (1). Les succès militaires du général Jackson, sa probité, son caractère ferme jusqu'à l'entêtement, sa rigidité de barre de fer lui ont valu une popularité immense. La banque, au contraire, malgré ses services de cha-

(1) A la fin de 1814 une armée anglaise composée d'excellentes troupes, vint de la Jamaïque, sous les ordres du général Pakenham, débarquer à trois lieues au-dessous de la Nouvelle-Orléans. Le général Jackson, qui n'avait que de la milice sous ses ordres, et en nombre moindre que celui des Anglais, se retrancha à deux lieues de la ville. Le 8 janvier, Packenham attaqua les retranchements américains. La bataille fut courte et décisive : les Anglais furent repoussés avec une perte de plus de deux mille hommes, la perte des Américains fut insignifiante. Packenham fut tué au commencement de l'action. Ce fut la résolution du général Jackson qui, en cette circonstance difficile, rendit le courage à tout le monde et conserva la Louisiane aux États-Unis.

que jour (1), est impopulaire. Elle l'est à cause de l'inimitié qui s'attache au *Banking-System;* elle l'est à cause de cette jalousie qui, dans un pays d'égalité absolue et de démocratie ombrageuse, naît sous les pas de l'opulence et du faste. Elle l'est parce que ses prérogatives étendues choquent beaucoup de susceptibilités républicaines. Aux États-Unis, en dépit des habitudes et des lois d'égalité, il y a une sorte d'aristocratie fondée soit sur les lumières, soit sur de hautes positions commerciales. Cette aristocratie un peu dédaigneuse du vulgaire excite contre elle-même une assez vive réaction; et comme elle soutient la banque de son influence et de ses écrits, il n'en faut pas davantage pour que la démocratie pure soit contre la banque. Ajoutez à cela que la banque, irritée des hostilités de l'administration, y a répondu quelquefois avec aigreur par des actes de représailles peu graves mais malheureux, dont ses adversaires ont su adroitement profiter pour exciter les passions populaires. Quoique la banque ait pour elle la majorité du sénat, les chances sont maintenant contre elle. A moins que les masses qui aujourd'hui crient : *Hurrah for Jackson!* sans vouloir rien entendre, ne se mettent à réfléchir d'ici au mois de mars 1836 (c'est l'époque où expire la charte de la banque), elle disparaîtra, jusqu'à ce qu'une nouvelle expérience ait démontré encore une fois qu'il n'est pas possible de s'en passer.

Ainsi il arrive qu'au moment même où le ministère

(1) Voir la note 18 à la fin du volume.

de la réforme étend les priviléges de la banque d'Angleterre, aux applaudissements de toute l'Europe, il y a ici une masse compacte où les hommes éclairés ne sont pas en majorité, mais où il s'en trouve plusieurs, qui veut frapper à mort un établissement analogue, éprouvé par de longs services. Ainsi, tandis que l'un des plus grands bienfaits, le plus grand peut-être sous le rapport industriel, que la France pût recevoir, consisterait dans la création d'un système de banques liées entre elles, comme les vingt-cinq branches de la banque des États-Unis le sont par la mère banque de Philadelphie (1), l'Amérique va peut-être voir, sinon mourir, du moins s'effacer pour quelques années cette institution féconde, sans qu'il doive en résulter, pour l'administration qui s'est vouée à cette œuvre de destruction déplorable, une perte immédiate de popularité. Ainsi va le monde aux États-Unis. L'affaire de la banque atteste que le jeu des ressorts politiques y est tout autre qu'en Europe, et que cependant les intrigues et les petites haines y ont le champ libre comme ailleurs.

(1) Le syndicat des receveurs-généraux, établi par M. de Villèle, renfermait un heureux germe d'une institution générale de circulation et de crédit. Créé comme appui à la loi d'indemnité des émigrés, il a succombé à l'impopularité de son origine. Il est possible que ce ne soit que pour se relever sous de meilleurs auspices.

V

MOUVEMENT DES PARTIS. — QUESTION DES BANQUES.

Philadelphie, 5 janvier 1834.

De toutes les villes de l'Union, la paisible Philadelphie est celle que la question de la banque met le plus en émoi, parce que c'est elle qui possède la mère banque. L'État de Pensylvanie est aussi celui de tous qui, comme État, souffre le plus de la crise financière, parce que c'est celui de tous qui a la plus forte dette (20 millions 1/2 de dollars, 109 millions de francs), et qu'il est obligé d'emprunter encore, soit pour achever ses canaux et ses chemins de fer, soit pour payer les intérêts de ce qu'il a emprunté déjà. Imaginez la situation d'un État de 1,500,000 âmes, chargé d'une dette énorme de 109,000,000, dont les dépenses ordinaires sont de moins de 3,000,000, mais qui a maintenant à trouver 5,000,000 pour servir les intérêts échus ; qui en outre a besoin de se procurer pour la campagne prochaine plus de 13,000,000, sous peine

de voir dépérir de superbes ouvrages exécutés à grands frais (289 1/2 lieues de canaux et de chemins de fer), et qui ne sait plus à qui s'adresser. Ce n'est pas tout : d'anciens emprunts temporaires sont remboursables en mai prochain, dans trois mois. Enfin, pour comble de malheur, les capitalistes qui avaient souscrit l'an passé un emprunt de 16,000,000, applicable aux travaux publics, ne peuvent plus, par suite de la crise, remplir leurs engagements. Les banques locales qui, d'après leurs chartes, seraient obligées de prêter à l'État au taux de 5 p. 100, auraient plutôt besoin d'assistance pour leur compte, vu la dureté des temps. A ces embarras publics, se joignent les embarras privés. Ainsi ce pays que Cobbett, qui a de l'esprit toujours, et souvent des éclairs de bon sens, qualifie d'*antimalthusien*, offre momentanément le spectacle d'une surabondance de bras. Dans les cantons manufacturiers de la Pensylvanie, beaucoup d'ouvriers sont sans ouvrage.

La situation de la plupart des États de l'Union n'est guère plus prospère. Je suis très-disposé à croire que les journaux *antijacksoniens*, comme ils s'appellent eux-mêmes, exagèrent la souffrance du pays; mais en faisant la part de la rhétorique, il reste comme fait constant une détresse caractérisée, surtout parmi les commerçants. Les chiffres dans toute leur simplicité sont plus éloquents que les meilleurs avocats de la banque. Il est notoire que d'excellentes valeurs s'escomptent sur le pied de 18 pour 100 par an et même plus, à New-York, à Philadelphie, à Baltimore. Les

prix courants et la cote des effets publics (*stocks*) attestent une baisse générale des valeurs de 15, 20, 30, et même 40 p. 100. Jusqu'à présent les efforts du président pour abattre l'hydre de l'arisiocratie d'argent, le *Monstre*, la *Mammoth-Bank* n'ont rien abattu encore, si ce n'est le crédit et la prospérité commerciale du pays; car la banque a été administrée avec tant d'habileté, surtout depuis qu'elle a pour président M. Biddle, l'un des citoyens les plus distingués des États-Unis, qu'aujourd'hui, après le brusque retrait des dépôts du gouvernement, après les charges à l'improviste et vraiment déloyales qui ont été dirigées sur quelques-unes de ses branches, notamment sur celle de Savannah (1), pour les forcer à suspendre les payements en espèces, elle est incomparablement la plus solide de toutes les institutions financières de l'Union (2). En ce moment critique elle possède à elle

(1) Cette succursale de Savannah, l'une des plus faibles, n'avait en circulation que 500,000 d. de billets. Les employés des douanes, à qui on les donnait en payement, en firent collection, et un beau matin un courtier se présenta à cette banque avec une masse de billets s'élevant à 380,000 d. et demanda des espèces. Mais les caissiers de la banque des États-Unis sur les autres points avaient eu le temps de remarquer que les billets de la branche de Savannah avaient disparu de la circulation, et, en conséquence, cette branche avait été munie de fonds suffisants. Le courtier fut intégralement payé à l'instant, et ne sachant que faire de tout ce numéraire, il fut obligé de prier le caissier de vouloir bien le recevoir en dépôt.

(2) En plusieurs circonstances, depuis le commencement de la crise, la banque est venue au secours des banques locales. Il y a quelques jours, l'une des banques de New-York (*Chemi-*

seule autant de numéraire que les cinq cents banques du pays réunies (10 millions de doll. ou 53 millions de fr.); et je sais de bonne part que dans ces derniers temps, beaucoup de *jackson-men* (c'est encore le nom admis) se sont estimés très-heureux de ce que le dangereux *reptile* laissât tomber sur eux quelques gouttes de son *venin*.

Si ce qui arrive ici se passait dans quelque pays monarchique de l'Europe, ceux qui veulent absolument que tous les peuples sans exception, quelles que soient leurs conditions de territoire et de population, de richesses et de lumières, de caractère et de mœurs, aient un gouvernement moulé sur la forme républicaine, ne manqueraient pas de s'en faire un texte contre le système monarchique. Déroulant le tableau d'une prospérité commerciale sans pareille, arrêtée tout d'un coup par un caprice du pouvoir, ils démontreraient que c'est là une des conséquences inévitables de l'intérêt dynastique opposé à l'intérêt national. Ils établiraient par des syllogismes géométriques, comme il est de l'essence de la monarchie de mettre l'autorité en des mains inhabiles et imprudentes qui, pour satisfaire une vengeance personnelle n'hésitent pas à ébranler des millions d'existences. Ils crieraient à la camarilla, qui, selon eux, est un des attributs distinctifs de la royauté. Malheureusement pour cette théorie, elle est démentie par ce que j'ai ici sous les

cal Bank), était sur le point de suspendre ses payements en espèces; la banque lui a prêté aussitôt 100,000 dollars.

yeux, dans la république la plus vraie et la plus florissante qui ait jamais existé.

L'égoïsme dynastique, ou plutôt courtisan, a engendré dans le passé bien des maux, et il en engendrera encore ; mais il a son pendant au sein des républiques, surtout sous un système d'égalité *absolue* qui répartit le pouvoir politique par doses *absolument* égales entre le savant et l'ignorant, entre l'élite des commerçants et des écrivains, et le paysan irlandais, brutal et ivrogne, qui vient se faire inscrire au rang des citoyens. Un peuple *absolu* peut aussi bien qu'un roi *absolu* dédaigner pour un temps les conseils de l'expérience et de la sagesse. Un peuple aussi bien qu'un roi peut avoir ses courtisans. Un peuple qui trône, lorsque son autorité n'est limitée par aucun contre-poids, peut, lui aussi, épouser aveuglément et coûte que coûte les querelles de ses favoris d'un jour. Qu'on vienne plutôt voir ici. L'ignorance possible des vrais intérêts du pays n'est pas l'apanage exclusif de la monarchie. Les pièces officielles émanées du pouvoir exécutif des États-Unis dans l'affaire de la banque sont, comme science administrative et comme intelligence des ressorts de la prospérité publique, à la hauteur des actes du gouvernement espagnol ou de celui de Rome. Et cependant ce pouvoir exécutif est le fruit de l'élection la plus réelle et la plus large. Ce n'est pas seulement dans les monarchies que l'on voit quelquefois un danseur là où il fallait un mathématicien. — La camarilla ! Jamais je n'en entendis autant parler que depuis que je suis aux États-Unis.

On l'appelle ici *Kitchen* (cuisine), et, en n'admettant que le quart de ce que dit l'opposition, il est difficile de ne pas croire que l'influence du *Kitchen-Cabinet* sûr les affaires publiques surpasse l'influence du cabinet ministériel.

Revenons à la banque. Le congrès est réuni depuis le 3 décembre; la plupart des législatures des États le sont aussi. Partout et surtout au congrès, la grande, pour ne pas dire l'unique question pendante est celle de la banque. Le texte des discussions est le retrait des dépôts publics que le président a militairement enlevés à la banque après avoir militairement destitué le ministre des finances, M. Duane, qui, tout ennemi qu'il était de la banque, trouvait la mesure illégale et imprudente. Jusqu'à présent, les manifestations de l'opinion publique et des assemblées délibérantes sont bien mêlées et contradictoires. Dans le New-Jersey, petit État pauvre et sans importance, *l'assemblée* (1) a adopté à une grande majorité des résolutions à l'effet d'approuver les actes de l'administration, et de recommander aux délégués de l'État dans le congrès d'appuyer le président de toutes leurs forces; ce qui n'a pas empêché l'un des sénateurs de cet État, M. Southard, de faire un bon discours en sens contraire. L'assemblée de l'État de New-York, qui est le premier en population et en richesses, a

(1) Toutes les législatures particulières sont composées de deux chambres. Celle qui est la plus nombreuse et dont les membres sont élus pour le plus court terme, porte dans beaucoup d'États le nom d'*assemblée*.

adopté des résolutions analogues, à la majorité de 118 voix contre 9. Quelques personnes prétendent, il est vrai, que c'est parce que New-York voudrait avoir la mère banque (1). Le jeune État de l'Ohio, dont les progrès tiennent du prodige (il compte aujourd'hui onze cent mille âmes; il n'en avait pas six mille il y a cinquante ans), l'Ohio, le Benjamin de la démocratie, a énergiquement exprimé les mêmes sentiments. Le petit État du Maine vient d'en faire autant. Le parti de l'administration a eu dernièrement une occasion brillante pour faire éclater ses sympathies et ses haines. Le 8 janvier était l'anniversaire de la bataille de la Nouvelle-Orléans : ce jour a été célébré par une multitude de banquets dont chacun a été terminé par des toasts innombrables. Le président Jackson a été le héros de la fête; la banque en a été le bouc émissaire Vous ne sauriez concevoir le débordement d'accusations, d'injures et de menaces dont elle a été l'objet. Tout cela était mêlé de lazzis dans le goût du pays, sur les *goussets* de M. Biddle, par exemple. L'un des convives a porté un toast contre la banque, qui, a-t-il dit, est *gouvernée par le jeune Nick* (le prénom de

(1) New-York est la principale place de commerce des États-Unis. Sous ce rapport, il a des droits à posséder la mère banque. Philadelphie a l'avantage d'une position un peu plus centrale. Ensuite, en faisant de New-York le siége principal de la banque, il faudrait y transférer quelques établissements publics, et notamment la monnaie, qui est à Philadelphie. Cette translation ne se ferait pas sans dépenses. Philadelphie est d'ailleurs la ville des capitalistes américains.

M. Biddle est Nicolas) *dans les principes du vieux Nick* (1).

Mais la population du Nord-Est, celle de Massachusetts surtout, est opposé à l'administration. En Virginie, la même opinion semble prévaloir, et il en est de même dans plusieurs des anciens États du Sud (2), Les négociants et fabricants de New-York, de Philadelphie, de Baltimore, de Boston et de cent autres points du territoire, réunis en *meetings*, ont adopté des résolutions qui blâment énergiquement la conduite du gouvernement contre la banque et qui leur attribuent la crise actuelle. La plupart des banques locales de Philadelphie ont pétitionné dans le même sens. A Boston et en Virginie plusieurs banques ont refusé de recevoir les fonds que le président a retirés à la banque des États-Unis. A Charleston elles ont été unanimes dans ce refus. La majorité des hommes de lumières, d'expérience et de modération, et la plupart des commerçants et manufacturiers, sont en faveur de la banque. La campagne, surtout dans les États du Centre et de l'Ouest, de concert avec les ouvriers des villes, tient pour le général Jackson.

Dans le congrès, la majorité du sénat est pour la banque, et la majorité de la chambre des représentants pour l'administration (3). Les honneurs de la

(1) C'est le nom populaire du diable.

(2) Voir la note 19 à la fin du volume.

(3) Le sénat se compose de quarante-huit membres, deux par État. Le contingent de chaque État, dans la chambre des réprésentants, est proportionné à sa population. Cette cham-

la discussion y sont jusqu'à présent pour les défenseurs de la banque. Au sénat, les trois hommes d'État qui passent pour les sommités du pays, MM. Clay, Webster et Calhoun, sont de ce bord. MM. Clay et Calhoun ont fait des discours qui ont produit beaucoup de sensation. Dans la chambre des représentants, M. Binney, de Philadelphie, et M. Mac-Duffie, ont plaidé la même cause avec talent. De l'autre côté, il y a eu plus de grands mots que de bonnes raisons. J'ai été frappé de la ressemblance que présentent la plupart des discours et des articles de journaux dirigés contre la banque, avec nos tirades républicaines de 91 et 92. C'est le même ton déclamatoire, le même style ampoulé, le même appel aux passions populaires, avec cette différence que les faits allégués ici sont vagues, creux et insaisissables, tandis que les griefs étaient réels chez nous il y a cinquante ans. Le plus souvent ce sont des tableaux fantastiques qui représentent l'aristocratie d'argent envahissant le pays avec une escorte de corruption, de séduction, d'esclavage. Que sais-je encore? C'est M. Biddle qui veut être roi! A peine parmi cette nuée d'écrits et de discours, en rencontre-t-on qui attestent des études sérieuses et une certaine connaissance du sujet. J'ai pourtant remarqué le discours d'un des représentants amis de l'administration, M. Cambreleng, qui a émis de fort

bre a maintenant deux cent quarante membres, un par quarante-sept mille sept cents âmes. Les sénateurs sont élus par les législatures; les représentants sont élus par les citoyens et par districts.

sages idées sur les réformes qu'exige le système actuel des institutions de crédit.

Car, il faut le reconnaître, cette animosité du président et dés masses contre la banque des États-Unis, si aveugle et si déraisonnable qu'elle soit, cache un besoin réel, celui d'une réorganisation générale des banques. Quand, en 1832, le congrès renouvela purement et simplement la charte de la banque des États-Unis, il eut tort. Il y avait à saisir cette occasion pour asseoir le système financier du pays sur des bases plus solides; et si le général Jackson était resté dans les termes du message par lequel il exprima son *veto* (il disait alors qu'il ne s'opposait pas en principe à l'établissement d'une banque nationale (1), mais qu'il pensait que la banque actuelle ne pouvait être maintenue sans modifications), il aurait pu devenir le bienfaiteur de l'Amérique. Il n'eût pas obtenu, il est vrai, les félicitations de Cobbett (2), mais il aurait eu les acclamations de tous les hommes d'État et de tous les hommes de sens de l'ancien monde et du nouveau. Au reste, quoi qu'en disent les amis du général Jackson, comme il ne s'attendait aucunement à la détresse qui désole aujourd'hui le commerce américain, et qu'il est impossible de douter de son patriotisme, il ne faut pas désespérer absolument de le voir se ranger enfin à cette opinion salutaire.

La crise actuelle prouve surabondamment combien

(1) L'on désigne aussi par ce nom la banque des États-Unis.

(2) Cobbett a écrit au président Jackson une longue lettre où il le félicite de ses efforts pour démolir la banque des États-

le système de circulation du pays est encore imparfait, car la cause première et matérielle en est légère. C'est un simple déplacement, d'une caisse de banque à une autre, de cinquante millions, somme peu considérable relativement à la masse des affaires du pays. Si les banques locales, malgré le contrôle exercé sur elles par la banque des États-Unis, n'avaient pas préalablement dépassé toute mesure, elles auraient pu, lorsque la banque des États-Unis était obligée, par suite du retrait des fonds du gouvernement, à réduire ses escomptes, augmenter les leurs dans la même proportion, puisque ces fonds étaient transportés de ses coffres dans les leurs. Mais l'échafaudage de ces banques est si mal assis, qu'elles tremblent au moindre souffle. Le simple émoi produit dans l'atmosphère politique et commerciale, par le coup que le président a porté à la banque en lui enlevant les dépôts publics, a suffi pour les faire chanceler. Ce sont des colosses aux pieds d'argile à qui il faudrait des pieds d'or, c'est-à-dire du numéraire dans leurs caves.

La proportion des métaux or et argent, dont nous avons excès en France, est ici extrêmement bornée. Dans beaucoup d'États, entre autres dans celui de New-York, il y a une énorme quantité de billets de banque d'un dollar (5 fr. 33 c.), deux dollars, trois dollars. Dans la Caroline du Sud il y en a de 25 cents (1 fr. 33 c.), et même de 12 1/2 cents (67 c.). En

Unis, ajoutant qu'il espère bien que c'est un premier pas vers l'abolition générale des banques.

Pensylvanie, en Virginie et ailleurs, il n'y en a pas au-dessous de cinq dollars. La banque des États-Unis n'en émet pas au-dessous de ce dernier chiffre. Mais c'est un minimum trop bas. La plupart des économistes, et surtout ceux d'Angleterre, proclament comme un axiome que la monnaie à l'état le plus parfait, c'est du papier. Cela est vrai, en supposant un peuple chez qui toute perturbation industrielle, par suite ou par prévision de guerre, par fausse spéculation, par encombrement ou par panique, soit impossible. Dans ce pays de Cocagne, dans ce paradis terrestre, une inaltérable confiance présiderait à toutes les transactions et consoliderait tous les intérêts. Les métaux n'y serviraient qu'à frapper des médailles et à graver des inscriptions destinées à conserver le souvenir de cette ineffable béatitude. Le papier y serait prisé à l'égal de l'or, et même plus, ainsi que quelques écrivains anglais ont prétendu que cela devait être. Je ne sais s'il existera jamais un peuple dans cette condition de prospérité céleste. J'en doute, parce que dans le monde financier comme dans le monde des passions, je tiens le fleuve de Tendre pour une fable et les idylles pour un jeu d'esprit; mais ce qui est évident, c'est qu'un tel peuple n'existe pas aujourd'hui et qu'il n'existera pas de quelque temps encore. Or, aux États-Unis, le système de banques maintenant en activité, comme celui qui a été en vigueur en Angleterre, de 1797 à 1821 et même à 1825, repose sur cette théorie de la *monnaie parfaite*. Il est stipulé, à la vérité, que les banques donneront à volonté de l'or en échange de leur papier;

mais à côté de cette clause, qui tend à faire rester dans le pays une certaine quantité de métaux, on en a mis une autre qui la neutralise ; c'est la faculté d'émettre des billets en quantité illimitée, et d'un calibre de 1 ou de 2, 3, 5 dollars. Dans les moments où les affaires sont prospères, l'émission du papier est abondante, indéfinie. Comme alors, en raison de la confiance qui règne, la nécessité d'un gage métallique ne se fait pas sentir, le métal fuit devant l'excès de papier. Il en reste à peine dans le pays. Aussi, depuis que je suis aux États-Unis, je n'y ai pas vu une pièce d'or, si ce n'est sous les balanciers de la monnaie. A peine frappé, l'or est embarqué pour l'Europe et refondu. Lorsqu'une crise survient, la demande des métaux précieux augmente rapidement, parce que chacun alors attache plus de prix à un gage positif qu'à du papier, et plus on tarde à suppléer à ce besoin de métaux, plus la crise se prolonge et devient sérieuse.

Dans un pays neuf où les capitaux sont nécessairement peu abondants, car les capitaux de toute nature, approvisionnements et métaux précieux, sont les fruits accumulés du travail, il est naturel que la proportion du papier-monnaie égale et surpasse celle de la monnaie métallique. L'existence du papier-monnaie est même un grand avantage pour tout pays. En France, nous avons une valeur énorme de 3 milliards environ sous forme de numéraire, or et argent (1). Aux États-Unis, 200,000,000 de numéraire suffisent à

(1) Voir la note 20 à la fin du volume.

toutes les transactions d'un commerce qu'il est permis de croire à peu près aussi considérable que le nôtre En Angleterre, en ce moment, le numéraire, presque tout en or, ne dépasse guère 1 milliard. Les billets de banque, qui complètent la circulation du pays, s'élève aux États-Unis en ce moment à 500,000,000, c'est-à-dire à deux fois et demie le numéraire, et en Angleterre à un milliard, c'est à-dire à peu près au même chiffre que le numéraire, ce qui donne pour la circulation totale du pays :

Aux États-Unis. . . . . . 700 millions,
En Angleterre . . . . 2000 millions.

Si en France nous avions les habitudes industrielles des Anglais et des Anglo-Américains, il est probable qu'un milliard de circulation, moitié en numéraire, moité en billets, suffirait à toutes les transactions. Eu égard à notre infériorité commerciale, admettons qu'un milliard et demi nous soit nécessaire, et qu'il doive être composé de deux tiers de métaux et d'un tiers de papier; il en résulterait toujours que nous pourrions utilement disposer d'une valeur de deux milliards qui est improductivement absorbée aujourd'hui sous la forme de numéraire, et qui n'ajoute rien ni à nos jouissances, ni à notre confort, ni à notre puissance industrielle.

Mais si nous avons, nous, grand bénéfice à attendre des banques de circulation et du papier-monnaie qu'elles émettraient, il est clair que, parvenus au point de richesse où ils en sont, eu égard à la masse de

capitaux qu'ils possèdent actuellement, les Américains auraient avantage à se limiter sous ce rapport. Il y aurait donc lieu à élever ici le minimum des billets et à le porter à 10, 15 ou 20 dollars pour la banque des États-Unis, de même qu'en Angleterre on a fait disparaître les billets au-dessous de 5 livres sterl. La banque nationale, si elle était convenablement puissante, saurait bien obliger les banques locales à se restreindre de même; voilà pourquoi il y a lieu d'accroître le capital de la banque actuelle. Il resterait alors dans le pays la quantité de métaux nécessaire à toutes les transactions d'une importance moindre que le minimum des billets. Et dans le cas d'une perturbation, la circulation serait beaucoup moins prompte à se déranger.

Ce n'est pas seulement sous ce point de vue qu'il convient de revoir les statuts de la banque des États-Unis. L'on devrait aussi modifier ses relations soit avec le gouvernement central, soit avec les gouvernements particuliers (1). Il a été émis sous ce rapport

(1) La banque aujourd'hui n'a de rapport qu'avec le gouvernement fédéral, qui est actionnaire pour 7,000,000 de dollars, et qui nomme cinq directeurs sur vingt-cinq. Elle est complètement indépendante des gouvernements particuliers. Selon le projet soumis aux législatures de Massachusetts et de Pensylvanie, projet que M. Webster a cité au sénat, les gouvernements particuliers deviendraient ou pourraient devenir actionnaires, suivant une proportion déterminée. Ils nommeraient une portion des directeurs locaux. Leur autorisation serait indispensable à l'établissement d'une succursale sur leur territoire. Suivant le même projet, le capital serait porté de 35,000,000 de dollars à 50,000,000.

des projets dignes de considération et d'étude. De plus, il y aurait probablement, ainsi que M. Cambreleng l'a dit, à changer les règlements relatifs aux dépôts publics et privés, et à statuer qu'à l'avenir ces dépôts porteraient intérêt, ainsi que cela se pratique dans les banques d'Écosse. Si ce système était adopté pour toutes les banques américaines en général, elles y gagneraient en solidité, elles embrasseraient les intérêts de toutes les classes, et deviendraient des institutions de prévoyance au bénéfice de tous; tandis qu'aujourd'hui leurs produits directs, les dividendes, sont exclusivement le lot des actionnaires qui appartiennent à la classe riche; ce qui ne contribue pas peu à l'impopularité du *Banking-System*.

Enfin il y aurait lieu à examiner jusqu'à quel point l'avantage immédiat du crédit pourrait être mis à la portée des artisans et des cultivateurs. A cet égard encore les banques sont ici des institutions absolument aristocratiques. En fait de banques, les Américains ont conservé, presque sans y rien changer, les traditions des Anglais leurs ancêtres. Les banques américaines sont avant tout à l'usage du gros commerce et des spéculateurs.

Il est difficile de démêler, au milieu de tant de démonstrations contradictoires, quel sera le résultat définitive de la lutte. Les amis de l'administration prétendent que le président Jackson et le vice-président Martin Van Buren sont ennemis non-seulement de la banque telle qu'elle est, mais de toute banque nationale, et qu'ils ne céderont pas. *Le Globe* de

Washington, qui est le journal avoué du président, a dit à M. Clay, qu'*à moins qu'il ne trouvât un Brutus* (pour assassiner le général Jackson), la banque n'aurait ni les dépôts publics, ni une nouvelle charte. Toutefois il est permis de douter que la résolution du président soit aussi formellement arrêtée. Après tout, une majorité des deux tiers du congrès suffit pour annuler son *veto*. Quant au vice-président, que ses adversaires appellent l'astucieux Van Buren, comme il aspire à succéder au président actuel, bien des personnes affirment que son but est de se concilier le suffrage du puissant État de New-York (il appartient lui-même à cet État), en y faisant transférer le siége de la mère-banque, mais qu'il entend trop bien les affaires pour vouloir sérieusement la destruction d'une institution aussi essentielle à la prospérité du pays.

Quoi qu'il en soit, il serait surprenant que la crise actuelle ne fût pas suivie tôt ou tard d'une réaction favorable à la banque des États-Unis convenablement modifiée, ou à une autre banque nationale; ce qui, comme l'a fait observer M. Webster, revient à peu près au même, pourvu que les actionnaires de la présente banque ne soient pas sacrifiés. La démocratie ombrageuse de ce pays a cet avantage sur les autres démocraties, qu'elle a le sens très-droit. Par souvenir de ses vieux griefs contre les abus des banques, par jalousie contre toute supériorité, elle a pu écouter beaucoup de déclamations ronflantes contre l'aristocratie d'argent, surtout lorsque ces déclamations étaient mêlées de cajoleries pour elle-même. Elle a pu, lorsqu'on lui

parlait de ses prérogatives, se laisser égarer un instant, comme il arrive aux rois du droit divin lorsqu'on les alarme sur les leurs. Elle a pu, fière qu'elle est de ses œuvres gigantesques, croire que tout lui serait permis et facile, et qu'elle n'avait qu'à froncer le sourcil pour que la banque croulât à ses pieds en poussière, sans qu'autour d'elle-même le sol fût ébranlé par cette pesante chute. Des faits positifs, inexorables, lui attestent maintenant qu'elle s'est trompée, qu'elle s'est trop fiée à sa puissance et à son étoile; que la banque des États-Unis est un agent indispensable. L'influence des faits s'est étendue de proche en proche jusqu'aux habitants des campagnes qui ne trouvent plus comme autrefois d'acheteurs pour leurs denrées. L'argument est saisissant, et il doit être compris. Il est difficile avec des gens de bon sens que la passion résiste longtemps à de telles preuves ; car les gens de bon sens sont ceux qui ne croient pas aux théories quand même, et qui admettent que toute théorie qui vient se heurter carrément contre les faits, est vicieuse ou incomplète. Voilà pourquoi le bon sens en politique vaut au moins autant que l'esprit.

Il est bon d'ailleurs de se rappeler que toutes les difficultés politiques dans lesquelles les États-Unis se sont trouvés engagés, et qui menaçaient l'existence de l'Union elle-même, ont été levées au moyen des mesures qu'on appelle ici des compromis, et qu'en France on appellerait des justes milieux. C'est ainsi que s'est terminé le grave débat du Missouri, qui faillit mettre l'Union en feu. Il s'agissait de savoir si le Mis-

souri serait reçu dans la confédération avec l'esclavage. Après de longs débats sans résultat, M. Clay proposà que le Missouri fût admis sans condition ; mais qu'en même temps il fût déclaré qu'à l'avenir aucun nouvel État situé au nord de 36° 30′ de latitude ne serait reçu dans l'Union avec la clause de l'esclavage ; cette proposition rallia tous les esprits, et l'admission du Missouri fut proclamée. A la session suivante cependant la querelle recommença plus amère et plus vive entre le Sud et le Nord, à l'occasion d'un article de la constitution du nouvel État qui en interdisait l'entrée à tout homme de couleur libre. Un autre compromis, proposé par M. Clay, vint terminer définitivement en 1821 ce débat, qui, pendant trois ans, avait tenu les États-Unis dans l'angoisse. En 1833, ce fut encore par un juste milieu que la question du tarif fut résolue, et l'honneur en appartient encore à M. Clay. Cette fois, un compromis lèvera la difficulté un peu plus tôt ou un peu plus tard. L'Union ne peut se passer d'une banque nationale ; elle en aura une.

Il y a des gens heureux à qui tout réussit. Il y a des peuples heureux au profit de qui tournent tous les événements, ceux-là mêmes qui semblaient devoir les ruiner de fond en comble. L'Amérique du Nord est un de ces pays privilégiés. Quand Villeroi, battu, revint à Versailles, Louis XIV lui dit : « Monsieur le maréchal, on n'est pas heureux à notre âge. » Charles-Quint, devenu vieux, disait de même, que la fortune était comme les femmes, qu'elle préférait les jeunes gens aux vieillards. Louis XIV et Charles-Quint avaient

raison en ce sens, que lorsqu'un homme, jeune ou vieux, a fini sa mission, la prévoyance, l'habileté et la persévérance ne sauraient lui profiter; il échoue, quoi qu'il entreprenne; tandis que tout réussit à celui qui a une mission à remplir ; les crises les plus violentes, au lieu de l'affaiblir, lui donnent une vigueur nouvelle. Cela est vrai pour les peuples comme pour les individus. Le peuple américain est un jeune peuple qui a une mission ; ce n'est rien moins qu'un monde à conquérir sur les forêts sauvages, sur les panthères et sur les ours. Il marche à grands pas vers son avenir; car il n'a pas comme les peuples d'Europe, le fardeau d'un lourd passé sur les épaules. Il pourra rester engagé quelque temps dans la crise actuelle; mais il en sortira sain et sauf, plus robuste qu'il n'y est entré. Il en sortira avec des ressources de plus, avec un système de banque épuré, et même, selon toute apparence, avec une banque nationale perfectionnée. Puissent les peuples du continent européen ne pas attendre long-temps des institutions qui ont si puissamment aidé l'Angleterre et les États-Unis dans le cours de leurs progrès matériels!

VI

PROGRÈS DE LA LUTTE. — POUVOIRS NOUVEAUX.

Baltimore, le 1er mars 1834.

La faillite commence à sévir aux États-Unis, surtout dans la Pensylvanie et à New-York. Les grands établissements commerciaux et manufacturiers sont ébranlés. Au sénat et dans la chambre des représentants, l'on fait pendant ce temps des discours sur la crise, ses causes et ses résultats. Voici trois mois que l'on discute la question de savoir si le ministre des finances avait ou n'avait pas le droit de retirer des coffres de la banque les dépôts publics, sans que cette institution eût donné aucun sujet positif de plainte, et seulement parce qu'elle était véhémentement soupçonnée de tendance aristocratique. Les propositions qui ont donné lieu à cette discussion ont été renvoyées par le sénat au comité des finances, par la chambre des représentants au comité des voies et moyens. Le débat s'établira ensuite sur les rapports de ces comités,

sur les pétitions et adresses, sur les incidents. J'entends dire qu'il y en a pour deux ou trois mois encore. Ces lenteurs sont au premier abord difficiles à concevoir au sein d'un peuple qui cherche en toute chose à économiser le temps, qui est passionné pour tout ce qui est rapide, bref, expéditif, à tel point que, si l'on voulait le figurer par un emblème, on ne saurait mieux faire que de l'identifier avec un bateau à vapeur ou une locomotive de chemin de fer, comme jadis on confondait les centaures avec leurs chevaux.

De toutes les grandes villes du Nord, des comités nommés par des réunions imposantes viennent à Washington présenter des pétitions revêtues de signatures par milliers, et réclament des mesures promptes et efficaces qui mettent fin à la crise. D'un autre côté, les partisans de l'administration accusent la prolixité des législateurs. Le calme, ou plutôt le flegme que les Américains ont reçu des Anglais leurs pères, se conserve cependant imperturbable dans les deux chambres du congrès. Les solennelles harangues poursuivent leur cours. Il y a tel orateur, M. Benton, par exemple, dont le discours a rempli quatre séances, quatre grands jours. Ce qui a fait dire à M. Calhoun, que le sénateur du Missouri avait besoin de plus de temps pour exprimer son opinion sur un fait bien simple, qu'il n'en fallait au peuple français pour faire et parfaire une révolution. Mais ces interminables délais ne sauraient être condamnés légèrement; et, pour mon compte, je hausse les épaules lorsque j'entends dire aux impatients que les membres du congrès se-

raient plus alertes sans l'indemnité de 8 dollars par jour qui leur est allouée pendant toute la durée de la session. Cette temporisation a beau jurer avec l'un des traits distinctifs du caractère américain; elle n'en est pas moins commandée impérieusement par la forme et l'esprit du gouvernement des États-Unis, par les institutions et les mœurs politiques du pays.

La discussion générale du congrès n'a pas d'autre objet que d'ouvrir devant le pays une enquête large et publique qui permette à tous et à chacun de se faire une opinion. Elle soulève celle d'une presse innombrable (il y a aux États-Unis douze cents journaux politiques), celle des vingt-quatre législatures particulières, composées chacune de deux chambres, celle des *meetings* dans les villes et villages. C'est un échange prodigieusement animé d'arguments de tout calibre et de tout aloi, de résolutions contradictoires, mêlé d'applaudissements et de sifflets, d'apothéoses hyperboliques et d'injures brutales. Un étranger qui se trouve brusquement transporté au milieu de ce fracas est déconcerté, stupéfait. Il lui semble assister au *tohu-bohu* primitif ou à la fin du monde, ou au moins à la dislocation générale de l'Union. Mais toujours à travers ces épais nuages, du sein de cette confusion, il s'échappe après un certain temps des traits de lumière, des éclairs que le bon sens du peuple saisit avidement, et qui illuminent le congrès. C'est la réalisation du *Forum* sur une gigantesque échelle, du *Forum* avec sa cohue, ses criailleries, ses pasquinades, mais aussi avec ses instincts droits et ses lueurs de

génie natif et inculte. C'est un spectacle qui, dans les détails, est çà et là prosaïque et repoussant, mais qui, dans son ensemble et sa masse, est imposant comme l'Océan soulevé.

Dans un pays tel que celui-ci, l'on ne saurait éviter ces lenteurs, d'abord parce qu'il faut longtemps pour que les paroles s'échangent entre les frontières du Canada et le golfe du Mexique, et ensuite parce que rien n'est dangereux comme la précipitation dans un Forum, quelle qu'en soit l'étendue, soit qu'il ne couvre que l'espace des *Rostra* à la roche Tarpéienne, soit qu'il s'étende du lac Champlain aux bouches du Mississipi et des Illinois à la pointe de la Floride. Malheureusement cette fois la séance au Forum dure plus que d'habitude. Les démagogues ont mis les passions populaires dans un violent émoi. Le peuple souverain s'est laissé magnétiser par ses flatteurs; il lui faudra quelque temps pour secouer l'influence extatique qui le domine. L'éclair réparateur qui fixera les regards de la multitude et dissipera le charme dont elle est enveloppée, ne s'annonce encore ni à l'orient ni à l'occident; les négociants et manufacturiers, qui sont sur le brasier, se désespèrent en vain; rien ne répond à leurs cris de détresse.

La banque pendant ce temps s'efface et se tait. Elle continue ses affaires sans bruit et s'y renferme prudemment. La meilleure politique qu'elle puisse adopter est de faire parler d'elle aussi peu que possible. Les démagogues ont tant crié au monopole et à l'aristocratie qu'ils ont fini par persuader à la multitude que la

banque était un colosse d'aristocratie, un suppôt du monopole. Ces mots de *monopole* et d'*aristocratie* sont ici ce qu'était le mot de *jésuites* en France il y a quelques années. Si les ennemis d'une institution parviennent à lui écrire sur le dos cette espèce d'*abracadabra*, elle est montrée au doigt, huée, sifflée par la foule. Telle est la puissance mystérieuse de ces mots, que les spéculateurs les emploient à tout propos en guise d'amulettes pour attirer les chalands. Et, par exemple. en tête de toutes les affiches des bateaux à vapeur, l'on voit écrit en gros caractère : *No monopoly!!!* Il est pitoyable de dire que la banque des États-Unis exerce un monopole, puisqu'il n'y a pas moins de cinq cents autres banques dans le pays. Avec cette manière de raisonner, on arriverait jusqu'à accuser le soleil d'avoir le monopole de la lumière. Mais le grand nombre l'a cru et le croit encore. Or la politique qui convient le mieux à ceux contre lesquels un orage d'impopularité s'est soulevé, c'est de s'abstenir, de mettre à la *cape*, comme font les bâtiments pendant la tempête. Deux fois la banque a voulu profiter des fautes de ses ennemis pour leur porter un coup à son tour, et deux fois son essai d'offensive a tourné contre elle.

La première fois il s'agissait de la traite sur le gouvernement français, que l'an passé le gouvernement des États-Unis avait rendue à la banque, et que le gouvernement français refusa d'acquitter, ce qui amena un protêt, à la suite duquel le correspondant de la banque des États-Unis à Paris solda la traite pour faire honneur à la signature de l'institution. Dans cette

affaire le pouvoir exécutif des États-Unis avait tort. 1° Il avait fait acte de légèreté en tirant sur le gouvernement français avant que les chambres françaises eussent alloué les fonds nécessaires pour acquitter l'indemnité convenue de vingt-cinq millions ; 2° au lieu de tirer par lettre de change sur le gouvernement français et de vendre cette lettre de change à la banque, sans savoir si elle serait acceptée, le pouvoir exécutif eût agi plus convenablement envers lui-même, envers la France et envers la banque, en autorisant cette dernière à recevoir les versements du gouvernement français en qualité d'agent ou de fondé de pouvoir. En vertu des usages commerciaux de tous les pays et des États-Unis en particulier, la banque avait droit à réclamer des dommages-intérêts. Elle le fit. Son but en cela était bien plus de faire ressortir tout ce qu'il y avait de blâmable dans la démarche du pouvoir exécutif, que d'encaisser une somme de 50,000 ou 80,000 dollars. Mais aussitôt ses adversaires se mirent à crier qu'il ne suffisait pas à la banque de prélever sur les sueurs du peuple des sommes énormes au profit de ses actionnaires (notez que les dividendes de la banque sont modérés, comparativement à ceux des autres compagnies financières du pays, et que le gouvernement fédéral est le plus fort de ces actionnaires) ; que dans sa cupidité, elle voulait, à l'aide de misérables chicanes, extorquer encore une portion du revenu public, et enfouir *l'argent du peuple* dans *les goussets de M. Biddle.* A cette raison, car cela est pris pour raison démonstrative, la multitude a répondu par

des imprécations contre le monopole et contre l'aristocratie d'argent, et par le cri mille fois répété de *Hurrah for Jackson!*

Il y a quelques jours, nous avons assisté à un autre épisode du même genre. La banque est chargée, en vertu d'actes du congrès, du soin de payer les pensions décernées aux vieux soldats de l'indépendance. C'est un service qu'elle remplit gratuitement et qui lui est notoirement onéreux. Elle a reçu diverses sommes à cet effet, et, en ce moment, elle a en caisse 500,000 dollars environ destinés au prochain terme des pensions. L'administration a voulu lui retirer ce service, et lui a demandé les fonds, livres et papiers qui en dépendent. La banque a répondu qu'en ayant été constituée dépositaire en vertu d'actes du congrès, elle ne pouvait, ne devait et ne voulait s'en dessaisir qu'en vertu de nouveaux actes du congrès. Au fond la banque a raison; son refus est fondé en droit. Mais voici ce qui est arrivé : ses adversaires se sont apitoyés sur le sort des illustres débris de l'indépendance que *l'outrecuidance* de la banque va, disent-ils, plonger au terme de leur carrière dans le plus affreux dénûment. Ils ont poussé des gémissements pathétiques sur ces glorieux défenseurs de la patrie à qui une *corporation d'argent* veut ravir les dons que la reconnaissance nationale s'était plu à leur offrir aux jours de leur vieillesse. Vous concevez tous les arguments ronflants, toutes les tirades patriotiques qu'on peut débiter sur ce texte. Le 4 février, le président a adressé au congrès un message dans ce sens. Tout cela n'est que de la déclamation, et de la

plus commune, la plus hypocrite ; car, qui empêchera les libérateurs de l'Amérique de recevoir leur pension, sinon ceux qui leur refuseront les traites sur la banque, que la banque acquitterait aussitôt? Mais un peuple fasciné ne s'arrête pas à la logique. Il est donc admis en ce moment par la multitude que la banque a résolu de faire mourir de faim les nobles vétérans de l'indépendance ; et encore une fois anathème au monopole, haine à l'aristocratie d'argent ! *Hurrah for Jackson ! Jackson for ever !*

Ainsi, toutes les fois que la banque s'est laissé entraîner sur le terrain de la polémique, qui est le terrain de ses adversaires, elle a eu tort, quoiqu'elle eût dix fois raison. Au contraire, lorsqu'elle s'est tenue dans la ligne des escomptes et des crédits, elle a trouvé occasion de prouver péremptoirement, sans ouvrir la bouche, à quel point sont dénuées de sens les accusations de ses ennemis, qui ne lui imputent pas seulement le crime affreux d'être suspecte d'aristocratie et de monopole, mais qui lui attribuent maintenant la détresse publique dont ils niaient la possibilité il y a quelques mois, et qu'eux seuls ont provoquée. Tout récemment la banque est venue au secours de quelques banques locales qui étaient menacées de faillir. Il y a quelques jours, elle a largement ouvert ses coffres à une des plus puissantes maisons de l'Union, la maison Allen et Cie, qui, avec un actif bien supérieur à son passif, se trouvait obligée, vu la dureté des temps, de suspendre ses payements; la faillite de cette maison, qui n'a pas moins de vingt-quatre succursales,

en eût entraîné d'autres par centaines. C'est ainsi que la banque doit prendre l'offensive. De tels actes, sans un mot de commentaires, lui assurent l'amitié et l'appui de tous les hommes éclairés et impartiaux, et la reconnaissance de tout le commerce, bien mieux que ne sauraient le faire les plus éloquentes remontrances contre les prétentions de tel ou tel ministre ou que les mémoires justificatifs les mieux raisonnés.

Je suis de plus en plus convaincu que les États-Unis mettront à profit cette crise. Il doit en sortir, tôt ou tard, un principe de réorganisation paur le système des banques. Très-probablement la banque nationale, si elle est maintenue, et les banques locales, seront désormais moins isolées de l'autorité fédérale et des pouvoirs locaux, c'est-à-dire que les gouvernements fédéral et particuliers entreront dans les banques, et par conséquent que les banques entreront dans le gouvernement du pays. Par là plusieurs des abus du *Bankings-System* seront réformés, et l'influence normale et légitime des banques renforcée. Il serait facile de citer une foule de faits qui déjà concourent vers ce résultat. C'est ainsi que dans quelques États, les législatures ont institué ou s'occupent d'instituer des banques où l'État est actionnaire pour moitié ou deux cinquièmes du capital, nomme une partie des directeurs, et se réserve un contrôle étendu. J'ai déjà dit qu'il y avait des États, tels que l'Illinois, où toute autre espèce de banque était formellement défendue par la constitution.

Les publicistes du gouvernement représentatif ne

reconnaissent que le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire. On en viendra bientôt, aux États-Unis, à avoir aussi le pouvoir financier, ou du moins les banques y formeront bientôt une branche du gouvernement tout aussi vigoureuse qu'aucune autre. La banque des États-Unis est plus essentielle à la prospérité du pays que le pouvoir exécutif tel qu'il existe. Celui-ci fait quelque peu de diplomatie, bonne ou mauvaise, avec les puissances européennes, nomme et destitue de modestes fonctionnaires, fait manœuvrer dans les déserts de l'Ouest une armée de 6,000 hommes, ajoute de temps à autre quelques pièces de bois à une douzaine de bâtiments qui sont sur le chantier à Portsmouth, à Boston, à New-York, à Philadelphie, à Washington, à Norfolk, à Pensacola (1). Tout cela pourrait, à la rigueur, cesser d'être, sans que la sécurité du pays fût en danger, et sans que sa prospérité, c'est-à-dire son industrie, en fût ébranlée sérieusement. Au contraire, ôtez au pays ses institutions de crédit, ou seulement celle qui domine et règle toutes les autres, la banque des États-Unis, et vous le plongez dans une anarchie commerciale qui finirait par engendrer l'anarchie politique.

Le mot de *politique* ne peut avoir aux États-Unis le même sens qu'en Europe. Les États-Unis ne sont point engagés, comme les peuples d'Europe, dans des combinaisons de territoire et d'équilibre continental. Ils

(1) Ce sont les sept arsenaux de la marine fédérale.

n'ont rien à débrouiller avec aucun traité de Westphalie ou de Vienne. Ils sont dégagés de toutes ces difficultés qui résultent en Europe des différences d'origine et de religion, du conflit entre des prétentions rivales, entre des intérêts anciens et des intérêts nouveaux. Ils n'ont pas de voisin qui leur fasse ombrage. La *politique* des États-Unis, c'est l'extension de leur commerce, et l'envahissement, par leur agriculture, du domaine immense que la nature leur a donné. La masse de leurs intérêts généraux et particuliers est là. C'est l'objet pour lequel s'enflamment leurs passions politiques et individuelles. Comme les banques sont l'âme de leur commerce, de leurs manufactures naissantes et même de leur agriculture, il est évident que le succès de leur *politique* est intimement et directement lié à la bonne organisation de leur système de banque. Le gouvernement vrai et réel du pays, c'est-à-dire la direction des intérêts essentiels, est autant dans les banques que dans tel autre corps ou pouvoir créé par la constitution. Le moment est venu où ce fait doit être reconnu et sanctionné. De même que chez un peuple guerrier la charge de connétable ou de feld-maréchal est la première du royaume, de même chez un peuple qui n'a que faire de la guerre, et qui n'a qu'à s'occuper de l'industrie, celle de président de la banque centrale, par exemple, doit être une charge publique, *politique*, dans l'acception du mot la mieux adaptée à ce peuple, et une charge du premier ordre.

De ce point de vue, on peut dire que ce qui se

passe aux États-Unis est une lutte où les combattants sont, d'un côté, l'intérêt militaire et l'intérêt avocat qui jusqu'ici s'étaient partagé le domaine des affaires publiques, et de l'autre, l'intérêt financier qui en réclame sa part. Les deux premiers se sont coalisés contre le dernier pour l'écarter de la place. Ils sont parvenus à ameuter momentanément contre lui la multitude ; mais ils échoueront à la fin, parce que la multitude a plus à gagner avec lui qu'avec eux. On assure que lorsque la députation envoyée par les négociants de New-York vint à Washington présenter une pétition revêtue de dix mille signatures en faveur de la banque, le président Jackson dit aux commissaires qu'ils exprimaient les griefs des capitalistes, courtiers et commerçants de Wall-Street et de Pearl-Street (1), mais que Wall-Street et Pearl-Street, ce n'était pas le peuple. Je ne sais si le mot a été dit ; mais je sais qu'il exprime l'opinion du parti dominant. Au rebours de la vieille école des tories européens, pour qui le peuple se réduit aux classes élevées, et qui mettent le grand nombre hors du peuple, il y a ici une école qui élimine du peuple les classes riches. Rien n'est plus injuste, car si l'on veut avoir la mesure de l'importance réelle des gens de Wall-Street et de Pearl-Street, on n'a qu'à se demander ce que serait New-York sans eux.

Depuis cinquante ans la population de New-York a

(1) Wall-Street est une rue de New-York où les banques, courtiers et armateurs ont leurs bureaux. Les magasins des principaux négociants *importeurs* sont dans Pearl-Street.

décuplé; sa richesse a centuplé peut-être; son influence vivifiante a fécondé le pays à cent lieues à la ronde. Ce développement inoui n'est point l'œuvre des avocats ou des militaires. Le mérite en appartient principalement au travail, aux capitaux, à l'esprit inventif et entreprenant de cette minorité, imperceptible numériquement parlant, de Wall-Street et de Pearl-Street. Il est bien facile de pérorer contre l'aristocratie des écus et contre ces vils métaux qu'on appelle or et argent. Pourtant, ne croyez-vous pas que ces vils métaux ont cessé d'être vils depuis qu'ils sont, entre les mains de ceux qui les possèdent, le fruit du travail et de l'industrie? S'il est un pays au monde où il soit déraisonnable de déclamer contre l'aristocratie des écus et contre les vils métaux, c'est celui-ci. Car ici bien plus que partout ailleurs tout le monde a une profession; quiconque a des capitaux les fait valoir, et ne parvient à les accroître et même à les conserver que moyennant beaucoup d'activité et de vigilance... Par conséquent la richesse d'un homme y est assez généralement en rapport avec son importance, et même sa capacité agricole, manufacturière ou commerciale. Les négociants ont leurs défauts; ils sont enclins à peser tout dans leur balance à doublons; il faudrait plaindre un peuple qui ne serait gouverné que par des marchands. Mais un peuple qui ne serait gouverné que par des militaires ou que par des avocats ne serait ni plus heureux ni plus libre. La politique du sénat de Hambourg, livrant lâchement au bourreau anglais de malheureux proscrits, mérite le mépris de tout homme de

cœur ; mais le régime des baïonnettes russes ou même napoléoniennes, et l'anarchie babillarde du Directoire, sont-ils donc moins antipathiques à ceux chez qui vibre fortement la corde de la liberté ou celle de la dignité nationale et individuelle?

Les révolutions des siècles qui renouvellent la religion, les coutumes et les mœurs, modifient aussi la nature des pouvoirs sociaux. La Providence abaisse de leurs siéges ceux qui étaient puissants, lorsqu'ils s'obstinent à méconnaître le nouveau génie des peuples, et elle exalte les humbles qu'anime ce génie nouveau. Il y a quatre mille ans, ce devaient être en Égypte des fonctions fort importantes que d'embaumer les oiseaux sacrés ou de faire la litière au bœuf Apis. Dans l'empire d'Orient, la charge de *protovestiaire* était une des hautes dignités de l'État. Et sans remonter si loin, il y a quatre ans à peine que chez nous, en France, l'objet de l'ambition d'un grand nombre était de devenir *gentilhomme de la chambre*. Aujourd'hui encore, parmi les grands dignitaires de la monarchie anglaise figure le *groom of the stole*, ce qui signifie littéralement le *valet de la garde-robe*.

Personne aujourd'hui n'embaume les oiseaux sacrés ; personne ne fait la litière au bœuf Apis. On n'intrigue plus pour devenir protovestiaire, ni gentilhomme de la chambre ; et du train dont vont les choses en Angleterre, je ne crois pas que l'on intrigue encore longtemps pour devenir *groom of the stole*. Il n'y a plus de connétables, ni de grands vassaux, ni de preux chevaliers, ni de pairs de France dans le sens antique du

mot. L'aristocratie française, si brillante encore il y a cinquante ans, a disparu comme une moisson qu'on fauche. Les manoirs des anciens héros sont devenus des fabriques; les couvents se sont changés en filatures, et j'ai vu des nefs gothiques du meilleur style transformées en ateliers ou en magasins à fourrages. Nos braves soldats se métamorphosent en pacifiques cantonniers, et ouvrent des routes stratégiques.

Des réunions de petits clercs, que les châtelains employaient pour minuter les arrêts de leur justice souveraine, étaient devenues des parlements rivaux des rois et gardiens des lois du royaume. Aujourd'hui les maîtres de forges de la Bourgogne et du Nivernais, les distillateurs de Montpellier, les drapiers de Sédan et d'Elbeuf ont pris la place des parlements. Les princes allemands à cinquante quartiers font antichambre chez les empereurs, chez les rois et chez les ministres, pendant que Leurs Majestés ou Leurs Excellences sont à s'entretenir familièrement avec quelque banquier qui n'a pas de parchemins, ou qui a daigné en accepter pour obliger ses royaux amis. La compagnie des Indes, compagnie de marchands s'il en fut, a plus de sujets (1) que n'en comptent ensemble les em-

(1) La compagnie des Indes a quatre-vingt-trois millions de sujets directs, et quarante millions de tributaires : total, cent vingt-trois millions. Il ne reste plus dans l'Inde que onze millions de populations indépendantes. La population de la Russie est d'environ cinquante millions ; celle de l'Autriche est de trente-cinq millions : c'est en tout pour les deux empires, quatre-vingt-cinq millions.

pereurs de Russie et d'Autriche. Si dans le vieux monde, où l'intérêt ancien avait marqué chaque coin de terre de son sceau, l'intérêt militaire ou avocat, l'intérêt ancien sous toutes les formes, est obligé de transiger ainsi avec l'intérêt nouveau de l'industrie, avec la puissance de l'argent, comment serait-il possible que dans le nouveau monde, où les institutions du passé n'ont jamais eu de racines profondes, où toutes les pensées sont dirigées vers le négoce, vers l'argent, cette puissance ne parvînt pas à se faire jour sur la scène politique, en dépit de ses adversaires et de ses envieux?

VII

LES CHEMINS DE FER EN AMÉRIQUE.

Richmond (Virginie), 15 mars 1834.

Il y a trois mille ans, les rois de la terre étaient heureux, heureux comme des rois ; le proverbe est devenu depuis bien menteur. Alors il n'y avait pas de Constantinople convoité ; les citadelles d'Anvers et d'Ancône n'étaient pas bâties. Personne ne songeait à la frontière du Rhin ; le naïf Hérodote faisait des contes des *Mille et une Nuits* sur les pays qu'il arrose. Les bords du Danube étaient d'impraticables marais ; Vienne n'existait pas, ni le traité de Vienne par conséquent. La paix régnait entre les souverains, ou du moins leurs luttes étaient tout académiques, philosophiques et littéraires. Le bon roi Nectanébo, prince éclairé, protecteur des arts, jouait aux charades avec les puissants monarques d'Asie, ses voisins ; il devinait tous leurs logogriphes sans qu'ils pussent déchif-

frer les siens à leur tour. Sa gloire était sans égale ; ses peuples nageaient dans la prospérité. La condition des gens de lettres et de science était, il est vrai, des plus humbles ; les grammairiens et les philosophes étaient parfois traînés au marché comme du bétail, la corde au cou, pour y être vendus; ce qui du moins n'arrive plus qu'aux nègres. Mais pour peu qu'ils fussent des hommes de génie, léur bonne étoile les faisait tomber entre les mains des meilleurs des maîtres ; c'étaient tantôt Xanthus, l'homme le plus patient et le plus accommodant que la terre ait jamais porté ; tantôt des princes de bonne humeur, appréciateurs du vrai mérite, comme le roi Nectanébo. Ésope, devenu la propriété de cet excellent prince, ne tarda pas à être son conseiller, son ami, son confident. Il revisait charades, énigmes et logogriphes. Il en soufflait au roi avec tant de modestie, que Nectanébo croyait les avoir inventés lui-même. Un jour, par son conseil, Nectanébo proposa aux monarques ses rivaux ce problème difficile : « Comment bâtiriez-vous une ville dans les airs? » Quand ils eurent jeté leur langue aux chiens, et que Nectanébo dut donner sa solution en présence des ministres plénipotentiaires des puissants souverains d'Asie, solennellement convoqués, Ésope mit des petits garçons dans des paniers, et des aigles qu'il avait dressés secrètement, venant prendre les paniers, les emportèrent en l'air. De là, les enfants se mirent à crier aux ambassadeurs ébahis ce désespérant protocole : « Quand vous nous aurez envoyé des pierres et du mortier, nous vous bâtirons une ville. »

Cette histoire des temps passés m'est revenue souvent à la mémoire depuis que je suis aux États-Unis, et je me suis toujours dit que, si les petits enfants d'Ésope avaient été Américains, au lieu d'être des sujets du roi Nectanébo, ils auraient demandé des matériaux, non pour bâtir une ville, mais bien pour faire un chemin de fer.

C'est qu'en Amérique les chemins de fer sont devenus une mode, une passion, une préoccupation universelle.

Lorsqu'à Liverpool j'allai retenir une chambre à bord du *Pacific*, le capitaine Waite, un brave homme qui croit en Dieu de tout son cœur, ce qui ne l'empêche pas d'être un officier fort entendu et un marin des plus intrépides, m'offrit les derniers journaux des États-Unis. Le premier que j'ouvris se trouva être le *Journal des chemins de fer* (*Railroad journal*). Quand nous fûmes partis, je fus pris du mal de mer, qui ne m'a guère quitté qu'à New-York; et de tous les souvenirs plus ou moins confus qui me restent de la traversée, le plus certain c'est que, dans les conversations des passagers, j'entendais le mot *Railroad* une fois toutes les dix minutes. A New-York, j'allai visiter les chantiers (*docks*) où se construisent et se réparent les navires. Quand j'eus vu le *dry-dock*, et deux ou trois autres *docks*, mon guide, grand amateur lui-même de chemins de fer, me mena au *Railroad dock*, où les bâtiments se meuvent sur un chemin de fer. Je trouvai des chemins de fer en Virginie, au fond des mines de charbon, ce qui du reste n'est pas fort nou-

veau pour un Européen. A Philadelphie, je visitai l'admirable pénitentier, que je trouvai si propre, si tranquille, si *comfortable* (si l'on peut parler ainsi d'une prison), en comparaison de nos abominables prisons de France, bruyantes, sales, infectes, glacées en hiver, humides en été. Le *Warden*, M. Wood, qui dirige l'établissement avec tant de zèle et de philanthropie, après m'avoir montré les cellules des prisonniers, les *yards* (petites cours) où ils vont prendre l'air, la cuisine à la vapeur où leurs aliments sont préparés, après m'avoir permis de visiter un pauvre Alsacien, l'un des condamnés, me dit, au moment où je me disposais à prendre congé de lui : « Mais vous n'avez pas tout vu ; j'ai encore à vous montrer mon chemin de fer. » Et, en effet, il y a un chemin de fer dans la prison, au premier étage, le long duquel on fait glisser le chariot qui porte les rations des détenus.

Il y a quelques jours, je me trouvais dans une petite ville de Virginie, près de laquelle il y a un beau chemin de fer, Petersburg, aux chutes de l'Appomattox. Un négociant de la ville, M. S. M., me conduisit à une manufacture de tabac où l'on emploie des procédés particuliers. On y fabrique cette sorte de tabac que la plupart des Américains mâchent et mâcheront longtemps encore malgré les critiques sévères, mais justes cette fois, des voyageurs anglais, à moins que, la mode des *veto* ne s'étendant en Amérique, les dames n'en lancent un contre le tabac avec une ferme résolution de ne pas céder, comme le président contre la banque. Nous nous étions promenés dans les ateliers au milieu

des pauvres petits esclaves qui les peuplent ; je m'étais arrêté à regarder quelques-uns de ces noirs qui me semblaient presque blancs, et dans les veines desquels le sang africain n'entrait pas pour plus d'un huitième, lorsque M. S. M. me dit : « Vous qui vous intéressez aux chemins de fer, vous ne pouvez vous dispenser de voir celui de la fabrique. » Nous passâmes dans un atelier où le tabac est encaissé dans des barils et soumis à une pression considérable. L'appareil qui donne la pression est d'une construction très-particulière dont je supprime la description : et la pièce principale est un chemin de fer mobile suspendu au plafond. Ainsi, les Américains ont mis des chemins de fer dans l'eau, dans les entrailles de la terre, ils en ont accroché en l'air ; c'est une invention dont leur sens pratique a si nettement saisi tous les avantages, qu'ils cherchent à l'appliquer à tout et partout, fût-ce même à tort et à travers. Quand ils ne peuvent en construire un réel, positif et surtout productif à travers champs, de fleuve à fleuve, de ville à ville, d'État à d'État, ils s'en donnent au moins un comme joujou et en attendant mieux, sous forme de machine.

Il y a seize cents milles (six cent cinquante lieues) de Boston à la Nouvelle-Orléans. C'est deux fois et demie de la distance du Havre à Marseille. Il est très-probable que dans peu d'années cette ligne immense sera occupée par des chemins de fer allant de baie à baie, de rivière à rivière, et offrant aux Américains, toujours pressés, les ailes de leurs machines là où les bateaux à vapeur auront arrêté le battement des leurs.

Ce n'est pas un projet en l'air comme il en éclôt tant de magnifiques parmi les brouillards de la Seine, de la Loire et de la Garonne ; c'est un fait déjà à demi réalisé. Le chemin de fer de Boston à Providence (route de New-York) est en pleine exécution ; les travaux y marchent à la mode américaine, c'est-à-dire vivement ; il n'y a pas de peuple aussi impatient de jouir. De New-York à Philadelphie, il y en aura bientôt non-seulement un livré à la circulation, mais deux en concurrence l'un de l'autre, l'un sur la rive droite, l'autre sur la rive gauche de la Delaware. En sept heures on passera d'une des métropoles à l'autre : cinq heures de chemin de fer et deux heures de bateau à vapeur sur les belles eaux de l'Hudson, dans la magnifique baie de New-York, que les Américains, qui ne sont pas modestes, comparent à la baie de Naples. De Philadelphie on va à Baltimore par la Delaware et la Chésapeake et par le chemin de fer de Newcastle à Frenchtown, en huit heures ; de Baltimore à Washington, le chemin de fer a été résolu, la compagnie autorisée, les actions souscrites et les travaux commencés dans l'espace de quelques mois. De Washington à Blakely (Caroline du Nord), vingt-quatre lieues de chemins de fer sont terminées à partir de Blakely. Une compagnie vient d'être autorisée à entreprendre le reste, c'est-à-dire à joindre Richmond au Potomac (30 lieues), et le Potomac mène à la ville fédérale en passant au pied de Mont-Vernon, résidence délicieuse, patrimoine de George Washington, où s'écoula sa vieillesse honorée et où il repose dans une tombe modeste. En-

tre Washington et Blakely les amateurs de bateaux à vapeur pourront prendre une autre route ; en descendant la Chesapeake jusqu'à Norfolk, ils trouveront là un autre chemin de fer de trente lieues, au tiers fini maintenant, qui les mènera à Blakely et même un peu plus loin. Blakely est une ville toute neuve, que vous ne trouverez sur aucune carte, elle est née d'hier ; c'est la fille aînée, la fille encore unique du chemin de fer de Petersburg. De Blakely à Charleston (Caroline du Sud), la distance est longue ; mais les Américains sont entreprenants, et il n'y a pas de place au monde où il soit plus aisé d'établir un chemin de fer à bas prix ; le sol y a été nivelé par la nature, et les immenses forêts qui le couvrent fourniront le bois dont le chemin sera bâti ; car ici la plupart des chemins de fer sont principalement en bois. De Charleston, un chemin de fer de cinquante-cinq lieues, c'est le plus long qu'il y ait encore au monde, conduit à Augusta (Géorgie) ; d'Augusta à Montgomery (Alabama), il y a encore un grand trajet à franchir. De Montgomery les bateaux à vapeur descendent l'Alabama jusqu'à Mobile ; et ceux qui ne voudraient pas aller de Mobile à la Nouvelle-Orléans en saluant le golfe du Mexique, trouveront bientôt un chemin de fer qui les dispensera de rendre cet hommage à la mémoire du grand Cortez.

Dans dix ans tout cela sera achevé, tout cela sera sillonné par des machines locomotives, pourvu que la crise actuelle se termine promptement et heureusement, comme je l'espère toujours. Dix ans, c'est long. Par le temps qui court, toute solution ajournée à dix ans a

l'air d'un roman ou d'un rêve. Mais en fait de chemins de fer, les résultats accomplis ne manquent pas en Amérique. La Pensylvanie, qui, lors du dernier recensement (1830), ne comptait que 1 million 348,000 habitants, a cent trente lieues de chemins de fer achevées ou qui le seront cette année; sans compter trente et une lieues que les capitalistes de Philadelphie ont jetées sur le sol des petits États de New-Jersey et de Delaware. La longueur des chemins de fer que nous possédons en France est de trente-huit lieues, c'est-à-dire à peu près égale à ce que les bourgeois de Philadelphie, dans leur libéralité, ont bien voulu accorder à leurs voisins nécessiteux. L'État de New-York, dont la population est la plus hardie et la plus heureuse dans ses spéculations, n'a encore que quatre ou cinq petits chemins de fer; mais si l'on exécute seulement la sixième partie de ceux qui sont projetés et autorisés par la législature, New-York ne le cédera pas à la Pensylvanie. Les marchands de Baltimore, une ville qui avait six mille habitants lors de la déclaration de l'indépendance, et qui en compte cent mille aujourd'hui, se sont mis en tête de faire un chemin de fer entre eux et l'Ohio, sur une distance de cent lieues. Ils l'ont commencé bravement; ils en ont fait maintenant près du tiers. Il y a des chemins de fer terminés, entamés ou projetés partout à l'est de l'Ohio et du Mississipi. La plupart sont desservis par des machines locomotives. Il y en a dans les Alleghanis dont les plans inclinés offrent des pentes effrayantes; ceux-là n'étaient destinés qu'au transport des marchandises; mais on

annonce que l'on y établit des diligences, au risque de rompre le cou des voyageurs. Il y en a de bons et de mauvais. Il y en a qui coûtent cher (600,000 à 800,000 fr. la lieue); il y en a qui sont à bon marché (120,000 à 150,000 fr. la lieue). La Nouvelle-Orléans a le sien, fort modeste il est vrai: il n'a que deux lieues; mais elle en aura bientôt d'autres. Après tout elle est plus avancée que l'ancienne Orléans; car celle-ci est encore à attendre que nos capitalistes, atteints par la grâce de Dieu d'un violent accès de patriotisme, se dévouent à retirer 10 ou 12 pour 100 de leurs fonds en les consacrant à l'établissement d'un chemin de fer qui la rattache à Paris. La Virginie, dont la population est à peu près la même que celle du département du Nord, et qui est plus pauvre, possède déjà vingt-neuf lieues de chemin de fer en pleine circulation, et quarante-quatre lieues en cours d'exécution, sans compter ceux qui seront commencés cette année. Le département du Nord, où il serait au moins aussi aisé d'en établir, où ils seraient d'un meilleur produit, n'en a pas une toise achevée, pas une toise en exécution, à peine une toise en projet (1). Remarquez d'ailleurs que je ne parle ici que des chemins de fer. La passion des

(1) Le département du Nord couvre cinq cent soixante-sept mille huit cent soixante-trois hectares; il a neuf cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent trente-huit habitants. La Virginie a une population de un million deux cent onze mille quatre cent cinq habitants (recensement de 1830), c'est-à-dire d'un quart en sus, disséminés sur une superficie de dix-sept millions d'hectares, c'est-à-dire trente fois plus considérable.

chemins de fer est toute nouvelle en Amérique. Celle des canaux date de loin ; car quinze ans dans ce pays c'est un siècle ; et elle a fait des prodiges. Il y a des États qui les comptent par deux cents, trois cents, quatre cents lieues de long.

En France, nous sommes certainement le peuple le plus audacieux dans l'ordre des idées et des théories : nous nous sommes montrés hardis à faire trembler, en fait d'expérimentation politique ; mais nous sommes depuis vingt ans le plus timide des peuples en fait de réalisations matérielles.

VIII

LES BANQUES. — LE MAINTIEN DE L'UNION.

Washington, 10 avril 1834.

Le drame qui se passe aux États-Unis depuis l'ouverture de la session (3 décembre) en est maintenant à la fin du premier acte. Les deux chambres du congrès se trouvaient saisies de l'acte du pouvoir exécutif, en vertu duquel les dépôts publics ont été enlevés à la banque des États-Unis pour être livrés à des banques locales. L'une et l'autre ont enfin pris des conclusions. Le sénat a déclaré, à la majorité de vingt-huit voix contre dix-huit, que les raisons alléguées par le ministre des finances pour justifier ce retrait n'étaient ni satisfaisantes ni suffisantes, et, à la majorité de vingt-six contre vingt, que la conduite du président dans cette affaire n'était conforme ni à la constitution ni aux lois.

Depuis que la constitution est en vigueur (1789) (1), c'est la première fois que le sénat censure le premier magistrat de la république. La chambre des représentants a décidé de son côté que la banque des États-Unis ne devait pas obtenir le renouvellement de sa charte ; que les dépôts publics ne devaient pas lui être restitués, et que ces dépôts resteraient confiés aux banques locales. La première résolution a passé à une forte majorité, cent trente-deux voix contre quatre-vingt-deux. Pour les deux autres, la majorité a été beaucoup plus faible, cent dix-huit contre cent trois, et cent dix-sept contre cent cinq. Il a été décidé aussi, à une forte majorité, cent soixante-onze contre quarante-deux, que la conduite de la banque serait l'objet d'une enquête; mais le chiffre de cette majorité indique qu'elle comprend beaucoup d'amis de la banque.

A la suite de ces décisions contradictoires, qui mettent en présence les majorités des deux chambres, il y a eu suspension d'armes. On veut connaître le résultat de deux élections importantes. La ville de New-York nomme en ce moment son maire; la Virginie va, dans le courant d'avril, élire sa législature; New-Yorck est la cité la plus peuplée et le premier entrepôt commercial de l'Union (2); c'est la ville que le parti

(1) Voir la note 21 à la fin du volume.

(2) Du 1er octobre 1831 au 1er octobre 1832, la valeur des importations aux États-Unis s'est élevée à 101,029,266 dollars. New-York en a reçu pour 53,214,402 dollars, c'est-à-dire plus de la moitié. La somme des exportations s'est élevée à

de l'administration cajole le plus; il cherche à en faire son centre d'opérations pour la prochaine élection présidentielle. Le parti démocratique y a eu jusqu'à présent la majorité numérique, quoique les négociants, commerçants et hommes d'affaires soient presque unanimement de l'autre côté. La Virginie, au contraire, jadis l'un des plus fermes appuis du général Jackson, a récemment tourné contre lui. La dernière législature virginienne était opposée au vieux général; il y a deux mois elle obligea M. Rives, qui a précédé à Paris l'honorable M. Livingston comme ministre, à se retirer du sénat de l'Union, parce qu'il y soutenait le président (1). La Virginie est de tous les États celui qui a fourni le plus fort contingent d'illustrations, et son opinion a toujours été d'un grand poids. On attend donc avec anxiété de savoir si New-York persiste à soutenir le général Jackson, et si la Virginie persiste à le repousser. En attendant, de part et d'autre, on se prépare à une nouvelle campagne.

Sur quel terrain se passera cette campagne nouvelle? Je ne crois pas que ce soit sur celui de la banque : c'est à désirer dans l'intérêt de cette institution.

87,176,943 dollars ; New-York a exporté une valeur de 26,000,945 dollars. La plus grande importation après celle de New-York a été celle de Boston, qui, en y comprenant celle de quelques ports secondaires du Massachusetts, a été de 18,118,900 dollars ; c'est le tiers de celle de New-York. La seconde ville pour l'exportation a été la Nouvelle-Orléans, qui a exporté pour 16,430,394 dollars. (Voir la note 22.)

(1) Voir la note 23 à la fin du volume.

Plus on la défend, plus la démocratie la repousse avec haine. Les Américains dévoués à leur pays et à leurs institutions doivent faire leurs efforts pour transporter le débat sur un autre point, car, par degrés, on s'était échauffé, irrité de part et d'autre, et l'on marchait à des actes de violence. Les services les plus éclatants étaient méconnus, les réputations les plus pures indignement foulées aux pieds. *Le Globe*, journal avoué de l'administration, prodiguait des accusations ignobles à des hommes dont tous les pays du monde seraient fiers, tels que MM. Clay, Calhoun, Webster. Il répétait et malheureusement il répète encore que les votes du sénat sont payés au poids de l'or par la banque. D'un autre côté, le général Jackson, à qui il est impossible de contester de grandes qualités, était, lui aussi, l'objet d'insultes odieuses. Les cheveux blancs de ce courageux vieillard étaient scandaleusement outragés. On en était venu jusqu'à jeter du ridicule sur sa victoire de la Nouvelle-Orléans, le fait d'armes le plus brillant des annales américaines; comme si sa gloire n'était pas une propriété nationale. Quelques énergumènes parlaient d'en venir aux mains dans les rues. Le commerce et l'esprit d'entreprise étaient frappés de stupeur. Faute de fonds, les grands travaux publics de la Pensylvanie étaient à la veille d'être suspendus. Aujourd'hui l'on paraît vouloir se calmer. La faillite d'un certain nombre de particuliers, et surtout celle de quelques banques, a été comme un signal d'alarme qui a rappelé à tout le monde le danger commun, la ruine universelle dont le pays est menacé. Il y a eu

11.

une faillite de banque en Floride, une dans le New-Jersey, deux dans le Maryland, dont l'une, celle de la *Bank of Maryland*, à Baltimore, a produit une vive sensation. Les hommes éminents de tous les partis sont, de bonne foi, en quête de quelque mesure qui mette fin à la crise commerciale. Il y a donc lieu d'espérer que le débat va perdre ce qu'il avait d'affligeant, et qu'en même temps il s'élargira. Au lieu de se quereller sur la question particulière de la banque, on agiterait les plus hautes questions d'économie publique, celle d'un système de circulation qui admette le papier et les métaux dans des propositions telles qu'il y ait stabilité, sans qu'il y ait, comme sur le continent européen, un énorme capital improductif à l'état de numéraire; et celle d'un système d'institutions de crédits, banques de prêt et d'escompte, de dépôt et de change, assez puissantes pour servir de ressort et d'appui à l'industrie du pays, et assez bien équilibrées entre elles et avec les autres pouvoirs nationaux pour n'être pas dangereuses aux libertés publiques. Déjà un discours de la plus haute portée de M. Calhoun a attiré l'attention générale du côté de la réforme financière du pays; l'un des sénateurs du parti de l'administration, M. Benton, a formulé par articles quelques-unes des idées de M. Calhoun, et en a fait l'objet d'un bill qu'il a présenté au sénat.

Tout le monde reconnaît maintenant aux États-Unis que pour obtenir un système solide de circulation, il faut qu'il y ait dans le pays une certaine quantité d'or et d'argent. On sent parfaitement que tant qu'il y aura

des dollars en papiers, les dollars en argent s'en iront; que les billets de banque de dix dollars chassent nécessairement les *aigles* (1), et que les *demi-aigles* ne peuvent rester là où il y a des billets de cinq dollars (2). On serait donc disposé à faire disparaître les billets au-dessous de dix et même de vingt dollars. A cet effet, tout ce que peut le congrès, s'il n'a pas le secours d'une banque nationale, c'est de défendre aux receveurs des douanes de prendre en payement les billets de toute banque qui aurait en circulation des billets au-dessous de dix ou de vingt dollars; car le congrès n'a rien à ordonner aux banques locales. Mais ce moyen d'action serait inefficace; car le mouvement de fonds qui a lieu par les douanes est très-faible relativement au mouvement général du pays, et par là d'ailleurs on n'affecterait aucunement la circulation des localités un peu éloignées du littoral. L'administration ne conteste pas la nécessité d'une police des banques; elle paraît disposée à l'effectuer par l'intermédiaire de quelques-unes des banques locales, qui agiraient sous la direction du ministre des finances et auxquelles on accorderait certains avantages, tels que

(1) L'*aigle* est une pièce d'or de 10 dollars.

(2) Il y a un autre motif qui tend à faire disparaître la monnaie d'or des États-Unis. L'or y vaut légalement moins qu'en Europe, par rapport à l'argent. C'est une raison suffisante pour qu'aussitôt frappé il soit exporté. L'un des articles de la proposition de M. Benton a pour objet de changer le rapport légal entre la valeur de l'or et celle de l'argent et de la porter à seize au lieu de quinze.

le droit d'être dépositaires des deniers publics sans en payer l'intérêt. Mais ce moyen a plusieurs inconvénients; il armerait le ministre, c'est-à-dire, le président (1), d'un pouvoir discrétionnaire immense, en opposition formelle aux axiomes politiques du pays. Il est admis aux États-Unis que l'épée et la bourse (*sword and purse*) ne doivent pas être dans les mêmes mains. Ensuite il est douteux que ce contrôle pût être suffisamment éclairé et suffisamment actif. Enfin il serait difficile, au moyen de cette agglomération de banques locales, de satisfaire à l'un des premiers besoins du pays, la facilité des changes (2), parce qu'elles sont et seront nécessairement très-peu liées les unes aux autres, comme les États souverains de qui elles tiennent leurs chartes. Pour balayer les petites *bank-notes*, l'agent le plus infaillible serait une banque nationale, et le congrès a le pouvoir d'en établir une. Ce pouvoir qu'on lui conteste parce qu'on lui conteste tout, lui serait reconnu s'il était stipulé que la banque devra obtenir le consentement de chaque État particulier, avant d'installer une succursale sur le territoire de cet État. Il suffirait ensuite que la banque ne reçût aucun billet d'une banque qui aurait des billets au-dessous de 10 ou de 20 dollars, ou qui, elle-même, recevrait des billets d'une autre banque émettant des

(1) Voir la note 24 à la fin du volume.

(2) Je rappelle ici que la somme des mouvements de fonds d'un point à l'autre de l'Union, ou entre l'Union et l'étranger, opérés par la banque des États-Unis en 1832, s'est élevée à 1,560,000,000 de francs.

billets au-dessous du même *minimum*. Enfin une banque nationale est un incomparable instrument pour les opérations de change. Les amis de l'administration, les plus influents au congrès, sont convaincus de la nécessité d'une institution de ce genre. Je ne puis croire que le président et surtout le vice-président y soient au fond aussi opposés qu'ils en ont l'air. Comme il est possible d'imaginer des combinaisons qui en concilient l'existence avec les intérêts de la candidature de M. Van Buren (telle serait la création d'une banque dont le siége principal serait, non plus à Philadelphie, mais à New-York), on doit espérer que tôt ou tard, sous une forme ou sous une autre, M. Van Buren se rangera à cet avis. Il est vrai qu'en haine de la banque actuelle, on a soulevé les préjugés de la multitude contre l'institution d'une banque nationale quelconque; et il est bien plus aisé d'exciter les passions populaires que de les maîtriser une fois qu'elles sont déchaînées; à ce jeu, bien des popularités se sont suicidées. Dans ce cas pourtant, la voix de l'intérêt public et de l'intérêt de chacun parlera si haut, qu'il serait étonnant qu'elle ne se fît pas écouter d'une population, d'ailleurs plus raisonneuse et plus positive que ne le sont en général les populations européennes. En résumé, il reste encore des chances pour une banque des États-Unis.

Voici les dispositions principales qui me paraissent en ce moment tacitement acceptées par les économistes des deux partis :

« Le capital de la banque serait d'environ 50 mil-

lions de dollars. Les 35 millions d'actions, représentant le capital de la banque actuelle, seraient échangés au pair contre des actions de la nouvelle banque. Le reste du capital serait souscrit par les États particuliers ; ce qui donnerait à la banque un caractère plus national (1).

« Le taux de l'escompte serait abaissé de 6 à 5 p. 100. M. Forsyth, sénateur du parti de l'administration, l'a demandé.

« La législation sur les dépôts publics et privés serait modifiée conformément aux observations de M. Cambreleng de New-York.

« Le siége de la mère banque serait peut-être transféré à New-York.

« La banque serait soumise, dans ses opérations, à des règles de détail un peu plus sévères que celles imposées à la banque actuelle. On l'astreindrait aussi, soit à une réserve plus considérable, soit à diverses clauses imitées de la banque d'Angleterre, tendant à accroître la solidité de l'institution. »

Sur l'ensemble de ces points, il ne serait probablement pas impossible de réunir une majorité dans les deux chambres. Mais il y a une question dont on ne parle pas, que personne n'a articulée publiquement, quoiqu'on y pense beaucoup, et sur laquelle il sera moins aisé de s'entendre. Comment la banque sera-t-elle gouvernée ? Quels rapports existeront entre l'ad-

(1) On sait que le gouvernement fédéral possède déjà pour 7,000,000 de dollars d'actions dans la banque actuelle.

ministration de la banque et les gouvernements fédéral et particuliers? Comment et par qui sera élu le président de la banque? Cette question, sur laquelle on se tait, me paraît tellement essentielle que rien de ce qui s'est passé aux États-Unis depuis six mois n'aurait eu lieu, j'en suis convaincu, si la nomination du président de la banque eût été directement ou indirectement entre les mains du président des États-Unis.

En Europe, et en France particulièrement, le gouvernement des banques est plus ou moins entre les mains et sous la dépendance du roi et des ministres. En Amérique, conformément au principe du *self-government,* la banque, comme toutes les institutions industrielles et financières du pays, s'est jusqu'à ce jour gouvernée elle-même. Le gouvernement fédéral ayant le cinquième des actions, nomme le cinquième des directeurs; sa prérogative s'arrête là. L'axiome américain qui interdit la réunion dans la même main de la bourse et de l'épée, s'oppose à ce que le président des États-Unis exerce une notable influence sur la nomination du président de la banque. Cependant, je suis persuadé que le parti démocratique ne voudra entendre parler d'aucune banque dans le gouvernement de laquelle il ne pourrait intervenir.

La bourgeoisie n'est pas aux États-Unis ce qu'elle est en Europe. Tandis qu'en Europe elle domine, ici elle est dominée. La démocratie se plaît à prendre sa revanche en Amérique des injustes dédains qu'elle a subis si longtemps en Europe. Or, c'est à la bourgeoi-

sie qu'appartiennent les actionnaires particuliers de la banque ; c'est la bourgeoisie commerciale, manufacturière et capitaliste qui retirera toujours le bénéfice le plus direct d'une banque nationale, quoique indirectement toutes les classes aient à en retirer un grand profit. Du jour où la bourgeoisie a écrit dans les lois le suffrage universel pur, sans rien stipuler en faveur des supériorités naturelles, soit industrielles, soit scientifiques ; du jour où elle a consenti à ce que le nombre fût tout, les lumières et les capitaux rien, elle a donné sa démission. Il ne s'agit plus de discuter si c'est absolument un bien ou un mal, ou si c'est un bien dans les États agricoles, à population clair-semée, d'Ohio, d'Indiana, d'Illinois, et un mal dans de grandes et populeuses cités, centres d'un vaste commerce, comme Philadelphie et New-York. C'est un fait accompli sur lequel il ne faut pas songer à revenir. Quand on a rendu son épée sans retour, il faut se résigner à recevoir la loi. Il faut donc que, dans le cas d'une banque nationale, la bourgeoisie actionnaire consente à ce que son président reçoive l'investiture soit du président et du sénat, comme les autres fonctionnaires publics, soit de la chambre des représentants seule, ou à toute autre combinaison du même ordre. Si dans la banque nouvelle ou régénérée le gouvernement fédéral et les gouvernements particuliers devenaient actionnaires pour une portion considérable du capital, cette intervention du président ou de la chambre des représentants, ou de délégués spéciaux, choisis par les États, dans le gouvernement de la ban-

que, serait tout à fait naturelle, même aux yeux des plus exclusifs partisans du *self-government*. Il reste à savoir si dans cette hypothèse il n'y aurait pas plus de chances qu'il n'y en a dans l'état présent des choses pour que la banque, ballottée entre les institutions mobiles du pays, devînt l'instrument d'un parti, un *repaire d'intrigues et de corruption*, un *veau d'or*, un *monstre*, comme on l'appelle aujourd'hui avec tant d'injustice.

Si cette chaude querelle se termine par un compromis, il est permis de penser qu'il s'effectuera sur les bases que je viens de présenter. La bourgeoisie trouvera dures peut-être les conditions qu'on lui imposera; qu'elle se garde pourtant de les repousser. Ce sera beaucoup pour elle que d'avoir obtenu sous une forme quelconque la consécration définitive d'une banque nationale liée aux pouvoirs de l'État, et par conséquent incorporée parmi eux. Non-seulement le nombre est contre elle, et ici c'est le nombre qui fait la loi ; mais encore elle est moins puissamment organisée que le parti démocratique. L'opposition a trois chefs qui ne sont pas toujours d'accord. M. Calhoun, de la Caroline du Sud, n'est plus de l'avis de MM. Clay et Webster quand il s'agit du tarif des douanes et des prérogatives des États particuliers. Sur diverses questions de pouvoir, M. Clay, *le fils de l'Ouest*, et M. Webster, qui habite Boston, le foyer du fédéralisme, sont loin de s'entendre. Le parti démocratique au contraire est supérieurement discipliné. Les deux chefs, savoir le général Jackson et M. Van Buren, présentent une réunion formidable de qualités et de facultés. Le

vieux général est ferme, prompt, hardi, énergique; M. Van Buren a la prétention d'être le Talleyrand américain; il est doux, facile, prudent, d'une habileté consommée; ses adversaires l'appellent le *little magician* (petit magicien), le *great manager* (grand ourdisseur d'intrigues). Tandis que les prétentions de MM. Clay, Calhoun et Webster sont contradictoires, et qu'aucun d'eux ne veut être le second, M. Van Buren consent de tout son cœur à être maintenant le lieutenant du général Jackson pour devenir président à la prochaine élection (1836). Or tout royaume divisé est en danger de périr.

Mais si l'on ne pouvait s'accorder, si la démocratie était trop intraitable et la bourgeoisie plus exigeante que sa position ne lui permet de l'être; si les passions, continuant à être en jeu, s'aigrissaient encore de part et d'autre, le débat, à force d'être prolongé, pourrait prendre les caractères les plus effrayants. L'Union même finirait par être mise en question.

La confédération américaine n'occupait, lors de l'indépendance, qu'une bande étroite de terrain le long de l'Atlantique. Depuis lors, les flots d'une population active et entreprenante qui pullule à l'infini, ont passé les monts Alléghanis, puis l'Ohio, puis le Mississipi, et enfin le Missouri, la Rivière-Rouge, l'Arkansas; que sais-je? Au Sud, ils franchissent la Sabine et envahissent le Texas, tandis qu'à l'Ouest ils sont déjà au delà des Montagnes-Rocheuses et s'approchent de l'océan Pacifique. Au lieu de treize États, il y en a vingt-quatre; incessamment il y en aura vingt-

six. A côté de l'ancien massif de l'Atlantique, deux autres se sont développés pleins de vigueur, sur un sol plus riche; l'un à l'Ouest, comprenant le grand triangle qui s'appuie sur les lacs et s'étend vers le Midi le long du Mississipi et de l'Ohio; l'autre au Sud, dans les fertiles régions, désertes sous la domination espagnole ou française, de la Louisiane et des Florides. Le centre géographique de l'Union était, il y a cinquante ans, sur les bords du Potomac, à la place où a été bâtie la cité de Washington, capitale manquée : il est maintenant à Cincinnati, sur l'Ohio; il sera bientôt vers Saint-Louis du Missouri.

A mesure que la confédération s'est étendue, le lien fédéral s'est affaibli. Peu s'en est fallu qu'il ne fût brisé dans la crise de la *nullification* (1) provoquée par la résistance de la Caroline du Sud, au tarif établi sous l'influence de la Nouvelle-Angleterre, pour protéger les manufactures qui s'y multiplient. Si le congrès n'eût donné satisfaction à la Caroline, la Virginie eût fait cause commune avec elle, et son exemple eût décidé la majorité du Sud. La patriotique éloquence de M. Webster; la modération de M. Clay et ses prodiges de stratégie parlementaire; les efforts de M. Livingston, alors secrétaire d'État; la conduite en même temps ferme et conciliante du président, qui, pour la première fois, écoutait sans colère un défi audacieux, et l'attitude calme des États du Nord, prévinrent alors une dislocation générale. Le germe

(1) Voir la note 11 à la fin du volume.

du mal est resté néanmoins. Le charme de l'indissolubilité de l'Union est rompu. Les oreilles sont accoutumées aujourd'hui à ce mot néfaste de séparation. L'habitude s'établit de penser et même de dire, toutes les fois que les intérêts ou les préjugés du Nord et du Midi sont en désaccord, que la rupture de l'Union serait un remède au mal.

La Caroline du Sud tient sa milice organisée, et exige de ses officiers un serment particulier de fidélité (*allegiance*). La Géorgie et l'Alabama contestent violemment la validité des traités conclus entre le gouvernement fédéral et le tribus indiennes des Cherokees et des Creeks (1). La plupart des États reculent à l'envi la limite de leur souveraineté individuelle. La doctrine des droits des États (*states' rights*) s'est infiltrée jusqu'au sein de l'orthodoxe Philadelphie, car je vois dans les journaux l'annonce d'un banquet qui va y avoir lieu en leur honneur. Ces symptômes peuvent devenir terribles dans un moment d'exaspération universelle. On marche vite quand les passions sont maîtresses du gouvernail. Qu'arriverait-il aujourd'hui, par exemple, si, dans ces mêmes États du Nord, où la nullification était le plus énergiquement repoussée l'an dernier, elle venait à trouver un puissant écho? Et ce sont eux qui ont l'intérêt le plus direct à l'établissement d'une banque nationale; ce sont eux qui souffrent le plus des combinaisons financières du général Jackson, et des objections des publi-

(1) Voir la ncte 25 à la fin du volume.

cistes du Sud contre la constitutionnalité de la banque. Quoiqu'on s'abstienne de faire allusion au danger qu'il y a de ce côté, il est clair que beaucoup de personnes en sont préoccupées. C'est fort heureux, car il en résulte une disposition plus générale à la conciliation.

L'esprit de morcellement livre ici un combat acharné au principe centralisateur de l'Union. A peine la constitution était-elle signée, que l'on votait douze articles additionnels presque tous restrictifs des prérogatives et des attributions du gouvernement fédéral. En même temps on se mettait à disputer au congrès la faculté d'autoriser une banque, et de lui donner des pouvoirs sur le territoire des États. Sur ce point cependant le principe d'union fut vainqueur; la banque fut instituée. Puis on contesta à l'autorité fédérale le droit d'intervenir dans l'établissement des voies de communication, et le congrès, après une longue lutte, vient d'abdiquer cette faculté ; le général Jackson l'a voulu, l'a exigé. La route nationale qui s'étend de Washington aux déserts de l'Ouest, et pour laquelle sont annuellement votées des allocations, dont chacune doit être pour la clôture irrévocable et sans remise, témoigne de ce que le gouvernement fédéral pouvait et voulait faire. Le système des poids et mesures semble même devoir cesser d'être uniforme, en dépit de la constitution. L'État de Pensylvanie vient, on ne sait pourquoi, de se réglementer à cet égard, contrairement à l'usage général (1).

(1) Il a statué que deux mille livres *avoir du poids* forme-

Aujourd'hui la dette est soldée; c'est un lien fédéral de moins. La banque, assaillie de nouveau, va périr ; c'est une perte immense pour le principe fédéral. On attaque la cour suprême des États-Unis, l'un des boulevards de l'Union (1). Le vaste domaine de l'Ouest (2), propriété fédérale, semble devoir bientôt être liquidé, car cette liquidation devient l'une des thèses favorites du parti démocratique.

Mais si la centralisation a le dessous dans la politique fédérale, elle l'emporte au sein des États. Les États principaux se construisent chacun un vaste système de communications. Ils se constituent financièrement, et songent presque tous à créer une grande banque qui exercera sur leur territoire l'influence salutaire dont la banque des États-Unis jouissait dans toute l'Union. Ainsi chaque État, tout en se détachant de la fédération, s'organise en lui-même et lie fortement ses éléments mal agglutinés. L'industrie et l'esprit d'entreprise rendent d'ailleurs au principe d'union ce que lui enlèvent les défiances politiques et les querelles des partis. Il n'y a pas de famille du Nord qui n'ait un fils ou un frère dans le Sud. La communauté d'intérêts devient chaque jour de plus en plus étroite. Le commerce est centralisateur; il n'y a sur toute la côte de l'Atlantique qu'un seul marché, New-York ; il n'y en a qu'un puissant sur le golfe du Mexique, la

raient un *tonneau*, tandis que le tonneau est partout de deux mille deux cent quarante livres.

(1) Voir les notes 14 et 26 à la fin du volume.

(2) Voir la note 27 à la fin du volume.

Nouvelle-Orléans ; et les opérations liées entre New-York et la Nouvelle-Orléans, de rivales que ces deux cités pourraient être, les rendent solidaires. Les chemins de fer et les bateaux à vapeur étendent sur tout le pays un réseau indestructible. Les grandes distances s'évanouissent ; avant peu l'on ira sans peine de Boston à la Nouvelle-Orléans en huit jours. C'est moins de temps que l'on ne met communément pour passer de Brest à Marseille.

Quand on songe aux dimensions que l'empire romain a conservées pendant des siècles, on n'a plus de doute sur la possibilité de maintenir une certaine unité sur ce territoire américain, si démesurément vaste qu'il paraisse à ceux dont l'œil est habitué aux divisions de la carte d'Europe. Les Romains n'avaient pas les communications perfectionnées que l'on possède de nos jours. Ils ne soupçonnaient pas la découverte des bateaux à vapeur et des chemins de fer ; ils ignoraient le télégraphe (1) ; ils n'avaient même que peu de routes ; ils ne connaissaient pas les voitures suspendues. Les progrès que le commerce a apportés à la comptabilité, permettent aujourd'hui d'administrer financièrement l'univers entier avec moins de difficulté qu'on n'en avait à gérer une seule province du temps de César. Je ne puis donc me décider à croire que l'Union se brisera en tronçons s'agitant tous isolément, et se heurtant les uns les autres.

(1) J'ai été fort étonné de ne pas le trouver établi chez les Américains.

Et pourtant il est fort possible que l'Union ne dure pas longtemps sur le pied actuel.

Les rapports établis entre les divers États en 1789 sont-ils ce que l'on peut aujourd'hui concevoir de plus parfait? La formation alors imprévue des deux massifs de l'Ouest et du Sud-Ouest ne doit-elle pas être suivie de quelques modifications dans les relations alors fixées? La sous-division de la confédération générale en trois confédérations intermédiaires, correspondant à chacun des trois massifs homogènes de l'Atlantique, de l'Ouest et du Sud, qui permettrait d'établir des liens spéciaux entre les États de chaque groupe, n'aurait-elle pas pour résultat de donner satisfaction à la doctrine des *States' rights*, sans compromettre le principe de l'Union? Ne serait-ce pas le moyen de constituer l'Union plus élastiquement? L'existence de ces trois confédérations partielles ne pourrait-elle s'harmoniser avec celle d'une autorité centrale entourée des attributs incontestés du gouvernement fédéral actuel, une armée, une flotte, une représentation à l'étranger, un droit de cité, une cour suprême, et autant que possible une douane et une banque? Ce sont des questions qu'il pourra être bon d'examiner un jour, bientôt même. Mais il serait à désirer qu'elles fussent abordées et discutées avec calme. Si elles se trouvaient inopinément soulevées dans un temps d'irritation et de haine, ce serait le signal d'une explosion, d'un déchirement à jamais déplorable. L'union fait la force. L'Amérique du Nord, une fois morcelée en lambeaux hostiles les uns aux

autres, ne pèserait guère plus dans la balance du monde que les pauvres républiques de l'Amérique du Sud.

P. S. 13 avril. — On annonce le résultat des élections de New-York. L'administration l'a emporté. On varie sur le chiffre de la majorité. On sait seulement qu'elle est de 150 à 200 voix sur plus de 35,000 votants. A la dernière élection (1832), le candidat de l'administration l'emporta de 6,000 voix sur son concurrent, et il y avait 6,000 votants de moins que cette année. Cette victoire ressemble beaucoup à une défaite. D'un autre côté, voici en deux jours trois banques qui font faillite dans le district fédéral, une à Washington, une seconde à Alexandrie, une autre à Georgetown.

Ce double avertissement ne sera sans doute pas perdu pour l'administration.

IX

LE PREMIER PEUPLE DU MONDE.

Philadelphie, 24 avril 1834.

Quel est le premier peuple du monde? Il n'y a pas de nation qui ne prétende à la primauté. Qui de nous, en France, n'a pas chanté avec Béranger : « Reine du monde, ô France, ô ma patrie ! » convaincu que le peuple français était prédestiné à être éternellement à la tête du genre humain, à effacer tous les autres dans la paix et dans la guerre? Pour mon compte, avant d'avoir passé la frontière, je croyais profondément, d'une croyance religieuse, que nous étions par excellence, non-seulement le peuple généreux et chevaleresque, le peuple spirituel et artiste, le peuple aux qualités aimables et brillantes, mais encore le peuple savant, le peuple industriel, le peuple administrateur, le peuple à la fois inventeur et praticien, le peuple type, le peuple unique, le peu-

ple parfait. Malgré les pluies et les brouillards de Paris, je supposais notre climat le plus doux et le plus riant de la terre. Malgré les Landes et la Champagne, je tenais pour certain que notre sol était le plus riche et le plus pittoresque de l'univers. Sur la foi des bulletins de nos expositions de l'industrie, j'aurais juré que nous avions laissé nos voisins les Anglais à cent lieues en arrière, et que leurs manufacturiers, pour éviter d'être réduits à la mendicité par notre concurrence, allaient être obligés de venir en toute hâte apprendre chez nous comment le fer se coule et s'affine, comment se fond l'acier, comment le coton se file, comment on administre à peu de frais des établissements gigantesques, comment on expédie au delà des mers des montagnes de marchandises.

Quand on a passé la frontière, peu à peu l'on rabat de ces prétentions magnifiques; le patriotisme s'épure, s'éclaire et se renforce en même temps. En visitant la terre étrangère, on voit ce qui manque à la prospérité et à la gloire de la patrie, et comment il serait possible d'ajouter quelques fleurons à sa couronne. Ainsi, il ne faut pas beaucoup observer l'Angleterre pour se convaincre que, si elle a beaucoup à nous emprunter, nous n'avons pas moins à recevoir d'elle. Les Anglais ne sont pas seulement meilleurs industriels que nous, plus habiles commerçants; ils possèdent de plus que nous ces qualités qui font qu'après avoir conçu de beaux plans, on les exécute, on les mène à fin. Les Anglais ont dans leur nature cette sagacité pratique et cette inflexible persévérance, en vertu de quoi nos

batailles de géants de la révolution et de l'empire, notre débordement d'enthousiasme et de dévouement, nos incomparables victoires, nos triomphes inouïs, ont abouti aux traités de Vienne, c'est-à-dire à notre humiliation, et à l'intronisation de la Grande-Bretagne au sommet de la pyramide européenne. Les Anglais ont moins de savoir-dire que nous, mais ils ont plus de savoir-faire. Ils ont trouvé le moyen d'augmenter leurs colonies tandis que tous les peuples perdaient les leurs. Ce qui leur échappait à l'Occident, ils le retrouvaient du côté de l'Orient, au décuple. Ils possèdent ce sens politique, grâce auquel depuis trois ans ils ont résolu des questions qu'il semblait qu'on ne pourrait agiter sans ébranler les fondements de granit sur lesquels repose le sol de la Grande-Bretagne, et sans l'ensevelir au fond de l'Océan. Ils ont consommé leur réforme; ils ont supprimé le monopole de la compagnie des Indes; ils ont refait leur banque; ils ont aboli l'esclavage. Pendant ce temps, nous sommes à tourner autour de questions vraiment secondaires de tarif, sans pouvoir prendre un parti. Nous ne savons comment en finir avec des monopoles qui sont vraiment des grains de sable en comparaison des priviléges colossaux de la compagnie des Indes orientales; nous qui avons donné au monde les traités les plus concluants en faveur de la liberté du commerce!

Si nous croyons à Paris que nous sommes en tout et pour tout, à jamais et à toujours, le peuple modèle, à Londres, l'on n'est pas moins exclusif en faveur des Anglais. A Londres, le duc de Wellington s'appelle

le vainqueur de Napoléon; ce qui est littéralement vrai et ce qui est pourtant parfaitement ridicule, quoique lord Wellington soit un homme peu ordinaire. J'ai trouvé des Anglais qui secouaient la tête avec dépit quand on leur disait que leur ciel était brumeux; avec un peu de malice, on aurait pu les pousser à soutenir qu'ils n'avaient rien à envier au ciel italien, et que le climat même de Manchester, où le spectacle du soleil est devenu une rareté, avait bien des charmes, malgré les médisants, même pour ceux qui avaient respiré l'air de Naples. A Madrid, chez ce peuple héroïque qui semble se réveiller de sa longue léthargie, on n'a pas perdu l'habitude de croire à la suprématie de la nation espagnole, et l'on rêve que l'on est encore aux beaux jours de Charles-Quint *sur les domaines de qui le soleil n'était jamais couché*. Permis aux nobles Castillans! Mais je suis persuadé encore que Don Pedro et Don Miguel, ces deux interminables prétendants, ont chacun un journal officiel qui leur dit tous les matins que l'univers haletant a les yeux fixés sur leurs armées déguenillées, et que les destinées du monde se décident à Santarem et à Sétubal. A Constantinople, dans la capitale d'un empire qui ne subsiste que parce que les puissances européennes sont incertaines encore sur le partage de ses dépouilles, on nous qualifie, nous Européens, de chiens de chrétiens. A Rome, le peuple s'appelle encore le peuple romain; et ce risible calembourg fait croire à la populace transtévérine que la gloire militaire est encore le lot du pays, et qu'incessamment les *Romains* reprendront le rôle d'arbitres du

monde, relevant magnanimement les humbles et écrasant d'un pôle à l'autre l'audace et l'ambition (*parcere subjectis*, etc....)! A Vienne on est persuadé au contraire que Rome n'est plus dans Rome, qu'elle est de droit et de fait dans la capitale des archiducs; que l'empereur est héritier en droite ligne d'Auguste et de Trajan. La devise d'un ancien prince de la maison d'Autriche (A. E. I. O. U.) (1) atteste que cette prétention est presque aussi ancienne que la maison de Hapsbourg. Pendant ce temps, en Prusse, la jeune noblesse, fière d'avoir étudié aux grandes universités d'Iéna et de Berlin, et de porter l'épée dans l'armée qui fut celle du grand Frédéric, affecte un dédain profond pour les Autrichiens. Exaltés par les accroissements rapides de leur pays, accroissements qui d'ailleurs ne sont pas encore arrivés à leur terme, les Prussiens regardent leur sablonneuse patrie comme le berceau d'une civilisation nouvelle. Il semble que l'eau de la Sprée ait des propriétés merveilleuses, et que quiconque n'en a pas goûté n'ait que quatre sens au lieu de cinq. A Saint-Pétersbourg et à Moscou, on ne doute pas que l'épée de l'empereur, jetée dans la balance des destinées du monde, ne doive la faire pencher à l'instant. Peut-être avons-nous fait dans l'Europe occidentale tout ce qu'il fallait pour confirmer les Russes dans cette haute opinion de l'autorité de leur czar. En Russie on prend au sérieux les flatteries du XVIII[e] siècle, et au centre de

(1) *Austriæ est imperare orbi universo* : l'empire du monde appartient à l'Autriche.

l'aristocratie, l'on s'imagine, sur la foi du plus grand ennemi du despotisme, que la lumière vient aujourd'hui du Nord. Passe pour la lumière; puisse notre Europe solidement unie former une digue assez compacte pour qu'il n'en vienne rien de plus!

Ainsi en Europe toutes les nations s'arrogent le premier rang. Je ne vois pas pourquoi les Américains seraient plus modestes qu'on ne l'est de l'autre côté de l'Atlantique. Les merveilles qu'ils ont réalisées depuis cinquante ans leur donnent le droit d'être fiers. Ils sont donc persuadés, eux aussi, qu'ils sont le premier peuple du monde, et ils s'en vantent hautement.

Le fait est qu'il n'y a pas de peuple prédestiné à qui la supériorité soit inféodée pour la série des siècles. Le peuple juif, en qui ce sentiment d'une prédestination éternelle semblait le plus profondément incarné, est soumis depuis dix-huit siècles à une épreuve qui lui donne un démenti cruel. Depuis Richelieu et depuis la révolution de 1688, c'est-à-dire depuis que l'Espagne s'est endormie, la France et l'Angleterre sont à la tête de la civilisation et se partagent la suprématie, dominant l'une par la théorie, l'autre par la pratique; donnant le ton, l'une à la politique, l'autre aux arts, au goût et aux mœurs. Mais qu'étaient la France et l'Angleterre, il y a trois siècles, du temps de Charles-Quint, lorsque les généraux de cet autre empereur et roi tuaient Bayard à Rebecque, prenaient François Ier à Pavie et le pape à Rome, pendant qu'à deux mille lieues du côté de l'Occident, Cortez lui conquérait le superbe empire de Montézuma? La Prusse, qui par-

tage aujourd'hui le sceptre de l'Allemagne, et qui en est digne, qui est la jeune Allemagne, l'Allemagne hautaine et ambitieuse, l'Allemagne avide de s'élancer dans l'avenir, comme l'Autriche est l'Allemagne patriarcale, l'Allemagne débonnaire et sage, l'Allemagne conservatrice du passé et gardienne du droit antique, qu'était-elle donc cette Prusse, il y a trois générations? Que serons-nous, nous tous Français, Anglais, peuple de Prusse et d'Autriche, dans trois siècles, dans cent ans peut-être? Qui peut affirmer que quelque vent du Nord nous trouvant divisés, affaiblis par des luttes intestines, ne nous aura pas forcés alors de courber la tête que nous portons encore si haute et si fière? Qui sait si les vigoureuses populations qui germent ici sur un sol vierge, ne nous auront pas dépassés à leur tour, comme nous avons dépassé nos prédécesseurs? Qui peut dire que les deux grandes figures qui aujourd'hui se dressent aux deux bouts de l'horizon, la première à l'Orient, un pied sur Moscou et l'autre prêt à se poser sur Constantinople; la seconde vers le Couchant, à demi cachée encore par les immenses forêts du nouveau monde, et dont les membres allongés s'étendent des bouches du Saint-Laurent à celles du Mississipi; qui peut dire que ces deux jeunes colosses qui se regardent d'un bord à l'autre de l'Atlantique, et se touchent sur les bords de l'océan Pacifique, ne se partageront pas bientôt la domination de l'Univers?

La civilisation est un trésor auquel chaque génération ajoute en le transmettant à ses héritiers, et qui passe de main en main, de peuple à peuple, de pays

à pays. Parti de la vieille Asie, il a mis quarante siècles à rouler jusqu'aux bords de l'Océan européen. Lorsque des peuples en sont devenus les dépositaires, malheur à eux, si, au lieu de le garder avec vigilance et de travailler à l'accroître, ils le déposent au bord du chemin, et consument leur temps et leurs forces dans de vaines querelles! Le trésor leur sera immédiatement ravi; ils seront déchus. Les Américains sont les plus entreprenants des hommes et la plus ambitieuse des nations : si nous restions trop longtemps absorbés dans nos stériles disputes, ils seraient gens à venir à l'improviste nous enlever ce précieux dépôt des destinées du genre humain, et à s'emparer de la première place.

Chaque peuple a ses qualités que l'éducation développe, qui à certains moments brillent d'un vif éclat, comme un fanal vers lequel l'humanité en marche tient les yeux fixés, et qui à toute époque le recommandent à l'estime ou à l'affection, à l'émotion ou au respect des autres. Les États-Unis ont incontestablement les leurs. Nul peuple n'est au même degré propre par son caractère intime, par ses conditions de territoire et de population, à la forme démocratique. Ils possèdent donc au plus haut degré les avantages de la démocratie, et ils en ont aussi les inséparables défauts; mais chez eux, s'il y a matière à blâme, il y a encore plus de sujet à louange. Il y a ici beaucoup à moissonner pour l'Européen, qui y est venu chercher, non des sujets de satire, de critique ou de sarcasme (la satire, la critique et le sarcasme sont en tout pays des métiers bien vulgaires, depuis que tant de gens nous ont

donné la menue monnaie de Voltaire et de Byron), mais des faits positifs qui puissent être imités dans nos vieux pays, avec toutes les modifications qu'exigent des données complétement différentes des données américaines. Presque tous les voyageurs anglais ont vu ici beaucoup de mal et à peine un peu de bien. Le portrait qu'ils ont donné de l'Amérique et des Américains est une caricature. Il est ressemblant d'ailleurs, parce qu'une caricature faite avec esprit l'est toujours. Les Américains sont en droit de récuser le jugement : on ne peut être jugé que par ses pairs. Ce n'est pas à l'aristocratie la plus intacte encore de l'Europe, à l'aristocratie anglaise, qu'il appartient de juger une démocratie. Or, les voyageurs anglais en Amérique appartenaient à l'aristocratie par leurs relations ou leurs opinions, ou c'étaient des aspirants à l'aristocratie, ou encore des gens qui la singeaient pour avoir l'air d'en faire partie.

A coup sûr un cultivateur du Yorkshire ou un *mechanic* de Birmingham auraient porté un tout autre jugement. Ils eussent été probablement aussi exclusifs dans leurs éloges, que les plus dédaigneux des touristes l'ont été dans leur réprobation. Les cultivateurs et les *mechanics* sont pourtant quelque chose dans le chiffre de la population anglaise et dans les éléments de la prospérité de la Grande-Bretagne. Supposons qu'un *farmer* de l'Ohio ou de l'Illinois, ayant bien vendu sa farine et son porc salé, allât pendant six mois faire le *nabab* en Angleterre, et qu'à son retour il décrivît avec la rude éloquence de l'Ouest, la détresse des ouvriers

dans la Grande-Bretagne, la loi des céréales, la taxe des pauvres, l'effroyable condition des paysans irlandais, la presse des matelots, la vénalité des charges militaires; supposons que, comme peinture de mœurs, il y ajoutât un mari vendant sa femme au marché, une rencontre de boxeurs, et une scène de convives roulant ivres-morts sous la table à la fin d'un banquet: s'il donnait son récit à ses compatriotes comme le tableau politique et moral de l'Angleterre, les Anglais hausseraient les épaules, et ils auraient raison. Et pourtant le fond de l'histoire serait vrai; il ne s'y trouverait pas un fait qui fût matériellement faux. Or, ce récit serait précisément la contre-partie, le pendant de ce que généralement les voyageurs anglais ont publié comme une fidèle représentation de l'Amérique. Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'il vous fût fait.

Il y a aux États-Unis un fait qui saisit l'étranger à son débarquement, et qui est bien de nature à imposer silence à ses sentiments d'orgueil national, surtout s'il est Anglais: c'est l'aspect d'aisance universelle que présente le pays. Tandis que les sociétés européennes sont toutes plus ou moins rongées de la plaie du paupérisme qui les mine sans que les hommes les plus habiles aient pu jusqu'ici y appliquer un baume réparateur, il n'y a pas de pauvres ici, du moins dans les États du Nord et de l'Ouest, qui ont su se garantir de la lèpre de l'esclavage. S'il s'en rencontre quelques-uns, ce n'est qu'une imperceptible minorité d'individus sans conduite, la plupart gens de couleur; ou

ce sont des aventuriers fraîchement débarqués, qui n'ont pu encore se décider aux habitudes d'une vie laborieuse. Ici rien n'est plus aisé que de vivre en travaillant, et de bien vivre. Les objets de première necessité, pain, viande, sucre, thé, café, chauffage, sont généralement à plus bas prix qu'en France (1), et les salaires y sont doubles ou triples. Je me trouvais, il y a quelques jours, sur la ligne d'un chemin de fer en construction. On y faisait des terrassements. Ce genre de travail, qui n'exige que de la force sans adresse, est habituellement exécuté aux États-Unis par des Irlandais nouveaux arrivés, qui n'ont d'autres ressources que leurs bras, d'autre talent que la vigueur de leurs mucles. Ces Irlandais sont nourris et logés, et voici quelle est leur nourriture : trois repas par jour; à chaque repas de la viande, très-abondamment, et du pain de froment (2); du café et du sucre à deux de leurs repas, et du beurre (3) une fois le jour. On leur distribue, dans le courant de la journée, six à huit verres de whiskey, selon qu'il fait plus ou moins chaud. Ils reçoivent en outre en argent un salaire qui s'élève

(1) Le thé et le café ne payent pas de droit d'entrée. Pour protéger les sucreries de la Louisiane, qui produisent la moitié de la consommation du pays (40,000,000 kilog.), il a été établi un droit qui équivaut à 29 fr. par quintal métrique de sucre brun. En France, le droit est de 49 fr. 50 c.

(2) Une grande partie de la population américaine consomme du pain de maïs, particulièrement au sud du Potomac. Le maïs était déjà cultivé par les Indiens quand les colons anglais arrivèrent dans le pays.

(3) Le beurre est plus cher aux États-Unis qu'en France.

à 40 cents (2 fr. 13 c.) dans les circonstances les plus défavorables, souvent à 3 fr., et quelquefois à 4 fr. En France le même travail vaut communément 1 fr. 25 c. et les ouvriers ont à se nourrir.

Ce fait positif, incontestable de l'aisance générale, est ici à côté d'un autre qui en rehausse singulièrement l'importance aux yeux d'un Européen ami du progrès, ennemi de la violence. En politique, le radicalisme est ici à la mode: le mot de démocratie, qui ailleurs ferait peur même à des républicains, est ici recherché, salué d'acclamations. On se dispute le nom de parti démocratique ; il y a trois ou quatre nuances d'opinions qui le réclament comme leur propriété exclusive ; mais c'est le seul genre de propriété qui soit en question. Il est vrai que la propriété matérielle est vite fondue ici, à moins qu'une active surveillance ne la préserve, et qu'un travail constant ne la renouvelle. Néanmoins, tant qu'elle subsiste, elle est l'objet d'un respect profond, qui, je l'avoue, m'a un peu surpris. Je me serais attendu à ce que la théorie d'économie sociale eût emprunté quelques syllogismes à la théorie politique. Tel qui, en Europe, ne passerait pas pour un des plus hardis sous ce rapport, serait ici un novateur audacieux.

D'après ces simples observations, il paraît naturel de penser qu'il y a lieu de retirer de l'étude de ce pays de précieuses indications pour la solution de la grande question qui agite l'Europe, celle de l'amélioration du sort du plus grand nombre. Il serait intéressant de rechercher les causes de cet état de choses, et d'exa-

miner si, moyennant transformation, elles pourraient être mises en jeu dans la société européenne, en France surtout. Je reviendrai sur ce sujet le plus tôt qu'il me sera possible.

X

L'YANKÉE (1) ET LE VIRGINIEN.

Charleston, 28 mai 1834.

Le mouvement civilisateur qui a inondé le vaste domaine de l'Ouest au Sud et au Nord, depuis les grands lacs jusqu'à la pointe de la Floride, s'est opéré avec une énergie et un ensemble admirables. L'émigration a eu lieu sur toute la ligne de l'Est à l'Ouest. Les habitants de la Nouvelle-Angleterre, après s'être répandus sur leur ancien territoire, et y avoir fondé les nouveaux États du Maine et du Vermont, se sont jetés sur l'ouest de l'État de New-York; de là, en se tenant aussi près que possible de la frontière nord des États-Unis, ils

(1) Le nom d'Yankée a été longtemps appliqué par dérision aux habitants des six États de la Nouvelle-Angleterre. Ils ont fini par l'accepter, pensant qu'ils l'avaient ennobli : c'est pour cela que je m'en sers.

ont longé les lacs Ontario et Érié, et ont envahi le vaste delta compris entre l'Ohio et le haut Mississipi, qui forme aujourd'hui les États d'Ohio, d'Indiana, d'Illinois et le territoire de Michigan. Les gens de New-York et de la Pensylvanie se sont peu écartés de leur territoire, qui est très-étendu et qui n'était que peu habité en 1783. Ils ont cependant fourni un petit contingent à la grande armée d'expédition, partie de la Nouvelle-Angleterre, et ont contribué à envahir, les uns le Michigan, les autres l'Ohio et l'Indiana. La Virginie, après s'être peuplée elle-même du côté de l'Ouest, a enfanté l'État de Kentucky : puis faisant au Midi ce que la Nouvelle-Angleterre exécutait au Nord, elle a envoyé vers le golfe du Mexique de nombreux essaims qui se sont disséminés dans les nouveaux États du Sud. La Caroline du Nord l'a aidée dans cette tâche, et a eu sa progéniture spéciale dans l'État de Tennessée. La Géorgie et la Caroline du sud ont contribué à produire l'Alabama et le Mississipi. Le Tennessée et le Kentucky ont à leur tour fourni des rejetons au Missouri et à l'Arkansas.

Ainsi les États où il n'y a pas d'esclaves ont mis au jour des républiques vraiment démocratiques, c'est-à-dire sans esclaves, essentiellement agricoles, cultivant, à l'exception de la vigne (1), tout ce que l'on cultive dans nos régions tempérées d'Europe. Ces jeunes États sont fondés sur la petite propriété et sur l'égalité de

(1) Jusqu'à présent la vigne à vin (*vitis vinifera*) n'a pu réussir aux États-Unis; les forêts y sont remplies cependant de vigne sauvage. Excepté dans l'extrémité sud, les hivers y

fait ; car la plupart des fermes y sont à peu près uniformément de 80 à 160 acres (32 à 64 hectares). Les États du Sud, au contraire, ont créé des républiques aristocratiques, basées sur l'esclavage et sur la grande propriété, plus exclusivement agricoles encore, et produisant principalement le coton, denrée précieuse, qui fournit maintenant au commerce d'exportation une valeur de 200,000,000 fr., et de 250,000,000 fr. en comptant les livraisons faites aux États du Nord (1).

Ainsi, au milieu de toutes ces colonnes s'avançant en masse de l'Est à l'Ouest, deux frappent les regards entre toutes les autres ; deux forment à elles seules le corps d'armée ; les autres ne sont que des auxiliaires. C'est la colonne de la Virginie et celle de la Nouvelle-Angleterre.

La portion de la Virginie qui était la plus peuplée lors de l'indépendance, offre un sol plat et sablonneux, très-pauvre en général. Le long des rivières, le terroir était autrefois plus fertile ; mais là même, il se trouva bientôt épuisé par la culture du tabac. Les propriétaires de cet État durent songer de bonne heure à quitter leurs plantations pour aller s'établir sur les excellentes terres du Kentucky, occupées alors par de belliqueux sauvages qui en faisaient leur rendez-vous de chasse favori. Quelques hardis prisonniers, à la tête desquels était le vieux Boon, osèrent les premiers passer les

sont trop rigoureux, même par la latitude de Naples et de Lisbonne, pour qu'on y cultive l'olivier, qui est dailleurs une culture des pays chauds plutôt que des pays tempérés.

(1) Voir la note 28 à la fin du volume.

montagnes avec leurs carabines, et soutinrent vaillamment la guerre atroce que leur déclarèrent les Indiens. Après maints combats sanglants, où plus d'un héros ignoré tomba sous la balle ou le tomahawk de quelque Hector à peau rouge ; après bien des assauts où plus d'une matrone répéta notre Jeanne Hachette ; après bien des alarmes et bien des souffrances, le génie de la civilisation l'emporta. Sur l'appel des pionniers, au bruit de leurs exploits, les planteurs du littoral se mirent en branle. Ils arrivèrent avec leurs esclaves et défrichèrent de vastes domaines au sein desquels ils menèrent une existence patriarcale, entourés de leurs serviteurs et de leurs troupeaux, se livrant avec frénésie au plaisir de la chasse contre les bêtes des bois, quelquefois contre les Indiens, et dépensant trop souvent leur récolte à parier en faveur de la vitesse de leurs chevaux, dont ils sont fiers, et dont ils conservent la généalogie avec plus de soin que la leur propre. Postérieurement, lorsque la demande du coton fut devenue considérable en Angleterre par suite des perfectionnements apportés à la machine à vapeur et aux appareils mécaniques en général, et que le bateau à vapeur eut ouvert la vallée du Mississipi, ils émigrèrent plus au Midi, emmenant toujours avec eux leurs esclaves ; un avenir de prospérité et de richesse s'ouvrait définitivement pour le Sud.

Les fils industrieux de la Nouvelle-Angleterre dirent de même adieu au sol rocailleux et ingrat de leur pays natal. Ils chargèrent sur un waggon leur charrue, leur lit, un baril de salaison, l'indispensable provision de

thé et de mélasse, leur Bible et leur femme, et se mirent en route pour l'Ouest, la hache sur l'épaule, sans un serviteur, sans un aide, souvent sans un compagnon, pour aller, à six cents milles de la maison paternelle, se construire une hutte au milieu d'un bois, et défricher un commencement de ferme. Les premiers partis sortaient du Connecticut, de *l'État de granit* comme on l'appelle, État puritain parmi les puritains.

Le Virginien et l'homme de la Nouvelle-Angleterre, l'Yankée, ont colonisé chacun suivant sa nature. Le rôle qu'ils ont joué dans la création des nouveaux États de l'Ouest, explique ce fait souvent remarqué, que cinquante ou soixante membres du congrès sont originaires de la Virginie ou du Connecticut. Dans cette conquête, l'Europe ne s'est pas bornée au rôle passif de spectatrice ; elle a levé de vaillants travailleurs qui se sont joints aux fils de la Nouvelle-Angleterre, car l'esclavage leur inspirait trop d'horreur pour qu'ils prissent parti avec les hommes du Sud. Beaucoup d'Irlandais et d'Écossais, une masse d'Allemands et de Suisses et quelques Français (1) sont aujourd'hui établis dans l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois et le Michigan. Le voyageur qui descend l'Ohio trouve sur son passage Gallipolis, ville des Français, Vevay, ville des Suisses, Marietta, ainsi nommée en l'honneur de l'infortunée

(1) A l'exception des Alsaciens, les Français de notre siècle ont très-faiblement coopéré à l'envahissement de l'Ouest. Les Français qui émigrent aux États-Unis s'établissent ordinairement dans les villes.

Marie-Antoinette. Les terminaisons en *burg* sont semées au milieu des noms indiens, des Jacksonville, des Washington et des Colombia. Mais la coopération des Européens n'ôte pas aux Yankées le principal honneur de l'œuvre ; les Yankées ont commencé, ils ont donné le ton, ils ont fait et font encore la plus rude besogne. Relativement à eux, l'Européen n'a été que l'homme du lendemain, l'apprenti, le mercenaire. La fusion des Européens avec les Yankées ne s'opère qu'à la longue, même sur le terrain neuf de l'Ouest ; car l'Yankée n'est pas l'homme de l'association universelle ; il croit que le fils aîné d'Adam était Yankée. Toutefois il s'est déjà mêlé au sang yankée assez de sang étranger pour que le croisement des races ait contribué à modifier le caractère primitif de la population sortie de la Nouvelle-Angleterre, et à former ce troisième type américain, celui de l'Ouest, type dont les contours sont confus encore comme son avenir, mais qui tous les jours dessine plus nettement ses formes athlétiques et ses prétentions ambitieuses, et qui semble destiné à dominer les deux autres.

L'Yankée et le Virginien sont deux êtres fort dissemblables ; ils s'aiment médiocrement et sont souvent en désacord. Ce sont les mêmes hommes qui se sont coupé la gorge en Angleterre sous les noms de cavaliers et de têtes-rondes. En Angleterre ils ont fait la paix grâce à l'interposition de la dynastie nouvelle, qui n'est ni Stuart ni Cromwell. En Amérique, où il n'existe pas de pouvoir modérateur, ils se fussent dévorés comme jadis dans la mère patrie, si la Provi-

dence ne les eût jetés, l'un au Midi, l'autre au Nord, laissant entre eux le territoire où s'étendent maintenant les États justes milieux de la Pensylvanie et de New-York, avec leurs satellites de New-Jersey et Delaware.

Le Virginien de race pure est ouvert, cordial, expansif; il a de la courtoisie dans les manières, de la noblesse dans les sentiments, de la grandeur dans les idées ; il est le digne descendant du *gentleman* anglais. Entouré dès l'enfance d'esclaves qui lui épargnent tout travail manuel, il est peu actif, il est même paresseux. Il est généreux et prodigue ; autour de lui, et dans les nouveaux États plus que dans la Virginie appauvrie, règne la profusion. Quand la récolte de coton a été bonne et que les prix sont fermes, il appelle tous et chacun, sauf cependant ses esclaves des champs, à jouir de son opulence, sans beaucoup s'inquiéter de ce que sera la récolte prochaine. Pratiquer l'hospitalité est pour lui un devoir, un plaisir, un bonheur. A la façon des patriarches d'Orient ou des héros d'Homère, pour régaler l'hôte que la Providence lui envoie et qu'un vieil ami lui recommande, il met un bœuf à la broche ; et pour arroser ce substantiel repas, il a du madère, qu'il vante à l'égal de ses chevaux, qui a fait deux fois le voyage des grandes Indes, et qui s'est reposé ensuite pendant vingt ans bien comptés. Il aime les institutions de son pays, et cependant il montre avec satisfaction à l'étranger l'argenterie de famille, dont les armoiries, à demi effacées par le temps, attestent qu'il descend des premiers colons, et que ses ancêtres

étaient gens de bonne maison en Angleterre. Lorsque son esprit a été cultivé par l'étude, et lorsqu'un voyage en Europe a assoupli ses formes et poli son imagination, il n'y a nulle place au monde où il ne soit digne de figurer avec avantage, il n'y a pas de destinée à la hauteur de laquelle il ne soit en mesure de s'élever; c'est un de ces hemmes qu'on est heureux d'avoir pour compagnons, qu'on souhaite pour amis. Doué d'une tête ardente et d'un cœur chaleureux, il est du bois dont on fait les grands orateurs. Il s'entend mieux à commander aux hommes qu'à dompter la nature et à maîtriser le sol. Lorsqu'il possède une certaine dose d'esprit d'ordre, et je ne dirai pas de volonté (il en est bien pourvu), mais de cette persévérance active si commune parmi ses frères du Nord, il réunit tout ce qui est requis pour devenir un homme d'État supérieur.

L'Yankée au contraire est réservé, concentré, défiant; son humeur est pensive et sombre, mais uniforme; sa tenue est sans grâce, mais modeste et cependant sans bassesse; son abord est froid, souvent peu prévenant; ses idées sont étroites, mais pratiques; il a le sentiment de ce qui est convenable, il ne l'a pas de ce qui est grandiose. Il n'a pas le moindre brin de disposition chevaleresque, et pourtant il est aventureux; il se plaît dans la vie errante. Il a une imagination active qui enfante des conceptions originales, qu'on appelle ici des *yankee notions;* ce n'est pas de la poésie, c'est de la bizarrerie. L'Yankée est la fourmi travailleuse; il est industrieux et sobre; il est économe;

sur le sol pauvre de la Nouvelle-Angleterre, il l'était autrefois jusqu'à la ladrerie ; transplanté sur la terre promise de l'Ouest, il est rangé, mais compte moins les centimes.

Dans la Nouvelle-Angleterre, il a une bonne dose de prudence; mais une fois lancé au milieu des trésors de l'Ouest, il devient spéculateur, joueur même, quoiqu'il ait horreur des cartes, des dés, et de tout ce qui est jeu de hasard ou même d'adresse, sauf l'innocent jeu de quilles. Il est rusé, subtil, cauteleux, calculant toujours, tirant vanité des *tricks* par lesquels il surprend son acheteur inattendu ou confiant, parce qu'il y voit une preuve de sa propre supériorité d'esprit; il a d'ailleurs la ressource des restrictions mentales pour tenir sa conscience en repos. Tout fin qu'il est, il est expéditif en affaires, parce qu'il sait le prix du temps. Sa maison est un sanctuaire qu'il n'ouvre pas aux profanes; il est peu hospitalier, ou plutôt il dispense rarement l'hospitalité; mais lorsqu'il l'accorde, c'est avec ampleur. Il manie la parole sans effort ; ce n'est pourtant pas un brillant orateur, c'est un logicien serré. Pour être homme d'État, il lui manque cette largeur d'esprit et de cœur qui fait que l'on conçoit et que l'on aime la nature d'autrui, et que naturellement l'on se préoccupe de faire la part du voisin tout en faisant la sienne propre. Il est l'individualisme incarné; chez lui l'esprit de localité et de morcellement est poussé à la dernière limite (1). Mais s'il est

(1) Dans l'État de Massachusetts, qui compte cinq cent cin-

peu d'hommes d'État, il est administrateur habile, homme d'affaires prodigieux. S'il est peu apte à manier les hommes, il n'a pas son égal pour agir sur les choses, pour les coordonner, pour les mettre en valeur.

Il n'y a nulle part de négociants plus consommés que ceux de Boston. Mais c'est surtout comme colonisateur que l'Yankée est admirable. Sur lui la fatigue n'a pas de prise. Il n'a pas, comme l'Espagnol, le talent de supporter la faim et la soif; il a celui bien supérieur de trouver, toujours et en tout lieu, à manger et à boire ; de savoir toujours garantir du froid sa femme et ses enfants d'abord, lui-même ensuite. Il prend corps à corps la nature, et plus tenace qu'elle, il l'asservit toujours. Il l'oblige à se rendre à discrétion; il lui fait produire ce qu'il veut et la façonne à sa guise. Comme Hercule, il dompte l'hydre des marais pestilentiels et enchaîne les fleuves. Plus hardi qu'Hercule, il étend son empire non-seulement sur la terre, mais sur la mer; il est le premier marin du monde. L'Océan est son tributaire et l'enrichit de l'huile de ses baleines et de tout son menu fretin. Plus sage que le héros aux douze travaux, il ne connaît pas d'Omphale qui puisse le séduire, de Déjanire dont les présents empoisonnés trompent son regard pénétrant. En cela, c'est plutôt un Ulysse qui a sa Pénélope, compte sur elle et lui reste fidèle imperturbablement. Il n'a même

quante mille âmes, la chambre des représentants est composée de près de six cents membres : le moindre village veut avoir son représentant.

pas besoin de se boucher les oreilles quand il passe près des Syrènes ; les passions les plus tendres sont amorties en lui par l'austérité religieuse, et par les préoccupations de son métier de défricheur. Comme Ulysse encore, il a un sac plein d'expédients. Pris au dépourvu, la nuit, dans un bois, par un ouragan, en une demi-heure et sans autre secours que son couteau, il se sera construit un abri pour lui et pour son cheval. Pendant l'hiver, s'il est surpris par une de ces tempêtes de neiges inconnues chez nous, en un clin d'œil il se sera fait un traîneau, et poursuivra sa route en s'orientant comme un Indien par l'écorce des arbres. Ainsi, au génie du négoce à l'aide duquel il tire parti de ce qu'il arrache à la terre, il joint le génie du travail qui la féconde, celui de la mécanique qui en façonne les produits. C'est un incomparable pionnier, un colonisateur sans pareil.

C'est lui qui a imprimé son cachet aux États-Unis durant le demi-siècle qui vient de s'écouler. Il a été effacé par la Virginie dans les conseils de la république (1) ; mais il l'a dominée à son tour dans le pays, il l'a éclipsée sur son propre territoire, car il a fallu, pour

(1) En ce moment, par exemple, dix sénateurs sur quarante-huit sont originaires de la Virginie. Sur sept présidents la Virginie en a fourni quatre, Washington, Jefferson, Madison et Monroe. Beaucoup de membres du congrès, sont comme je l'ai dit, natifs de la Nouvelle-Angleterre, et surtout du Connecticut, mais ce sont en général des hommes laborieux et de second ordre, plutôt que des hommes influents et de capacité supérieure.

que le Virginien s'arrachât à l'indolence méridionale, que l'Yankée lui apportât l'exemple de son activité et de son humeur entreprenante à sa porte, chez lui et malgré lui. Sans l'Yankée, les champs à coton du Sud seraient encore en friche. Ce fut un Yankée, *Élie Wihtney*, qui, à la fin du siècle dernier, inventa le *cotton-gin*, machine à éplucher le coton, qui a fait la fortune du Sud. Pour qu'une spéculation devienne à la mode dans le Sud, il faut que les Yankées, venus par hasard de quatre cents lieues, en aient donné l'idée aux gens du pays, et en aient retiré, à leur barbe, le profit le plus clair. La Nouvelle-Angleterre n'a fourni à l'Union que deux présidents, tous deux populaires la veille de leur élection, tous deux impopulaires le lendemain, tous deux rejetés à la fin de leur premier terme, tandis que tous les autres sont originaires de la Virginie ou de la Caroline du Sud, et qu'ils ont tous obtenu un second terme. Mais comme elle a pris sa revanche dans les affaires, au Nord et au Midi, à l'Est comme à l'Ouest! L'Yankée est ici un vrai marquis de Carabas. A Baltimore tout comme à Boston, à la Nouvelle-Orléans comme à Salem, à New-York comme à Portland, si l'on vous cite un commerçant qui, par des combinaisons intelligentes, ait réalisé et conservé une grande fortune, et que vous demandiez d'où il sort, c'est un Yankée, vous répond-on. Si dans le Sud vous passez devant une plantation qui paraît mieux tenue que les autres, avec de plus belles avenues, des cases de nègres mieux alignées et plus confortables : « Oh! vous dit-on, celle-ci appartient à un homme de la

Nouvelle-Angleterre ; c'est un *smart man* (un habile homme) ! » Dans un village du Missouri, à côté d'une maison dont les vitres sont cassées, dont l'extérieur est sale, devant la porte de laquelle se battent des enfants aux habits déchirés, vous en apercevez une autre toute fraîchement peinte, entourée d'une barrière simple mais bien entretenue et blanchie à la chaux, avec une douzaine d'arbres bien émondés tout à l'entour : à travers les fenêtres, vous distinguez dans un petit salon luisant de propreté, de jeunes garçons bien peignés, et de jeunes filles vêtues presque à la dernière mode de Paris. L'une et l'autre de ces habitations sont à des *farmers :* mais l'un vient de la Caroline du Nord, l'autre est originaire de la Nouvelle-Angleterre. Sur les fleuves de l'Ouest, vous entendez citer un bateau à vapeur où jamais accident n'arrive, que les voyageurs et les négociants recherchent avec empressement ; le capitaine est un Yankée. A la Nouvelle-Orléans, contre la levée, vous apercevez un beau bâtiment que tous les passants admirent ; c'est un Yankée qui le commande.

La prééminence de l'Yankée dans le mouvement colonisateur lui a valu de devenir l'arbitre des mœurs et des coutumes. C'est par lui que le pays a une teinte générale d'austère sévérité, qu'il est religieux et même bigot; par lui, que tous les délassements qui sont considérés chez nous comme des distractions honorables, sont proscrits ici comme plaisirs immoraux. C'est par lui que les prisons s'améliorent, que les écoles se multiplient, que les sociétés de tempé-

rance se répandent (1). C'est même par lui, avec son argent, que les missionnaires essayent de fonder à petit bruit, dans la mer du Sud, des colonies au profit de l'Union. Si l'on voulait former un type unique représentant le caractère américain dans son unité, tel qu'il est ce moment, il faudrait prendre trois quarts au moins d'Yankée, et admettre un quart à peine pour la dose de Virginien.

Actuellement, le travail matériel de la colonisation est singulièrement avancé. La base matérielle de la société est posée. Sur cette base, il s'agit d'élever un édifice social dont les formes sont inconnues encore, mais qui sera sur un plan nouveau, j'en ai la conviction, car tous les matériaux en sont neufs; l'humanité, d'ailleurs, ainsi que la Providence ne se répètent pas. Lequel des deux du Virginien ou de l'Yankée est le plus propre à remplir cette tâche nouvelle? Je ne sais; mais il me semble que le Virginien va avoir son tour, et que, dans la phase où les États-Unis sont sur le point d'entrer, ses qualités sociales obtiendront la prédominance qui, dans une période de défrichement, devait naturellement appartenir à l'industrieux Yankée. Je crois enfin que si l'Union se maintient, et que l'Ouest continue à former une seule masse de la Nouvelle-Orléans aux chutes du Niagara, ce troisième type de l'Ouest, qui grandit et aspire à surpasser les deux autres, empruntera désormais beaucoup au Virginien et peu à l'Yankée.

(1) Voir la note 29 à la fin du volume.

Ce n'est pas un mince avantage pour un peuple que d'avoir en soi deux types à physionomie caractérisée, lorsqu'ils s'harmonisent au sein d'une nationalité commune. Une nation dont tous les individus peuvent se rapporter à un type unique, est parmi les peuples ce qu'est le célibataire parmi les individus. C'est une sorte de solitaire; sa vie est monotone. Les plus vives et les plus douces facultés de la nature humaine sommeillent en lui. Il reste immobile; rien ne l'aiguillonne vers le progrès. Telle était l'antique Égypte.

Un peuple à double type, lorsque aucun d'eux n'a sur l'autre une écrasante prédominance, jouit, au contraire, d'une existence complète; sa vie est un perpétuel échange de sensations et d'idées comme l'est celle d'un couple. Il a le don de fécondité. Il se reproduit et se régénère lui-même. Alternativement chacune des deux natures agit et se repose, sans qu'il soit jamais inactif. Tour à tour chacune acquiert la supériorité et subit celle de l'autre; ainsi, selon les circonstances diverses, il a la ressource de diverses vertus. Les deux natures s'appuient et se tiennent mutuellement en haleine; elles s'excitent l'une l'autre, et, grâce à cette émulation salutaire, le peuple qui les porte en son sein atteint de hautes destinées.

L'histoire nous montre que le progrès de l'humanité s'est constamment accompli dans le passé par l'action et la réaction réciproques de deux natures ou de deux races quelquefois en harmonie, le plus souvent ennemies ou rivales. Le fait le plus général de l'histoire de la civilisation à laquelle nous appartenons, est la lutte

de l'Orient et de l'Occident, depuis l'expédition des Argonautes et la guerre de Troie jusqu'à la bataille de Lépante et le siége de Vienne par les Turcs. Il s'est passé autre chose que des batailles dans cet immense drame où les principaux rôles sont occupés tour à tour par les grandes figures des Miltiade et des Thémistocle, des Darius et des Xerxès, des Scipion et des Annibal, des Alexandre, des Trajan, des Sapor, des Chosroès, des Mahomet et des Saladin, d'Abdérame, de Pélage et de Charles-Martel, de Richard et de Sobieski. Ce n'était pas seulement pour faire couler des fleuves de sang que la Providence a précipité les uns contre les autres, Européens et Asiatiques, Grecs et Perses, Romains, Carthaginois et Parthes, Maures et Croisés, Vénitiens, Polonais et Turcs. Entre l'Orient et l'Occident, il s'est échangé autre chose que des coups d'épée. Si vous voulez savoir, vous Occidentaux, ce que vous avez gagné au contact de l'Orient, même lorsque vous ne l'avez approché que le fer à la main, regardez autour de vous : presque tous les arbres qui enrichissent vos champs, cette vigne qui vous réjouit le cœur, cette soie et ce coton qui parent vos maisons et vos personnes, ce sont des fruits de la guerre d'Orient ; le sucre et le café dont la culture a changé la balance politique du monde, l'un vous êtes allés le prendre chez les Orientaux, l'autre les Arabes vous l'ont apporté chez vous lorsqu'ils étaient les maîtres de l'Espagne. La boussole qui a donné à la civilisation un continent nouveau, et qui a assuré la domination du genre humain sur l'élément jusqu'alors indompté

de la mer, c'est l'Orient qui vous l'a donnée. Vos arts et vos sciences sont d'origine orientale; l'algèbre, c'est un moine qui en a dérobé le secret aux Maures d'Espagne; votre numération, base de tous les progrès qu'ont réalisés la comptabilité et la science administrative, elle porte le nom des Arabes. Votre chevalerie, les croisés la rapportèrent d'Orient. Votre christianisme, qui est le père de l'Europe moderne, n'eût jamais existé si les légions romaines, lancées sur l'Orient, n'avaient conquis la Judée qui en renfermait le germe, si l'empire romain n'avait eu l'école d'Alexandrie où ce germe pût éclore, et si la Rome des Césars n'avait été, pour les successeurs de saint Pierre, un piédestal élevé tout exprès pour qu'ils dominassent l'Orient et l'Occident.

Voyez le peuple romain ; sa noble existence est une suite continuelle de guerres, suivies aussitôt d'incorporations, d'alliances, de véritables accouplements qui lui donnent toujours une nouvelle force. Il commence par la double figure de Romulus et Rémus ; puis ce sont les Romains et les Sabins, ou plutôt les Sabines ; puis c'est Rome et Albe ; puis Rome et les Latins ; puis encore Rome et Carthage. On dirait d'un jeune sultan qui enlève à la pointe de l'épée une esclave, qui en fait sa favorite jusqu'à ce qu'il s'en dégoûte, ou qu'il en rencontre une autre plus digne de son amour. Il va ainsi changeant sans cesse et s'élevant de jour en jour dans ses choix successifs, jusqu'à ce qu'il ait trouvé la Grèce, qui fut pour lui plus qu'un caprice passager, et dont il fit sa sultane légi-

time. Ce mariage des natures grecque et romaine fit la splendeur et la joie de Rome impériale, et assura le repos du monde. Une fois sa conquête assurée, une fois sa destinée enlacée à celle de la Grèce, le peuple romain s'arrêta pour jouir ; et à cet effet, il substitua à sa constitution républicaine le régime des Césars ; à son aristocratie aux mœurs sévères, des rhéteurs et des comédiens grecs, et des empereurs, les uns voluptueux comme les disciples d'Épicure, les autres philosophes et lettrés à la façon de Périclès.

Qu'est-ce que l'histoire de la Grèce, sinon un continuel balancement entre l'austère Lacédémone et la brillante Athènes, entre la patrie de Lycurgue et de Léonidas, et celle de Solon, d'Aspasie et d'Alcibiade. Toutes les fois qu'elles s'allièrent, elles puisèrent dans leur rapprochement une énergie insurmontable, au point de supporter le choc de toute l'Asie lancée sur leur petit coin de terre. Malheureusement elles n'eurent pas assez le sentiment de leur nationalité commune, elles eurent trop celui de leurs jalousies locales. Presque constamment désunies, jamais elles ne dominèrent complétement la Grèce elle-même. Et quand la race grecque dut s'élever à son apogée, ce ne fut ni à l'une ni à l'autre qu'il fut donné de l'y conduire. La Providence à cette fin suscita dans le Nord celui devant lequel la *terre se tut*.

On pourrait de même dire que l'histoire de l'Europe, après que les Germains conquérants s'y furent assis, se résume dans celle des deux peuples anglais et français, et que la majeure partie des progrès de notre

civilisation a été occasionnée par la rivalité de ces illustres athlètes ou par leur frottement durant leurs trêves si courtes.

Ainsi, les grands phénomènes de la vie du genre humain nous offrent les spectacles de deux natures (1) régnant tour à tour l'une sur l'autre, brillant et s'éclipsant tour à tour, jusqu'à présent le plus souvent en guerre ; s'harmonisant quelquefois, et s'animant toujours au contact l'une de l'autre.

Tant qu'une nation comprend une multitude indéfinie de types mêlés les uns aux autres sans ordre et sans hiérarche, elle est comme un corps à l'état pâteux. Elle n'a point de caractère saisissable ; elle n'a point de destination fixe. Elle est incapable de rien faire de grand dans le monde. C'est ainsi que, depuis la guerre des anciens électeurs allemands révoltés contre le saint empire, et depuis le traité de Westphalie qui consacra leur indépendance et brisa l'antique unité nationale, l'Allemagne a été éclipsée, jusqu'au moment où la maison de Brandebourg, s'élevant du sein de l'anarchie des petits États germaniques, et prenant place à côté de la maison d'Autriche, y ait établi une forte dualité.

La dualité n'est cependant pas le seul mode suivant lequel une société puisse être constituée solidement et élastiquement tout à la fois. Lorsqu'un troisième type, dont la supériorité est admise des deux autres, ou qui partage assez de la nature de l'un et de l'autre pour

(1) Voir la note 30 à la fin du volume.

leur servir de lien et d'intermédiaire, vient se poser entre eux, il en résulte une vigoureuse organisation sociale ; car alors l'harmonie entre les deux types primitifs a cessé d'être une abstraction ; elle a pris chair et os.

Dans quelques cas, ce nouveau rôle est tellement indispensable, qu'il est rempli à tout prix, et que ses augustes prérogatives sont dévolues à des utilités. C'est ainsi qu'en Grèce il fut momentanément occupé par les Béotiens de Thèbes.

Chez un grand nombre de peuples, il a été rempli par l'aristocratie qui s'interposait entre deux races pour les balancer l'une par l'autre. Une aristocratie, digne de ce nom, est éminemment propre à ce rôle de modérateur, parce qu'elle porte en soi les deux natures, qu'elle éprouve dans son cœur le contre-coup des mouvements de leurs passions, et qu'elle a l'énergie nécessaire pour les tenir en respect ou leur donner carrière, selon qu'il le faut.

Sous le rapport de la dualité, il n'y a pas de pays mieux constitué que les États-Unis. Chacune des deux natures y a un champ libre. Elles ont leurs tentes séparées, leurs industries distinctes. Chacune possède au plus haut degré les facultés qui lui sont propres.

Sous le rapport trinaire, ils semblent appelés à se grouper non moins parfaitement. Le jeune géant qui grandit à l'Ouest paraît devoir être le nouveau venu qui accomplira la parole, *Les derniers seront les premiers,* et qui, dans sa main musculeuse, serrera le lien de l'association entre le Nord et le Sud.

En France, depuis cinquante ans, la passion d'unité, qui nous a toujours été naturelle, a pris le caractère d'une fièvre; unité et perfection sont pour nous devenues synonymes. Nous avons remis tout au creuset et nous avons tout refondu dans un moule uniforme. Nous avons établi un système politique qui concentre la France dans Paris, et dans lequel il suffit d'une roue placée au centre, pour faire mouvoir les quatre-vingt-six roues départementales, les cinq cents roues d'arrondissements, et les quarante mille roues communales. A force d'exagérer les applications du grand principe, d'unité, nous avons organisé la France comme si c'était non un puissant royaume, mais une province d'un empire. Nous l'avons admirablement disposée pour qu'elle fût conquise, en une seule bataille, par quelque chef de hordes, qui nous laisserait à Paris un hetman vice-roi.

Nous possédons deux types distincts: celui du Midi et celui du Nord. Au lieu d'employer le bel instrument de la centralisation à les développer l'un et l'autre, suivant leur nature propre, et à les faire marcher l'un par l'autre, nous nous en sommes servis pour les absorber tous deux dans une unité rétrécie, pour les confondre l'un dans l'autre. Nous avons surtout contrarié les penchants du Midi, même les plus légitimes. Le type du Midi est écrasé par celui du Nord. Il prend sa revanche, à la vérité, à peu près comme l'Irlande qui a le privilége de donner des premiers ministres à l'Angleterre; mais ceux-ci, chez nous comme en Irlande, fils ingrats d'une mère délaissée, gouvernent

toujours dans l'intérêt du Nord, comme s'il n'y avait en France que le Nord; comme si la France ne comptait que des villes et pas de campagnes; comme si nous étions un peuple manufacturier par-dessus tout, et accessoirement agricole; et, ce qui est plus grave, comme si nous étions une société de philosophes, et non une nation avide de croyances en religion et d'affection enthousiaste en politique.

Il fut heureux pour notre indépendance nationale, pendant la crise de notre grande révolution, que la constituante eût préparé à la convention une dictature sur tous les points du territoire, par la suppression de tous les grands corps et de toutes les grandes individualités qui existaient dans l'ancien régime. S'il y avait eu une Vendée de plus, nous aurions été vaincus et peut-être partagés. Aujourd'hui que le danger est passé, serait-il impossible de trouver une combinaison qui, sans rompre la centralisation, donnât aux provinces un peu de cette chaleur vitale qu'elles recherchent en vain, depuis qu'on les a coupées en tronçons par l'institution de quatre-vingt-six départements (1)? N'est-il pas possible, dès à présent, de gouverner la France de manière à satisfaire les intérêts, les idées et les sentiments du Midi sans faire violence au Nord?

(1) Voir la note 31 à la fin du volume.

XI

LE CAPITAINE JOHN SMITH.

Richmond (Virginie), 25 mai 1834.

Le capitaine John Smith naquit, en 1579, à Willoughby, dans le comté de Lincoln. Dès sa plus tendre enfance il étonnait, par la hardiesse de ses équipées, ses jeunes camarades et le maître d'école lui-même. Il avait treize ans lorsqu'il lui prit envie d'aller voir la mer. A cet effet, il vendit ses livres et ses jouets, ce qui lui procura quelques menus fonds. Il se disposait à partir lorsque son père mourut. Il tomba alors sous la tutelle d'hommes positifs, à qui le génie romanesque du jeune homme parut une amère folie, et il fut de leur part l'objet d'une surveillance toute bienveillante, mais trop étroite pour n'être pas insupportable à son esprit indépendant. Dès qu'il eut quinze ans, on le plaça, afin qu'il prît de la raison, dans les bureaux

d'un négociant qui ne lui épargnait pas les leçons ni la besogne.

Le négociant dont Smith était devenu l'un des apprentis, était l'un des principaux de Lynn. Il faisait beaucoup d'affaires maritimes, et le jeune Smith avait espéré que son patron le ferait voyager et voyager sur mer. N'entendant cependant pas parler de son embarquement, il se lassa, et avec dix schellings dans sa poche, il quitta, sans prendre congé, le négociant et les affaires. Sa bonne étoile lui fit faire la rencontre d'un jeune lord qui allait, avec une suite nombreuse, faire, lui aussi, son tour d'Europe. Smith entra à son service, mais ce ne fut pas pour longtemps. Après quelques mois il se dégoûta de son nouveau maître, et alla s'engager dans l'armée hollandaise. Il y passa trois ou quatre ans; puis, sur les offres d'un gentilhomme écossais, qui lui promettait d'excellentes recommandations à la cour du roi Jacques, il repassa la mer et alla en Écosse. Frustré dans son attente, il s'éloigna de la cour et regagna sa ville natale. Bientôt, prenant en horreur le positivisme de ses compatriotes, il alla vivre seul au milieu des bois, avec des livres de tactique et d'histoire militaire, un cheval et une lance. Il partageait ainsi son temps entre l'étude de la guerre et l'exercice des armes, sans voir personne autre qu'un écuyer italien de la maison du comte de Lincoln.

Sur ces entrefaites il entra en possession d'une partie de la fortune de son père. Avec les moyens de voyager, l'envie de courir le monde lui revint. Voilà donc

Smith lancé de nouveau. Il arrive en Flandres, et s'y fait voler par quatre escrocs français. Il les poursuit, en rencontre un, se bat avec lui, le blesse, lui fait avouer son crime, et se remet à voyager avec quelque argent que lui avait donné un ancien ami de sa famille. Il suit le littoral de la France, de Dunkerque à Marseille, visitant les arsenaux et les fortifications, et s'embarque pour l'Italie.

Par malheur pour lui il se trouvait, seul, Anglais et hérétique, au milieu d'une foule de pèlerins qui allaient faire leurs dévotions à Notre-Dame-de-Lorette et à Rome. Le vaisseau est assailli par une tempête; les pèlerins s'en prennent au mécréant, et, nouveau Jonas, Smith est jeté à la mer. Il a le bonheur de gagner à la nage l'île Sainte-Marie, près Nice. A Nice, il s'arrête tout juste le temps nécessaire pour monter sur un autre navire prêt à mettre à la voile pour Alexandrie, et qui, en pleine mer, se prenant de querelle avec un bâtiment vénitien richement chargé, l'attaque, l'aborde et le dépouille. Smith se fait déposer à Antibes avec sa part du butin, passe en Italie, traverse le golfe de Venise, arrive en Styrie, et finit par entrer comme volontaire au service de l'empereur, alors en guerre avec les Turcs.

Smith n'était pas seulement brave et entreprenant, il était aussi homme à ressources. Il trouve moyen de forcer les Turcs à lever le siége d'Olympach, et gagne ainsi le grade de capitaine dans le régiment du comte de Meldritch, gentilhomme transylvanien. Après mainte prouesse, Smith était au siége de Régal, en

Transylvanie; le siége traînait en longueur, et un jour un héraut se présenta au camp des chrétiens, annonçant que le seigneur Turbashaw, Turc renommé par sa vaillance, défiait le plus brave d'entre eux en combat singulier, afin, disait-il, de divertir les dames et de passer le temps. Le sort décida qu'entre tous les guerriers chrétiens ce serait Smith qui répondrait au défi du Turc. Le combat eut lieu solennellement; les dames turques bordaient les remparts de Régal; les assiégeants étaient rangés le long de leurs lignes; la musique retentissait. Smith tua l'osmanli. Un autre cavalier turc entreprend de venger Turbashaw; Smith le tue encore. Un troisième Turc se met sur les rangs; c'était un géant, le terrible Bonny-Mulgro. Au premier choc, Smith est presque désarçonné d'un coup de hache d'armes; les Turcs poussent un cri de joie, les dames turques battent des mains; ils étaient encore à crier et à applaudir, que Bonny-Mulgro, percé d'un coup d'épée, était gisant par terre, et que Smith lui coupait la tête. Peu après la ville fut prise.

Mais les armes sont journalières. A peu de temps de là les chrétiens furent mis en déroute; Smith fut laissé pour mort sur le champ de bataille. La richesse de son armure l'ayant désigné aux Turcs comme un personnage de distinction, il fut traité comme un homme qui vaut une rançon considérable. Aussitôt guéri, il fut mené au marché à esclaves d'Axiopolis; là il fut acheté par un pacha qui l'envoya en présent à la dame de ses pensées à Constantinople, disant, le misérable fanfaron, que c'était un seigneur bohémien qu'il avait pris

en guerre. Cette fanfaronnade profita mal au pacha; Charatza Tragabigzanda, c'était le nom de la dame, savait l'italien; Smith le parlait aussi. Smith raconta ses aventures, sa gloire et ses revers; Tragabigzanda commença par être indignée de la forfanterie du pacha; puis elle s'attendrit sur les malheurs de Smith; s'enflamma pour ses nobles actions et ses dangers, comme Desdémone, dit l'un des biographes du capitaine. Smith espérait un peu de repos et de bonheur, lorsque la dame, soit pour déjouer les soupçons de sa mère, soit pour faire apprendre le turc à Smith, l'envoya à son frère Timour-Pacha, dont le pachalic était sur les bords de la mer d'Azof.

Les recommandations de Tragabigzanda étaient pressantes; elle faisait à son frère l'aveu de ses sentiments pour le captif; mais le pacha de la mer d'Azof fut indigné qu'un chien de chrétien eût touché le cœur de sa sœur. Smith, qui s'attendait à une réception cordiale, n'était pas depuis une heure chez Timour, qu'il avait été battu, dépouillé, rasé. On lui mit un collier de fer, on le couvrit d'un sarrau de crin, et on l'envoya travailler à la terre avec les autres esclaves chrétiens du pacha. Chaque jour, ce maître barbare allait inspecter le travail de son prisonnier, et l'accablait d'injures et de coups. Une fois que Smith se trouvait seul avec lui, et que le pacha lui faisait une réprimande sur la manière dont il battait le grain, Smith l'assomma d'un coup de fléau, le cacha sous la paille, et, sautant sur le cheval arabe de l'Ottoman, s'enfuit à bride abattue. Quand il eut gagné le désert,

il s'orienta comme il put, et, après seize jours de voyage, il arriva à Hexapolis sur le Don, où il trouva un poste russe. Les Russes l'accueillirent généreusement. Une dame charitable ou tendre, la princesse ou baronne Palamata, combla Smith de témoignages d'intérêt. Smith, délassé, se mit en route pour la Transylvanie, où ses amis pleurèrent de joie en le voyant, et lui garnirent la bourse. De là, il revint en Angleterre en passant par l'Allemagne, la France, l'Espagne et le royaume de Maroc.

Il arriva dans sa patrie précisément au moment où une expédition allait partir pour fonder une colonie en Amérique. Pressé d'en faire partie, il accepta. Smith avait alors vingt-huit ans. L'expédition quitta la Tamise le 19 décembre 1606, et entra dans la baie de Chesapeake le 26 avril 1607. Le 13 mai, l'on débarqua dans une presqu'île où fut fondée la colonie de James-Town. Le voyageur qui aujourd'hui remonte le *James-River* en bateau à vapeur, aperçoit dans cette presqu'île une tour en ruines et les débris d'une enceinte de cimetière qui fuient bientôt derrière. C'est tout ce qui reste de ce premier établissement.

Smith avait pour compagnons des hommes médiocres, de qui il ne sut pas se faire pardonner sa supériorité. A peine avait-on quitté la Tamise, qu'il fut accusé de comploter pour se faire roi de la colonie. Sous cet absurde prétexte il fut tenu en prison pendant la traversée. Après le débarquement, lorsqu'on ouvrit les instructions cachetées remises à l'expédition, on y vit que le gouvernement de la colonie était confié à un

conseil de sept personnes, et que Smith était l'un des sept. Ses collègues néanmoins l'exclurent du conseil à raison de ses prétendus complots. Il demanda à être jugé sans pouvoir l'obtenir. Il prit donc patience, et alla à la découverte aux environs de James-Town, remontant les rivières, faisant connaissance avec les tribus indigènes, et rendant des visites au roi Powhattan, le plus puissant des princes sauvages. Pendant ce temps, la colonie était mal administrée. Point de prévoyance; on ne bâtissait pas pour l'hiver qui approchait; peu ou point de semailles; pas de précautions militaires contre les sauvages, dont quelques hostilités de détail avaient pourtant révélé le mauvais vouloir. La colonie fut un jour attaquée à l'improviste par les guerriers de Powhattan; un homme fut tué, dix-sept furent blessés; le mécontentement éclata contre le conseil, et surtout contre Wingfield qui en était le président. Smith profita de l'occasion pour demander des juges qu'on n'osa plus lui refuser. Il fut acquitté sur tous les points, et Wingfield condamné à lui payer deux cents livres sterling de dommages-intérêts, dont Smith fit généreusement l'abandon au profit de la colonie. A la suite de ce jugement il y eut une sorte de *baiser Lamourette;* tous les colons communièrent le même jour, en signe d'oubli du passé; et le capitaine Newport, qui les avait conduits d'Angleterre, s'en retourna avec sa flottille, laissant la colonie composée de cent cinq personnes.

Mais la disette vint, et avec elle les maladies; puis, ce qui est bien pis que la peste, la discorde. Cinquante

colons périrent misérablement. Au milieu du désespoir général, le président Wingfield, de concert avec quelques-uns de ses collègues, résolut de s'emparer secrètement du seul navire que possédât la colonie, et de s'enfuir en Angleterre. Le complot fut découvert ; Wingfield fut déposé, et un autre président élu à sa place. Celui-ci eut le bon esprit de se laisser diriger par Smith, dont le moment était venu. Smith fit un plan de travail, et fixa à chacun sa tâche ; il fut obéi. Les maisons s'élevèrent, la ville fut fortifiée et gardée ; lui-même donnait l'exemple aux travailleurs, en travaillant plus fort qu'eux. Il ne suffisait pas d'avoir des maisons pour l'hiver, il fallait aussi des provisions. Smith se mit donc à la recherche des vivres, et particulièrement du maïs, que cultivaient les Indiens. Dans une de ses excursions, il rencontra une tribu nombreuse, lui enleva son idole, se fit donner pour la rançon du Dieu je ne sais combien de boisseaux de maïs avec de la venaison, et se hâta de rentrer à James-Town. Il s'y présenta à propos ; Wingfield avait repris ses projets de fuite, et cette fois il fallut se battre pour mettre les conspirateurs à la raison. Désormais l'autorité fut assurée entre les mains de Smith.

A peine avait-il rétabli l'ordre, qu'il se laissa aller aux inspirations de son imagination aventureuse, plus peut-être qu'il ne convenait à un homme sur la tête de qui reposait le salut de la colonie. Un jour il part pour explorer la rivière Chickahomini ; après l'avoir remontée aussi haut que possible, il laisse son bâtiment avec le plus grand nombre des hommes, caché

dans une crique, à l'abri de tout danger, et continue dans un canot, seul avec deux blancs et deux Indiens. Malheureusement ceux qu'il laissait derrière lui oublièrent ses instructions, dès qu'ils l'eurent perdu de vue. Ils débarquèrent contrairement à ses ordres, furent attaqués par une troupe d'Indiens sous les ordres d'Opéchancanoug, frère de Powhattan, qui épiait Smith. L'un d'eux fut pris et obligé de dire où était passé le capitaine ; les autres purent gagner la barque et se sauver.

Smith, pendant ce temps, était arrivé aux marais où la rivière prend sa sourec. Opéchancanoug le surprend pendant la nuit, et tue les deux Anglais. Smith est entouré par deux cents guerriers et blessé d'une flèche à la cuisse. Il se défend avec la *sagesse du serpent* et la *vigueur du léopard :* il tue trois de ses adversaires, et s'attachant par le bras, avec ses jarretières, l'un de ses deux Indiens, il s'en sert comme de bouclier. Ses ennemis stupéfaits s'écartent ; il a gagné du terrain, il va atteindre son canot ; mais dans sa course il tombe au fond d'une fondrière impraticable, et s'y enfonce jusqu'à la ceinture avec son Indien. Telle était la frayeur qu'il inspirait aux sauvages, que, même dans cette situation, aucun d'eux n'osa l'approcher jusqu'à ce qu'il eut jeté ses armes. Il était demi-mort de froid. Les Indiens le retirèrent du marais, le portèrent auprès du feu, et le frictionnèrent jusqu'à ce qu'il eut recouvré l'usage de ses membres.

Smith se sentait perdu. Les cadavres de ses com-

pagnons étaient à côté de lui, *scalpés* (1). Il s'avisa de tirer de sa poche une boussole, et de la montrer à Opéchancanough. Le sauvage ne revenait pas de l'étonnement que lui inspirait cette aiguille qui se mouvait toujours. Comme il n'avait pas la notion de la transparence, il était plus surpris encore de ce qu'il fût impossible de saisir l'aiguille avec les doigts, quoiqu'il la vît parfaitement (elle était sous verre). Smith, pour exciter encore l'admiration du sachem et de ses guerriers, se mit à leur raconter sur le mouvement des corps célestes, sur les dimensions et la figure de la terre et des mers, sur le soleil et la lune, tout ce qu'il savait d'astronomie. Son auditoire était ébahi. L'instinct sauvage reprit pourtant le dessus; lorsque Smith eut fini son discours, il fut attaché à un arbre. Les sauvages étaient rangés circulairement autour de lui, et l'ajustaient avec leurs flèches. Smith va mourir!

Au lieu de donner le signal qui doit faire voler toutes les flèches sur la poitrine de Smith, Opéchancanough ordonne qu'on l'épargne. Il voulait faire parade de sa prise à la cour des princes ses voisins, et surtout chezPowhattan, leur souverain à tous; car tous les sachems formaient une confédération du *James-River*, comme il y a vingt ans les princes allemands

(1) L'usage des Indiens a toujours été d'enlever la chevelure (*scalp*) à leurs ennemis tombés, et de l'emporter comme un trophée. Ils se servent à cet effet d'un couteau avec lequel ils tracent en un clin d'œil un cercle autour de la tête.

formaient la confédération du Rhin; et Powhattan en était le Napoléon protecteur.

Le courage de Smith, sa force physique et la fécondité de son esprit le faisaient regarder des Indiens comme un homme extraordinaire, comme un être surhumain. Sa capture fut célébrée par des cérémonies sans fin où on lui prodigua tous les égards que pouvaient imaginer des sauvages. On mettait tant de soin à le fournir de provisions fraîches, qu'il crut d'abord qu'on voulait l'engraisser pour le manger ensuite. Les jongleurs vinrent l'exorciser; on consulta le Grand-Esprit pour connaître le fond de la pensée du capitaine. Powhattan déploya pour le recevoir tout son luxe des bois. Quand Smith parut en présence du grand chef, ce fut une reine qui lui versa de l'eau sur les mains, et une autre reine lui présenta une touffe de plumes en guise de serviette. Smith fut promené de tribu en tribu, et l'on finit par lui proposer de se faire sauvage et de diriger le siége de James-Town. A cette condition, on lui offrait autant de femmes et autant de terres qu'il en voudrait. Sur son refus il y eut conseil des sachems et des rois; le conseil décida que Smith devait mourir, et qu'il serait procédé immédiatement à l'exécution de la sentence.

Cette fois c'en est fait. On apporte deux pierres aux pieds du roi, et l'on y étend Smith. Les chefs sont rangés tout autour. Le peuple est derrière eux dans un silence profond. Powhattan a voulu être, lui-même, le sacrificateur. Il s'approche avec sa massue, il la soulève pour asséner le coup fatal. Plus d'espérance!

Tout à coup une femme, — partout les femmes étaient pour Smith des anges tutélaires, — une femme a fendu la foule. Elle met sa tête entre la tête de Smith et la massue de Powhattan; c'est la fille aînée du roi, sa fille la plus chère, la belle Pocahontas. Tendant les bras vers son père, elle le supplie en pleurant d'épargner le captif. Le roi paraît d'abord indigné ; mais il aime trop Pocahontas pour ne pas être touché de ses larmes. Il regarde ses guerriers et cherche dans leurs yeux la résolution qui lui manque; il les voit saisi de compassion. « Qu'il vive! » dit-il. Le lendemain Smith était sur la route de James-Town avec deux guides. Il devait envoyer à Powhattan, pour gage de paix, deux fusils et une meule. Smith délivré s'occupa des affaires de la colonie, et lorsque tout fut en ordre, il recommença ses excursions. Il remonta le Potomac, et explora à travers mille dangers les rives de la plupart des affluents de la Chesapeake. Sa présence d'esprit, la religieuse terreur qu'il inspirait aux sauvages, et surtout la noble assistance de Pocahontas le sauvèrent toujours, lui et la colonie, comme par miracle. Il n'a manqué à Pocahontas, pour être aussi célèbre qu'Atala, que de trouver un Chateaubriand. Aussi jeune et aussi belle que la fille de Muscogulgue, elle eut plus d'héroïsme, et ce ne fut pas un homme seulement qu'elle sauva. Faible comme elle était (elle avait alors douze à treize ans), il lui arrivait souvent de faire pendant la nuit de longues marches, seule, à travers les bois et les marais, au milieu des ouragans, qui en Virginie sont terribles, afin d'avertir

Smith et les colons des complots des sauvages. D'autres fois, quand ils étaient mourants de faim, Pocahontas paraissait, comme une fée bienfaisante, avec une suite chargée de vivres, et disparaissait aussitôt après les avoir nourris. Jusqu'alors aucune colonie n'avait pu se fixer sur le continent américain au nord du golfe du Mexique ; la Providence se servit des mains de cette vierge mystérieuse pour y en planter enfin une. La Grèce lui eût érigé des autels, et en eût fait une déesse intermédiaire entre Diane, la déesse des forêts, et Minerve la sage et la prévoyante. Les colons s'y prirent différemment. Quand Smith ne fut plus là, ils enlevèrent Pocahontas, afin d'avoir un otage contre son père Powhattan. Puis, après l'avoir retenue quelque temps, ils s'avisèrent de la marier, de son consentement et de celui de Powhattan, à l'un d'eux, M. Rolfe, qui la conduisit en Angleterre. Pocahontas, la belle, la modeste, l'héroïque Pocahontas devint ainsi madame Rolfe, bourgeoise de Londres ou de Brentford. A l'âge de vingt-deux ans, elle mourut fort prosaïquement de consomption à Gravesend, au moment où elle allait s'embarquer pour l'Amérique (1). Peut-être, si elle eût fini plus tragiquement, fût-elle devenue l'héroïne de vingt poëmes épiques.

Les hauts faits du capitaine John Smith sont aussi nombreux et aussi étonnants que ceux d'Hercule ; et d'après ce qu'il raconte naïvement (comme César, il

(1) Elle laissa un fils qui vint plus tard s'établir en Virginie. Plusieurs familles virginiennes des plus honorables descendent d'elle par ce fils.

a écrit ses Mémoires), d'une fête que lui donnèrent les dames de la cour de Powhattan, l'on serait tenté de croire qu'aucune des aventures du fils de Jupiter ne lui a manqué, pas même celles qui sont du domaine de la chronique secrète. Une fois il surpassa la défaite d'Antée, en garottant seul un chef de taille gigantesque, le roi des Pashipsays, qui lui avait tendu des embûches, et en l'emportant sur ses épaules à James-Town. Une autre fois, Opéchancanough l'avait fait entourer par sept cents hommes; Smith tout à coup saisit le sachem par les cheveux, le traîne tremblant et humilié, au milieu des Indiens glacés de stupeur, et leur fait mettre bas les armes à tous. Les difficultés qu'il eut à vaincre furent innombrables; il avait contre lui la famine et la peste, les ruses et les flèches des sauvages, la turbulence d'une partie des colons, les plaintes et les regrets des autres qui soupiraient après les *oignons d'Égypte*, la paresse et l'ignorance des aventuriers qui affluaient dans la colonie pour y chercher de l'or, la trahison de quelques-uns, Allemands et Suisses, qui étaient passés chez Powhattan, parce qu'on y faisait meilleure chère. Il eut tout contre lui, tout, jusqu'à la rébellion et à l'assassinat par le fer et par le poison. Il n'est pas d'extrémité à laquelle il n'ait été réduit; un jour, le voyant à l'agonie, ses compagnons désolés avaient déjà creusé sa fosse. Sa persévérance et son courage triomphèrent de tout. Grâce à ses infatigables efforts, la colonie fut définitivement établie; plusieurs villes furent fondées; et après deux ans de séjour en Virginie, grièvement

blessé par l'explosion d'un baril de poudre, il quitta James-Town pour n'y plus revenir (1). Après son départ, la colonie eut bien à souffrir encore, mais elle avait pris racine et ne tarda pas à prospérer.

Telle a été l'origine de la Virginie. C'était le plus puissant des États quand éclata la guerre de l'indépendance. Elle serait encore au premier rang sans l'institution de l'esclavage qui la retarde comme un boulet au pied. C'est elle qui a fourni à la révolution américaine Washington, Jefferson, Madison, Monroë et plusieurs hommes d'État des plus illustres. Les traits généreux et chevaleresques qui distinguent le caractère virginien, proviennent en partie des souvenirs que l'exemple et les leçons de Smith laissèrent dans le cœur de ses compagnons d'aventures.

Si je raconte ainsi en détail la vie de John Smith, ce n'est pas seulement à cause de l'intérêt qui s'attache à un homme extraordinaire, c'est aussi à cause de l'analogie que notre époque présente avec la sienne.

C'était un temps de crise politique et religieuse, de guerre civile et de révolution. C'était le temps de la reconstruction de l'Europe par le traité de Westpha-

(1) Smith passa en Angleterre où il séjourna quelques années. Il recommença ensuite ses expéditions, explora le littoral de la *Nouvelle-Angleterre*, et lui donna le nom qu'elle porte encore. Dans un de ses voyages, il fut pris par un bâtiment français et fut retenu quelque temps à Bordeaux et à La Rochelle. Il y trouva beaucoup de sympathie, surtout de la part des dames ; et dans ses Mémoires, il se loue beaucoup de « la bonne madame Chanoyes. »

lie. Alors tombait la tête de Charles Ier; alors une autre dynastie était prête à surgir en Angleterre. C'était le temps où le parti protestant parlait de faire une république en France. Les imaginations étaient excitées, déchaînées; les cervelles étaient en ébullition. Les hommes sages d'alors croyaient que le monde allait finir. Ce n'était pourtant pas un monde qui finissait; c'était le nouveau monde qui naissait, et les douleurs qu'éprouvait l'ancien monde étaient des douleurs d'enfantement.

Supposez que des hommes du genre de Smith eussent été obligés de rester en Angleterre. Avec cette imagination active, cette énergie bouillante, cette ferme volonté, ils se fussent inévitablement lancés dans la politique alors palpitante d'intérêt. Et combien aurait-il fallu d'hommes de cette trempe à la tête des partis pour bouleverser le pays?

Disons mieux : l'Angleterre fut en effet bouleversée alors, et peut-être ne l'eût-elle pas été, si deux hommes doués, comme Smith, d'une imagination dévorante et d'une volonté de fer, n'y eussent été retenus. Ces deux hommes étaient John Hampden et Olivier Cromwell. Ils voulaient passer en Amérique, le roi les en empêcha. Peu d'années après, l'un d'eux tuait le pouvoir royal, tel du moins que l'entendaient les Stuarts; plus tard l'autre tua le roi.

Or, il y a au monde, en Europe, entre les Pyrénées et le Rhin, l'Océan et les Alpes, un pays où sont répandues avec profusion les qualités de Smith et les défauts voisins de ces qualités. Dans ce pays abonde

une jeunesse passionnée, pleine d'audace et d'ambition, prête à s'exalter pour tous les fantômes qu'on lui présente, avide de mouvement et de dangers, tourmentée du besoin des fortes émotions, et les cherchant partout où il peut s'en rencontrer, jusque dans les conspirations et la guerre civile. Dans ce pays, une douzaine de métamorphoses gouvernementales, accomplies dans le cours de quarante ans, ont détruit le respect dû au pouvoir, ont déprécié l'expérience, ont semé l'inquiétude et l'agitation dans les âmes. Le système d'éducation qui y prévaut, étant essentiellement spéculatif, littéraire et poétique, au lieu de calmer les esprits, ou de les fixer sur des idées ou des faits positifs, tend au contraire à doubler leur disposition aventureuse.

Faut-il conclure de là qu'une des conditions d'ordre et de bien-être pour ce pays, pour notre noble France, consisterait à répandre cette jeunesse ardente sur le monde, au nom de la science et des arts (1), sinon pour fonder de nouveaux empires?

(1) Voir la note 32 à la fin du volume.

XII

LOWELL.

Lowell (Massachusetts), 12 juin 1834.

Les élections municipales de New-York, qui ont eu lieu il y a deux mois, et les élections législatives de Virginie, qui ont occupé tout le mois d'avril, ont révélé à l'opposition toute sa force. Elle ne s'attendait pas à un tel succès, surtout dans New-York. Je dis succès, quoique le maire élu appartienne au parti de l'administration ; car l'opposition a la majorité dans les deux sections du conseil municipal, *aldermen* et *assistant-aldermen*, et ce sont les aldermen et les assistants qui gouvernent. Depuis lors, l'opposition a toujours été gagnant du terrain. Il y a au sénat d'habiles hommes d'État, qui sont en même temps de grands tacticiens parlementaires. Ils savaient qu'en irritant le président, ils lui feraient commettre quelque imprudence ; ce

motif n'a pas été absolument étranger à l'adoption par le sénat de la *résolution* qui blâmait la conduite du président dans l'affaire de la banque. Le vieux général a été très-sensible à cette censure. Il y a répondu par une protestation que ses amis les plus sincèrement dévoués ont jugée maladroite, et que le sénat a refusé d'insérer dans le procès-verbal de ses séances. On est étonné que le vice-président, M. Van Buren, dont tout le monde reconnaît la pénétration, n'ait pas interposé son influence pour empêcher l'émission de cette pièce. L'un des axiomes de la politique américaine consiste, comme je l'ai déjà dit, en ce que l'épée et la bourse ne doivent pas être dans les mêmes mains, c'est-à-dire que le président, à qui la constitution a remis l'épée de la république, ne saurait avoir la disposition du trésor public. Ici, je le répète, c'est un axiome au-dessus de toute discussion. La protestation du général Jackson heurtait de front cette doctrine sacramentelle. Il a fallu faire suivre le message de la protestation, d'un second message explicatif, que l'opposition a qualifié de rétractation, et qui en était une. La rétractation ou explication n'a pas détruit l'effet du message originel ; son résultat le plus clair a été de jeter l'hésitation dans les rangs du parti démocratique. Les élections de Virginie, qui étaient encore en train, s'en sont ressenties. D'autres élections moins importantes ont tourné pour la plupart au désavantage de l'administration.

A Albany, capitale de l'État de New-York, à Albany, quartier général des amis de M. Van Buren, l'opposi-

tion a emporté les élections municipales. Les partisans de l'administration ont, comme à plaisir, entassé faute sur faute. Ces jours derniers, un comité de la chambre des représentants, nommé pour ouvrir une enquête sur les faits et gestes de la banque, dans lequel les *jackson-men* étaient en majorité (cinq sur sept), puisque c'est le parti dominant à la chambre, a procédé sans tact et sans mesure. Il y a eu, entre ce comité et les directeurs de la banque, une lutte à coups de protocoles, dans laquelle les commissaires de la chambre, qui avaient affaire à forte partie, se sont laissé désarçonner. Pour se tirer de peine, ils n'ont rien trouvé de mieux que l'idée brutale de faire arrêter, par le sergent d'armes de la chambre, le président et les directeurs de la banque. Cette idée, qui est restée jusqu'à présent à l'état de proposition soumise à la chambre des représentants, a révolté tout le monde. La majorité, naguère si compacte, présente des symptômes de désunion. L'opposition, qui déjà prévalait au sénat, s'y renforce visiblement; dans la chambre des représentants, plusieurs votes récents attestent que l'administration perd des voix. On dirait que les gens prudents, ceux dont, selon l'expression du doyen de la diplomatie, la montre marche plus vite que celle de leurs voisins, sont à menager leur transition, à tout événement. Hors des assemblées législatives, l'opposition s'organise énergiquement pour les élections générales au congrès qui doivent avoir lieu dans le courant de l'automne prochain. Elle fait ses préparatifs comme on les fait quand on se croit sûr de vaincre et

qu'on ne veut pas vaincre à demi. A New-York, par exemple, le conseil municipal destitue les *jackson-men* qui occupaient des places municipales. Tous sont remplacés par des *anti-jackson*. Commissaires de l'hôpital, vérificateurs des poids et mesures, inspecteurs des voitures publiques, commissaires voyers, tout, jusqu'aux inspecteurs du balayage, est *purifié*. Le maire, qui est un *jackson-man*, aura un secrétaire *anti-jackson*, parce que c'est le conseil municipal qui nomme ce secrétaire. Ces destitutions sont de rudes mesures ; mais l'administration a perdu le droit d'y trouver à redire. C'est elle qui en a donné l'exemple sur la plus large échelle, en destituant des employés des douanes et des directeurs des postes par centaines. Sans prétendre justifier ces actes violents, il faut dire qu'il s'agit d'un peu plus que de chasser un adversaire pour nantir un ami. L'opposition veut que les inspecteurs du balayage soient des *anti-jackson*, parce que les balayeurs qui sont sous leur dépendance votent aux élections ; tout comme l'administration tient à ce que tous les directeurs des postes soient des *jackson-men*, parce que dans les campagnes les *post-masters*, pour diverses raisons qu'il serait trop long d'énumérer ici, sont des puissances.

Il n'y a pas un an, le président Jackson visita les grandes villes du Nord. Il fut reçu avec des acclamations que ni l'une ni l'autre des Amériques n'avaient entendues encore. Jamais Washington n'excita la moitié de cet enthousiasme. Jamais Bolivar, jamais Pizarre ni le grand Cortez ne furent salués d'autant

d'épithètes fastueuses. C'était une apothéose. Il n'y a pas encore un an, et déjà les injures prennent la place des louanges hyperboliques. Il y a quelques jours, j'ai été affligé de lire d'indignes plaisanteries sur les cicatrices du vieux général. Que respectera-t-on si l'on raille sur de glorieuses blessures toutes reçues par-devant, en délivrant le pays d'une invasion formidable? Certes, la guerre déclarée par le président à la banque était injuste et désastreuse au pays. Les moyens employés en son nom contre la banque étaient extra-légaux et impolitiques. La passion violente et l'humeur impérieuse qu'il a déployées contre cette grande institution, figurent étrangement dans le fauteuil occupé par des sages tels que Washington et ses successeurs. Cela est vrai; mais quand on se retrace ses services de cinquante ans (1), on a le cœur navré de songer qu'au terme de sa carrière l'outrage et l'ingratitude seront peut-être sa dernière récompense. N'aurait-il été tant exalté que pour choir de plus haut? Serait-il destiné à fournir une preuve de plus de l'instabilité de la faveur populaire, en tout temps et en tout pays?

Je ne m'arrêterai pas plus longtemps à ces tristes pensées. J'aime bien mieux vous parler de la scène qui en ce moment s'étend littéralement sous ma fenêtre.

Lowell est une ville qui date de onze ans, et qui compte 14 ou 15,000 habitants, en y comprenant le

(1) Le général Jackson est né le 15 mars 1767 : il a soixante-sept ans; à quatorze ans il reçut sa première blessure dans la guerre de l'Indépendance.

faubourg attenant du Belvédère. Il y a douze ans, ce n'était qu'un territoire pauvre, une solitude inculte, dont le silence n'était interrompu que par le murmure de la petite rivière de la Concorde, et par le choc bruyant des eaux transparentes du Merrimack contre les blocs de granit qui tout à coup leur barrent le passage. Aujourd'hui ce sont d'immenses fabriques à cinq, six, sept étages, couronnées chacune d'un petit clocher blanc qui se détache de la maçonnerie rouge, et se projette nettement sur les collines foncées dont est bordé l'horizon. Ce sont de petites maisons carrées en bois, peintes en blanc, avec des volets verts, bien propres, bien closes, bien garnies de tapis, avec quelques petits arbres tout autour, ou des maisons de briques dans le goût anglais, c'est-à-dire jolies, simples au dehors et comfortables au dedans : d'un côté, des boutiques, des dépôts, des magasins de mode sans nombre, car les femmes (1) sont en majorité à Lowell; de vastes hôtels à la façon américaine, semblables à des casernes; ce sont les seules casernes qu'il y ait à Lowell; d'un autre côté, des canaux, des roues hydrauliques, des cascades, des ponts, des fonderies, des banques, des écoles, des librairies, car on lit beaucoup à Lowell; la lecture est la seule distraction qu'on puisse s'y procurer (2), et il n'y a pas moins de sept journaux. Ce sont, sur tous les points, des églises de

(1) Le nombre des femmes de quinze à vingt-cinq ans, qui habitent Lowell, correspond à une population de 50,000 à 60,000 âmes.

(2) Voir la note 33 à la fin du volume.

toutes les sectes, épiscopaux, anabaptistes, congrégationalistes, méthodistes, universalistes, unitairiens, etc....; il y a aussi une chapelle catholique. Ce sont tous les édifices d'une ville florissante de l'ancien monde, à l'exception des prisons, des hôpitaux et des théâtres. C'est le bruit des marteaux, des navettes, des cloches qui appellent les travailleurs ou leur donnent congé, des diligences à six chevaux qui partent ou arrivent; c'est le fracas de la poudre qui fait sauter les rochers pour frayer un passage à l'eau motrice ou pour aplanir le terrain; c'est le paisible bourdonnement d'une population laborieuse, dont tous les mouvements sont réglés comme ceux d'une horlorge; population qui n'est point née à Lowell, et dont la moitié au moins ira mourir plus loin après avoir successivement pris part à la fondation de trois ou quatre villes. Car l'Américain de pur sang a cela de commun avec le Tartare, qu'il est campé et non fixé sur le sol que ses pieds foulent.

Le Massachusetts et les petits États voisins formant ce qu'on appelle la Nouvelle-Angleterre, renferment beaucoup de places manufacturières analogues à Lowell; mais aucune autre n'a atteint le même développement. Voici comment un homme du pays, qui connaît bien ses compatriotes, m'a raconté l'origine de tous ces centres de fabrication, et de Lowell en particulier.

En 1812, m'a-t-il dit, les États-Unis déclarèrent la guerre à l'Angleterre pour soutenir l'honneur de leur pavillon outragé. Boston et toute la Nouvelle-Angle-

terre s'opposèrent à cette guerre, ce qui leur attire quelquefois encore de vifs reproches de la part de leurs concitoyens du Centre et du Sud. Le fait est qu'ils étaient aussi sensibles que qui que ce fût à l'insulte faite à leur pavillon par les maîtres de l'Océan. Le patriotisme des Américains de la Nouvelle-Angleterre ne saurait être douteux; à eux appartient l'initiative de l'indépendance, et ils ont supporté les principales charges (1) de la guerre dont cette indépendance a été le prix. Ils avaient résolu, eux aussi, d'avoir raison des vexations de l'Angleterre, car c'étaient eux qui avaient eu le plus de matelots *pressés* (2) par les vaisseaux anglais ; mais ils ne voulaient pas que ce fût à coup de canon. Peuple commerçant, ils avaient beaucoup à perdre et rien à gagner à une guerre maritime. Gens clairvoyants, ils savaient que Dieu est du coté des gros bataillons ; et de quel côté se trouvaient les gros bataillons et les grosses escadres? Enfin la guerre leur paraissait un moyen barbare, usé, indigne de leur esprit inventif. Les Yankées ne font rien comme tout le monde. Ils ont toujours, pour arriver à leur but, des moyens auxquels personne n'aurait songé. Après un mûr examen, des Yankées se dirent : «La meilleure guerre

(1) En 1775, l'armée américaine comptait vingt-sept mille quatre cent quarante-trois hommes qui, à l'exception de deux mille quatre cent soixante-quinze, provenaient tous de la Nouvelle-Angleterre. En 1782, sur quatorze mille deux cent cinquante six hommes, la Nouvelle-Angleterre en avait fourni cinq cent soixante-dix-huit.

(2) La Nouvelle-Angleterre, dont la population n'est pas

« contre les Anglais sera celle qui ira les attaquer dans la « source de leur prospérité; quelle est la source prin- « cipale de la richesse de la Grande-Bretagne? — Ce « sont ses manufactures. — Parmi ses manufactures, « lesquelles sont les plus productives? — Les manufac- « tures de cotonnades. — Nous élèverons, nous aussi, « des filatures et des fabriques d'étoffes; ce sera notre « guerre contre l'Angleterre. »

« Une dizaine d'années se passèrent en essais, en tâtonnements, en travaux préliminaires pour façonner un noyau d'ouvriers et naturaliser dans le pays la fabrication des mécaniques. En 1823, la *Merrimack-Corporation* vint s'établir à Lowell, où le Merrimack, tombant tout à coup de 32 p. de haut, crée une force motrice immense. Puis sont venues à la file les compagnies d'Hamilton, d'Appleton, de Lowell, de Suffolk, de Trémont, de Lawrence, etc. »

Voilà Lowell. On lui a donné le nom d'un négociant qui a été l'un des premiers promoteurs des manufactures de coton aux États-Unis. Ce n'est point comme vos villes d'Europe qui ont été bâties par quelque demi-dieu fils de Jupiter, ou par quelque héros du siége de Troie, ou par une inspiration du génie de César, ou d'Alexandre, ou à l'aide d'un saint moine attirant la foule par ses miracles, ou par un caprice de quelque grand roi comme Louis XIV ou Frédéric, ou par un

égale au sixième de celle de l'Union, possède la moitié de la marine marchande du pays, sept cent mille tonneaux sur un peu plus de quatorze cent mille.

édit de Pierre le Grand. Ce n'est ni une fondation pieuse, ni un refuge de proscrits, ni un poste militaire, c'est une des spéculations des marchands de Boston. Le même esprit d'entreprise, qui, l'an passé, leur a suggéré l'idée de transporter une cargaison de glace de Boston à Calcutta, par delà le cap Horn, pour faire boire frais à lord William Bentinck et aux nababs de la compagnie des Indes, leur a persuadé de construire une ville tout entière à leurs frais, avec tous les édifices qu'exigent les pratiques d'une civilisation avancée, afin d'y fabriquer des calicots et des toiles peintes, et ils y ont réussi, comme ils réussissent d'ordinaire dans leurs spéculations. Les dividendes des compagnies manufacturières de Lowell sont habituellement de 5 à 6 pour cent par semestre.

Les manufactures de coton, qui ne datent en Amérique de la dernière guerre contre l'Angleterre, sont en rapide progrès, quoique les modifications au tarif de douanes, que nécessitèrent l'an passé les démonstrations de la Caroline du Sud, aient un peu ralenti l'ardeur manufacturière. Boston tend à avoir derrière lui son Lancashire, tout comme Liverpool a le sien. Comme les cours d'eau abondent dans la Nouvelle-Angleterre selon la loi générale des pays granitiques, pendant longtemps on pourra s'y passer de machine à vapeur. Cette portion du territoire américain est en général très-peu fertile : il a fallu la persévérance et même l'entêtement des puritains pour y transplanter les douceurs de la vie. Elle est coupée, inégale, montagneuse, froide; c'est le commencement de la chaîne des Allé-

ghanys, qui courent ensuite vers le golfe du Mexique en s'écartant de la côte de l'Atlantique. Les habitants possèdent au plus haut degré le génie de la mécanique : ils sont patients attentifs, féconds en inventions ; ils doivent réussir dans les manufactures. Déjà même c'est un fait accompli, et Lowell est un petit Manchester. On y emploie plus de trente mille balles de coton, c'est-à-dire le sixième de la consommation totale des États-Unis (1), sans parler de la laine qu'on y convertit en draps, tapis et casimirs. Pour renforcer la ressemblance entre Liverpool et leur cité, les négociants de Boston ont décidé qu'il y aurait un chemin de fer de Boston à Lowell : la distance est de dix lieues. Il y avait déjà un canal comme de Liverpool à Manchester ; mais ils ont jugé que c'était insuffisant, comme à Manchester et à Liverpool. Ils n'ont point permis que ce chemin de fer fût construit dans ce genre hardi, avec ce caractère provisoire qu'on retrouve dans la plupart des chemins de fer américains. Ils ont voulu du

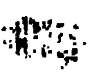
(1) La production totale des États-Unis, en coton, est actuellement de onze cent mille balles. Un cinquième est employé dans le pays. Le reste est exporté en Europe, dans la proportion de trois quarts pour l'Angleterre et d'un quart environ pour la France. La balle pèse, selon le lieu de provenance, de cent quarante à cent quatre-vingts kilog., moyennement cent soixante-cinq. Il y a quarante ans que les États-Unis ont commencé à produire du coton en quantité appréciable. En ce moment ils fournissent à tous les marchés du monde, y compris le leur, cent quatre-vingts millions kilog., sur une masse totale de deux cent trente millions; soit les trois quarts. (Voir la note 34 à la fin du volume.)

romain, et leurs ingénieurs leur en ont donné. On leur a fait le chemin de fer le plus solide assurément qu'il y ait au monde. On n'a ajourné que les belles maçonneries, les voûtes en pierre de taille, les colonnes, et toute l'architecture monumentale qui fait du chemin de fer de Manchester à Liverpool l'une des merveilles des temps modernes ; ces magnifiques ornements ne rapportent rien. Au reste, le chemin de fer de Boston à Lowell, dans sa simplicité romaine ou cyclopéenne, coûtera 800,000 fr., par lieue.

Lorsqu'on voyage aux environs Manchester, on est émerveillé du spectacle des grandes filatures. A voir par un clair de lune ces grands bâtiments blancs qui se dessinent au-dessus de la plaine, ces centaines de fenêtres qui jettent à flots la lumière du gaz, ces cheminées plus hautes que le plus haut des obélisques, on dirait des palais, des séjours de fête et de bonheur. Apparence trompeuse ! sépulcres blanchis ! Toute cette féerie disparaît quand on a passé le seuil de la porte, qu'on a vu la triste contenance et les haillons de la foule qui emplit ces vastes édifices, qu'on a jeté un regard sur ces pauvres enfants que le parlement s'efforce en vain de protéger contre la *prolification* de leurs pères, qui leur créent sans cesse des concurrents, et contre le fouet du contre-maître. En arrivant à Lowell, la première impression de plaisir produite par l'aspect de cette ville neuve et fraîche, comme une décoration d'Opéra, s'efface bientôt devant cette réflexion amère : serait-ce ici comme dans le Lancashire ? Ce vernis éclatant cache-t-il pour l'ouvrier la

misère et la douleur, et ces vices ignobles, la prostitution et l'ivrognerie, que la pauvreté engendre dans les cités manufacturières; pour le riche, la sédition suspendue au-dessus de sa tête à un fil fragile qu'un accident vulgaire, une simple imprudence, ou le souffle des mauvaises passions suffisent à briser? C'est une question que j'ai hâte d'éclaircir.

XIII



LES OUVRIÈRES DE LOWELL.

Boston, 22 juin 1834.

La guerre, cette dernière raison des rois et des peuples, la guerre où ils étalent leur force avec orgueil, n'est pas cependant ce qui peut donner l'idée la plus élevée de la puissance humaine. Un champ de bataille peut exciter l'effroi ou un enthousiasme fébrile, la pitié ou l'horreur ; mais la force de l'homme appliquée à produire est plus majestueuse que la force de l'homme appliquée à détruire et à tuer. Les pyramides ou les temples à dimensions colossales de Thèbes, le Colysée ou Saint-Pierre de Rome, révèlent plus de grandeur qu'un champ de bataille couvert de morts et de débris, fût-il jonché de trois cent mille cadavres, comme dans ces deux grandes batailles où nos pères, sous Mérovée et sous Charles-Martel, arrêtèrent le flot

des barbares, et sauvèrent le monde occidental des empiètements de l'Orient.—La puissance de l'homme est aussi, comme celle de Dieu, non moins visible dans les petites choses que dans les grandes. Il n'y a rien, dans l'ordre matériel, dont notre espèce soit en droit de se glorifier plus que des inventions mécaniques, au moyen desquelles l'homme dompte la vigueur désordonnée de la nature, ou en développe l'énergie latente. A l'aide de la mécanique, lui, être faible et chétif, étendant la main sur l'immensité du monde, il prend possession des torrents, des vents déchaînés, du flux et du reflux de la mer. Par elle, il extrait du fond des entrailles de la terre les combustibles et les métaux qui y étaient enfouis, et dompte les fleuves souterrains qui les lui disputent. Par elle, il fait de chaque goutte d'eau un réservoir de vapeur (1), c'est-à-dire un magasin de force, et il le transforme ainsi, ce monde, près duquel il ne paraît qu'un atome, en un serviteur laborieux, infatigable, soumis, qui fait la plus rude part de la besogne sous la surveillance du maître. Y a-t-il rien qui inspire une plus haute idée du pouvoir de l'homme que la machine à vapeur sous la forme qu'on lui a donnée pour l'appliquer au transport sur les chemins de fer? C'est plus qu'une machine; c'est presque un être. Cela marche, cela court comme

(1) L'eau, en passant à l'état de vapeur, se dilate de mille sept cents fois son volume. Ainsi, un tonneau ordinaire de porteur d'eau, contenant environ dix hectolitres, suffirait à remplir complètement de vapeur un local de quinze pieds de haut et trente de large, sur cent de longueur.

un cheval ventre à terre (1). Bien plus, cela respire ; la vapeur qui sort périodiquement des cylindres, et qui se condense en une fumée blanche, ressemble véritablement au souffle précipité d'un cheval de course. Une machine à vapeur a un appareil respiratoire complet qui fonctionne, comme le nôtre, par expansion et compression; il ne lui manque qu'un système de circulation pour avoir de la vie.

Il y a quelque temps, en Virginie, je regardais, le soir, quelques heures après le coucher du soleil, une machine locomotive qui arrivait de loin, sur le chemin de fer de Pétersburg au Roanoke (2), l'un des beaux et nombreux ouvrages qu'un ingénieur, pourtant jeune encore, M. Robinson, a semés sur les États de Virginie et de Pensylvanie. La machine s'avançait avec sa rapidité accoutumée le long d'une étroite clairière ménagée pour donner passage au chemin de fer, à travers les forêts primitives, jadis domaine du grand roi Powhattan et de ses guerriers cuivrés. La cheminée évasée par le haut comme une gueule béante, lançait des milliers d'étincelles. On entendait, quoique à distance encore, le bruit de la respiration pressée

(1) Il n'est pas rare, sur les chemins de fer, d'aller par moment avec une vitesse de douze lieues à l'heure (un mille anglais en deux minutes). C'est exactement la vitesse d'un bon cheval dans les courses du Champ de Mars.

(2) Ce chemin de fer a vingt-quatre lieues de long. Pendant tout son cours, il est tracé au milieu des forêts de pins et de chênes. Les rares maisons et le peu de culture qu'on rencontre aujourd'hui sur la ligne datent de l'établissement du chemin de fer.

des cylindres. Dans cette obscurité, en ce lieu sauvage au sein d'une vaste solitude et d'un silence profond, il fallait ou être imbu de l'incrédulité du siècle ou savoir la mécanique pour n'être pas tenté de croire que cette machine volante, haletante et flamboyante fût un dragon ailé, vomissant feu et flammes. Il y a quelque temps les Brahmines voyant un bateau à vapeur braver et vaincre le courant des eaux sacrées du Gange, ont bien cru de bonne foi, eux les pères de la science antique, que c'était quelque animal inconnu récemment découvert par les Anglais sur une terre lointaine.

Dans nos sociétés modernes, les progrès de la mécanique nous ont valu les manufactures qui promettent d'être pour le genre humain une source inépuisable de prospérité et de bien-être. Les manufactures anglaises produisent maintenant environ huit cent millions d'aunes d'étoffes de coton. C'est à peu près une aune pour chacun des individus qui peuplent notre planète. S'il fallait produire cette masse de tissus sans l'emploi d'aucune machine, avec les doigts, il est probable que chacun de nous pourrait à peine carder, filer et tisser son aune dans l'année; de sorte que les instants du genre humain tout entier seraient absorbés par un travail qui, grâce à la mécanique et aux manufactures est accompli par cinq cent mille bras dans la Grande-Bretagne. Il faut conclure de là que, lorsque le régime manufacturier sera bien réglé, il suffira du travail modéré d'une portion de l'espèce humaine pour procurer à tous toutes les douceurs de la vie maté-

rielle. Il est hors de doute qu'il en sera ainsi un jour; mais ce bel ordre de choses est loin de nous encore. Le système manufacturier est un fait nouveau; il se développe assurément (1), et en se développant, il s'améliore; il est impossible aux plus pessimistes d'en douter. Cependant on s'exposerait à de cruels mécomptes si l'on s'imaginait que le progrès peut, là ou ailleurs, se réaliser autrement que pas à pas. Il y a des bottes de sept lieues dans les contes de fées; il n'y en a pas dans l'histoire.

Temporairement, le système manufacturier a des inconvénients terribles; les détailler ici serait superflu; qui ne les a sondés avec effroi? Qui n'en a gémi? C'est la plaie de l'Angleterre, plaie si cruelle qu'on se surprend quelquefois à penser que toute l'habileté déployée, depuis quelques années, par les hommes d'État de la Grande-Bretagne, pour la réforme intérieure de leur pays, aura été dépensée en pure perte.

L'établissement du pays manufacturier sur une terre nouvelle, sous l'empire de circonstances différentes des nôtres, est un fait digne de la plus haute attention. A peine étais-je revenu de l'espèce d'éblouissement qui m'avait saisi à l'aspect de cette ville improvisée de Lowell; à peine avais-je touché pour m'assurer que ce n'était pas une ville de carton comme

(1) Le coton employé en Angleterre s'élevait, en 1785, à onze millions de livres anglaises, en 1816, à quatre-vingt-quatorze millions de livres; en 1831, à deux cent quarante-cinq millions. Ces trois nombres sont dans les mêmes rapports que 1 — 9 ½ — 22 ¼. (Voir la note 35 à la fin du volume.)

celles que Potemkin avait fait construire pour le passage de Catherine le long du *chemin de Byzance*, que j'étais déjà aux informations, pour savoir jusqu'à quel point la création des manufactures avait suscité ici, à l'égard du bien-être et de la moralité de la classe ouvrière, à l'égard de la sécurité des riches et de l'ordre public, les mêmes dangers qu'en Europe. Grâce à l'obligeance des agents supérieurs des deux principales compagnies (*Merrimack-Corporation* et *Lawrence-Corporation*), j'ai pu satisfaire ma curiosité.

Les fabriques de cotonnades emploient à elles seules dans Lowell six mille personnes. Sur ce nombre, près de cinq mille sont de jeunes femmes de dix-sept à vingt-quatre ans, filles de fermiers (1) des divers États de la Nouvelle-Angleterre, et particulièrement du Massachusetts; du New-Hampshire et du Vermont; elles sont là loin de leurs familles, livrées à elles-mêmes. Le matin et le soir et aux heures des repas, les voyant traverser les rues, vêtues proprement; trouvant suspendus aux murailles dans les ateliers, entre des vases de fleurs et des arbustes qu'elles y entretiennent, leurs fichus et leurs schalls, et les capuchons de soie verte dont elles s'enveloppent la tête quand elles sortent, afin de se garantir du soleil et de la poussière qui est abondante dans Lowell (on n'a pas eu le temps de paver la ville), ce n'est donc pas comme à Manchester! me suis-je dit. Quand on m'a commu-

(1) On sait que ces fermiers (*farmers*) sont non pas locataires, mais propriétaires du sol qu'ils cultivent.

niqué le tableau des salaires, j'ai compris que décidément ce n'était pas comme à Manchester. Voici les moyennes générales des salaires tels qu'ils ont été payés, par la *Merrimack-Corporation*, pendant le mois de mai dernier, par semaine, c'est-à-dire pour six jours de travail :

Opérations diverses précédant le filage	15 f. 16 14	73 c. 7 83
Filage proprement dit.	16	
Tissage de divers qualités. . . .	16 16	64 75
Préparation de la trame et encollage	18 21	40 12
Mesurage et pliage.	16	75

Ces nombres sont, je le répète, des moyennes. Les salaires des ouvrières habiles sont de 25 fr. et même de 30 fr. Notez qu'en mars dernier, à la suite de la crise qu'ont amenée les démêlés du président avec la banque, il y a eu une réduction générale de 1 fr. 50 c. à 2 fr. par semaine. Vous savez combien le travail des femmes est peu payé comparativement à celui des hommes (1) : il y a peu de femmes sur le continent européen, hors de quelques grandes villes, qui gagnent

(1) Le salaire d'un manœvre, qui n'a que la force de ses bras, est, dans les fabriques de Lowell, de 27 à 30 fr. par semaine. Un homme qui a un métier, forgeron, teinturier, reçoit 40 à 50 fr.; les graveurs qui font les modèles pour les cylindres à imprimer les étoffes, ont par semaine 90 à 95 fr.

1 fr. par jour ou 6 fr. par semaine. Il faut se rappeler aussi qu'aux États-Unis les objets de première nécessité sont à plus bas prix non-seulement qu'en Angleterre, mais encore qu'en France (1). Ainsi un grand nombre des ouvrières de Lowell peuvent économiser jusqu'à un dollar et demi (8 fr.) par semaine. Au bout de quatre ans passés dans les manufactures, leur pécule peut s'élever à deux cent cinquante à trois cents dollars (1333 fr. à 1600 fr.) Elles ont alors une dot, quittent la fabrique et se marient (2).

En France l'on concevrait difficilement la position de jeunes filles, jolies pour la plupart, jetées à vingt, trente, quarante lieues de leurs familles, dans une ville où leurs parents n'auraient personne pour les surveiller ou les aider de sages conseils. Il est de fait pourtant que jusqu'à ce jour, à part un petit nombre d'exceptions qui confirment la règle plutôt qu'elles ne la détruisent, cet état de choses n'a pas eu à Lowell d'effets fâcheux. La race anglaise a d'autres mœurs que nous autres Français. Ce sont d'autres habitudes, d'autres idées reçues. L'éducation protestante trace autour de chaque individu un cercle difficile à franchir, bien plus que ne le fait l'éducation catholique.

(1) Aujourd'hui, le prix du pain est très-bas en France. A Paris, le sac de cent cinquante-neuf kilog. de farine, deuxième qualité, a été coté à la Halle au Blé, le 10 mai 1834, à raison de 35 fr., soit 22 fr. les cent kil. Il est rare qu'une farine analogue se vende, à New-York ou à Boston, au-dessous de 5 dollars le *barrel*, soit 30 fr. 40 c. les cent kil.

(2) Sur mille femmes employées à la *Lawrence-Corporation*, il n'y en a que onze de mariées; dix-neuf sont veuves.

Il en résulte plus de froideur dans les relations sociales une absence plus ou moins absolue d'effusion et d'épanchement; mais en revanche chacun est obligé et s'accoutume à plus de respect pour la personnalité d'autrui. Ce qui chez nous serait une fredaine de jeune homme, une gentillesse, est sévèrement répouvé chez les Anglais et chez les Américains, surtout chez les Américains de la Nouvelle-Angleterre, qui sont, comme on l'a dit, des Anglais renforcés. Aussi, personne dans ce pays n'est étonné de voir les filles des propriétaires cultivateurs quitter leur village et leurs parents après avoir reçu une éducation passable, s'en aller seules à cinquante ou à cent milles s'installer dans une ville où elles ne connaissent personne, et passer trois ou quatre ans dans cet état d'isolement et d'indépendance. Elles sont sous la sauvegarde de la foi publique. Cela suppose dans les mœurs une réserve extrême, dans l'opinion publique un rigorisme vigilant et inexorable. Il faut convenir que dans ce système il y a, répandue sur la société, une teinte de tristesse et même d'ennui; mais quand on réfléchit aux dangers auxquels le système contraire expose la fille du pauvre qui n'a personne pour veiller sur elle, quand on compte les victimes (1), il est bien difficile, pour peu qu'on ait des sympathies populaires, de ne pas reconnaître que la pruderie anglo-américaine vaut bien, tout considéré, l'aisance de nos mœurs tolérantes, quel qu'en soit le charme.

(1) Voir la note 36 à la fin du volume.

Les compagnies manufacturières veillent avec un soin scrupuleux sur ces jeunes filles. Il y a douze ans, vous ai-je dit, Lowell n'existait pas. Quand on a voulu bâtir des manufactures, il a fallu bâtir aussi des logements pour les ouvrières. Chaque compagnie a donc élevé dans son enclos des maisons qui sont devenues chacune un *boarding-house* (pension) exclusivement à leur usage. Elles sont là sous l'aile de matrones qui tiennent la pension, au profit desquelles la compagnie retient sur chaque salaire 1 dollar et quart (6 fr. 67 c.) par semaine. Ces matrones, qui sont généralement des veuves, répondent de leurs pensionnaires, et sont soumises elles-mêmes au contrôle de la compagnie pour l'administration de leur petite communauté. Chaque compagnie a ses règlements, qui ne sont pas seulement des règlements sur le papier, et dont l'exécution stricte est garantie par cette vigilance persévérante qui est l'un des attributs distinctifs de l'Yankée. Je vais en donner un résumé succinct, car ils me semblent propres à faire connaître plusieurs traits essentiels de la physionomie du pays. Je prends ceux de la *Lawrence-Corporation*, qui est la plus récente de toutes. C'est une édition revue et corrigée des règlements des autres compagnies. Ils portent la date du 21 mai 1833.

L'art. 1er du règlement général est ainsi conçu : « Toutes les personnes employées par la compagnie doivent vaquer avec assiduité à leurs devoirs pendant les heures de travail. Elles doivent être capables de remplir l'emploi dont elles se sont chargées, ou faire tous leurs efforts à cet effet. Dans toutes les occasions

elles doivent, soit par leurs discours, soit par leurs actes, se montrer pénétrées d'un louable amour de la tempérance et de la vertu, et animées du sentiment de leurs obligations morales et sociales. L'agent de la compagnie s'efforcera de donner à tous bon exemple sous ce rapport. Toute personne qui sera notoirement dissolue, paresseuse, déshonnête ou intempérante, qui aura l'habitude de s'absenter du service divin, qui violera la sainteté du dimanche (*violate the sabbath*), ou qui sera adonnée au jeu, sera renvoyée du service de la compagnie. »

Art. 2. « Toute espèce de spiritueux (1) est bannie du territoire de la compagnie, à moins d'ordonnance du médecin. Tout jeu de hasard, tout jeu de cartes est prohibé sur ce territoire et dans les *boarding-houses.* »

Les articles suivants de 3 à 13 déterminent les attributions des principaux employés, surintendant, sous-directeur (*assistant-agent*), surveillants, garde-magasins, pompiers. L'article 13 établit que toute ouvrière devra demeurer dans un des *boarding-houses* de la compagnie, assister régulièrement au service divin dans une des églises de la ville, et observer strictement la loi du dimanche (*rules of the sabbath*). L'article 14 et dernier renferme une allocution sur la nécessité de la subordination et sur la compatibilité de l'obéissance avec la liberté civile et religieuse.

(1) Cet ordre, relatif aux spiritueux, s'adresse aux hommes employés par la compagnie; tout ivrogne est impitoyablement renvoyé.

Il y a de plus un règlement spécial sur les *boarding-houses*. Il y est rappelé que la compagnie n'a construit ces maisons et ne les loue à bas prix que par égard pour les ouvrières (1). En conséquence, la compagnie impose des obligations spéciales aux personnes à qui elle les afferme. Elle les rend responsables de la propreté et de l'état comfortable des maisons, de la ponctualité et de la qualité des repas, du bon ordre et de la bonne harmonie parmi les pensionnaires. Elle exige que les matrones ne reçoivent chez elles que des personnes employées dans ses ateliers; elle leur fait rendre compte de la conduite des jeunes filles. Cette même pièce prescrit la fermeture des portes à dix heures et répète l'injonction d'assister au service divin.

Ces règlements, qui chez nous exciteraient mille réclamations et seraient de fait impraticables, sont ici regardés comme la chose la plus simple et la plus naturelle. Ils sont observés sans contradiction et sans difficulté. En ce qui concerne le dimanche, par exemple, qui chez nous est un jour de fête, de mouvement et de plaisir, on est accoutumé ici à le consacrer au recueillement, au silence, à la prière (2). C'est là une des faces par lesquelles le type français diffère le plus

(1) La compagnie ne retire que 4 pour 100 par an du capital employé à construire ces maisons, tandis que l'intérêt moyen du capital engagé dans la manufacture est de 5 à 6 pour 100 par semestre.

(2) Aux États-Unis, par respect pour les règles du *sabbath*, les théâtres sont généralement fermés le dimanche. Il n'y a d'exception à cette pratique que parmi la population fran-

du type anglo-américain. Sous le rapport moral et religieux, il y a chez nous un abandon et une tolérance qui font le pendant du laisser-faire américain sous le rapport de la politique ; tandis que le principe d'autorité politique, qui a dû être vigoureusement constitué chez nous de tous temps et sous toutes les formes de gouvernement, monarchie, empire ou république, correspond à la réserve sévère des mœurs des Américains, à l'inélasticité de leurs habitudes de vie, et à la rigidité religieuse qui existe ici à côté de la multiplicité des sectes. Tant il est vrai que le besoin d'ordre et celui de liberté sont tous les deux essentiels à la nature humaine, et qu'il est impossible de fonder une société avec l'un de ces principes tout seul ! Si vous abandonnez une portion des institutions sociales à la liberté exclusivement, soyez certain que le principe d'ordre se fera une part non moins exclusive sur un autre point. Livrez à la liberté le champ de la politique sans partage, vous êtes impérieusement contraint de donner à l'ordre, en toute propriété, la religion et les mœurs. Laissez à la liberté les mœurs et la religion, et vous vous trouvez obligé, sous peine de laisser tomber la société en dissolution,

çaise de la Louisiane. Dans la Nouvelle-Angleterre, on pousse encore plus loin que partout ailleurs le scrupule religieux. C'est ainsi qu'à Boston un ordre de l'autorité municipale, qui date de quelques mois, prescrit la fermeture des théâtres le samedi soir aussi, parce que, suivant quelques rigoristes, le *sabbath* commence le samedi après le coucher du soleil.

de renforcer le principe d'ordre en politique. Ainsi le veulent les lois d'équilibre universel qui régissent les nations et le monde des mondes.

Jusqu'à ce jour donc, les règlements des compagnies ont été observés. Lowell, avec ses manufactures surmontées de clochers, est comme une ville espagnole avec ses couvents; il y a cette différence pourtant qu'à Lowell on ne rencontre pas de haillons ni de madones, et que les nonnes au lieu de fabriquer des *sacrés-cœurs*, filent du coton et tissent du calicot. Lowell n'est pas amusant, mais Lowell est propre et décent, paisible et sage. Le sera-t-il toujours? Le sera-t-il longtemps? Il y aurait de la témérité à l'affirmer. Jusqu'ici la vie de manufactures s'est montrée peu favorable au maintien d'une moralité sévère. Cela s'est vérifié en France comme en Angleterre, en Allemagne et en Suisse comme en France. Il y a quelques jours, j'ai reçu d'un de mes amis qui passait par Arau (canton d'Argovie), les lignes suivantes : « Je vois l'industrie qui envahit « les montagnes, et arrache des bras aux terres les « plus fertiles. Je puis voir aussi combien elle éman- « cipe et combien elle démoralise. En passant à côté « de l'étranger, le paysan ou l'ouvrier ne le saluent « plus; la jeune fille ne murmure plus son : *Dieu* « *vous salue!* mais elle le regarde fixement et « sourit. » Cependant, comme il existe une relation intime entre ces deux faits, moralité et aisance, il est permis de regarder comme très-probable que, tant que les salaires seront élevés à Lowell, l'influence d'une saine éducation, le sentiment du devoir et la

crainte de l'opinion publique suffiront à y maintenir des habitudes de moralité. Or, les salaires de Lowell resteront-ils ce qu'ils sont?

Il y a des raisons pour qu'ils baissent; le tarif protecteur de l'industrie américaine va en décroissant par degrés; le 1er juillet 1842, il sera réduit à 20 pour 100 au maximum. Mais aussi les procédés se perfectionnent, les travailleurs deviennent plus habiles, les capitalistes rentrent dans leurs fonds, et par la suite ne se croiront plus en droit de percevoir des dividendes de 10 à 12 pour 100. Une certaine baisse est fort possible, même après celle de mars dernier, parce que la main-d'œuvre est payée, dans les manufactures de Lowell, au-dessus de sa valeur courante dans les cantons voisins; mais elle sera limitée. En Europe, il arrive souvent que la besogne manque aux bras; ici au contraire ce sont les bras qui manquent à la besogne. Tant que les Américains auront ce vaste domaine de l'Ouest, fonds commun d'où chacun, moyennant du travail, peut tirer par lui-même et pour lui-même un bel héritage, la dépréciation de la main-d'œuvre ne sera pas à craindre.

En Amérique comme en Europe, la concurrence entre les chefs d'industrie tend à réduire les salaires; mais en Amérique elle n'est pas aidée, comme elle l'est en Europe, par la concurrence d'ouvrier à ouvrier, c'est-à-dire par l'offre surabondante de bras sans emploi, car l'Ouest est là prêt à donner refuge à tous les bras inoccupés. En Europe une coalition d'ouvriers ne peut signifier que l'une de ces deux alternatives :

Augmentez nos salaires, sinon nous nous laissons mourir de faim, nous, nos femmes et nos enfants ; ce qui est absurde ; ou, Augmentez nos salaires, sinon nous prenons nos fusils; ce qui est un défi de guerre civile. Il n'y a pas en Europe d'autre traduction possible. En Amérique au contraire, une coalition signifie : Augmentez nos salaires, sinon nous allons à l'Ouest. Toute coalition qui, dans la pensée des coalisés, ne peut se formuler ainsi, n'est qu'un caprice passager, un accident sans importance. Voilà pourquoi les coalitions qui, en Europe, sont souvent de force à ébranler les pouvoirs les plus robustement organisés, ne présentent aucun danger réel pour l'ordre public, ici où l'autorité est désarmée. Voilà pourquoi nos pays d'Europe, encombrés de population, ont besoin, pour leur sécurité et pour leur bien-être, d'avoir un Ouest qui leur soit ouvert, et sur lequel chacun d'eux puisse s'épancher à sa manière. Voilà pourquoi encore la France a raison de garder Alger.

XIV

LA BANQUE. — L'ESCLAVAGE.

Elmington (Virginie), 24 août 1834.

Les élections de la chambre des représentants vont avoir lieu en octobre et novembre dans les principaux États de l'Union, New-York, Pensylvanie, Ohio. Quoique les représentants qui y seront élus ne doivent siéger qu'à la session qui commencera en décembre 1835, tout le monde attache beaucoup d'importance au résultat de ces élections, même relativement à la session prochaine.

On se prépare de part et d'autre avec la plus grande activité. Chaque parti a définitivement arrangé son thème. Comme, à force de harangues sur l'aristocratie d'argent, on est parvenu à exciter contre la banque les préjugés de la classe ouvrière, qui forme la majorité électorale, le mot d'ordre de l'opposition ne porte

pas ostensiblement sur la banque. Elle dit aux électeurs, en leur signalant les derniers actes du président qui étaient dirigés contre la banque, et les doctrines qu'à cette occasion il a soutenues dans ses messages : « Le pouvoir exécutif est en pleine usurpation. Hâtez-« vous de sauver la constitution de ses empiétements « inouïs. Il ne s'agit pas de la banque ; il s'agit de nos « libertés conquises par le sang de nos pères, et dont « un soldat audacieux, escorté d'une foule de fonc-« tionnaires serviles, s'est impunément fait un jouet. » C'est en effet ce que l'opposition a de mieux à dire ; car le général Jackson, dans l'affaire de la banque comme dans la plupart des circonstances de sa vie, s'est peu inquiété des formes. Il a marché droit à son but, sans trop regarder où il posait le pied.

Le parti de l'administration, qui sait bien que la banque est impopulaire parmi les masses, puisque c'est lui qui, travaillant l'esprit public, a développé cette impopularité, parle banque et rien que banque. « L'opposition se moque de vous, dit-il au peuple, « quand elle vous supplie de sauver la constitution et « les lois. Qu'importent la constitution et les lois à « l'opposition ? C'est la banque qu'elle veut sauver. « Guerre à la banque ! Le général Jackson, le *héros « des deux guerres*, qui, au péril de sa vie, a « repoussé de l'Union les baïonnettes anglaises, veut « purifier le sol de la patrie de ce suppôt de tyrannie « et de corruption. La banque, c'est encore l'influence « anglaise qui veut vous asservir. Il s'agit de savoir si « vous serez des hommes libres ou les esclaves du

« Veau-d'Or. Malgré toutes les hypocrites protestations « des séides de la banque, souvenez-vous bien, en « allant aux *Polls*, que la question, la seule question, « toute la question, c'est *Bank or no Bank.* » Au fond ce que dit le parti de l'administration est vrai : l'opposition n'abandonne point la cause de la banque. La question qui se discute et qui va se résoudre aux élections est la question de la banque. Mais à qui la faute, si l'opposition a aujourd'hui des motifs légitimes d'appeler les citoyens à la défense de la constitution?

Les chefs du parti démocratique ont senti en outre que leur politique, qui avait consisté à opposer les banques locales à la banque générale, échouerait nécessairement, et que toute la finance et tout le commerce du pays, ce qui comprend les banques locales, devaient à la longue se rallier autour de la banque des États-Unis. Les reproches qu'ils adressaient à celle-ci retombaient d'aplomb sur les banques locales. Il était impossible que la masse démocratique ne s'en aperçût pas, elle qui a bien plus de griefs réels contre les banques locales que contre la banque des États-Unis, qui n'a jamais fait perdre un dollar à personne. Après avoir hésité longtemps, les meneurs du parti semblent prêts à prendre la détermination hardie de se prononcer ouvertement contre toutes les banques. Les billets de banque ne sont, disent-ils, que de misérables chiffons (*rag-money*). L'éloge des métaux, or et argent, est à l'ordre du jour. L'or s'appelle *jackson-money*. La monnaie des États-Unis a reçu une activité inaccoutumée pour frapper des pièces d'or, demi-aigles et quarts

d'aigle. Les principaux journaux du *jackson-party* payent avec de l'or les journées de leurs ouvriers imprimeurs; les chauds amis de l'administration affectent d'avoir des pièces d'or dans leurs poches; et comme en général on n'emploie ici que du papier-monnaie dans les affaires et même dans les plus menues transactions, on peut tenir pour certain qu'un homme est un *jackson-man* quand on lui a vu entre les mains des pièces d'or. Dernièrement le président est allé à sa maison de campagne de l'Ermitage, en Tennessée; tout le long de la route il a soldé ses dépenses en or : le *Globe*, qui est un journal avoué, a pris soin d'en informer le public; et dans un grand banquet que lui ont donné les habitants de Nashville (Tennessée), il a porté le toast suivant : « L'or et l'argent, seul signe représentatif « reconnu par la constitution ! »

Cette apothéose de l'or et de l'argent, considérée en elle-même, n'a rien que de convenable. Jusqu'à présent les métaux n'ont formé qu'une part trop faible de la circulation des États-Unis. L'or surtout y était invisible. A la dernière session, le congrès a fait disparaître l'un des obstacles qui s'opposaient à ce que l'or séjournât dans le pays et se substituât aux petites *bank-notes* : il a haussé la valeur légale de l'or. Jusqu'à quel point cet acte du congrès atteindra-t-il le but qu'on s'est proposé, de faire rester dans le pays une certaine quantité d'or? Je l'ignore. Je suis cependant persuadé que le seul moyen prompt et efficace de balayer les petits billets de banque, serait d'en charger une banque nationale.

Certainement les hommes prudents et expérimentés du parti s'opposeront à une formelle déclaration de guerre contre toutes les banques ; mais il est bien difficile que, dans le parti démocratique, les hommes les plus emportés et les plus violents ne fassent pas la loi aux hommes de modération et d'expérience. En cette circonstance, M. Van Buren aura besoin de toute son habileté pour maintenir la discipline parmi les siens. Il connaît trop bien la situation commerciale des États-Unis pour s'arrêter un seul instant à l'idée de détruire les banques. Sa formule avouée, à lui, c'est de renverser la banque des États-Unis, non parce que c'est une banque, mais parce que, suivant lui, son existence est contraire à la constitution.

La tactique de l'opposition lui a déjà valu quelque succès dans les élections partielles peu importantes; cependant quand même l'opposition aurait la majorité au prochain congrès, ce ne serait encore qu'une demi-victoire, car la banque ne serait pas encore conservée. Beaucoup de gens qui se sont ralliés à l'opposition, parce qu'elle a écrit sur son drapeau *la constitution et les lois,* s'en seraient tenus écartés s'ils y eussent vu le nom de la banque, tant l'on a su faire germer la défiance contre cette utile institution.

En admettant donc que l'opposition triomphe dans les élections prochaines, il faudra pour sauver la banque faire jouer de nouveaux ressorts. Il est facile dès à présent d'en signaler un sur lequel les amis de la banque ne manqueront pas d'appuyer.

L'Union, tout homogène qu'elle est par le langage

et par l'ensemble des habitudes, se sous-divise, je l'ai déjà dit, en trois groupes de plus en plus distincts. Au nord du Potomac sont des États assez pauvres par le sol, mais riches par le commerce (1) et l'industrie de leurs habitants. Là sont les grands ports de Boston, New-York, Philadelphie, Baltimore, et les ports secondaires de Portland, Salem, New-Bedford, Nantucket, Providence. Là encore sont la plupart des manufactures que possède l'Union. Ces États n'admettent pas l'esclavage, à part le Maryland où la proportion relative des esclaves est en décroissance continuelle, et l'État lilliputien de Delaware, où l'esclavage a presque disparu de fait. Au sud du Potomac, entre l'Atlantique et le Mississipi, sont les États à esclaves, États agricoles, les seuls où il y ait de la grande culture, produisant particulièrement le coton, le riz, le sucre, le tabac, sans industrie manufacturière, ne faisant guère de commerce, sauf le cabotage, que par l'intermédiaire des grandes villes du Nord. A l'Ouest, à partir de la ligne des grands lacs en descendant au Midi, le long de l'Ohio et du Mississipi s'étend un sol des plus riches, sur lequel, depuis l'indépendance, ont subitement grandi les États nouveaux : l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois, sans compter le Michigan, qui est

(1) En 1833, sur une importation de 108,000,000 de dollars, les ports de cette section ont reçu une valeur de 96,000,000. Déduction faite des importations de la Nouvelle-Orléans, les importations réunies de tous les États autres que ceux du Nord n'ont été que de 2,700,000 dollars. Le Sud exporte beaucoup plus qu'il n'importe.

maintenant en droit d'être admis au nombre des membres de l'Union. Ce sont des États agricoles exploités par le travail libre, produisant du blé et du bétail de toute espèce, du whiskey et des salaisons, où la propriété est morcelée, en ce sens que chaque famille a son domaine.

De ces trois groupes, celui du Nord est le plus intéressé à l'existence d'une banque centrale. C'est aussi celui où l'on connaît le mieux le mécanisme financier de l'Union, et où l'on comprend le mieux qu'une telle banque en est le plus indispensable des rouages. Mais le Nord seul, même avec l'appui de quelques villes commerçantes du Sud ou de l'Ouest, comme la Nouvelle-Orléans et Cincinnati, ne suffit pas pour former une majorité. Au Nord même, dans la campagne qui s'étend derrière New-York et Philadelphie, il règne contre le commerce de ces villes une jalousie qui est pire que de l'injustice, car c'est de l'ingratitude, et qui se manifeste maintenant par une aveugle hostilité contre la banque. En un mot, quoique la question d'une banque nationale soit presque considérée comme une question d'être ou de n'être pas, par les métropoles commerciales du Nord, sans l'industrie desquelles le Nord ne serait encore qu'un pays demi-sauvage, le Nord est loin d'être unanime en faveur de cette institution; et le fût-il, il ne pourrait, seul, la sauver.

Le Nord doit donc chercher des alliés à l'Ouest ou au Sud. Il y a des symptômes qui annoncent que dans l'Ouest l'opposition grossit, mais c'est parce qu'elle a

momentanément laissé en dehors la question de la banque. L'Ouest n'aime ni la banque ni les banques. La haine de ces États éminemment démocratiques contre le *Banking-System* est formellement écrite dans la constitution de deux d'entre eux, Indiana et Illinois. Il y est dit en substance (article 10 de l'une, article 8, § 21, de l'autre), que les banques sont prohibées dans l'État, à moins que l'État ne juge convenable d'en établir une lui-même avec ses propres fonds ; ce que d'ailleurs ils sont l'un et l'autre en train de faire. C'est donc au Midi que le Nord doit chercher ses alliances.

Les populations du Nord et celles du Midi diffèrent les unes des autres à bien des égards (1). On reconnaît, jusqu'à un certain point, entre les États du Nord et ceux du Midi les mêmes analogies, les mêmes contrastes qu'entre la France et l'Angleterre (2). Le Midi l'emporte, comme la France, par les qualités brillantes ; le Nord, comme l'Angleterre, par les qualités solides. Les grandes idées viennent plutôt du Midi ; la bonne exécution est plutôt le fait du Nord. Le Nord est doué de la persévérance anglaise, de cette persévérance,

(1) Voir la lettre X.

(2) A Richmond, en Virginie, je demandais à un Français établi là depuis cinquante ans, et dont le patriotisme ne s'est point refroidi par une si longue absence, pourquoi il avait préféré Richmond aux villes du Nord, qui étaient et sont encore, malgré les progrès de Richmond, plus favorables pour les affaires. « C'est, me répondit-il, que les Virginiens sont les Français de l'Amérique. »

gage et condition du succès. Le Midi est, comme nous, mobile et facile à décourager ; tout ardeur au commencement d'une entreprise, et tout déconcerté quand un obstacle imprévu vient en arrêter le cours. On est fort étonné dans l'Union de ce que, l'an dernier, les habitants de la Caroline du Sud aient terminé et bien terminé un chemin de fer de Charleston à Augusta (Géorgie) ; c'est la distance de Paris au Hâvre. Du mélange des hommes du Nord avec les hommes du Sud dans le congrès, il résulte que l'esprit de calcul et le sens pratique y sont assis à côté de la vive imagination et de la conception large. Leur concours équilibré est la raison profonde de la direction à la fois hardie et sage qui caractérise habituellement les actes du congrès. Jusqu'à ces derniers temps, où l'Ouest, surgissant tout à coup, est venu se placer en tiers entre les deux groupes rivaux, la politique intérieure des États-Unis a consisté dans un balancement entre le Midi et le Nord (1).

Il y a entre le Nord et le Sud des dissidences politiques assez graves. Le Nord a plus de respect pour le lien fédéral ; il serait plutôt disposé à le fortifier qu'à l'affaiblir. Le Sud a la tendance opposée. Au Sud, on est contre le tarif des douanes, contre les subventions du gouvernement fédéral aux travaux publics, contre tout ce qui peut étendre l'influence de l'autorité fédérale. « Plus le lien fédéral sera léger, dit le Sud, plus « on le portera aisément, moins il sera à craindre que

(1) Voir la note 33 à la fin du volume.

« quelqu'un des membres de la confédération n'ait « envie de le rompre. » — « A force d'affaiblir le lien « fédéral, répond le Nord, vous le détruisez. Pour « peu que vous continuiez ainsi, l'Union sera abolie « de fait et n'existera plus que de nom ; le plus mince « accident suffira ensuite pour que le nom même dis- « paraisse. » Dans toutes ces querelles cependant, même dans celle de la nullification, où une partie du Sud menaçait de briser le pacte fédéral, on a jusqu'ici fini par s'entendre. De part et d'autre on s'est fait des concessions, quoique le Nord ait cédé plus souvent que le Sud. Comme le Nord et le Sud ont déjà une assez longue communauté d'existence, il y a lieu d'espérer qu'ils continueront longtemps encore à vivre ensemble.

En vertu du penchant ordinaire du Sud à interpréter la constitution dans le sens le plus favorable à la souveraineté individuelle des États (*States' rights*), beaucoup des publicistes du Sud soutiennent que l'existence de la banque est inconstitutionnelle, quoique le contraire ait été formellement reconnu par la cour suprême des États-Unis, dont le premier magistrat (*Chief-Justice*), M. Marshall, est un homme du Sud que l'on révère dans toute l'Union, et dans le Sud plus encore que partout ailleurs. La constitution, disent les puristes des *States' rights*, ne donne pas au congrès le droit de créer une banque des États-Unis. D'un autre côté, s'ils sont chatouilleux sur ce qu'ils appellent l'empiétement de l'une des branches du gouvernement fédéral, le congrès, ils ne le sont pas moins sur les

envahissements dont l'opposition accuse une autre branche de l'autorité fédérale, c'est-à-dire le président. Ainsi, en même temps qu'ils combattent la banque, ils combattent aussi le président à cause de ses mesures contre la banque. Ce tiers-parti est nombreux en Virginie.

En supposant que les conclusions du parti des *States' rights* contre la banque actuelle et contre toute banque nationale, soient fondées en droit, elles n'en sont pas moins inadmissibles dans la pratique. Et comme aux États-Unis il n'est pas possible de faire réussir la devise *périssent les colonies plutôt qu'un principe,* le Nord espère que le parti des *States' rights,* à l'exemple de quelques-uns de ses coryphées, tels que MM. Calhoun et Mac-Duffie (de la Caroline du Sud), se relâchera un peu de la rigueur de ses théories. L'administration fait de son côté beaucoup d'efforts pour que les idées des théoriciens de Virginie sur la question de banque soient maintenues dans toute leur pureté originelle sur leur terre natale ; et dernièrement, M. Van Buren, qui voit les choses de loin, ayant eu à envoyer un toast en Virginie à l'un des banquets du 4 juillet (anniversaire de l'indépendance), a choisi celui-ci : « Guerre implacable (*unqualified*) « à la banque des États-Unis! »

Le Nord a heureusement pour lui un moyen d'action sur le Sud, par l'esclavage. Ceci exige quelques éclaircissements.

Quand fut déclarée l'indépendance (1776), l'esclavage existait dans tous les États. Durant la guerre de l'indépendance, en 1780, la Pensylvanie adopta

un projet qui devait rapidement le faire disparaître. En 1781, les Massachusetts proclama l'esclavage incompatible avec les lois déjà existantes. Successivement les autres États de la Nouvelle-Angleterre, et enfin New-York et tous les autres États au nord du Potomac, à l'exception du Maryland et de Delaware, prirent des mesures (1) analogues à celles de la Pensylvanie. La chose leur était facile; leurs esclaves ne formaient pas plus du vingtième ou du quinzième de la population. C'était bien autrement difficile pour les États du Midi, où la proportion des esclaves était six à sept fois plus considérable, et où tout le travail agricole et domestique était fait par les noirs. L'esclavage s'est donc perpétué dans le Sud. L'acquisition de la Louisiane et de la Floride a multiplié les États à esclaves. Par un laisser aller dont on se repentira cruellement un jour, l'esclavage a été autorisé dans les États nouveaux, tels que le Missouri, où il était bien aisé de se passer des noirs (2). En 1790, il y avait dans l'Union (3) 660,000 esclaves répartis dans six

(1) Elles consistaient à abolir l'esclavage pour tous les noirs qui étaient à naître, à condition qu'ils resteraient au service de leurs maîtres pendant un délai déterminé, de vingt-cinq à vingt-huit ans.

(2) L'État du Missouri ne comptait, lors de son admission dans l'Union, que dix à onze mille esclaves. Rien n'était plus facile que d'y abolir l'esclavage sans dépouiller les propriétaires d'esclaves; car ces esclaves pouvaient être conduits à fort peu de frais dans les États du Mississipi et de l'Alabama, et y être vendus.

(3) Déduction faite des esclaves qui existaient dans les États du Nord.

États, un territoire et le district fédéral ; il y en avait, en 1830, 2 millions répartis dans douze États, deux territoires et le district fédéral. La population blanche mêlée aux esclaves était en 1790, de 1,250,000, ou de cent quatre-vingt-dix contre cent. Elle était, en 1830, de 3,760,000, ou de cent quatre-vingt-six contre cent. L'augmentation proportionnelle des noirs serait plus considérable, si aux esclaves on ajoutait les hommes de couleur libres, et si l'on éliminait les États du Maryland et de Delaware. Dès 1830, le nombre des esclaves surpassait celui des blancs dans la Louisiane et la Caroline du Sud (1).

De nos jours, l'esclavage est un fléau pour tous les pays où il existe. Aux États-Unis, dans le Sud comme dans le Nord, on en est convaincu ; mais comment y mettre fin ? La sanglante expérience de Saint-Domingue et les tristes résultats qu'elle a produits pour la majorité des noirs eux-mêmes, n'encouragent pas à une émancipation immédiate. L'essai en grand que le gouvernement anglais (2) vient de tenter dans ses colonies n'est pas assez avancé pour qu'on puisse en tirer aucune lumière. Les colonies anglaises ne renferment d'ailleurs que le tiers des esclaves existant aujourd'hui dans l'Union. Et une fois qu'on aura affranchi les esclaves, qu'en ferait-on ? Cette dernière question est la plus embarrassante de toutes pour celui qui sait combien la condition des hommes de couleur libres

(1) Voir la note 38 à la fin du volume.
(2) Voir la note 39 à la fin du volume.

est misérable aux États-Unis (1). D'un autre côté, à mesure que le temps marche, les difficultés s'aggravent, et les États du Sud se voient ou se croient obligés d'adopter au sujet de la population noire des mesures législatives (2) en faveur desquelles on peut invoquer la nécessité, mais qui n'en sont pas moins d'une dureté excessive.

Malgré toutes leurs précautions contre une insurrection des noirs, l'inquiétude des États du Sud va toujours croissant. Voici qu'à partir du 1er de ce mois les noirs des Antilles anglaises sont à demi affranchis. Ces îles sont à trois journées du littoral américain. Entre elles et les ports du Sud et du Nord, le commerce est actif et les communications fréquentes. Enfin le prosélytisme religieux, qui en Angleterre vient d'enlever l'émancipation des noirs, a des organes aux États-Unis. Il ne manque pas, à Boston, à Philadelphie et dans l'Ohio, de philanthropes toujours prêts à faciliter la fuite des esclaves. L'hiver dernier, pendant qne j'étais à Richmond, quarante ou cinquante esclaves disparurent, et il est hors de doute que ceux qu'on appelle les *fanatiques* de Philadelphie ou de la Nouvelle-Angleterre, leur avaient fourni les moyens de s'échapper.

La question de l'esclavage est donc à juste titre celle qui préoccupe le plus les États du Sud. Toutes les fois qu'on l'a soulevée, même indirectement et secondai-

(1) Voir la note 40 à la fin du volume.
(2) Voir la note 41 à la fin du volume.

rement, ils ont réclamé avec violence ; dès qu'on y touche, on est sûr de les faire crier. C'est leur côté faible, c'est par là que le Nord a prise sur eux.

Les États du Nord ne se sont jamais départis, à l'égard de l'esclavage, d'une politique de concession. Cette conduite du Nord peut même apparaître comme une connivence coupable, aux Européens qui ne remarquent pas qu'il s'agit de sauver ce que l'Amérique du Nord a de plus précieux, c'est-à-dire le fait de l'Union. Le Nord a écrit dans ses lois tout ce que le Sud a demandé. Le Nord a accordé aux gens du Sud le droit de venir réclamer devant ses propres tribunaux leur esclave fugitif, de sorte que le sol républicain du Nord ne jouit pas, comme certains sols monarchiques d'Europe, du privilége de communiquer la liberté à quiconque y a mis le pied. Le Nord a permis que l'esclavage fût maintenu dans le district fédéral, à Washington, au pied des marches du Capitole. Le Nord, voyant que le Sud prenait feu dans l'affaire du Missouri, a fait taire ses justes répugnances. Le Nord, qui aurait intérêt à reconnaître Haïti, y a renoncé parce que les États du Sud ont dit que ce serait un encouragement donné à l'esprit de révolte. Ainsi, pour maintenir la bonne harmonie dans l'Union, le Nord a poussé l'abnégation jusqu'à imposer silence à ses sentiments religieux, à ses principes de liberté, à ses intérêts commerciaux. Comme l'Union profite à tous, tous doivent savoir lui faire des sacrifices, il serait juste que de son côté le Sud renonçât à ses idées théoriques sur la constitutionnalité d'une banque natio-

nale, idées que la pratique de l'Union dément (1), et dont la condamnation a été prononcée par des juges dont le Sud lui-même est fier.

Il y a quelques mois encore, la clameur publique a imposé silence dans les États du Nord aux sociétés (2) appelées des *abolitionistes*, dont l'objet est l'abolition de l'esclavage au Sud. Les journaux vous ont apporté des détails des scènes de dévastation et de pillage auxquelles une poignée de gens sans aveu, prenant pour prétexte quelque imprudence des *abolitionistes*, s'est livrée contre de pauvres gens des couleur inoffensifs, pendant trois nuits consécutives, à New-York, en juillet, et pendant trois nuits consécutives, à Philadelphie, il y a à peine une semaine. Loin de moi la pensée d'accuser l'opposition, qui domine dans ces deux villes, de complicité avec ces misérables ! Je crois cependant exprimer un fait vrai en disant que ces désordres inouïs, où des maisons, des écoles et des églises ont été saccagées et démolies chaque soir par douzaine, et où de paisibles gens de couleur ont été pillés et maltraités, eussent rencontré une répression bien autrement énergique, si le Nord ne tenait aujourd'hui

(1) Depuis 1791, il y a toujours eu une banque des États Unis, excepté de 1811 à 1816, et l'on sait dans quel effroyable désordre était tombé le système commercial et financier du pays pendant cet intervalle de cinq ans.

(2) On estime que le nombre de ces sociétés est de plus de deux cent cinquante. Elles publient un grand nombre de journaux et de brochures. Elles ont un caractère plus religieux que politique

par-dessus tout à prouver au Sud qu'il réprouve les *abolitionistes*, et qu'il n'a rien de commun avec eux.

Le Nord, en un mot, a donné et continue de donner au Sud toutes les garanties imaginables au sujet de l'esclavage. Le Sud, qui peut avoir besoin quelque jour, non-seulement de la tolérance passive du Nord, mais aussi de son assistance effective contre quelque rébellion, aura à voir si le Nord est bien exigeant de lui demander en retour tolérance pour une institution indispensable au Nord, et de qui le Sud n'a jamais reçu que des services.

NOTES.

Note 1. (Page 18.)

Deux chemins de fer de Paris à Versailles.

Pendant la dernière session (1836) les chambres ont voté la mise en adjudication de deux chemins de fer de Paris à Versailles, l'un par la rive droite, l'autre par la rive gauche de la Seine.

Note 2. (Page 19.)

De l'électricité voltaïque.

On sait que les phénomènes dus à l'électricité en mouvement furent observés pour la première fois par le physicien Galvani, pendant qu'il faisait des expériences sur des grenouilles. Cette découverte, improductive entre les mains de Galvani, qui ne la comprit pas, inspira à Volta l'invention de l'instrument électrique connu sous le nom de Pile Voltaïque, que l'on a exécuté depuis sous mille formes et sur toutes les échelles, depuis la dimension microscopique jusqu'à celle des plus volumineux appareils, et qui est devenu un admirable agent d'expérimentation. Aujourd'hui l'on

considère la plupart des phénomènes chimiques comme s'accomplissant sous une influence voltaïque. M. Ampère a prouvé, par de savants calculs et par de belles expériences, que tous les phénomènes magnétiques n'étaient qu'un produit de l'électricité en mouvement. En géologie, la transformation sur place qu'ont subie dans leur composition des masses énormes, des pays entiers, et, par exemple, la conversion d'une partie considérable des Alpes, de carbonate de chaux en dolomie, peut s'expliquer naturellement par l'influence de courants électriques. La même cause rendrait compte d'une multitude de phénomènes de cristallisation lentement accomplis pendant la suite des siècles, et qui se poursuivent sous nos yeux. Les phylosiogistes n'ont fait que jouer encore avec l'électricité voltaïque. Ils ont quasi-ressuscité des suppliciés ; ils ont fait marcher et gesticuler des cadavres ; ils les ont même fait digérer ; ils ont ainsi prouvé qu'il existait des rapports étroits entre le Voltaïsme et les fonctions vitales ; mais ils n'ont aucunement déterminé ces rapports (1). Ils ont fourni des arguments irrésistibles à l'usage de quiconque entreprendrait de démontrer que cette nouvelle donnée doit régénérer la physiologie, mais ils n'ont point commencé cette régénération. Le Voltaïsme peut être considéré comme une vitalité secondaire, la seule à laquelle puissent s'élever les corps du règne minéral, qui domine peut-être dans le règne végétal, et qui joue encore un grand rôle dans l'économie des animaux. Toutes les branches de l'histoire naturelle ont à tirer le plus grand parti de la notion de la polarité ou du *couple*.

(1) M. le docteur Donné a établi que l'enveloppe extérieure et le tégument intérieur de l'homme, la peau et la muqueuse, formaient une pile ou *couple* voltaïque, dont la peau est l'élément positif ou acide, et la muqueuse l'élément négatif ou alcalin. Il est probable que l'on trouvera dans l'organisme humain beaucoup de *couples* semblables, et que l'on jettera ainsi du jour sur beaucoup de fonctions, sur toutes celles, par exemple, où une sécrétion quelconque s'opère.

Note 3. (Page 23.)

Clearing-house à Londres.

Les commerçants de Londres, au lieu d'avoir chacun sa caisse, font leurs payements et leurs recettes par l'intermédiaire des banquiers. Toutes les transactions financières proprement dites sont ainsi concentrées entre les mains des banquiers, ce qui est une première et grande simplification. Les banquiers ensuite les simplifient encore au moyen de l'institution du *Clearing-house* ou bureau de dépouillement. Voici comment les choses s'y passent :

Dans une grande salle située dans Lombard-Street, environ trente commis, attachés aux différentes maisons de banque de Londres, se placent suivant l'ordre alphabétique à des pupitres disposés autour de l'appartement. Chaque commis a une petite boîte ouverte à côté de lui, et le nom de la maison à laquelle il est attaché est écrit en gros caractères sur la muraille, au-dessus de sa tête. De temps en temps, d'autres commis appartenant aux diverses maisons de Londres, entrent dans la salle, la parcourent, et déposent dans la boîte de chaque maison de banque les mandats tirés sur elle au profit de leur propre maison. Le commis-banquier placé auprès de cette boîte, inscrit ces divers mandats sur un livre préparé d'avance, et y joint le nom du tireur.

Les boîtes ne sont ouvertes pour recevoir les mandats que jusqu'à quatre heures du soir. Quelques minutes avant le moment où cette heure sonne, cette salle tranquille, et qui n'offrait que le silence du travail, commence à s'animer ; de nombreux commis arrivent, pressés de déposer dans les boîtes, jusqu'au dernier moment, les mandats qu'ont délivrés leurs maisons.

A quatre heures toutes les boîtes sont enlevées de leur place. Chaque commis additionne le montant des mandats

déposés dans la boîte, et payables par sa propre maison aux autres maisons de banque. Il reçoit aussi de cette même maison un autre livre qui contient le montant de tous les mandats que son commis distributeur a déposés dans la boîte de chacun des autres banquiers. Il compare, pour chaque maison de banque, les deux sommes, et écrit la balance que sa maison doit payer ou recevoir, avec le nom de chacun de ses banquiers en regard ; il vérifie cet état, en le comparant à celui que dressent les commis de ces maisons ; puis il envoie à sa maison la balance générale qui résulte de son calcul, et si, d'après cette balance générale, sa maison doit aux autres, elle lui renvoie le montant en billets de banque.

A cinq heures, l'inspecteur se place sur son siége. Chaque commis qui, d'après les résultats de tous ses calculs, doit payer une différence à diverses autres maisons, la paye à l'inspecteur, qui lui donne un reçu égal à la somme versée. Les commis des différentes maisons à qui cette somme est due reçoivent ce qui leur revient des mains de l'inspecteur, qui prend de chacun d'eux un reçu d'une valeur égale. Ainsi la totalité des payements se trouve faite par un double système de balance, en ne faisant passer de main en main qu'un très-petit nombre de billets de banque, et très-rarement de la monnaie métallique.

Il est difficile de former une évaluation exacte des sommes qui passent par jour à ce bureau ; elles varient depuis 2 jusqu'à 15 millions de livres sterling (de 50 à 375 millions de francs). La moyenne peut aller à 2 millions et demi de livres sterling en billets et 20 livres sterling en espèces. Par une convention faite entre les diverses maisons de banque, tous les mandats qui portent le nom d'une maison de Londres doivent passer au *Clearing-house* : conséquemment, si un de ces mandats était égaré, la maison sur laquelle il est tiré refuserait de le payer ; ce qui est une garantie de plus pour le commerce.

Si toutes les maisons de banque avaient des comptes

ouverts à la banque d'Angleterre, il serait possible d'effectuer tous les règlements avec une quantité encore moindre de valeurs en circulation.

(Babbage, *de l'Économie des machines*, traduction de M. Biot, n. 173, 174.)

Note 4. (Page 25.)

Communications entre la France et l'Angleterre.

La communication entre la France et l'Angleterre est peu active. Par Calais, et c'est principalement par là qu'elle a lieu, elle se réduit à 40,000 voyageurs, tout compris pour les deux directions à la fois. En 1835, il est entré par ce port 950 paquebots avec 15,019 passagers, 485 voitures et 605 chevaux. Le nombre des paquebots sortis a été de 924, qui ont transporté 18,161 voyageurs, 368 voitures et 66 chevaux. En élevant à 6 ou 7,000 les passagers transportés par les navires à voile, on trouvera un total de 40,000 voyageurs passés à Calais pendant la dernière année.

Ce n'est pas plus qu'entre le Havre et New-York.

Voici quel a été le nombre d'émigrants passés d'Angleterre à Québec et à New-York (de 1831 à 1834), d'après des renseignements reçus d'Amérique par M. Porter, du *Board of Trade* de Londres.

1831 — 72,872.
1832 — 80,029.
1833 — 37,852.
1834 — 57,473.

(*Progress of the nation*, vol. 1, pag. 129.)

Le plus grand nombre de ces émigrants s'établit aux États-Unis.

Note 5. (Page 28.)

Usage du fer.

Il faut venir en Angleterre pour apprécier l'utilité du fer. La nécessité où les Anglais se sont trouvés de l'employer à la place du bois qui leur manque, les a conduits à le fabriquer à très-bas prix, et à l'appliquer à une foule d'ouvrages auxquels sur le continent nous ne croirions pas qu'on pût le plier. C'est la fonte, c'est le fer en barres, c'est la tôle, c'est l'acier, que l'on y trouve à chaque pas sous des formes nouvelles; machines, piliers, colonnes de toute dimension, depuis deux pouces jusqu'à quatre pieds de diamètre, conduites d'eau et de gaz, ornières dans les rues, grilles, bornes, ponts, planchers, toitures, quais entiers, chemins. Sans la fonte et le fer, ces constructions bien aérées et bien éclairées, si légères en apparence, qui supportent néanmoins d'énormes charges, comme les magasins à six étages du dock de Sainte-Catherine à Londres, seraient des bastilles épaisses et obscures, avec de lourds et épais poteaux de bois, des massifs et des contreforts en briques. Ce gaz, qui vient d'une distance de trois lieues, c'est la fonte qui l'amène, et le fer qui le distille. Ces ponts élancés, ces passerelles élégantes sur les canaux, entre les bassins, c'est de la fonte et du fer, tout comme les colonnes cannelées qui bornent *Regent's-Street*.

La fabrication actuelle de l'Angleterre s'élève à 900,000 tonnes de fonte qui sert soit au moulage soit à l'affinage. En France, de 1820 à 1833, elle a été à peu près invariablement de 225,000 tonnes de fonte. La quantité de fer forgé obtenue en France, y compris celui des forges catalanes qui produisent du fer directement sans faire d'abord de la fonte, a été pendant le même temps de 150,000 tonnes par an. En 1834 nous avons fabriqué 269,000 tonnes de fonte et 177,000 tonnes de fer. L'augmentation s'est sou-

tenue en 1835. Les qualités communes de fer forgé, qui, en temps ordinaire, valent, en Angleterre, 175 fr. la tonne, coûtent chez nous le double à peu près, 320 à 350 fr. Pour la fonte, la différence relative est à peu près la même.

Je ne pense pas que cette infériorité de la France doive toujours durer. Si l'Angleterre est plus riche que nous en houille, nous sommes beaucoup mieux pourvus qu'elle en minerais, sous le double rapport de la qualité et de la quantité. Nous avons cru en France que le progrès de notre industrie du fer devait consister à imiter les forges anglaises ; c'est une erreur. Nous ne pourrons jamais fabriquer la majeure partie de notre fer par la méthode anglaise, c'est-à-dire à la houille, parce que la houille est rare sur notre territoire. Toutes nos mines de houilles considérables, à l'exception du groupe d'Anzin qui est situé à la frontière du Nord, sont comprises dans un triangle qui aurait pour base la ligne du Rhône et de la Saône, de la mer à la Côte-d Or, et qui aurait son sommet au coin des départements du Lot, du Cantal et de la Corrèze. Précisément nos meilleurs gîtes de minerais sont hors de là, dans le centre et le nord de la France; il faudra que l'on continue à les exploiter en tout ou en partie au charbon de bois. Le perfectionnement de notre industrie du fer consistera donc surtout à transformer le travail au charbon de bois, qui est évidemment barbare.

Le haut prix du fer affecte le prix de toute chose. L'amélioration de la fabrication du fer aura donc des conséquences économiques fort étendues. La pensée dont le gouvernement s'est montré animé depuis quinze ans, de développer chez nous l'industrie du fer, est fort sage. Il est à regretter que l'on s'y soit pris par des moyens très-médiocrement efficaces. Un droit d'entrée prohibitif est un encouragement qui, lorsqu'il est seul, n'agit pas ou n'agit que très-lentement. Douze ans après les lois de douanes de la Restauration, la France ne produisait pas davantage de

fer et ne le produisait pas à plus bas prix. Les droits actuels sur les fers grèvent le pays d'une taxe annuelle de 25 à 30 millions au profit de l'industrie des forges. Une somme annuelle de 500,000 fr. ou d'un million, appliquée à des expériences en grand bien conduites, eût donné, selon toute apparence, de tout autres résultats. Il faudrait même une dépense beaucoup moins considérable pour fonder et entretenir une grande forge-modèle, qui servirait en même temps d'école pratique pour le corps des ingénieurs des mines. Sous l'empire, ce corps possédait deux établissements dont il a été dépouillé par les événements de 1814 et 1815.

L'abaissement du prix du fer peut avoir des conséquences importantes sous le rapport de l'art. Peut-être n'en résulterait-il rien moins qu'une révolution dans l'architecture.

Jusqu'à nos jours l'architecture n'a employé d'autres matériaux que la pierre, toutes les fois qu'il s'est agi d'ouvrages permanents. La pierre douée d'une force de cohésion infiniment moindre que celle du fer, ne s'adapte bien qu'aux formes employées par les Égyptiens, les Romains et les Grecs. Dans l'architecture dentelée du moyen âge, dans ces clochers à jour, ces pilastres aériens, ces balustrades évidées, la pierre subissait une opération contre nature. Ces formes élégantes, sveltes, déliées, vaporeuses, ne sauraient convenir qu'à une matière possédant une grande force de résistance sous un faible volume, c'est-à-dire qu'à des métaux. Déjà des essais ont été tentés pour appliquer le fer fondu à des constructions de style gothique, à la cathédrale de Rouen (1), et dans quelques villes de l'Allemagne.

On a tiré de la pierre tout le parti qu'il était possible d'en espérer. Il n'est plus possible de faire du neuf en architecture,

(1) L'essai de Rouen n'a pas été heureux. La charpente en fonte est beaucoup trop maigre : elle a beaucoup trop de jours. Ce n'est pas une tour, c'est une cage.

si ce n'est avec des matériaux nouveaux. Je crois que le fer forgé et le fer fondu fourniront cet élément de la régénération de l'art. L'un et l'autre sont assez à bas prix déjà pour remplacer avantageusement la pierre dans la construction des ponts. En ce moment la fonte brute, il est vrai, et très-inférieure à celle qui se convertit en moulages, se fabrique en Angleterre à raison de 90 fr. les 1,000 kilogrammes. Il est probable que ce n'est pas encore le dernier mot des maîtres de forges. A ce prix, il semble qu'un édifice tout entier en fonte pourrait être construit au même prix qu'un édifice en pierres de taille. Pour apprécier combien ce chiffre est bas, il suffit de se rappeler que le bronze brut vaut trente fois autant. Je ne prétends déterminer ni quelles seront les formes qu'adopterait l'architecture pour faire usage du fer fondu et forgé, comme matériaux habituels, ni jusqu'à quel point il serait possible et convenable de les associer au marbre et à la pierre ; j'ai voulu seulement soumettre aux hommes compétents une idée que je crois ne pas être indigne de leur attention.

Les dix piles du pont de Cubzac, sur la Dordogne, qui auront 30 mètres de haut, seront en fonte.

Il est à regretter que pour le monument populaire de la Bastille l'on n'ait pas préféré la fonte au bronze (1).

Note 6. (Page 29.)

Extraction de la houille en France, en Angleterre et en Belgique.

La houille extraite en Angleterre est estimée par M. Mac

(1) Le bronze dont elle se compose doit être payé au prix de 4 fr. le kilog., ou 4,000 fr. par 1,000 kilog. Ces tambours, de 4 mètres de diamètre et d'un seul morceau, sont de très-belles pièces ; ils font le plus grand honneur à la fonderie de Fourchambault, où ils ont été coulés ; mais on eût pu avoir tout aussi bien en fonte pour un prix cinq à six fois moindre.

Culloch (*Dictionary of Commerce*) à plus de 16,000,000 tonnes y compris 600,000 tonnes exportées à l'étranger. Les évaluations de M. Porter font monter ce chiffre à près de 17,700,000 tonnes, non compris ce qui est consommé sur les mines ; 750,000 tonnes sont transportées soit aux colonies soit à l'étranger. Les recherches approfondies de M. Le Play, ingénieur des mines, qui a soigneusement visité tous les bassins houillers de l'Angleterre, l'ont conduit à un chiffre beaucoup plus élevé. On peut estimer la production de la houille, en Angleterre, à 30,000,000 de tonnes, dont 5,000,000 sont consommées par les usines à fer.

M. Mac Culloch estime le capital engagé dans cette industrie à 250,000,000 de francs, et le nombre de personnes qui y sont employées à 160 ou 180,000. D'autres évaluations portent ce dernier nombre à 206,000 dont 121,000 dans les mines.

En 1834, la France a extrait 2,500,000 tonnes. Le nombre des ouvriers des mines est de 18,000. La France importe en outre des houilles belges et anglaises, ce qui élève la consommation nationale à 3,200,000 tonnes.

Après l'Angleterre, la Belgique est le pays d'Europe le mieux partagé en mines de houille. Elle extrait, dans les trois grands bassins de Mons, Charleroi et Liége, et dans quelques autres moins importants, 3,200,000 tonnes, dont elle consomme les trois quarts.

Note 7. (Page 33.)

De la vitesse sur les chemins de fer.

Cette vitesse a été depuis lors bien dépassée sur les chemins de fer anglais ; je tiens d'une personne digne de foi, qui a visité l'Angleterre en 1836, que sur le chemin de Newcastle à Carlisle on allait par moments avec une vitesse de 24 lieues à l'heure.

Note 8. (Page 39.)

Chemins de fer en Angleterre.

Voici, d'après les derniers renseignements publiés en Angleterre, l'état des chemins de fer qui y étaient terminés ou en construction au commencement de 1836.

CHEMINS DE FER TERMINÉS.

DÉSIGNATION.	LONGUEUR en lieues de 4,000 m.	DÉPENSE.
		Fr.
De Balton, Kenyon et Leigh. .	4 3/4	3,750,000
Canterbury à Withstable.	2 1/2	750,000
Carlisle à Newcastle. . . .	24 1/4	13,500,000
Cromford à High Peak. . .	13 1/2	4,500,000
Leeds à Selby.	8 »	8,750,000
Leicester à Swannington.	6 1/2	3,375,000
Liverpool à Manchester. .	12 1/4	30,000,000
Stockton à Darlington. . .	15 »	5,000,000
Whitby à Pickering. . . .	6 3/4	3,000,000
	93 1/4	72,625,000

A quoi il faut joindre les chemins de fer suivants dont j'ignore la dépense :

Chemins de fer de Clarence.	12
de Dublin à Kingston. . .	2 1/2
des environs de Glascow. .	14
lignes diverses.	20
	48 1/2
Total des chemins de fer terminés . . .	141 3/4 lieues.

CHEMINS DE FER EN CONSTRUCTION.

DÉSIGNATION.	LONGUEUR en lieues de 4,000 m.	DÉPENSE ESTIMATIVE.
		Fr.
De Londres à Bristol.	45 3/4	62,500,000
Birmingham à Manchester.	33 »	27,500,000
Londres à Birmingham. .	44 3/4	62,500,000
Londres à Greenwich. . .	1 1/2	10,000,000
Londres à Southampton. .	30 1/4	37,500,000
North-Union.	8 1/2	12,500,000
Preston à Wyre.	7 3/4	3,250,000
	171 1/2	215,750,000

Le total des chemins de fer achevés ou en construction est donc de 313 1/4 lieues.

Le bill pour le chemin de Bristol n'a été voté que l'an dernier : les autres chemins ci-dessus sont en construction depuis deux, trois ou quatre ans, et paraissent tous devoir être terminés en 1837.

Les chemins de fer projetés sont au nombre de 40. Plusieurs ont une très-grande étendue ; le capital nécessaire à leur construction, d'après les actes soumis au parlement, s'élèverait à 26,000,000 l. st., soit 650,000,000 de francs.

Note 9. (Page 40.)

Prix des terrains à bâtir.

Dans la rue Richelieu et la rue Saint-Honoré, le prix de la toise carrée est de 1,500 à 2,000 fr. ; dans la rue Laffitte de 1,000 à 1,200 fr. ; dans la rue de Londres, quartier de Tivoli, de 500 à 600 fr. ; près de la Madeleine, de 800 à

900 fr. Dans la vieille rue Vivienne, on a vendu à raison de 1,500 fr.; dans la rue Neuve-Vivienne, les terrains sont montés à 2,500, 3,000 et même 3,500 fr.

A Philadelphie, dans les meilleurs endroits de *Market-Street*, le terrain vaut 3,000 à 4,000 fr. la toise.

A New-York, dans *Wall-Street*, en 1834, il valait 4,000 francs environ.

Note 10. (Page 42.)

TABLEAU *de la valeur, en francs, des exportations de produits indigènes de la France, de l'Angleterre et des États-Unis, de* 1820 *à* 1835.

ANNÉES.	FRANCE.	ANGLETERRE.	ÉTATS-UNIS.
	Fr.	Fr.	Fr.
1820	543,100,000	910,600,000	275,400,000
1821	450,700,000	917,500,000	252,700,000
1822	427,600,000	925,000,000	265,800,000
1823	427,100,000	890,000,000	251,300,000
1824	505,800,000	960,000,000	269,900,000
1825	543,[illegible],000	972,500,000	356,800,000
1826	461,000,000	787,500,000	282,700,000
1827	506,800,000	930,000,000	314,000,000
1828	511,200,000	920,000,000	270,000,000
1829	504,200,000	895,000,000	296,800,000
1830	452,900,000	955,000,000	316,900,000
1831	455,500,000	930,000,000	326,600,000
1832	507,400,000	910,000,000	336,500,000
1833	559,400,000	992,500,000	374,700,000
1834	509,300,000	1,041,000,000	432,100,000
1835	577,400,000	1,184,200,000	539,700,000

L'Angleterre n'exporte à peu près que des produits de ses manufactures et fabriques diverses.

Les États-Unis exportent principalement des produits de leur sol. Le coton brut forme la moitié de la valeur de leurs exportations, comme le coton manufacturé forme la moitié de celles de la Grande-Bretagne. L'agriculture fournit les trois quarts ou les quatre cinquièmes de leurs expor-

tations indigènes ; les manufactures, un dixième environ.

Les exportations indigènes de la France se composent, pour un peu plus des deux tiers, de produits manufacturés, et, pour un peu moins d'un tiers, de produits naturels.

Note 11. (Page 45.)

DE LA MARINE COMMERCIALE.

Voici, d'après les documents officiels, le tonnage des navires appartenant à différents ports anglais, américains et français (1) :

PORTS.	NATIONS.	TONNAGES.
Londres.	Angleterre.	572,835
New-York.	États-Unis.	298,832
New-Castle (2). . .	Angleterre.	202,379
Boston (3).	États-Unis.	171,045
Liverpool.	Angleterre.	161,780
Sunderland (2). . .	*id.*	107,628
Philadelphie. . . .	États-Unis.	77,105
White-Haven (2). .	Angleterre.	72,967
Hull.	*id.*	72,248
New-Bedford. . . .	États-Unis.	70,550
Bordeaux.	France.	69,690
Marseille.	*id.*	68,314
Le Havre.	*id.*	68,070
Nouvelle-Orléans. .	États-Unis.	61,171
Nantes.	France.	51,528
Bristol.	Angleterre.	49,535
Portland.	États-Unis.	47,942
Baltimore.	*id.*	47,129

(1) Ces renseignements se rapportent, pour la France, à 1834, pour les États-Unis, à 1832, et pour l'Angleterre, à 1829, époque où l'on y fit un recensement nouveau de la marine.

(2) Le tonnage de ce port est presque en entier employé au transport du charbon, en cabotage.

(3) Les bâtiments de Boston font le commerce de divers autres

Pour rendre la comparaison plus concluante, il conviendrait d'ajouter un quart environ aux tonnages anglais et américains, à cause de la différence des modes de jaugeage. La méthode française donne des résultats plus exacts, mais elle tourne au désavantage de notre commerce, puisqu'elle lui fait payer des droits de tonnage plus considérables. Par une loi de 1836, l'administration française a été autorisée à substituer au mode ancien un procédé moins mathématique, mais plus favorable à nos armateurs.

Il ne faut pas juger de l'étendue du commerce de nos ports par le tonnage des bâtiments qui leur appartiennent, parce qu'une grande partie de notre commerce extérieur se fait par bâtiments étrangers. En 1835, sur 1,824,000 tonneaux représentant les bâtiments chargés entrés ou sortis pour le commerce étranger, pêche et colonies non comprises, 573,000, c'est-à-dire 31 p. 0/0 seulement, appartenaient à la marine française. A cet égard nous sommes de plus en plus en perte. En 1820, sur 1,233,000 tonneaux, la marine française en comptait 469,000, soit 38 p. 0/0.

En 1834, sur 5,025,000 tonneaux formant la capacité des bâtiments chargés qui sont entrés dans les ports des Iles-Britanniques ou qui en sont sortis, 3,748,000, ou 75 p. 0/0, étaient anglais.

Aux États-Unis, de 1817 à 1830, les bâtiments étrangers formaient moins de 15 p. 0/0 du tonnage du commerce extérieur. En 1831, ils en ont formé 26 p. 0/0, et en 1832 30 p. 0/0 ; ce qui laisserait encore au pavillon national une proportion de 70 p. 0/0.

Nous sommes donc, sous le rapport de la navigation, dans une infériorité déplorable. Cet état de choses, qui s'aggrave chaque jour, exige un prompt remède.

ports, et notamment de New-York et de la Nouvelle-Orléans. Le commerce de la Nouvelle-Orléans est beaucoup plus considérable que son tonnage ne semble l'indiquer.

En 1832, le tonnage total de la marine commerciale française était de. . . . . . 670,000 tonn.
celui de la marine anglaise de (1). 2,225,000
celui de la marine américaine de. 1,440,000

Pour la France et pour l'Angleterre, le chiffre du tonnage varie peu d'année en année, quoiqu'il aille en augmentant. L'augmentation est plus considérable pour les États-Unis. En 1834, le tonnage de ce dernier pays était de 1,759,000 tonneaux.

Le mouvement total des ports de chacun des trois pays, entrée et sortie comprises, est comme il suit, en ne comptant que les bâtiments chargés :

	Commerce extérieur (2).	Commerce total.
France (1834). . . .	2,132,000 . . .	6,571,000
Angleterre (1834). . .	5.025,000 . . .	25,223,000
États-Unis (1832). . .	2,700,000 . . .	

Il faut remarquer que tout le commerce d'Angleterre et des États-Unis a lieu par mer. Une grande partie du commerce français a lieu par terre. En 1834, sur 715 millions d'exportations composant le commerce général, 217 ou 30 p. 0/0 de la totalité sont sortis par terre. La proportion est la même pour les importations. L'emploi du charbon pour tous les usages domestiques, dans la Grande-Bretagne, donne lieu à une immense navigation qui ne peut exister chez nous. M. Marshall estime qu'en 1832 le tonnage des bâtiments chargés de charbon entrés dans le port de Londres, en comptant tous les voyages de chacun d'eux, était de 2,150,000 tonnes (3), ce qui, à raison de huit voyages par an, suppose un tonnage effectif de 268,000 tonnes.

(1) Y compris toutes les possessions de l'Angleterre en Europe, sauf le Hanovre.

(2) C'est-à-dire commerce étranger, commerce des colonies et pêche.

(3) *Digest of the commerce, etc., of the British empire.*

Note 12. (Page 48.)

Affaire de la Nullification.

Les États du Sud sont exclusivement agricoles. Les États du Nord, voisins du littoral, renferment presque toutes les manufactures de l'Union. On y fabrique des étoffes communes de laine et de coton, des draps, des cuirs, des souliers, des meubles, etc. Pour protéger ces manufactures contre la concurrence anglaise, et aussi pour créer un revenu public, diverses lois de plus en plus restrictives furent passées en 1816, 1818, 1824 et 1828. On établit ainsi des droits qui, excepté pour quelques articles principaux de laine et de coton et pour le fer, étaient généralement au-dessous de 40 p. 0/0. En 1832, sur les plaintes des États du Sud, le tarif des douanes fut revisé; mais les modifications que l'on y apporta furent insignifiantes, et les réclamations du Sud devinrent plus vives qu'auparavant. En octobre 1832, la législature de la Caroline du Sud convoqua une convention de délégués du peuple de l'État, pour le 3 novembre de la même année, à l'effet de prendre un parti sur les lois du congrès relatives aux douanes, et sur celles de la même nature qui pourraient être faites à l'avenir, ainsi que sur les moyens auxquels le gouvernement fédéral pourrait recourir pour les faire observer. Le 19 novembre, cette convention, à la majorité de 136 voix contre 26, passa une *ordonnance* qui devait être obligatoire à partir du 1er février 1833, à moins que le congrès n'eût alors réduit le tarif, et qui statuait que les diverses lois du congrès sur les douanes, et notamment celles du 19 mai 1828 et 14 juillet 1832, n'étaient point autorisées par le pacte féderal, qu'elles en violaient l'esprit, et qu'en conséquence elles étaient nulles et non avenues. A l'appui de cette déclaration, la Caroline du Sud arma et exerça sa milice. Pendant ce temps, quelques autres États du Midi, et notamment la Virginie et la Géorgie, se tenaient en

observation, non sans témoigner l'intérêt qu'ils prenaient à la cause de la Caroline du Sud. On parlait d'un pacte d'alliance entre tous les États méridionaux. L'Union ne tenait plus qu'à un fil.

Le 2 décembre, le congrès se réunit et s'occupa sans relâche de la situation des affaires. L'on ne put cependant arriver à aucune détermination qui satisfît toutes les parties intéressées avant le terme fatal du 1er février 1833. Cependant la Caroline du Sud patienta encore, et, sur l'avis des autres États du Sud, laissa continuer la perception des droits, tout en conservant son attitude militaire. Le président Jackson, de son côté, avait fait un appel au patriotisme du Sud, et avait ordonné en même temps des préparatifs militaires pour que force restât à la loi de l'Union. Enfin M. Clay, le défenseur des manufactures américaines, proposa une nouvelle loi de douanes qui fut acceptée par les deux chambres, et sanctionnée par le président, le 1er mars. Cette loi, actuellement en vigueur, stipule la réduction graduelle du tarif, de deux en deux ans, par dixièmes de la différence entre le chiffre actuel et le chiffre définitif, avec une réduction considérable des cinq dixièmes de cet excédant, au 30 juin 1842. Le droit ne doit dépasser 20 pour 0/0 pour aucun article, à partir du 1er juillet 1842.

Quelques jours après, la convention de la Caroline du Sud rappela son ordonnance du mois de novembre : cependant, pour maintenir son droit, elle crut devoir conserver les lois de la législature sur la milice, et passa même une ordonnance qui *nullifiait* un acte du congrès appelé *Force bill* ou *Enforcing bill*, dont l'objet était de donner au président certains pouvoirs à l'effet d'assurer la perception des droits dus au trésor fédéral. Cette prétention d'un État à annuler une loi du gouvernement de l'Union s'appuie sur une doctrine qui porte le nom de *nullification*. Le parti politique qui professe cette doctrine s'appelle celui des *nullifieurs* (*nullifyers*) ou des droits des États particuliers (*states' rights party*).

Malgré la seconde ordonnance de nullification, et quoique le parti des *nullifieurs* soit en force dans le Sud, la nouvelle loi de douanes rétablit de fait l'harmonie dans l'Union, en ce qui concerne les douanes.

Note 13. (Page 49.)

De la Banque des États-Unis.

Toutes les banques américaines sont à la fois, comme à Paris la banque de France, banques de prêt et d'escompte, banques de dépôt et banques de circulation ; c'est-à-dire 1° qu'elles avancent des fonds sur les effets publics et autres valeurs, que même quelques-unes prêtent sur hypothèques, qu'elles escomptent le papier du commerce ; 2° qu'elles reçoivent en dépôt les fonds des particuliers et des sociétés, ordinairement sans en payer l'intérêt ; et 3° qu'elles émettent du papier-monnaie. La presque totalité du signe représentatif des États-Unis se compose du papier ainsi émis. Les métaux précieux qui existent dans le pays sont en grande partie dans les caves des banques qui ne sauraient s'en passer, puisque leurs billets sont échangeables à présentation contre des espèces d'or et d'argent.

L'ancienne banque des États-Unis, fondée en 1791, avait un capital de dix millions de dollars (53 millions de fr.). Le gouvernement fédéral y était intéressé pour un cinquième.

La banque actuelle des États Unis fut autorisée en 1816 jusqu'au 3 mars 1836. Le principal établissement est à Philadelphie. Elle a en outre des succursales (*branches*), dans les villes les plus importantes de l'Union, au nombre de 25. Elle a le droit de les multiplier autant qu'il lui plaît. La banque d'Angleterre a aussi des succursales dans les centres commerciaux de l'Angleterre proprement dite. En 1833, ces succursales existaient à *Manchester, Birmingham, Liverpool, Leeds, Gloucester, Bristol, Hull, Newcastle-sur-Tyne, Norwich, Swansea, Exeter*, en tout dans onze

villes. La banque de France a le droit d'en établir; elle en avait même eu deux, pendant un court espace de temps, il y a vingt-cinq ans; mais elle n'en avait plus aucune en existence au 1er janvier 1836. Dans les six premiers mois de 1836, elle en a fondé deux, l'une à Saint-Étienne, l'autre à Reims.

Le capital de la banque des États-Unis est de 35,000,000 dollars (187 millions de fr.), partagés en 350,000 actions de 100 doll. (1). Celui de la banque d'Angleterre était, à l'origine, en 1694, de 30 millions; il fut de 294 millions, de 1782 à 1816; alors il fut porté à 367. D'après la charte nouvelle de 1833, il a dû être réduit à 275, par un remboursement partiel aux actionnaires; il est en actions dont la valeur originelle est de 100 liv. st. Celui de la banque de France est de 90 millions, divisés en actions de 1,000 fr., dont 22,100 ont été rachetées par la banque elle-même. Il était d'abord

(1) En 1832, un quart des actions de la banque des États-Unis était possédé par des étrangers, presque tous Anglais, ce qui a donné lieu à des déclamations extravagantes; on l'a appelée *British Bank* (banque anglaise); on a dit que c'était une association d'aristocrates étrangers qui voulaient asservir le pays; on a représenté au peuple comme un fléau cette intervention des capitaux étrangers dans les affaires de l'Union, tandis que l'on devait s'en féliciter hautement, puisque c'est une sorte de subside que l'Europe paye à l'Amérique pour hâter les entreprises civilisatrices de ses habitants. La charte accordée à la banque des États-Unis, en 1816, donne aux actionnaires étrangers le droit de voter par procuration dans les assemblées d'actionnaires. Dans la charte nouvelle, octroyée en 1836 à la banque pour l'État de Pensylvanie, et qui, d'une banque nationale, en fait, en apparence du moins, une banque locale, il est statué que les citoyens américains seront seuls admis à voter en personne ou par procuration. Les actionnaires français de la banque de France ont seuls le droit de voter, et ils ne votent pas par procuration. Il résulte de là que M. Rothschild, qui est le chef de la première maison de banque qu'il y ait en France, n'a aucun droit de vote et ne peut exercer aucune fonction à la banque, quoiqu'il soit l'un des plus forts actionnaires. Ce règlement, contraire à l'esprit cosmopolite du commerce, porte l'empreinte de l'époque où la banque fut autorisée et de l'homme qui présidait alors aux destinées de la France.

Le vote par procuration n'est pas usité en France.

de 30, puis de 45 millions. En vertu d'une loi de 1806, il fut porté au chiffre actuel. Les actions de la banque des États-Unis étaient à 25 ou 30 p. 100 de prime avant les hostilités du général Jackson. Celles de la banque de France sont à 2,290 fr., soit 129 p. 100 de prime sur le capital primitif. Celles de la banque d'Angleterre sont à 216 l., soit à 116 p. 100 de prime sur le capital nominal; le 18 décembre 1817, elles ont été à 294 1/2 l. st.

Les opérations de la banque des États-Unis consistent à escompter le papier de commerce à deux signatures, à faire des avances sur les effets publics et autres valeurs, à trafiquer sur les métaux précieux. Il lui est interdit de spéculer sur les fonds publics (1) et de posséder des immeubles autres que ceux où sont situés ses bureaux ou que ceux qui lui auraient été, soit abandonnés par suite d'une hypothèque loyalement souscrite et acceptée, soit transportés par jugement. C'est ainsi que la banque est devenue propriétaire de beaucoup d'immeubles dans l'Ouest, et notamment à Cincinnati (Ohio) (2).

La banque de France escompte le papier de commerce à trois signatures. Jusqu'à ces derniers temps, elle prêtait sur effets de commerce à deux signatures, garantis par une égale valeur en titres de rentes, ou quelques autres effets publics; ce qui se pratique encore aujourd'hui pour les actions de la banque elle-même. Actuellement elle est autorisée à prêter les quatre cinquièmes de la valeur des effets publics avec la seule garantie du déposant. Elle prête aussi sur dépôts de lingots et monnaies étrangères, moyennant une commission de 1/8 p. 100 pour quarante-cinq jours; ce qui fait 1 p. 100 par an.

(1) Cette défense a été levée par la charte que l'État de Pensylvanie vient d'accorder à la banque en 1836; la nouvelle banque des États-Unis est autorisée à vendre et à acheter les effets publics des États-Unis et de Pensylvanie, et les actions des travaux publics exécutés dans l'État.

(2) Depuis longtemps la banque des États-Unis évite les affaires qui peuvent la conduire à acquérir ainsi des propriétés foncières.

La condition de trois signatures requises par les statuts de la banque de France est trop rigoureuse ; elle contribuera à rendre difficile l'établissement de succursales dans nos départements.

Les attributions commerciales de la banque d'Angleterre sont encore plus restreintes que celles de la banque de France. Elle ne fait pas d'avances sur effets publics, excepté pendant l'intervalle où les livres de transfert sont fermés, ce qui dure un certain temps à Londres. Dans la crise de 1825-26, la banque d'Angleterre fit des avances sur marchandises aux mêmes conditions que l'escompte ordinaire, mais elle n'avança ainsi que des sommes très-peu considérables.

Le taux de l'intérêt prélevé par la banque des États-Unis, dans ses escomptes, est de 6 p. 100. La banque de France prend 4 p. 100. La banque d'Angleterre fait varier le taux de son escompte ; il est rare qu'elle le mette au-dessous de 4 p. 100 ; ce qui est très-haut pour Londres (1). Depuis 1704, où elle le porta de 3 à 4, elle le tient tantôt à 4, tantôt à 5. En 1836, elle l'a élevé de 4 à 4 1/2, et enfin à 5.

La banque des États-Unis fait le change intérieur et extérieur. Quant au change intérieur, elle l'opère sur une grande échelle, mais sans bénéfice, puisqu'au moyen de ses billets et de mandats sur ses succursales, les mouvements de fonds s'opèrent presque sans frais. Elle se contente de prélever l'escompte proportionnel au temps quand elle achète les

(1) En temps ordinaire, la banque d'Angleterre fait très-peu d'escomptes. Elle n'étend ses opérations avec le commerce que dans les moments de crise. Elle est avant tout une banque à l'usage du gouvernement. La majeure partie des escomptes s'opère en Angleterre par les banquiers particuliers, *private bankers*, ou par les associations appelées *joint-stock banks*. Par rapport au crédit privé, elle agit plutôt comme corps de réserve que comme force permanente. En 1831, elle n'a escompté que pour 163 millions de valeurs. En 1825, elle en avait escompté pour 495 millions. Pendant la suppression des payements en espèces, ses escomptes étaient incomparablement plus considérables. En 1810, elle en fit pour 2 milliards.

effets pour son compte, et ne prend pas de commission appréciable pour faire les recouvrements pour le compte d'autrui. A l'égard du change extérieur, elle en domine le cours et l'exploite avec avantage. La banque de France n'existant qu'à Paris, on conçoit que les opérations de change intérieur lui sont impossibles. Elle ne s'occupe pas du change extérieur. La banque d'Angleterre opère gratuitement les mouvements de fonds entre la province et Londres, pour ceux qui ont des comptes courants chez elle. Elle ne se mêle pas du change extérieur.

Les billets en circulation de la banque des États-Unis varient depuis quelques années de 10,000,000 de dollars à 20,000,000 (53 à 107 millions de francs). En octobre 1835, ils ont été portés à près de 25,000,000 de dollars (133,000,000 fr.). Cette circulation se compose principalement de billets de 5 et de 10 doll. Le terme moyen est d'à peu près 15,000,000 de dollars (80 millions de francs). Depuis quelques années, la banque d'Angleterre a en circulation pour 450 à 500 millions de billets. En 1826, elle en eut pour 760 millions. Depuis 1830, la banque de France en a ordinairement pour plus de 200 millions. Avant 1820, il était rare qu'elle dépassât 100 millions. Ainsi, la banque de France, et surtout la banque d'Angleterre, jouent, comme banques de circulation, un rôle beaucoup plus important que la banque des États-Unis. En Amérique, ce service est rempli principalement par les cinq à six cents banques locales, dont le papier réuni forme, en temps ordinaire, une masse cinq à six fois plus grande que celle de la banque nationale. Cette coexistence de plus de cinq cents papiers-monnaies est le plus grand vice du système financier du pays. Les banques par actions en participation (*joint-stock bancks*), qui prennent un grand développement depuis quelques années, tendent à établir la même confusion en Angleterre, ou plutôt à la recommencer, car elles avaient déjà mis le désordre dans le pays en 1815, en 1825 et d'autres fois encore.

La banque des États-Unis a ordinairement 40 à 50 mil-

lions en numéraire. A quelques époques de sa lutte contre le général Jackson, elle en a eu pour une somme au moins égale à celle de ses billets en circulation, 80 à 90 millions. La banque d'Angleterre tâche d'en avoir pour 200 à 250 millions; elle descend néanmoins assez souvent à 150. La banque de France en a constamment pour plus de 100 millions, et souvent pour plus de 200. En 1831, elle en a eu pour 265 millions, et en 1832 pour 281, c'est-à-dire pour beaucoup plus qu'elle n'avait de papier en circulation (1).

La banque des États-Unis ne prend pas d'effets à plus de quatre mois d'échéance, quoiqu'à cet égard il n'y ait point de règle obligatoire. La plus grande masse de ses affaires porte sur des effets à deux mois. La banque de France ne peut accepter que des effets à moins de 90 jours. La même limite subsiste pour la banque d'Angleterre.

Les billets de la banque des États-Unis circulent dans toute l'Union. Les agents du trésor fédéral sont obligés de les prendre comme argent comptant. En retour, la banque est restreinte à les échanger à présentation contre du numéraire, sous peine de payer les intérêts sur le pied de 12 0/0 par an, et même d'encourir la nullité de sa charte. Il est vrai qu'elle n'est forcée d'échanger contre du numéraire, à chacune de ses succursales, que les billets émis par cette succursale; mais, en fait, c'est là un droit rigoureux dont elle n'use pas. Tous les billets de tous les comptoirs indistinctement, ainsi que certaines traites d'un comptoir sur un autre, mises en circulation au lieu de billets, afin d'éviter au président et caissier de Philadelphie la peine de donner un nombre excessif de signatures, sont, dans la pratique ordinaire, considérés par la banque et par tout le monde comme du numéraire, et pris au pair partout en échange d'or et d'argent; c'est en raison de cette circonstance que le change intérieur est si facile. Elle ne ferait usage de son droit que

(1) Voir plus loin la note 20.

dans le cas où quelque machination aurait eu lieu pour obliger l'une de ses succursales à suspendre ses payements (1).

Les billets de la banque d'Angleterre ont cours forcé en Angleterre ; à l'exception des billets des succursales, ils ne sont échangeables de droit, contre de l'or, qu'à Londres. Les billets de la banque de France n'ont cours qu'à Paris et n'y ont pas cours forcé.

La banque des États-Unis et la banque de France n'ont que des billets au porteur. La banque d'Angleterre a une certaine quantité de billets à ordre (*bank post bills*) à sept jours de vue, qui sont expédiés dans les provinces, aux rentiers, par exemple, après le payement des semestres de la dette publique. Elle en a pour le dixième ou le douzième de sa circulation totale.

La banque des États-Unis reçoit les dépôts de fonds. Elle ne paye aucun intérêt en retour. On sait que les banques d'Écosse comptent dans ce cas un intérêt qui a été de 4, et qui est aujourd'hui de 2 à 2 1/2 p. 0/0. La banque d'Angleterre agit comme la banque des États-Unis. La banque de France ne paye aucun intérêt sur les fonds qui lui sont déposés en compte courant, mais elle opère les encaissements, sans rétribution, de tous les effets sur Paris qui lui sont remis par les déposants. On estime que la moitié des effets de commerce s'encaissent à Paris par l'intermédiaire de la banque. En 1834, elle a encaissé 909 millions pour les comptes courants.

En Angleterre et aux États-Unis, les encaissements sont beaucoup plus aisés qu'en France où l'argent forme une monnaie très-encombrante. Les encaissements s'opèrent à Londres, au moyen du *Clearing-House*, par l'intermédiaire des banquiers particuliers (*private bankers*), qui très-souvent ne sont, à proprement parler, que des caissiers. Dans les plus grandes villes des États-Unis, les encaissements ne

(1) Voir plus haut, page 78.

donnent aucun embarras aux particuliers, soit parce qu'une grande partie des billets est, à l'époque de l'échéance, entre les mains des banques qui les ont escomptés ; soit parce que les négociants et fabricants ont leurs bureaux dans le même quartier, porte à porte les uns des autres.

Le nombre des comptes courants admis par la banque des États-Unis est indéfini. En Amérique comme en Écosse, la plupart des citoyens ont un compte courant avec une banque. Ils se dispensent ainsi d'avoir des valeurs chez eux. A peine garde-t-on dans la maison la somme nécessaire aux besoins du ménage pendant quelques jours. Quand on a un payement à effectuer, on donne un mandat à vue sur la banque. Les banques sont ainsi les caissières de tout le monde. On conçoit que personne ne peut tirer sur une banque au delà des sommes portées à son crédit. Cette concentration de tous les fonds disponibles du pays entre les mains des banques leur donne le moyen d'étendre leurs opérations; elle rend actifs des capitaux qui, sans cela, seraient disséminés et de nul effet ; elle crée une association qui, on ne saurait trop le remarquer, pour les capitaux comme pour les hommes, est la condition de la force.

Voici la liste des divers établissements de la banque des États-Unis et des sommes de billets émis par chacun d'eux en 1830, ce qui donne approximativement la mesure de leur importance :

BILLETS DE LA BANQUE DES ÉTATS-UNIS

En circulation au mois de septembre 1830, avec l'indication des comptoirs (1) où ils étaient payables.

VILLES OU SONT ÉTABLIS LES COMPTOIRS.	BILLETS EN CIRCULATION.
	Dol.
Philadelphie (Pensylvanie).	1,367,180
Portland (Maine).	79,280
Portsmouth (New-Hampshire). . . .	101,985
Boston (Massachusetts).	271,180
Providence (Rhode-Island).	113,920
Hartford (Connecticut).	171,532
New-York (New-York).	834,733
Baltimore (Maryland)	528,638
Washington (district fédéral). . . .	647,602
Richmond (Virginie).	469,440
Norfolk (*id.*)	532,400
Fayetteville (Caroline du N.). . . .	713,760
Charleston (Caroline du S.)	835,840
Savannah (Géorgie).	522,605
Mobile (Alabama)	940,825
Nouvelle-Orléans (Louisiane). . . .	2,623,320
Saint-Louis (Missouri)	228,700
Nashville (Tennessée)	1,235,275
Louisville (Kentucky)	662,375
Lexington (*id.*)	908,625
Cincinnati (Ohio).	647,240
Pittsburg (Pensylvanie).	554,102
Buffalo (New-York)	258,130
Burlington (Vermont)	96,595
Agences à Cincinnati et à Chillicothe (Ohio) (2).	2,375
	15,347,657

(1) Quoique les billets de la succursale de la Nouvelle-Orléans soient en plus grande quantité que ceux de Philadelphie, c'est cependant dans cette dernière ville que la banque fait le plus d'affaires. Le voisinage du Mexique rend le numéraire plus abondant à la Nouvelle-Orléans qu'ailleurs ; c'est probablement par ce motif que la proportion des billets payables à la Nouvelle-Orléans est aussi considérable. La même cause contribue probablement à la forte proportion des billets de Nashville et de Lexington.

Deux autres succursales ont été créées, l'une à Natchez (Mississipi), l'autre à Utica (New-York).

(2) Ces agences avaient pour objet l'administration et la vente des propriétés foncières que la banque avait acquises par suite de l'insolvabilité de ses débiteurs.

Sur près de 23 millions de livres sterling, représentant la somme totale du papier-monnaie mis en circulation par la banque d'Angleterre et ses succursales, ces dernières n'en avaient, à la fin de 1833, que pour 3,560,000 livres sterling.

Les dividendes de la banque des États-Unis se sont maintenus régulièrement à 7 pour 0/0; ceux de la banque de France varient de 8 à 10 du capital primitif. En 1833, ils étaient tombés au-dessous de 7. Ceux de la banque d'Angleterre sont actuellement de 8 p. 0/0 du capital nominal, qui est le capital primitif successivement modifié par actes du parlement. Indépendamment des dividendes ordinaires qui étaient originairement de 7 p. 0/0, qui ont ensuite été de 10, de 1807 à 1822, et qui maintenant sont de 8, la banque d'Angleterre a souvent donné des dividendes extraordinaires. Elle a en outre augmenté de 25 p. 0/0, en 1816, le capital nominal sur lequel sont payés ses dividendes. M. Mac Culloch porte la valeur totale des dividendes extraordinaires et de ceux qui correspondent à l'accroissement du capital, du 1er juin 1799 au 1er novembre 1831, à 437 millions de francs; avec le remboursement ordonné par la nouvelle charte, cette somme atteint le chiffre de 529,000,000. La banque de France a distribué extraordinairement, en deux fois, 23,561,300 francs.

Les relations de la banque des États-Unis avec le gouvernement fédéral consistaient, avant 1834, en ce qu'elle était chargée de la garde des revenus que les divers receveurs lui remettaient et dont elle restait dépositaire, en ce qu'elle opérait tous les mouvements de fonds pour le service du trésor, et en ce qu'elle faisait le service de la dette et des pensions. Il lui est défendu de prêter au gouvernement fédéral plus de 500,000 doll., et plus de 50,000 aux gouvernements des États particuliers. Sous ce rapport elle diffère des banques de France et d'Angleterre, qui font et surtout qui ont fait d'énormes avances à l'État. C'est la principale destination de la banque d'Angleterre.

Le capital tout entier de cette dernière banque a été prêté

à l'État à raison de 3 pour 0/0. En outre, les banques d'Angleterre et de France prennent, l'une les *billets de l'échiquier*, l'autre les *bons du trésor!* qui portent un modique intérêt. A des époques de guerre, ces deux banques ont fait des avances à l'État au delà de ce qui paraît possible. La banque d'Angleterre s'est ainsi trouvée en avance avec l'État d'une somme de 880,000,000, à la fin de la guerre, au 31 août 1814. Il est vrai qu'il faudrait déduire de là les fonds de l'État déposés à la banque, qui quelquefois se sont élevés à près de 300,000,000. En 1831, les avances brutes de la banque d'Angleterre au gouvernement n'étaient plus que de 170,000,000.

La banque de France a ouvert au trésor un crédit de cent millions en compte courant. Après la révolution de juillet, ce compte courant portait 4 p. 0/0 d'intérêt, et le trésor en a largement usé dans ces moments de crise : les avances faites au tré[illegible] la banque ont été de 292 millions en 1831, et de [illegible] en 1832. En 1823, elles avaient été de 357, et en 1813 de 343. Depuis le raffermissement de l'ordre, l'accumulation des fonds des communes et des dépôts des caisses d'épargne, et celle des réserves de l'amortissement, ont tellement réduit les besoins du trésor, que, quoique la banque ait abaissé, spécialement pour lui, le taux de l'intérêt à 3 p. 0/0, le trésor a cessé de rien devoir à la banque ; au contraire, il a actuellement en dépôt chez elle une somme considérable qui a dû approcher de 40, 000, 000 à la fin d'août 1836, et qui ne produit rien à l'État, parce que l'intérêt n'est pas réciproque. Cet excédant sera absorbé par le semestre des rentes qui échoit le 22 septembre.

C'est donc par leurs opérations avec le trésor public que les banques de France et d'Angleterre, la seconde surtout, ont réalisé jusqu'à ce jour une forte part de leurs bénéfices (1). Il est vrai que le gouvernement fédéral n'émet rien

(1) Ces bons du trésor et billets de l'échiquier ne rapportent actuellement qu'un très-faible intérêt, 2 1/2 à 3 p. 0/0. En France,

d'analogue aux *billets de l'échiquier* ou à nos *bons du trésor*. Il a depuis longtemps un excédant de recettes. Actuellement la banque de France semble, au moins pour un temps, devoir faire peu d'affaires avec le trésor, soit parce que celui-ci a moins besoin d'avances, soit parce qu'il trouve à placer ses *bons* au taux de 2 p. 0/0 qui est trop faible pour la banque. Aussi la banque de France a pris la sage détermination d'étendre ses affaires commerciales. Elle avait, dans l'été de 1836, des effets en portefeuille pour 143 millions, sans compter 20 millions d'avances sur dépôts de fonds publics. En 1826, elle avait eu un portefeuille maximum de 165 millions : depuis lors elle n'avait

en 1836, ils n'ont même plus donné que 2; mais, comme ils fournissent aux banques l'occasion d'émettre leur papier-monnaie en grande quantité, sans courir aucun des risques auxquels on est exposé par des avances au commerce, les transactions avec le trésor n'en produisent pas moins à ces banques, comme banques de circulation, un beau bénéfice. Supposez une banque dont le capital consiste principalement en titres de rente rapportant 3 p. o/o seulement, comme c'est le cas pour la banque d'Angleterre. Si elle a pour 250 millions de titres de rente, et pour 150 millions de numéraire, elle pourra prêter au trésor 500 millions de papier-monnaie, à raison de 3 p. o/o, ce qui lui donnera un revenu de 15 millions, qui, joint à ses 7 1/2 millions de rentes, fera 22 1/2 millions. Si les affaires commerciales, proprement dites, lui produisent une douzaine de millions, son revenu total s'élèvera à 34 1/2 millions. Il lui serait facile alors de donner des dividendes de 7 p. o/o, tous frais payés, ce qui serait beaucoup dans un pays où les fonds publics ne rapporteraient que 3 à 3 1/2. Mais on conçoit que, pour que les choses se passent comme je viens de le supposer, il faut que le pays puisse recevoir une forte quantité de papier-monnaie de la banque en question; c'est ce qui ne se peut pour la banque des États-Unis, à cause du grand nombre de banques locales et de leur émission surabondante. C'est aussi ce qui est difficile en France sur une échelle considérable, parce que la population n'y est pas accoutumée au papier-monnaie, même échangeable à vue contre des espèces, et que la banque de France n'a rien fait pour répandre ses billets dans les départements. C'est au contraire ce qui est aisé en Angleterre, où la population est dressée à l'usage du papier-monnaie, et où les billets de la banque circulent partout et sont partout admis en payement.

pas dépassé 129 millions ; et même, de 1830 à 1835, elle s'était tenue au-dessous de 85 millions.

Aux États-Unis, les banques locales (*state banks*) sont organisées sur des principes analogues à ceux de la banque nationale. Elles ont une charte, et sont *incorporées*, c'est-à-dire qu'une loi spéciale leur confère les priviléges dont jouissent chez nous les compagnies anonymes (1). Comme elles tiennent leurs pouvoirs des législatures particulières, elles ne peuvent les exercer que dans leur État. Souvent même, leurs billets ne sont pas reçus du public hors de la ville ou du village où ils sont émis. Ce sont des institutions de crédit et de circulation à peu près exclusivement à l'usage des commerçants. N'ayant pas la ressource du change et recevant ordinairement peu de fonds en dépôt (2), elles cherchent à bénéficier en étendant leur circulation par un développement excessif des escomptes et avances, ce qui très-souvent produit dans le pays une surabondance de papier-monnaie. Leur capital est rarement de plus d'un million de dollars (5,300,000 fr.), et le plus souvent au-dessous, jusqu'à ces derniers temps. On vient de créer, particulièrement dans le Sud, en Louisiane par exemple, des banques au capital de 3, 5, 10 et 12 millions de dollars.

Depuis quelques années, divers États sont devenus actionnaires dans quelques banques locales, soit pour profiter des bénéfices que produisent ces institutions, soit pour les surveiller, soit pour la simplification de leur propre

(1) Le principal de ces priviléges consiste en ce que les actionnaires ne sont point personnellement responsables au delà de leur souscription. Dans le Massachusetts, cependant, les compagnies incorporées n'ont pas cet avantage.

(2) Les fonds du trésor ont été répartis, depuis 1834, entre des banques locales arbitrairement désignées par le secrétaire de la trésorerie. Ils se sont élevés, en 1836, à 200 millions. Dans quelques États, les banques sont dépositaires des fonds du trésor local qui, dans celui de New-York, par exemple, sont considérables, à cause du produit des canaux ; mais elles en paient un intérêt de 4 1/2 et 5 p. 0/0.

service financier. L'État de la Caroline du Sud, ceux de Géorgie et d'Alabama, ont une banque à eux en toute propriété. L'État de la Caroline du Nord a souscrit pour 2/5 des actions de la banque du même nom. En 1834, l'État d'Indiana en a organisé une qui a dix comptoirs et dont il est actionnaire aussi pour 2|5. L'État d'Illinois en a fait autant en 1835 pour une banque qui aura sept comptoirs. En 1834, l'État de Kentucky en avait créé une (banque de Kentucky) avec sept comptoirs, dont il est actionnaire pour 2/5. En 1835, il a créé la banque du Nord de Kentucky avec cinq comptoirs, dont il est actionnaire pour un tiers. L'État de la Louisiane s'est porté garant de l'emprunt qu'une des grosses banques qui viennent d'y être créées (*Citizen's bank*), a contracté en Europe.

Voici un tableau indicatif du développement des banques locales depuis 1811, dressé principalement d'après les documents fournis par M. Gallatin (*Considerations on the Currency and Banking-System of the United States*), pour les années 1811, 1820 et 1830. Quant à l'année 1834, je me suis servi des renseignements contenus dans un document dressé sous la direction du secrétaire de la chambre des représentants au congrès, d'après les matériaux recueillis par M. Wilde, représentant de la Géorgie, et soumis au congrès le 24 juin 1834. Tous ces tableaux sont rapportés au 1er janvier de chaque année.

	1811 (1).				1820 (1).			
	NOMBRE des BANQUES.	CAPITAL VERSÉ.	BILLETS en CIRCULATION	NUMÉRAIRE.	NOMBRE des BANQUES.	CAPITAL VERSÉ.	BILLETS en CIRCULATION	NUMÉRAIRE.
		Fr.	Fr.	Fr.		Fr.	Fr.	Fr.
A (2)	50	131,200,000	70,200,000	30,300,000	212	334,600,000	142,000,000	56,670,000
B (3)	38	95,900,000	51,000,000	22,000,000	95	210,400,000	88,000,000	35,000,000
	88	227,100,000	121,200,000	52,300,000	307	545,000,000	230,000,000	91,670,000
	1830 (1).				1834.			
A (2)	281	478,500,000	208,800,000	64,000,000	405	743,500,000	346,650,000	76,000,000
B (3)	48	81,000,000	34,000,000	10,000,000	101	163,700,000	67,400,000	15,080,000
	329	559,500,000	242,800,000	74,000,000	506	907,200,000	414,050,000	91,080,000

(1) Pour les années 1811, 1820 et 1830, on a calculé ici le chiffre des billets en circulation et du numéraire, pour les banques B, en supposant qu'elles fussent dans une situation moyenne analogue aux banques A. On doit penser cependant qu'elles avaient moins de numéraire.

(2) Banques dont il existe des comptes rendus officiels ou semi-officiels.

(3) Banques dont il n'existe pas de comptes rendus positifs.

Le tableau suivant indique quels étaient le nombre et la situation des banques américaines vers le premier janvier 1835.

ÉTATS ou TERRITOIRES.	NOMBRE DES BANQUES.	NOMBRE DES SUCCURSALES.	CAPITAL.	PORTEFEUILLE. (1)	BILLETS en CIRCULATION	NUMÉRAIRE.
			Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.
Maine	36	»	3,499,850	5,249,509	1,709,320	171,923
New-Hampshire .	26	»	2,655,008	3,929,235	1,389,970	»
Vermont.	18	»	921,815	1,870,813	1,463,713	50,958
Massachusetts . .	105	»	30,409,450	48,901,142	7,868,472	1,180,564
Rhode-Island. . .	60	»	8,097,482	9,694,331	1,290,785	473,641
Connecticut. . . .	31	3	7,350,766	8,899,656	2,685,400	129,108
New-York.	87	2	31,581,460	62,775,200	16,427,963	7,221,335
New-Jersey. . . .	24	»	50,000	43,189	30,247	»
Pensylvanie. . . .	44	»	17,958,444	28,739,130	7,818,001	3,476,462
Delaware	4	4	730,000	1,232,830	622,397	173,183
Maryland	15	4	7,542,639	9,520,683	1,923,055	972,090
District fédéral. .	7	»	2,613,985	3,115,524	602,536	474,199
Virginie.	5	17	5,840,000	11,277,304	5,593,198	1,160,401
Caroline du Nord.	4	7	2,464,925	3,360,977	2,241,964	275,660
Caroline du Sud .	8	2	2,156,318	3,886,441	2,288,030	754,2[illegible]9
Géorgie	13	10	6,783,308	7,714,851	3,694,329	1,781,835
Floride	3	»	114,320	233,209	133,531	14,312
Alabama.	2	4	5,607,623	9,219,506	3,472,413	916,135
Louisiane.	11	31	26,422,145	37,388,839	5,114,082	2,824,904
Mississipi	5	11	5,890,162	10,379,650	2,418,475	359,302
Tennessée.	3	4	2,890,381	6,040,087	3,189,220	290,472
Kentucky.	6	10	4,898,685	7,674,066	2,771,154	872,368
Missouri.	»	1	»	85,707	»	155,341
Illinois.	1	1	278,739	313,902	178,810	243,223
Indiana	1	9	800,000	531,843	456,065	751,083
Ohio	31	»	6,390,741	10,071,250	5,654,048	1,906,715
Michigan.	7	1	658,980	1,336,225	636,676	112,419
TOTAL.	557	121	184,607,226	293,485,179	81,763,854	26,741,852
Banques (B 2). . .	»	»	11,643,111	19,737,619	4,588,844	1,487,404
TOTAL des B. loc.	557	121	196,250,337	313,222,798	86,352,698	28,229,256
B. des États-Unis.	1	25	35,000,000	51,941,036	17,339,797	15,708,369
TOTAL GÉNÉRAL.	»	»	231,250,337	365,163,834	103,692,495	43,937.625
Id. en francs.	»	»	1,233,335,000	1,947,532,000	553,026,000	234,334,000

(1) C'est-à-dire billets escomptés, en portefeuille. En supposant une échéance moyenne de deux mois et demi, la somme annuelle des escomptes serait de 9,700,000 fr.

(2) Ce sont les banques dont il n'existe pas de compte rendu officiel ; elles sont comprises dans les nombres de banques ci-dessus placés vis-à-vis des États ; elles

Depuis le 1er janvier 1835 le nombre des banques a été de beaucoup augmenté encore.

En Angleterre, les *private bankers* ont le droit d'émettre des billets au porteur, pourvu que ce ne soit pas dans un rayon de 60 milles (24 lieues) autour de Londres, excepté dans le cas où il y a moins de dix associés dans la maison. C'est comme si ces maisons de banques, à Paris, faisaient circuler des billets au porteur. En fait, nul ne se sert de ce droit dans le rayon précité. La quantité de billets émis par les *private bankers* est, depuis trois ans, à peu près constamment de 8,500,000 l. st. (215 millions de fr.). Un certain nombre d'entre eux se servent uniquement des billets de la banque d'Angleterre. A Paris la banque a le privilége exclusif de l'émission de billets au porteur.

Les *joint-stock banks* du Royaume-Uni sont des établissements qui existent sans autorisation spéciale et sans contrôle public. Tous les associés, ordinairement en grand nombre, y sont personnellement responsables. Elles diffèrent en cela de la banque d'Angleterre, de celle de France et des banques nationales ou locales des États-Unis, qui toutes ont les priviléges de ce qu'on appelle chez nous compagnies anonymes. Il en existe un grand nombre en Angleterre. Elles présentent peut-être moins de sécurité que les banques locales américaines. A toutes les époques de crises, en 1792—93, 1814—15—16 et 1825—26, un fort grand nombre de ces *joint-stock banks* ont fait banqueroute ou ont suspendu leurs payements. Dans la crise de 1814 à 1816, 240 furent dans l'un ou l'autre cas. Leur émission de papier-monnaie a été de près de 24,000,000 sterl. (600,000,000 fr.), en 1808

sont en tout au nombre de quarante-trois avec cinq succursales; savoir : une banque dans le Maine, une dans le Vermont, une dans New-York, vingt-trois dans le New-Jersey, une en Pensylvanie, une en Maryland, une avec une succursale dans Delaware, six dans la Caroline du Sud, une en Floride, une en Louisiane, trois et trois succursales dans le Mississipi, une en Tennessée, deux dans l'Ohio et une succursale dans l'Alabama.

et 1809. Elle était tombée à 8,000,000 sterl. (200,000,000 fr.), en 1821 — 22 — 23, et s'était relevée à 14,000,000 sterl. (350,000,000 fr.) en 1825. Depuis lors, la suppression des billets de moins de cinq livres l'a beaucoup réduite. Elle est de moins de 90 millions dans l'Angleterre proprement dite. Actuellement (1836), ces établissements se multiplient de manière à inspirer des craintes sérieuses à tous les hommes sages.

Un comité d'enquête, institué à la dernière session, par la chambre des communes, vient de faire un rapport (daté du 20 août 1836) sur l'absence de garanties que présentent les *joint-stock banks*.

L'Écosse et l'Irlande ont leur système de crédit à part. L'Écosse a trois banques incorporées, la *Bank of Scotland*, la *Royal Bank of Scotland*, et la *British Linen Company*. Elle possède en outre beaucoup de petites banques non incorporées, ayant un grand nombre d'actionnaires.

L'Irlande a une banque incorporée, *Bank of Ireland*, et beaucoup de *joint-stock banks*, dont quelques-unes sont considérables et ont de nombreuses ramifications.

La Belgique possède un système financier très-remarquable. En 1822, le roi Guillaume y créa la société générale, qui émet des billets de 25 à 1,000 florins (53 à 2,116 fr.), qui fait des prêts et escomptes, et dont le papier a cours dans tout le pays, parce qu'elle a établi des agences dans toutes les villes importantes. Son capital nominal est de 50 millions de florins (106 millions de fr.). Le capital réel est de 32,000,000 florins. Ses actions de 500 florins sont à 815.

La société générale remplace les receveurs-généraux et particuliers dans le royaume de Belgique, moyennant une commission de 1/4 p. 0/0, qui n'était même que de 1/8 avant 1832. Elle y fait aussi les fonctions de caisse générale d'épargne.

Par elle-même, ou par la société de commerce que ses

directeurs ont créée en 1835, et qui émet aussi du papier-monnaie, elle agit comme société commanditaire de l'industrie. Elle est ainsi intéressée dans les établissements les plus florissants du pays, et contribue puissamment à la prospérité de l'industrie nationale. La société de commerce fait des avances sur marchandises, et exporte même pour son compte les produits des manufactures belges ; mais elle s'occupe principalement des mines de houille, des usines à fer et des chemins de fer. Son capital n'est que de 10 millions ; mais elle multiplie ses opérations beaucoup au delà de ce qu'on pourrait supposer d'après ce chiffre.

Tout récemment une société semblable à la société de commerce, la société nationale, vient d'être créée à Bruxelles, avec un capital de 15 millions. Elle s'est placée sous le patronage de la société générale et s'occupe d'industries différentes de celles auxquelles s'est consacrée la société de commerce.

Enfin la société de commerce de Bruges, fondée aussi par la société générale, a pour objet spécial l'exportation des produits belges et le développement du commerce maritime.

Cette organisation de toute l'industrie belge, sous les auspices d'une puissante association financière, est l'un des faits les plus remarquables qui se soient accomplis en Europe depuis vingt ans.

En 1835, pour balancer l'influence de la société générale, le gouvernement belge a favorisé la création de la banque de Belgique, dont le capital est de 20 millions, et dont les attributions sont étendues. Elle n'est pas organisée sur la même échelle que la société générale. Celle-ci, à raison de la position particulière de ses principaux intéressés, dispose de capitaux considérables.

En France, les banques locales sont encore à créer. Nous avons des banques à Bordeaux, à Rouen et à Nantes ; il vient d'en être créé à Marseille, à Lyon et à Lille ; mais leur

capital est très-borné ; il ne dépasse pas en tout 14,050,000 francs, savoir :

Rouen,		2,000,000
Bordeaux,		3,150,000
Nantes,		900,000
Lyon,		2,000,000
Marseille,		4,000,000
Lille,		2,000,000
	Total,	14,050,000

Il n'est pas à désirer que ces banques, indépendantes les unes des autres, se multiplient beaucoup. La création de succursales de la banque de France, conduites plutôt sur le principe de celles de la banque d'Angleterre que d'après les règles du décret du 18 mai 1808 serait plus avantageuse au pays.

Le privilége de la banque de France expirera en septembre 1844. Il sera sans doute renouvelé, mais non sans modifications essentielles.

Note 14. (Page 52.)

De l'Organisation politique de l'Union.

Les divers États de l'Union américaine étaient isolés les uns des autres sous le régime colonial. Chacun d'eux avait son gouvernement séparé. Par l'indépendance, ils ont acquis chacun leur souveraineté individuelle, et ils l'ont exercée sans permettre qu'elle fût absorbée dans la souveraineté collective de l'Union. Ces deux souverainetés coexistent sans se confondre, et il n'est pas aisé de déterminer exactement où l'une s'arrête et où l'autre commence. A cet égard, les nouveaux États ont été assimilés aux anciens. Chaque État se gouverne donc complétement par lui-même dans son intérieur ; il a ses lois et ses magistrats ; il vote et administre ses impôts comme il lui plaît. Il est seulement astreint à

observer quelques principes généraux de liberté individuelle et de droit public insérés dans la constitution fédérale. Le gouvernement fédéral n'a guère d'action que pour l'extérieur, mais l'action extérieure lui est toute réservée ; les États particuliers n'ont pas le droit d'entrer en rapport avec l'étranger.

Les douanes sont d'institution fédérale, ainsi que les postes, la monnaie et les poids et mesures. Le gouvernement fédéral a le droit exclusif de paix et de guerre avec tous les peuples, y compris les Indiens. Il a une armée et une marine. Il pourvoit aux règlements et à l'armement de la milice; mais, en temps de paix, la milice ne relève que des autorités des États respectifs. Il lui appartient aussi de passer les lois générales réglementaires du commerce extérieur et de la navigation. Il a le droit de contracter des emprunts et d'établir des impôts directs ou indirects pour les besoins fédéraux. Cependant, en ce moment, il ne perçoit d'autre taxe que celle des douanes; les postes ne sont pas considérées comme une source de revenu; elles ne doivent que joindre les deux bouts ; c'est le principe et le fait. Le gouvernement fédéral touche aussi le produit des ventes des terres publiques de l'Ouest, sauf une légère retenue au profit des États dans lesquels gisent les terres vendues, pour leurs écoles publiques et leurs routes.

Toutes les fois que le congrès a voulu asseoir d'autres impôts, il a rencontré beaucoup de résistance. Il y eut même, en 1794, dans l'État de Pensylvanie, une insurrection formidable, appelée *révolte du whiskey*, contre un impôt sur les distilleries. Il fallut, pour rétablir l'ordre, envoyer contre les mécontents une armée de 15,000 hommes.

Il y a une justice fédérale à trois degrés : 1° *Cour de District*, 2° *Cour de Circuit*, 3° *Cour Suprême*, à qui sont réservés tous les cas où les États-Unis sont demandeurs ou défendeurs. Il lui appartient de prononcer dans toutes les matières régies par des lois fédérales, comme le commerce extérieur et la navigation. Elle applique les lois pénales pour

les crimes et délits qui sont de juridiction fédérale (trahison, piraterie, infraction aux lois de douanes, etc.). La banque des États-Unis était placée sous la juridiction fédérale.

La cour suprême des États-Unis prononce dans les contestations entre deux ou plusieurs États. Les causes où un ambassadeur est partie, lui sont dévolues. Dans l'origine, elle prononçait entre un État et les citoyens d'un autre État, ou entre un État et un étranger; cette attribution lui a été retirée par amendement de la constitution, pour les cas où les États sont défendeurs. Les États n'ont pas voulu qu'un simple citoyen d'un État voisin ou d'un pays étranger pût les traîner devant les tribunaux.

La justice fédérale est également saisie des causes entre les citoyens d'États différents et entre les citoyens américains et les étrangers.

La cour suprême possède en outre un pouvoir immense, celui de juger en dernier ressort de la constitutionnalité des lois, règlements et traités passés par le gouvernement de l'Union, et des commissions qu'il défère. C'est ainsi qu'elle a été appelée à prononcer sur la validité d'une foule d'actes du congrès relatifs aux douanes et à la banque. Elle peut même avoir à juger de la validité d'une loi passée par un État, si l'on attaque cette loi comme incompatible avec la constitution, les traités ou les lois de l'Union. En théorie, la cour suprême serait donc le premier pouvoir de la fédération: mais elle ne peut plus user de sa prérogative contre les États, contre ceux mêmes qui seraient en violation flagrante des lois fédérales, parce qu'elle manque de la force matérielle, et que cette force est la seule qui pût faire plier les États devant les arrêts judiciaires. Elle en a fait l'épreuve lorsqu'elle a voulu s'interposer entre la Géorgie et les Indiens Chérokées dans l'intérêt de ces derniers, qui invoquaient des traités solennels contre les mesures spoliatrices de la Géorgie.

Les brevets d'invention sont délivrés par le gouvernement fédéral.

La constitution établit qu'il y aura dans l'Union une législation commune pour les banqueroutes. Le congrès n'a pu encore faire à ce sujet une loi qui n'excitât pas de vives réclamations de la part des États. Il y a renoncé.

Le chef de chaque État est toujours choisi par l'État lui-même. Le plus souvent il est élu directement par les citoyens. Dans quelques États anciens, au nombre de cinq, New-Jersey, Maryland, Virginie, Caroline du Nord et Caroline du Sud, il l'est par la législature. Il est ordinairement qualifié d'*Excellence*. Il porte partout le nom de gouverneur; c'est ainsi qu'il était désigné sous le régime colonial. Les divisions des différents États de l'Union sont appelées comtés, excepté dans la Caroline du Sud et la Louisiane. Dans la Caroline du Sud, on les appelle districts, et dans la Louisiane, paroisses.

Dans les six États de la Nouvelle-Angleterre et aussi dans les États de New-York, New-Jersey, Pensylvanie et Ohio, les comtés sont subdivisés en communes (*townships*), et dans le Delaware en centuries (*hundreds*); dans le reste des États il n'y a aucune subdivision analogue à la commune.

Dans les États de la Nouvelle-Angleterre les communes ont une existence plus complète qu'ailleurs. Elles diffèrent notablement d'étendue, variant généralement de 65 à 85 kilomètres carrés. Elles sont revêtues de certains droits et priviléges, et ont un gouvernement particulier dirigé par des fonctionnaires élus annuellement par les citoyens. Les principaux sont le secrétaire (*clerk*), les conseillers municipaux (*select men*), les assesseurs, les inspecteurs des pauvres (*overseers of the poor*), les commissaires des écoles, les inspecteurs des chemins, etc. Dans les États de la Nouvelle-Angleterre et dans l'État de New-York, les communes sont subdivisées en districts d'écoles, d'étendue convenable, où des écoles primaires sont tenues au moins une partie de l'année.

Note 15. (Page 67.)

Des faillites aux États-Unis.

Ce serait être souverainement injuste à l'égard des Américains que de ne pas reconnaître qu'ils s'amendent tous les jours sous le rapport de la faillite. Dans un pays nouveau, il est naturel que l'on y regarde peu, puisque tout y est nécessairement expériences et tâtonnements, et que toute spéculation y est aléatoire. Aussi, dans les États les plus jeunes, on se résigne assez facilement à faillir. On liquide ainsi les opérations anciennes, et l'on en commence aussitôt de nouvelles. Le public est fort tolérant à l'égard des faillites individuelles, parce qu'il les prend pour ce qu'elles sont en effet dix-neuf fois sur vingt, l'effet du malheur et non celui de la friponnerie. On regarde le failli comme un soldat qu'un boulet est venu frapper dans les rangs. Il inspire de l'intérêt et non du mépris. Le congrès s'était réservé de faire une législation des faillites; mais il ne s'en occupe plus. Les règlements provisoires qui subsistent dans les divers États sont très-indulgents à l'égard du failli. Il est quitte de tout, à la condition d'abandonner ses biens ostensibles à ses créanciers; c'est ce qui s'appelle prendre le bénéfice de *l'acte d'insolvence* (1). On sent que si l'on réprouvait trop sévèrement la faillite, on comprimerait l'esprit d'entreprise qui fait la force du pays. Il n'existe à l'égard du failli aucune de ces mesures de rigueur qui déparent la législation française et compromettent les

(1) Ceux des créanciers qui n'accepteraient pas le concordat conserveraient prise non sur la personne du débiteur, mais sur les biens qu'il pourrait acquérir à l'avenir; en général ils se montrent tous accommodants, et ne regardent pas de près aux transactions dont il a pu faire précéder sa faillite. Dans les États où l'emprisonnement pour dettes existe, il ne peut être exercé à l'égard du failli qui a fait cession de ses biens.

intérêts des créanciers. On abuse quelquefois de l'indulgence de la loi; mais, en somme, cette indulgence a beaucoup moins d'inconvénients que notre sévérité. En France, en 1836, M. Persil a présenté un projet de loi destiné à améliorer notre législation sur les faillites. Il est à désirer que ce projet soit repris, au moins comme base de discussion.

Néanmoins, dans les grandes métropoles du littoral, où le commerce a pris son assiette, on reconnaît que si la faillite n'est pas un déshonneur, c'est au moins un fléau public et privé, contre lequel on ne saurait trop être en garde. On se coalise contre elle comme les Hollandais contre la mer, et l'accord unanime des principaux négociants et capitalistes suffit pour la tenir de plus en plus en échec, même au milieu des circonstances les plus désastreuses. Ce qui s'est passé à New-York, à la suite de l'incendie de décembre 1835, offre la preuve irrécusable du désir qu'ont les Américains d'écarter la faillite de leur pays, et du succès qu'obtiennent leurs efforts.

Le 16 décembre 1835, un effroyable incendie éclate à New-York et dévore la majeure partie de *Pearl St.* et de *Wall St.*, avec les rues attenantes, toutes occupées exclusivement par des magasins remplis de marchandises importées d'Europe et de la Chine, ou d'objets prêts pour l'exportation. La somme des sinistres dépasse 80 millions de francs, et les compagnies d'assurances se trouvent hors d'état de remplir leurs engagements.

A la première nouvelle de l'incendie, il n'y a pas en Europe un négociant qui n'ait tremblé pour ses débiteurs américains; car en Europe, en général, et en France, en particulier, si pareil événement fût arrivé, les gens qui en eussent été frappés eussent été dépouillés de tout crédit, de tout moyen de réparer leur infortune. En France il existe un usage singulier dans les relations commerciales, c'est que si vous n'avez pas besoin de crédit, l'on vous en offre; si vous en avez besoin, vous n'en trouvez pas. Aux États-Unis,

au contraire, nous voyons, aussitôt après le désastre, le président de la banque des États-Unis accourir de Philadelphie, mettre 11 millions à la disposition du commerce de New-York, et les banques en général déclarer qu'elles escompteront de préférence le papier des incendiés.

Quoiqu'en Amérique la sphère d'action de l'autorité soit très-restreinte, la corporation de New-York et les pouvoirs de l'État ont rivalisé de zèle : la première a offert une avance de 32 millions, non à des négociants isolés, selon notre procédé de 1830, mais aux compagnies d'assurances dont la déconfiture eût entraîné une banqueroute générale. Pour fortifier le commerce, elle a ravitaillé la citadelle sur laquelle il s'appuie. Le congrès lui-même, à qui l'on défend de faire un pas hors de son petit district fédéral, qui s'est laissé retirer le droit de regarder ce qui se passe hors de l'enceinte du Capitole, le congrès s'est ému et a étendu, au profit des incendiés, le terme des effets de douanes.

Le résultat de cet admirable concours des citoyens, des associations et des pouvoirs publics (1) a été de refouler la faillite ; on ne cite pas de maison considérable qui ait manqué. Quelle différence avec notre débandade de 1830 !

Tout vient en aide à qui ne perd pas courage. La hausse considérable qu'ont éprouvée les marchandises devenues plus rares par la destruction des magasins et dépôts, a compensé en partie les pertes des négociants. Personne ne sera ruiné, pas même les actionnaires des compagnies d'assurances qui n'avaient pas eu la prudence de constituer un fonds de réserve suffisant, et qui s'étaient réparti en dividendes énormes la presque totalité de leurs bénéfices, puisque les avances de la ville de New-York et les mesures adoptées par la législature de l'État permettront à ces compagnies de continuer leurs affaires.

(1) Il faut reconnaître cependant qu'une fois le premier moment passé, le zèle des pouvoirs publics s'est beaucoup refroidi, et que les secours effectifs fournis par eux se sont en réalité trouvés très-bornés.

Ainsi, il y a chez l'Américain, en présence des désastres commerciaux, un courage qui ressemble à celui du soldat sur le champ de bataille. Dans un moment critique, il affronte la banqueroute à la manière des vieux grenadiers qui marchent sous la mitraille d'une batterie, pour en faire taire le feu. S'il était vrai que le commerce dût supplanter la guerre, il faudrait convenir que nous sommes moins avancés vers l'avenir que les Américains, car ils ont su faire faire volte-face à leurs qualités ; ils les ont tournées du côté de l'industrie, tandis que nous laissons les nôtres imperturbablement dirigées vers les batailles. Ils ont inventé un courage nouveau qui féconde : nous ne brillons encore que par le courage qui tue ou se fait tuer.

Le mérite de cette audace toute neuve n'appartient pas tout entier aux Américains. Ils en avaient le germe dans le sang. C'est un don de leur mère patrie. Dans la récente calamité qui a englouti tant de trésors à New-York, les Anglais n'ont pas été plus accessibles à la peur que leurs rejetons d'Amérique. Il est à ma connaissance que des négociants américains, établis à Paris et ayant maison aux États-Unis, ayant demandé à leurs banquiers de Londres s'ils pouvaient continuer à user des crédits que ces banquiers leur avaient ouverts, ont immédiatement reçu pour réponse que non-seulement on leur maintenait les crédits anciens, mais que, pour les mettre à même de réparer leurs pertes par de vastes opérations, on retirait la limite fixée jusque là à ces crédits, et qu'on les rendrait indéfinis.

Des banquiers français, au contraire, placés dans la même alternative, se sont hâtés de couper tout crédit.

En cela les banquiers français ont compris leurs intérêts moins bien que les banquiers anglais ; car le négociant à qui l'on supprime un crédit au milieu d'une crise, doit nécessairement faillir, et compromet ainsi toutes les avances antérieures. Au contraire, l'homme capable à qui l'on fournit d'amples moyens de tenter encore une fois la fortune, a beaucoup de chances de recouvrer ce qu'il a perdu,

et de garantir les intérêts de ses créanciers en même temps que les siens propres.

Dans un pays organisé pour le commerce, là où il y a des institutions de crédit, les écus d'un commerçant ou les marchandises qu'il y a en magasin ne sont pas tout son capital ; la portion la plus essentielle de ce capital se compose de son expérience acquise, des relations qu'il s'est créées, de la considération qui s'attache à sa signature. C'est là un capital moral que les incendies ne peuvent atteindre, qui brave les accidents de toute nature. A New-York, en raison de ce capital moral, dont l'on tient grandement compte dans les pays doués du génie du commerce, tel négociant, qui n'a pas en propre 200,000 fr., a fait pour 1,000,000 ou 1,200,000 fr. d'affaires. A Paris, dans les mêmes circonstances, le même homme, avec la même fortune, en remuerait à peine pour 500,000 fr. A ce taux, les États-Unis s'enrichissent donc deux fois et demie plus que nous dans le même temps. En Angleterre, les affaires sont, relativement au capital, moins gigantesques qu'aux États-Unis, mais beaucoup moins rétrécies qu'en France.

Il ne faut pas croire que cette disproportion entre la masse des affaires et le capital proprement dit soit, lorsqu'elle est renfermée dans certaines limites, une cause nécessaire de banqueroutes et de crises commerciales. Car, si jusqu'à présent les faillites ont été plus fréquentes aux États-Unis que chez nous, elles le sont autant parmi nous que parmi les Anglais. La solidité du commerce d'un pays est, il est vrai, proportionnelle au capital sur lequel il opère ; mais elle est aussi en raison directe d'un second élément qui se compose des facilités du crédit, de l'esprit d'association, ou, en d'autres termes, de la solidarité qui existe de fait entre les membres du corps commercial et industriel ; tout comme la force d'une armée dépend, toutes choses égales d'ailleurs, autant de la discipline des soldats ou de leur habileté dans la manœuvre que de leur valeur individuelle. Nous avons plus de valeur que les An-

glais ou que les Américains, c'est-à-dire une proportion de capital plus considérable, mais ils sont mieux disciplinés, ils manœuvrent mieux que nous, ils sont moins enclins à crier sauve qui peut! et à se débander; c'est-à-dire, pour parler sans métaphore, qu'ils se soutiennent mieux les uns les autres, qu'ils ont à un plus haut degré le sentiment de la solidarité, en un mot qu'ils entendent mieux le crédit.

Les faillites qui, aux États-Unis, suivent, je le répète, une proportion décroissante dans les États anciens, y sont cependant en moyenne plus nombreuses que chez nous, pour deux causes : premièrement, certains Américains ne savent s'imposer aucune limite dans la disproportion de leurs affaires avec leur capital. Au lieu du rapport de cinq ou six, par exemple, tel que je l'ai cité plus haut, ils se laissent aller à celui de dix, quinze, vingt. Ils succombent alors comme il arrive à un soldat qui sort des rangs. Secondement, le système de crédit des États-Unis est imparfait. Il n'y a entre les banques aucune solidarité légale; elles n'agissent de concert qu'autant qu'il leur plaît, et c'est ce qui doit faire déplorer, dans l'intérêt de ce pays, la suppression de la banque des États-Unis; car cette grande institution avait les moyens de maintenir passablement la discipline parmi les banques locales.

Note 16. (Page 69.)

Superficie comparée de divers pays.

DÉSIGNATION.	MILLES (1) géographiq. carrés.	KILOMÈTRES carrés.
La superfic. de la terre est éval. à	148,522,000	508,688,000
Celle des continents et îles, à environ 1/4 de la totalité :	37,673,000	129,030,000
Celle des États-Unis, en y comprenant les contrées du littoral de la mer Pacifique. . . .	1,528,000	3,317,000
Celle des États du bord du littoral, déduction faite des portions de la Pensylvanie et de la Virginie qui font partie de la vallée du Mississipi, et de la moitié de la Floride. . . .	288,000	986,000
Vallée du Mississipi et portion de la vallée du Saint-Laurent comprise dans l'Union. . . .	1,015,000	3,477,000
Distr. du litt. de la mer Pacifiq.	225,000	771,000
États et territoires organisés.	755,000	2,576,000
Europe jusqu'à l'Oural.	2,742,000	8,791.000
Europe occidentale (2).	876,000	3,057,000
Russie d'Europe.	1,354,000	4,638,000
Russie d'Asie.	4,190,000	14,351,000
Brésil.	2,313,000	7,992,000
Mexique.	1,242,000	4,254,000
France.	154,000	527,000
Royaume-Uni d'Angleterre. . .	91,000	312,000
Autriche.	194,000	665,000
Espagne et Portugal.	167,000	570,000
Prusse.	80,000	275,000
Petits États de la Confédération germanique, réunis.	68,000	234,000

(1) Un mille géographique de 60 au degré, ou minute terrestre, est égal à 1851 mèt. 85. Le mille anglais ou américain est de 1609 mèt.

Un mille géographique carré vaut 342. 50 hect., ou 3.42 kilom. carrés.

Un mille anglais carré vaut. . . 258.70 hect., ou 2.59 id.

Le kilomètre carré forme cent hectares.

(2) Comprenant la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal, la Suisse, l'Italie, l'Autriche, la Prusse, la Confédération germanique, la Hollande, la Belgique, le Danemarck.

Ainsi, les États-Unis occupent un espace dix fois plus grand que la France, dix-sept fois plus grand que l'Angleterre, et presque double de l'Europe occidentale. Les vingt-quatre États et les trois territoires organisés qui existaient au 1er janv. 1836 (1) sont cinq fois aussi étendus que la France.

Et cependant, ce vaste pays est d'un tiers moins étendu que l'empire du Brésil, qui d'ailleurs est bien plus fertile.

Voici quelle est la superficie des États et territoires en milles anglais carrés, d'après M. H. Tanner, et en hectares :

ÉTATS ET TERRITOIRES.	MILLES CARRÉS.	HECTARES.
Maine.	38,250	9,868,500
New-Hampshire.	8,200	2,375,600
Vermont.	9,800	2,528,400
Massachussetts.	8,750	2,257,500
Rhode-Island.	1,300	335,400
Connecticut.	5,100	1,315,800
New-York.	49,000	12,642,000
New-Jersey.	7,500	2,955,000
Pensylvanie.	47,500	12,255,000
Delaware.	2,200	567,600
Maryland.	11,150	2,876,700
Virginie.	66,624	17,188,992
Caroline du Nord.	49,500	12,771,000
Caroline du Sud.	31,750	8,191,500
Géorgie.	61,500	15,867,000
Alabama.	52,900	13,648,200
Missisipi.	47,680	12,301,440
Louisiane.	40,300	10,397,400
Tennessée.	40,200	10,371,600
Kentucky.	40,500	10,449,000
Ohio.	39,750	10,255,500
Indiana.	36,500	9,417,000
Illinois.	57,900	14,938,200
Missouri.	65,500	16,899,000
Michigan.	54,000	13,932,000
Arkansas.	60,700	15,660,600
District de Colombie.	100	25,800
Territoire de Floride.	55,680	15,365,440
TOTAL.	990,834	257,665,172

(1) Depuis lors, deux territoires, le Michigan et l'Arkansas, sont

Note 17. (Page 72.)

La presse des États-Unis.

En 1834, il y avait aux États-Unis 1,265 journaux (*American Almanac*, 1835, page 282), sans compter 130 à 140 publications périodiques exclusivement religieuses, littéraires, ou consacrées à la médecine, à la jurisprudence et à l'agriculture. M. Miller évaluait, en 1801, le tirage annuel de tous les journaux réunis, à 12 millions de feuilles au moins. En 1810, M. Thomas (*History of Printing*) l'estimait à 22,222,200. M. Williams (*Annual Register*) le portait, pour le seul État de New-York, en 1832, à 16,028,000. L'*American Almanac* admet pour toute l'Union, en 1834, le chiffre de 70 ou 80 millions. Il faudrait y ajouter le tirage des recueils périodiques, qui est considérable. Le principal recueil méthodiste tire à 32,000 exemplaires.

En raison du grand nombre des journaux, le tirage de chacun est fort restreint. Chaque village a sa feuille, qui paraît une ou deux fois par semaine. Le nombre des journaux quotidiens n'est pas considérable ; on l'estimait à 90 en 1834. Il n'y a que très-peu de feuilles quotidiennes dont le tirage dépasse 2,000 ; il n'y en a pas qui aille au delà de 4,000 (1). La plupart des journaux n'ont que de 350 à 500 abonnés.

Les journaux américains ressemblent peu aux journaux de France et d'Angleterre. Ce sont principalement des

passés au rang d'État, et un nouveau territoire, celui de Ouisconsin, a été organisé.

(1) Quelques journaux quotidiens ont un plus grand nombre d'abonnés, mais ce n'est pas pour leur feuille quotidienne, c'est pour une feuille formée des mêmes matériaux, sauf les annonces, et paraissant trois fois, deux fois ou une fois par semaine. Le *Globe*, de Washington, compte ainsi 10,000 abonnés, dit-on.

feuilles d'annonces. Ils ne dirigent pas l'opinion, ils la suivent. Le morcellement de la presse ne permet à aucun d'eux de posséder une grande influence, surtout hors de sa localité. A New-York on ne lit que les journaux de New-York; à la Nouvelle-Orléans on ne connaît guère que ceux de la Nouvelle-Orléans; tandis qu'en France, ceux de Paris, et en Angleterre ceux de Londres dominent partout. Cependant le *Globe* et le *National intelligencer*, de Washington, sont fort répandus. Aux États-Unis, les journaux ne sont pas des puissances, ce sont des instruments de publicité à la portée de tous. Ce sont des affiches où chacun va placarder ce qu'il lui plaît; où l'on va chercher, non une opinion, mais des nouvelles. On sait qu'en Angleterre, la profession d'écrivain ne jouit pas, à beaucoup près, de la considération qui s'y attache en France. Elle est encore moins prisée aux États-Unis qu'en Angleterre. A l'exception d'un nombre extrêmement petit de feuilles, en tête desquelles il faut mettre l'*American* de New-York, rédigé par M. Ch. King, et la *National Gazette* de Philadelphie, dont le rédacteur est M. R. Walsh, la presse américaine occupe un rang peu élevé dans l'échelle sociale.

Malgré leur grand format, les journaux américains ne sont pas chers. Cela se conçoit : le principal bénéfice provient des annonces, et les frais de rédaction sont modiques, puisqu'il n'y a qu'un rédacteur. Les journaux quotidiens coûtent ordinairement 10 doll. (53 fr.) par an, non compris le port. Ils ne paraissent pas le dimanche. Ils ne sont pas sujets au timbre : le timbre n'existe pas aux États-Unis; mais ils payent à la poste plus que les journaux français (1).

(1) Le port des journaux dans l'État où ils paraissent, et pour une distance de 40 lieues de poste, est de 5 1/3 centimes. Pour une plus grande distance, c'est de 8 centimes. En France, pour toute distance hors du département où la publication a lieu, c'est de 4 centimes; c'est 2 centimes pour le département. La différence est encore plus grande pour les recueils périodiques.

En France, d'après un article publié par la *Revue des Deux Mondes* (avril 1836), il existait au 1er janvier 1835, 700 à 750 journaux ou publications périodiques, dont environ 200 feuilles politiques. On estime que le tirage total de ces dernières est de 35 à 40 millions de feuilles, c'est-à-dire de la moitié du tirage des journaux américains.

Le tirage des journaux parisiens est beaucoup plus considérable que celui des journaux des États-Unis. Sous la Restauration, le *Constitutionnel* atteignit le chiffre de 25,000. Quelques journaux de Paris sont en ce moment au-dessus de 10,000. Nous avons vu récemment quelques recueils à bon marché aller jusqu'à 70, 80, et même 100,000 abonnés.

Les journaux et recueils périodiques forment la majeure partie de la littérature américaine. Il n'en est pas de même chez nous, quoique nos journaux soient beaucoup plus littéraires que ceux des Américains. On estime qu'il s'est publié ou réimprimé en France, en 1835, plus de 4,000 ouvrages, formant 82,000 feuilles typographiques, qui, au tirage moyen de 1,500, auraient donné 125 millions de feuilles imprimées.

En Angleterre, la presse est centralisée à Londres, comme chez nous elle l'est à Paris. En 1832, on estimait qu'il y avait dans le Royaume-Uni 339 journaux dont 17 quotidiens, et le reste principalement hebdomadaires; 235 étaient publiés en Angleterre, 65 en Écosse, 39 en Irlande. En 1833, on calculait que le nombre total était de 369. D'après M. Léon Faucher (*Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1836), il y a maintenant dans le Royaume-Uni 425 journaux, dont 82 en Irlande, sur quoi 21 paraissent à Dublin, 60 environ en Écosse, 100 à 120 à Londres, et 175 dans le reste de l'Angleterre, proprement dite, et le pays de Galles. A Londres, il n'y a que dix journaux quotidiens. La plupart des journaux de province ne paraissent qu'une fois par semaine. Avant la mise en pratique de la nouvelle loi sur le timbre, on évaluait à 200 millions le nombre de feuilles

annuellement distribuées par les deux presses, timbrée et non timbrée, qui se partageaient à peu près par moitié cette grande circulation. Le tirage des journaux de Londres est en général moindre que celui des journaux de Paris. Les plus répandus ne dépassent pas 6,500. Ils ont jusqu'à ces derniers temps été chargés de droits de timbre considérables (43 centimes) ; en conséquence ils se vendaient à raison de 75 centimes le numéro (232 fr. par an). Le droit de timbre vient d'être abaissé à 10 c. 1/2. Moyennant le droit de timbre, les journaux seront désormais transmis, francs de port, dans tout le Royaume-Uni. Le prix de vente a été mis à 53 cent. Il y a aussi un droit sur les annonces qui fut diminué en 1833, et un droit sur le papier, qui a été réduit récemment. Ils ne paraissent pas les dimanches.

Les journaux anglais sont un des plus merveilleux produits de l'industrie, par les dépenses qui sont faites pour leur procurer les nouvelles, par l'immense quantité de matières qu'ils contiennent, et par la rapidité avec laquelle ils sont composés, corrigés, imprimés et distribués. Quelquefois à 2 ou 3 heures de la nuit, la discussion est encore pendante à la chambre des communes, et à 8 ou 9 heures tout est publié, dans le plus grand détail, avec une parfaite exactitude.

Note 18. (Page 74.)

Mouvement de fonds effectué par la banque des États-Unis.

En 1832, le mouvement de fonds, d'un point à l'autre de l'Union, ou entre l'Union et les pays étrangers, qui a été opéré par la banque des États-Unis, s'est élevé à 255 millions de doll., ou à un milliard 360 millions de fr., savoir :

Lettres de change sur les divers points de l'Union achetées par la Banque.	67,516,673 doll.
Lettres de change dont la banque a	
A reporter	67,516,673 doll.

Report.	67,516,673
touché le montant pour le compte d'autrui.	42,096,062
Traite de la banque centrale et des succursales les unes sur les autres.	32,796,887
Traites de la banque et des succursales sur les banques locales, et réciproquement.	12,361,337
Billets de la banque des États-Unis reçus sur des points où ce n'était point obligatoire.	39,449,527
Billets des banques locales acceptés par la banque hors du lieu d'émission.	21,630,557
Mouvement de fonds pour le gouvernement.	16,100,000
Transport des balances en numéraire.	9,767,667
Total pour les transactions intérieures.	241,718,710
Achat de traites étrangères. 9,253,533 d. Vente de traites étrangères. 4,203,204.	13,456,737
Total.	255,175,447 doll.

La banque n'a prélevé à titre de commission, pour une aussi grande masse d'opérations, que 217,249 dollars, c'est-à-dire 1/2 pour 0/0.

En 1836, après l'expiration de la charte de la banque des États-Unis, le change entre New-York et la Nouvelle-Orléans ne s'opérait plus que moyennant une commission de 2 1/2 p. 0/0.

Note 19. (Page 83.)

Dénominations des diverses parties de l'Union.

On désigne ordinairement par le nom d'États de la Nouvelle-Angleterre les États de Rhode-Island, Massachussetts, Connecticut, New-Hamsphire, Maine et Vermont; on les qualifie aussi d'États de l'Est, quoiqu'ils ne soient pas les

seuls à l'est des Alléghanys, parce qu'ils occupent la partie la plus orientale du continent (1).

On appelle États du centre ou du milieu (*Middle States*) ceux de New-York, Pensylvanie, New-Jersey, Delaware et Maryland.

La Virginie, les deux Carolines et la Géorgie sont les anciens États du Sud.

Les nouveaux États du Sud ou États du Sud-Ouest sont ceux d'Alabama, Louisiane, Mississipi, Arkansas, auxquels sera joint bientôt celui de la Floride.

Ce qu'on appelle assez communément l'Ouest comprend les États d'Ohio, Indiana, Illinois, Missouri, Kentucky, Tennessée et le nouvel État de Michigan. Les États d'Alabama et de Mississipi et le nouvel État d'Arkansas font pourtant rigoureusement partie de l'Ouest.

On emploie souvent les dénominations de Nord et de Sud. Elles reviennent alors à ceci : États sans esclaves, États à esclaves. On place le Maryland et l'État de Delaware dans le Nord quoiqu'ils aient des esclaves, parce que l'esclavage y est en décroissance et doit, selon toute apparence, y être aboli. Le Potomac est considéré, sur le littoral, comme formant la ligne de démarcation entre le Nord et le Sud.

Note 20. (Page 88.)

Du numéraire et du papier-monnaie.

La quantité de numéraire, or et argent, qui a été frappée en France au nouveau type, s'élève actuellement, 1836, à un peu plus de quatre milliards, dont près des trois quarts en argent, et un quart en or. Il n'est pas probable qu'il en ait été exporté ou fondu pour un milliard ; il en reste donc plus de trois milliards.

(1) Pour prévenir autant que possible la confusion, j'ai évité de les désigner ainsi. J'ai appelé États de l'Est ceux de tout le littoral de l'Atlantique.

Une partiede cet immense capital est en dehors de la circulation et reste enfoui ou dormant dans les coffres des particuliers ou dans la ceinture du pauvre qui n'ose confier son épargne à personne.

Aux États-Unis, au 1er janvier 1834, d'après les renseignements recueillis par M. Wilde (voir plus haut, note 13), les 405 banques locales dont il existait des comptes rendus officiels ou semi-officiels avaient 65,090,000 dollars (346,650,000 fr.) de billets en circulation, et 14, 250,000 doll. (76,000,000 fr.) en numéraire. Il existait en outre 101 banques dont la situation n'était connue qu'approximativement, dont les billets en circulation s'élevaient à 12,650,000 dollars (67,400,000 de francs), et le numéraire à 2,825,000 dollars (15,080,000 francs).

La banque des États-Unis avait alors une circulation de 10,300,000 dollars (55,000,000 fr.) en papier, et possédait 13,865,000 dollars (73,950,000 fr.) en espèces. La totalité du signe représentatif des États-Unis, non compris la petite quantité de numéraire qui existait entre les mains des particuliers, était donc comme il suit :

	Papier, en millions.	Numéraire, en millions.	Total.
Banques locales.	414	91	505
Banque des États-Unis.	55	74	129
	469	165	634

A cette époque de crise les banques locales et la banque des États-Unis avaient retiré une partie de leur papier. Avant le commencement des hostilités entre le président et la banque, les billets en circulation devaient représenter une somme de 500 à 520 millions de francs.

Depuis 1834, le numéraire métallique s'est beaucoup accru aux États-Unis. Divers États, ceux de New-York, Maine, Connecticut, New-Jersey et Alabama, ont prohibé l'émission des billets de banque de moins de 5 doll. Elle

était déjà défendue dans ceux de Pensylvanie, Maryland, Virginie, Géorgie, Tennessée, Louisiane, Caroline du Nord, Indiana et Kentucky. Le Mississipi et l'Illinois ont adopté des mesures équivalentes. Ainsi les deux tiers des États, représentant les cinq sixièmes de la richesse du pays, n'ont plus de billets de moins de 5 dollars. On conçoit que cet état de choses favorise l'extension de l'usage des métaux précieux.

Le secrétaire du trésor avait défendu aux receveurs des deniers publics de prendre en payement des billets de moins de 5 doll. à partir du 30 septembre 1835. Par un rapport au congrès, en date du 8 décembre 1835, il annonçait l'intention d'étendre cette exclusion aux billets de moins de 10 doll.

Dans ce même rapport, il s'exprimait en ces termes, au sujet des approvisionnements de métaux précieux existant dans le pays : « Durant les deux dernières années, du « 1er octobre 1833 au 1er novembre 1835, le numéraire « importé aux États-Unis, déduction faite des exportations, « et en tenant compte de ce qui ne figure pas sur les re- « gistres des douanes, s'élève à 27 millions de doll. (144 « millions de fr.). On estime que nos mines d'or, pendant « le même temps, ont produit plus de 3 millions de doll. « (16 millions de fr.). Le numéraire existant dans le pays « dépasse donc 64 millions de doll. (341 millions de fr.). « Les banques, d'après leurs propres déclarations ou les « évaluations qui y suppléent, avaient dans leurs coffres, « au 1er janvier 1835, près de 44 millions de doll. (235 « millions de fr.) en métaux précieux. Une partie de ces « fonds des banques étant en lingots, il s'ensuit qu'une « somme de 20 millions de doll. (107 millions de fr.) au « moins, en numéraire, est en circulation dans le pays.

« Si les petits billets qui restent en circulation et qui ne « dépassent pas six à sept millions de doll. (32 à 37 mil- « lions de fr.), étaient retirés, il ne faudrait, pour en prendre « la place, que le tiers de ce qui a été ajouté aux ressources « métalliques de l'Union depuis deux ans. »

En même temps que la masse des métaux précieux s'augmentait, celle du papier en circulation croissait aussi. Au 1er janvier 1835, elle était de 104 millions de doll.) 553 millions de fr.). En résumé on peut estimer qu'au milieu de 1835 la circulation totale du pays était composée ainsi :

Numéraire épars dans le pays.	107
Numéraire des banques.	235
Billets de banques.	560
Total.	902

La circulation, proprement dite, c'est-à-dire déduction faite du numéraire des banques, serait de 667 millions.

Voici quelle était, d'après des renseignements recueillis principalemens dans le *Dictionary of Commerce* de Mac Culloch, la quantité de papier-monnaie en circulation dans le Royaume-Uni à la fin de 1833 :

Banque d'Angleterre	19,500,000 l. sterl.
Succursales de la banque d'Angleterre.	3,300,000
Banques particulières (*private bankers*).	8,500,000
Joint-stocks banks d'Angleterre.	1,500,000 (1)
Banques d'Écosse.	2,000,000
Banques d'Irlande.	7,500,000
Total.	42,300,000 l. sterl.
Ou, au change de 25 fr. 25 c.	1,068,000,000 fr.

A la même époque, le numéraire du Royaume-Uni pouvait être évalué comme il suit :

Or en circulation ou dans les coffres des banques d'Écosse et d'Irlande, ou

(1) C'était, au mois d'août 1836, 3,600,000 liv. st.

dans ceux des banques particulières et non incorporées d'Angleterre.	30,000,000 l. sterl.
Or dans les coffres des succursales de la banque d'Angleterre.	1,300,000
Or entre les mains de la banque d'Angleterre à Londres.	7,500,000
Argent.	7,000,000
	45,800,000 l. sterl.
Ou au change de 25 fr. 25 c.	1,156,000,000 fr.

D'autres évaluations portent cette somme à moins d'un milliard.

La circulation totale du Royaume-Uni, en or et en papier, serait, en prenant l'estimation la plus haute, de	2,224,000,000 fr.
La circulation proprement dite, c'est-à-dire, déduction faite de l'or qui reste dans les coffres de toutes les banques, serait environ de 75,000,000 liv. sterl., ou de	1,893,000,000 fr.

A la fin de 1835, la circulation du Royaume-Uni avait été modifiée ; le papier avait augmenté, et le numéraire avait diminué, surtout dans les coffres des banques. Les banques par actions (*joint-stocks banks*) avaient, en Angleterre et dans le pays de Galles seulement, sans compter l'Écosse et l'Irlande, plus de 3 millions sterling (75 millions de fr.) de papier en circulation ; en revanche le papier de la banque d'Angleterre avait été réduit. Une forte quantité d'or avait été exportée en Amérique.

Note 21. (Page 123.)

Acte de confédération et constitution.

Après la déclaration de l'indépendance (4 juillet 1776), les treize colonies devenues États firent un acte de confédération

portant la date du 8 juillet 1778, qui était fort imparfait, en ce qu'il laissait l'autorité fédérale sans ressources et sans force. L'acte fédéral constituait un congrès en une seule chambre, et ne créait pas de pouvoir exécutif. Financièrement surtout, le congrès était dans une situation très-précaire : le produit des douanes ne lui appartenait point. Tous les États figuraient au congrès sur le pied d'égalité. On s'aperçut bientôt des inconvénients de ce système. Le 17 septembre 1787, une convention, convoquée à cet effet, termina la constitution actuelle qui reçut successivement l'assentiment des divers États, et qui fut mise en pratique le premier vendredi de mars 1789 ; elle a postérieurement reçu douze amendements ayant principalement pour objet d'arrêter le mouvement de centralisation, que l'on appelle aux États-Unis *consolidation*.

Note 22. (Page 124.)

Du commerce du Nord et du Sud.

En 1834, l'importation totale a été de 126,521,332 dollars ; celle de New-York s'est élevée à 73,188,594 ; celle de Boston est tombée à 17,672,129 doll. L'exportation totale a été de 81,024,162 doll. Le premier rang, pour le commerce d'exportation, a été pris par la Nouvelle-Orléans, qui a exporté une valeur de 25,759,607 doll. ; New-York n'a exporté que pour 13,849,469 dollars, c'est-à-dire, moitié moins qu'en 1832. Le commerce des États-Unis paraît ainsi se concentrer à New-York et à la Nouvelle-Orléans. Les chemins de fer et les batteaux à vapeur, établis entre les villes du littoral, ont permis à l'industrie commerciale de suivre sa tendance naturelle, qui est de constituer de grands marchés et de centraliser les échanges sur un point.

Le développement considérable qu'acquiert tous les jours la culture du coton, donnant au Sud une grande valeur à

exporter, tend à le rendre commerçant; il est contre nature que l'exportation du coton de Géorgie ou d'Alabama ait lieu par voie de New-York. En 1832, les États du Nord ont effectué 56 p. 0/0 des exportations, en 1834, ils n'en ont opéré que 52 p. 0/0. Indépendamment de la Nouvelle-Orléans, un autre centre commercial se crée graduellement dans le Sud, à Charleston.

Note 23. (Page 124.)

Du sénat des États-Unis.

Les sénateurs des États-Unis sont élus pour six ans, et sont renouvelés par séries, tandis que la chambre des représentants est réélue en totalité tous les deux ans. Le sénat est, des trois pouvoirs politiques, le plus permanent; le président n'est élu que pour quatre ans. Dans l'ancien acte de confédération, les délégués de chaque État étaient révocables à volonté par l'État. En instituant le sénat, qui a de l'analogie avec l'ancien congrès, par sa participation aux fonctions exécutives (1), et parce que tous les États y sont sur le pied d'égalité (2), l'intention des législateurs fut de créer un corps indépendant et d'introduire quelque fixité dans le système. Malheureusement le parti démocratique a imaginé une théorie en vertu de laquelle la législature de chaque État, ayant nommé les sénateurs, a le droit de leur prescrire leur vote sur toute question qui est soumise au congrès; c'est ce qu'on appelle droit d'instruction. Cette doctrine a été mise au jour par des publicistes virginiens et

(1) Tous les traités avec l'étranger doivent être ratifiés par le vote des deux tiers du sénat. Les fonctionnaires publics les plus éminents, tels que les juges de la cour des États-Unis, agents diplomatiques, ministres, etc., et beaucoup d'employés secondaires, sont nommés par le président, sauf l'approbation du sénat. Le président exerce seul le droit de révocation.

(2) Chaque État a deux sénateurs.

fait loi en Virginie (1) : en conséquence, lorsque les législatures particulières qui admettent cette doctrine ont quelques mesures à recommander aux délégués de l'État dans le congrès, elles adoptent des résolutions par lesquelles les représentants sont *priés*, et les sénateurs *requis*, de voter dans tel ou tel sens. Les représentants sont élus par districts, comme chez nous les députés, et représentent l'opinion de leurs districts : dès lors, les majorités des législatures ne peuvent se croire aucun droit sur leur vote.

On conçoit que cette théorie, si elle prévalait définitivement, convertirait les sénateurs en pures machines.

Note 24. (Page 138.)

Des ministres du gouvernement fédéral.

Dans le système américain, les ministres sont d'assez minces personnages comparativement aux ministres des pays d'Europe. Ils n'ont qu'une responsabilité de second ordre ; la responsabilité principale repose, en vertu de la constitution, sur le président. Ce sont les employés du président et non les dépositaires de la confiance du congrès. Ainsi que tous les fonctionnaires publics, ils sont inéligibles à l'une et à l'autre chambre. Ils n'ont pas le droit d'assister officiellement aux débats du congrès. L'administration n'a pas d'organes officiels dans les chambres ; les communications du président au congrès ont lieu par des messages écrits. Le congrès administre lui-même les affaires publiques par ses comités, et fait les lois en vertu de l'initiative individuelle de ses membres. L'intention de la constitution était de mettre le gouvernement entre les mains du congrès, plus que dans celles du pouvoir exécutif. Il en était ainsi jusqu'au président Jackson.

(1) Cependant en 1836, M. Leigh a refusé de s'y conformer.

Note 25. (Page 136.)

Cherokées, Creeks et autres tribus indiennes.

Les Cherokées occupent un territoire assez étendu en Géorgie et dans l'Alabama, la Caroline du Nord et le Tennessée. La Géorgie, s'appuyant sur la convention de 1802, par laquelle elle a renoncé à ses prétentions sur le domaine de l'Ouest, a voulu s'emparer de la portion du territoire des Cherokées qui est compris dans ses limites. Les Cherokées commençaient à se civiliser, grâce à quelques individus de sang mêlé qui existaient parmi eux, et par l'intervention de quelques missionnaires qui s'étaient établis dans leurs villages. Ils s'étaient construit des maisons comfortables, étaient vêtus comme les blancs, travaillaient comme eux à la terre, élevaient du bétail, avaient appris à lire et à écrire. Un d'eux avait imaginé un alphabet, et à New-Echota, leur capitale, on imprimait un journal en cherokée. Ils avaient même pris de la civilisation tout ce qu'ils voyaient autour d'eux sans exception : ils avaient des esclaves. Le nombre des Indiens qui se constituaient ainsi est diversement évalué : des estimations récentes portent le nombre entier des Cherokées à l'est du Mississipi à 18,000.

Les Cherokées, ayant traité comme nation avec les États-Unis, voulaient se gouverner par leurs propres lois. La Géorgie a commencé son système de vexations contre eux en leur imposant les siennes. Elle se déclara propriétaire de leur territoirre; elle le partagea entre ses habitants pendant que les Indiens l'occupaient encore, et en mit une partie en loterie, ce qui lui valut le surnom de *Lottery-State*. Pour désorganiser les Indiens, elle défendit à tout blanc de se fixer parmi eux. Cette défense était particulièrement dirigée contre les missionnaires. Sur leur refus de s'éloigner, ceux-ci furent, en 1831, arrêté par la force armée, jugés et condamnés par les tribunaux géorgiens à

quatre ans de travaux forcés (*hard labour*). Au mois de mars suivant, la cour suprême des États-Unis déclara que leur sentence était illégale, que les lois en vertu desquelles ils avaient été jugés et par lesquelles l'État de la Géorgie s'arrogeait le droit de juridiction sur le territoire des Cherokees, étaient contraires aux lois et aux traités des États-Unis, et, en conséquence, nulles et de nul effet; mais le général Jackson ne prit aucune mesure pour faire respecter les arrêts de la justice; les missionnaires restèrent en prison jusqu'en janvier 1833, où la Géorgie les relâcha à condition qu'ils renonceraient à vivre avec les Indiens. A la fin de 1834, de nouveaux scandales éclatèrent, au sujet des Indiens, entre le gouverneur de l'État et la propre magistrature géorgienne.

Pendant que l'État traitait ainsi ces malheureux Indiens, les particuliers se permettaient à leur égard les spoliations les plus audacieuses, au point de les chasser de leurs propres maisons, par exemple, et de s'y installer par la force. En 1836, les Cherokées, hors d'état de résister au système de spoliation collective et individuelle de la Géorgie, voyant qu'ils n'avaient aucune protection à attendre du pouvoir fédéral, ont consenti à émigrer au delà du Mississipi. On leur a accordé des conditions beaucoup plus favorables qu'aux autres Indiens ainsi déportés. On s'est engagé à leur ouvrir des routes, à leur préparer le sol, à leur fournir des outils, des forges, des animaux domestiques, à établir des moulins, des imprimeries, à leur bâtir des édifices et à leur donner des sommes d'argent assez considérables, sous diverses formes, indemnité une fois payée, redevance annuelle, dotation des écoles, dotation des orphelins, s'élevant en totalité à vingt-cinq millions. Les Indiens se montrent cependant très-peu satisfaits de cet arrangement: ils font observer que la terre qu'on leur enlève vaut plus du double de cette somme, au prix *minimum* de vente adopté par le congrès pour les terres publiques (16 fr. 48 c. par hect.). Ils se plaignent de ce que les

terres qu'on leur assigne. à l'ouest du Mississipi, ne leur sont pas données en toute propriété (*fee simple*) et de ce qu'ils n'y seront que des occupants.

La conduite de l'Alabama, à l'égard des Indiens, n'a pas été ausi brutale que celle de la Géorgie. Elle a produit moins de sensation, surtout parce que les Creeks, à qui l'Alabama a principalement eu à faire, n'inspiraient pas le même intérêt que les Cherokées. Les Creeks sont au nombre de 22,000, la plupart dans l'Alabama. En 1836, la guerre a éclaté entre eux et les États-Unis. La conséquence de ces hostilités, dont la cause paraît peu honorable pour les blancs, doit être la déportation immédiate de cette nation indienne et de toutes les autres.

Les violences commises par ces deux États contre les Indiens ont souvent été flétries aux États-Unis. Les hommes les plus honorables du pays s'élevèrent hautement, dans l'affaire des missionnaires, contre la barbarie des Géorgiens. Les écrivains les plus habiles de l'Amérique ont consacré leur plume à plaider la cause des malheureux Indiens, et à dénoncer la cupidité de quelques États, et plus encore celle des individus isolés qui, acharnés à dépouiller les anciens maîtres du pays, les pervertissent par l'ivrognerie pour mieux abuser d'eux ensuite. Je lisais, il y a peu de temps, dans *l'Excursion dans les Prairies*, de M. W. Irving, de sévères réflexions sur la conduite des *settlers* de la frontière à l'égard des Indiens. Au sein du congrès, en mai 1836, à l'occasion des hostilités survenues entre les Indiens et les blancs dans l'Alabama et la Géorgie, l'ancien président, J.-Q. Adams, s'exprimait en ces termes :

« La Géorgie et l'Alabama n'ont pas le droit de se plain-
« dre de ce que le gouvernement fédéral n'a pas été vigi-
« lant à les protéger contre les attaques des Indiens ; ce
« sont les traits lancés en l'air par la Géorgie et l'Alabama
« qui leur retombent sur la tête. La Géorgie, en foulant
« aux pieds nos traités avec les Indiens, a donné le pre-

« mier exemple de cette politique que la guerre actuelle
« va conduire à terme. Elle a défié le gouvernement fédé-
« ral ; elle a cassé vos lois ; elle a bravé le pouvoir exécu-
« tif et les juges gardiens de la constitution. Si vous voulez
« savoir jusqu'où elle est allée dans ce système, deman-
« dez-le aux cachots de ses prisons et au greffe de notre
« cour suprême. Ces cachots vous diront qu'ils sont deve-
« nus la demeure de pieux ministres de l'Évangile, dont
« tout le crime était d'avoir voulu répandre parmi les
« Indiens les lumières et les consolations de la parole
« sainte. Vainement le tribunal suprême de l'Union stig-
« matisa cet acte comme une violation de nos lois, la
« Géorgie n'en tint compte ; le pouvoir exécutif ne fit pas
« respecter la décision de nos magistrats ; les mission-
« naires furent obligés d'acheter leur liberté en sacri-
« fiant leurs droits de citoyens que nous devions défendre.
« Nous avons ployé devant la Géorgie ; nous avons sacrifié
« à ses caprices et à son égoïsme les principes de la justice
« et de l'humanité ; nous avons déchiré nos anciens traités
« avec les Indiens, et nous les avons forcés d'en signer
« d'autres dérisoires, que nous jetterons au vent quand il
« nous plaira, jusqu'à ce que la race indienne soit éteinte
« sur le continent.

« La cause première de la guerre que nous avons actuel-
« lement à soutenir contre les Indiens n'est donc pas autre
« chose que notre propre injustice, sanctionnant celle de
« la Géorgie et de l'Alabama. L'administration actuelle a
« pris le contre-pied de celles qui l'ont précédée ; celles-ci
« s'appliquaient avec la plus vive sollicitude à civiliser les
« Indiens, à éclairer leur esprit, à adoucir leurs passions,
« à régler leurs appétits, à les fixer sur le sol par l'agri-
« culture, à les initier aux joies et au comfort du foyer
« domestique et de la famille. Tel était le système de
« Washington et de Jefferson, infatigablement poursuivi
« par leurs successeurs. Aujourd'hui votre politique à
« l'égard des Indiens est de les arracher tous par la vio-

« lence ou par des simulacres de traité à la terre qu'ils
« foulent, pour les exiler au delà du Mississipi, au delà
« du Missouri, au delà de l'Arkansas, jusqu'aux confins
« du Mexique ; et vous les bercez de l'espérance menson-
« gère qu'ils auront là un asile permanent et inviolable,
« un abri assuré enfin contre votre rapacité et vos persé-
« cutions. Vous y traînez, de gré ou de force, par traité
« ou à la pointe de l'épée, les débris des Séminoles, des
« Creeks, des Choctaws, et je ne sais combien d'autres
« tribus. Dans l'exécution de ces impitoyables rigueurs,
« vous rencontrez la résistance, que des hommes, ainsi
« poussés à bout, peuvent opposer ; de là la guerre actuelle ;
« elle n'a pas d'autre cause ; c'est l'agonie d'un peuple
« arraché de la terre où sont ensevelis ses pères ; c'est la
« dernière convulsion du désespoir. »

Les méfaits commis contre les Indiens ne peuvent cependant être imputés au gouvernement fédéral ; il manque de force au dedans, et sa bonne volonté à l'égard des Indiens, qui a été réelle jusqu'à l'avénement du général Jackson, s'est trop souvent trouvée impuissante. Les sommes votées par le congrès pour les Indiens, et dépensées en distributions de provisions, ustensiles, vêtements et armes, et aussi à entretenir parmi eux quelques écoles, se sont élevées, depuis 1791 jusqu'en 1835 inclusivement, à 83 millions. Les allocations de 1836 s'élèvent à 40 millions, y compris les sommes nécessaires à l'exécution des traités de déportation.

Les Indiens sont peu nombreux dans les États et territoires organisés ; à la fin de 1855 on y en comptait 82,000, savoir :

ÉTATS.	TRIBUS.	NOMBRE.
États de la Nouvelle-Angleterre	Pénobscots, etc. . . .	2,500
New-York.	Sénécas, Cayugas, Onéidas, Tuscaroras, Delawares, Ononda-gas, etc	5,000
Virginie et Caroline du Sud.	. . . .	500
Caroline du Nord . . .	Cherokées.	3,000
Géorgie	Cherokées et Creeks. .	8,000
Tennessée.	Cherokées.	2,000
Alabama.	Creeks et Cherokées. .	25,000
Mississipi	Choctaws et Chicksa-saws	8,000
Ohio, Indiana, Missouri, Michigan et Arkansas	Wyandots, Miamis, Ottowas, Pottawatomies, Winnebagoes, Delawares, Shawnées, Kickapoos, Sénécas, Chippeways, Monoménis	25,000
Floride	Séminoles.	5,000
TOTAL.	. . . .	82,000

Les tribus originaires de l'Ouest, les plus voisines des États ou territoires organisés, dont la plus importante est celle des Pawnées, forment une population de	28,000
Les Indiens qui ont émigré, en majeure partie Choctaws, le reste Creeks et Cherokées, etc., sont au nombre de	26,000
A reporter	136,000

Report	136,000
Toutes les autres tribus sauvages évaluées diversement peuvent être portées à	180,000
ce qui donne pour chiffre total de la population indienne sur le sol appartenant à l'Union.	316,000

Ainsi la race rouge a disparu à peu près du territoire qui est à portée des Anglo-Américains ; mais elle ne disparaîtra pas pour cela du globe, elle constitue le fonds de la population de l'Amérique espagnole. Là, les blancs de race pure sont presque partout, et surtout au Pérou et au Mexique, dans la même proportion à peu près qu'aux Antilles parmi les noirs.

Il y a une douzaine d'années que les Anglo-Américains se sont décidés à transporter les Indiens à l'ouest du Mississipi, au delà de la ligne des États d'Arkansas et de Missouri, en assignant à chaque tribu un territoire distinct. On a commencé à y procéder même sous M. J.-Q. Adams (de 1825 à 1829).

Selon toute probabilité, à la fin de 1836, le nombre des Indiens qui n'auront pas été transportés au delà du Mississipi, ou qui n'auront pas consenti à l'être, n'excédera pas 10 à 12,000. Ce seront ceux de New-York et de la Nouvelle-Angleterre et quelques autres misérables débris de tribus que l'ivrognerie et la misère déciment tous les jours.

De toutes les tribus qui ont ou ont eu des communications avec les États-Unis, les Choctaws et les Cherokées sont les seuls qui, jusqu'à présent, aient fait des efforts pour entrer dans la vie civilisée ; les autres Indiens restent chasseurs et guerriers.

En 1834, M. H. Everett a présenté à la chambre des représentants au congrès un rapport remarquable sur les relations des blancs avec les Indiens, et sur les mesures à prendre pour les régulariser. Je n'ai pas appris que ses projets de bill aient été adoptés. Ils avaient pour objet, l'un d'organiser l'intervention du gouvernement fédéral dans

l'administration des affaires des Indiens ; le second, de fixer les rapports des blancs avec les peuplades réunies à l'ouest du Mississipi ; le troisième, de maintenir l'ordre dans le territoire occupé par elles. Ils donnaient le moyen de pourvoir à l'éducation des Indiens dans les arts agricoles et mécaniques, de les garantir du contact des marchands qui les corrompent et les volent, et de les constituer en confédération qui aurait eu son assemblée générale, et qui aurait été présidée par un gouverneur nommé par le président. Les Indiens auraient même été autorisés à envoyer au congrès un délégué sur le pied de ceux des territoires, qui ont droit de séance et de parole, dans la chambre des représentants, mais qui ne votent pas.

Note 26. (Page 138.)

De la cour suprême des États-Unis.

La cour suprême des États-Unis, à cause des amples pouvoirs dont elle avait été revêtue, n'a jamais été vue de très-bon œil par le parti des droits des États (*states' rights*).

Un pouvoir qui a mission de résister aux empiétements des autres, de refouler les partis et de réprimer les États ou les individus, ne peut manquer, dans un pays constitué comme les États-Unis, d'exciter contre lui une vive clameur.

J'ai déjà dit (note 14) comment on avait réduit sa juridiction quelque temps après l'établissement de la constitution fédérale actuelle. Dans ces derniers temps, elle a encouru la disgrâce du parti démocratique parce qu'elle s'est formellement prononcée pour la constitutionnalité de la banque des États-Unis. A diverses époques elle a défendu cette institution contre les autorités locales, contre celles de l'Ohio, par exemple, qui prétendaient l'astreindre à des taxes.

Dans la plupart des nouveaux États, la justice fédérale

n'est pas complétement organisée encore. L'Indiana, l'Illinois, le Missouri, l'Alabama, le Mississipi et la Louisiane n'ont que des cours de district et manquent de cours de circuit. (Voir note 10.) Cet état de choses continue, probablement parce que les amis de la justice fédérale ont peur que l'on n'y touche pour l'empirer plutôt que pour l'améliorer, et font durer le *statu quo*. Dans presque tous ses messages annuels, le président Jackson est revenu sur cet objet, disant que si les cours de circuit étaient bonnes, il en fallait partout, et que, si elles étaient mauvaises, on devait les supprimer là où elles existent aujourd'hui.

Note 27. (Page 138.)

Terres publiques.

Aussitôt après la déclaration de l'indépendance, le congrès s'occupa des domaines de l'Ouest. Les concessions faites originairement aux diverses colonies par la couronne d'Angleterre n'établissaient pas de limite occidentale positive. La plupart des États prétendaient que leur territoire s'étendait jusqu'au Mississipi, et même jusqu'à l'océan Pacifique. La Virginie avait en outre sur ces vastes régions un droit de conquête; le colonel G.-R. Clarke, à la tête d'une petite troupe d'intrépides Virginiens, s'était emparé des postes anglais compris entre l'Ohio et le Mississipi. Pendant quelques années il fut impossible de rien arrêter qui satisfît tous les États. En mars 1780, l'État de New-York fit à la fédération la cession de ses droits. Cet acte fut suivi d'une déclaration du congrès faisant appel au patriotisme des divers États, et portant que les régions de l'Ouest, qui seraient ainsi cédées par eux, formeraient un domaine public, et seraient consacrées à la création d'États nouveaux, constitués d'après des principes généraux qu'il posa. En 1784, la Virginie, dont les titres étaient les plus positifs, offrit sa renonciation sous des conditions que le

congrès accepta. En 1785, le Massachussetts envoya la sienne. En 1786, le Connecticut en fit autant, mais il se réserva un terrain assez considérable dans l'espace occupé par l'État actuel d'Ohio, terrain qu'il rétrocéda plus tard à l'Union, à prix d'argent. Les deux Carolines accédèrent aussi à la renonciation. Enfin, en 1802, la Géorgie se désista, à condition que l'on dégagerait de son sol les Indiens (Cherokées), aussitôt qu'on pourrait l'obtenir par la persuasion et à des conditions raisonnables (*peaceably and on reasonable terms*). Il y eut dès lors un domaine public très-vaste, qui s'agrandit, en 1803, par l'acquisition de la Louisiane, pour 15,000,000 doll. et par celle des Florides, en 1819, pour 5,000,000 doll. On a aussi acheté, des Indiens, quelques lots moins importants qui leur étaient restés dans l'enceinte des États et territoires organisés.

Le congrès vendit d'abord les terres par portions étendues. Il fit trois grandes ventes de cette manière, s'élevant en tout à 519,000 hectares, et quelques ventes moindres montant en bloc à 50,000 hectares. Le 10 mai 1800, fut adopté le système qui subsiste aujourd'hui encore, sauf quelques modifications, et où la vente en détail a été substituée à la vente en masse. Voici quels en sont les principaux traits.

On dresse d'abord, aux frais de l'Union, le plan géométrique du pays, et on le constate par un bornage. La division la plus considérable est le *township*, qui comprend un carré de six milles (9,655 m.) de côté et dont la superficie est de 23,040 acres (9,331 hectares). Le *township* est sous-divisé en trente-six carrés d'un mille de côté chacun, couvrant 640 acres (ou 259 hectares); ce sont des *sections*. La section est partagée en *quarts* (160 acres, ou 65 hectares) et en *demi-quart* (80 acres, ou 32 hectares). La plupart des fermes des nouveaux États du Nord-Ouest sont d'un *quart* ou d'un *demi-quart*. Le bornage s'étend aux *quarts* de section. Les diverses divisions sont numérotées et faciles à distinguer sur les plans et sur le terrain. L'arpentage

est fait à l'entreprise, par voie d'adjudication, moyennant 3 doll. au plus par section (6 centimes par hectare), excepté dans les marécages du Sud, ou le *maximum* fixé par la loi est de 4 doll. (8 centimes par hectare). En France, le cadastre qui, il est vrai, est une opération d'une tout autre nature, coûte 2 fr. 30 centimes par hectare.

Une fois les plans dressés, les terres sont mises en vente publique, au plus offrant, en partant du *minimum* qui est d'un dollar et un quart par acre (16 fr. 48 c. par hectare). Chaque année on met en vente ou l'on prépare à cet effet quarante *townships* dans chaque district terrien. Ces districts étaient, en 1834, au nombre de cinquante-deux.

Ce qui n'a pas trouvé d'acquéreur à la vente publique, et c'est ordinairement la plus grande quantité, est ensuite vendu dans les bureaux terriens (*land-offices*), en ventes privées (*private sales*), à quiconque en fait la demande, au prix *minimum* fixé par la loi, d'un dollar et un quart par acre.

Les terrains salifères et plombifères, qui existent en assez grande quantité dans l'Ouest, ne sont pas mis en vente. Le congrès en a réservé la propriété à l'Union.

Jusqu'en 1820, les ventes avaient lieu à crédit, ce qui donna lieu à beaucoup de spéculations plus ou moins malheureuses. Pour remédier à ces catastrophes et pour couper court à l'agiotage, on adopta alors le système de la vente au comptant. On permit aussi à cette époque la résiliation des marchés antérieurs. La mise à prix, qui était jusque-là de deux dollars par acre (26 fr. 35 c. par hectare) fut réduite à ce qu'elle est maintenant.

Beaucoup de colons s'établissent cependant sur des terres qu'ils n'ont pas achetées, soit qu'elles n'aient pas encore été mises en vente, soit qu'ils ne veuillent les payer que plus tard, soit qu'ils espèrent se dispenser du payement ; ces occupants sont appelés *Squatters*. Ils sont à la merci des spéculateurs, qui peuvent enchérir sur eux aux ventes

publiques et acquérir le droit de les chasser des terres qu'ils ont défrichées. Il y a eu des exemples de cultivateurs ainsi supplantés, ou au moins rançonnés ; mais en général les spéculateurs craignent une collision avec les *Squatters* et ne leur disputent point leurs fermes. Les *Squatters* défendraient leur possessions à coups de carabine, et, sur les frontières où ils se tiennent ordinairement, il ne serait pas facile de trouver une force publique disposée à les faire plier. Le seul privilége qu'aient les *Squatters* est le droit de *préemption* dans les *ventes privées*.

Il est rare que les terres se vendent au-dessus de la mise à prix dans les ventes publiques.

Dans chaque *township*, une *section*, c'est-à-dire un mille carré, est réservé au profit des écoles primaires du pays ; en outre, sur le produit des rentes, il est opéré une retenue de 5 p. 0/0, dont 3 sont destinés à être employés par le congrès au percement des routes qui ouvrent des débouchés aux États de l'Ouest. Les 2 p. 0/0 qui restent sont remis aux États dans lesquels les terres sont situées, pour servir à encourager l'instruction. Les 3 p. 0/0 des routes ont été en partie consacrés, avec d'autres allocations beaucoup plus considérables, à la construction de la *Route nationale*. En outre le congrès fait des donations aux États de l'Ouest pour l'éducation, les travaux publics, etc., etc.

Les terres publiques sont situées. 1° dans les États ou territoires organisés de Tennessée (1), Mississipi, Ohio, Indiana, Illinois, Michigan, Missouri, Arkansas, Louisiane, Alabama et Floride ; 2° dans les régions encore inhabitées et du Nord-Ouest entre le Mississipi et les *Montagnes-Rocheuses*, et 3° sur les côtes de la mer Pacifique. La seconde portion est de fait occupée par les Indiens ; une partie du troisième massif forme l'objet d'une contes-

(1) Le droit de propriété du gouvernement fédéral sur une partie des terres de l'État de Tennessée est purement nominal ; il ne le revendiquera jamais. Il s'agit de 3,000,000 acres (1,200,000 hectares).

tation entre les États-Unis et l'Angleterre ; ces deux puissances sont convenues de ne faire aucun établissement permanent sur les bords de la mer Pacifique, jusqu'en 1840.

D'après un rapport récent (du 8 décembre 1835) du secrétaire du trésor, l'Union a vendu ou concédé dans les États ou territoires organisés, depuis 1787 jusques et y compris 1835, 62 1/2 millions d'acres (25,329,000 hect.). Il lui reste dans ces mêmes États et territoires un peu plus de 330 millions d'acres (133,650,000 hect.), et à l'ouest des États de Missouri et d'Arkansas environ 750 millions (303,750,000 hectares), dont 70 à 80 millions ont été assignés par traités aux tribus indiennes.

Jusqu'à présent le produit de la vente des terres paraît avoir été peu considérable. En ce moment, l'Union n'aurait reçu en tout, d'après le rapport précité du secrétaire du trésor, que 15 à 20 millions de francs en sus de ses dépenses d'acquisition, d'arpentage et d'administration. En 1835, les ventes ont pris une extension inaccoutumée, qui s'est soutenue au commencement de 1836.

Désormais le profit sera beaucoup plus considérable, car les Indiens sont presque tous indemnisés ; il ne reste plus que les frais d'administration qui sont fort modiques, ceux de vente qui sont de 2 p. 0/0 ; et ceux d'arpentage, qui sont presque inappréciables.

Le tableau ci-joint indique la quantité de terres vendues, depuis l'origine, en distinguant le produit brut et le produit net.

Tableau de la vente des terres.

ANNÉES.	QUANTITÉ vendue.	PRIX de vente.	SOMMES versées au trésor.
	Hectares.	Francs.	Francs.
Du 1er janv. 1787 au 30 juin 1820.	5,528,000	147,541,000	102,768,000
1820 (fin).	123,000	2,266,000	8,725,000(1)
1821	316,000	6.234,000	6.469.000
1822	324,000	5,456,000	9,621,000
1823	264,000	4,533,000	4,890,000
1824	303,000	5.088,000	5,248,000
1825	362,000	6,426,000	6,485,000
1826	343,000	6,021,000	7,434,000
1827	375,000	7,029,000	7,978,000
1828	391,000	6,512,000	5,429,000
1829	504.000	8,389,000	8,090,000
1830	782,000	12,976,000	12,388,000
1831	1,125,000	18,974.000	17,125,000
1832	997,000	16,613,000	13,989,000
1833	1,562,000	26,517,000	21,157,000
1834	1,887,000	32,533,000	25,909,000
TOTAL. . .	15,188,000	313,120,000	263,749,000(2)
1835 (3)	3,645,000	65,333,000	58,666,000
TOTAL. . .	18,833,000	378,453,000	322,415,000

(1) Y compris les produits de ventes antérieures faites à crédit.

(2) La différence entre le prix de vente et la somme perçue réellement par le trésor s'explique, soit parce qu'une partie des terres a été payée en promesses ou engagements divers de la Fédération, soit parce que les frais de ventes sont prélevés par les receveurs, soit enfin à cause de la retenue de 5 pour 1/0, établie par la loi, au profit des nouveaux États.

(3) Approximativement.

Voici comment se sont réparties les donations du congrès :

Gratifications durant la dernière guerre.	1,803,000 hectares.
Concessions pour écoles primaires.	3,461,000
— — colléges et *académies* (1).	196,000
— — routes et canaux.	928,000
— — chefs-lieux d'États.	12,000
— de terrains salifères.	96,000
Total des donations.	6,496,000
Total ci-dessus.	18,833,000
Total général.	25,329,000

Ce total général est à peu près égal à la moitié de la France.

Le secrétaire du trésor fait remarquer dans son rapport que sur 122 millions d'acres arpentés et mis en vente, de 1789 à 1835, il n'y en a pas le tiers qui ait trouvé des acheteurs. Il estime qu'un quart de la totalité est occupé par les eaux ou par un sol improductif.

Deux projets ont été mis en avant au sujet des terres publiques ; l'un, celui de M. Clay, consisterait à conserver le domaine fédéral sans l'aliéner autrement que par le passé, et à répartir annuellement le produit net de la vente entre les États, proportionnellement à leur population fédérale (2), sauf un prélèvement de 15 p. 0/0 au profit des États dans lesquels les terres sont situées. Un bill conçu d'après cette donnée fut adopté, pendant la session de

(1) Écoles secondaires.

(2) La *population fédérale,* c'est-à-dire celle qui sert de base au nombre des représentants de chaque État, diffère de la population réelle, en ce que les esclaves n'y comptent que pour trois cinquièmes.

1832-33, par les deux chambres du congrès. Le président y mit son véto ; ce bill a été repris en 1836, et voté de nouveau par les deux chambres. Mais, en raison de la loi sur la répartition des excédants du trésor (voir note 4 du tome suivant), ce bill devient inutile.

L'autre projet a pour objet de donner satisfaction aux prétentions mal fondées, ce me semble, des jeunes États, à la propriété exclusive des terres publiques situées chez eux. Il s'agirait de mettre ces terres en vente à l'encan après l'arpentage, comme aujourd'hui; s'il ne se trouvait pas d'acquéreur au prix actuel d'un dollar et quart, on recommencerait l'encan, après un bref délai, sur une mise à prix d'un dollar, et ainsi de suite, toujours dans un bref délai, en baissant à chaque fois d'un quart de dollar, jusqu'à ce que l'on fût arrivé à un quart de dollar par acre. Ce qui ne trouverait pas d'acquéreur à ce prix deviendrait la propriété respective des jeunes États. Le parti des droits des États paraît favorable à cette idée. Rien n'oblige pourtant à presser la liquidation du domaine de l'Ouest, et à dévorer ainsi une ressource que, plus tard, on s'estimera heureux de posséder.

Il est possible que ce dernier système obtienne la préférence, lorsque le prochain recensement aura augmenté les forces de l'Ouest dans le congrès.

Note 28. (Page 157.)

Exportation des États-Unis en coton.

Voici la progression qu'a suivie l'exportation du coton depuis l'origine de la culture (*Document n° 3, de la chambre des représentants*, 24e *congrès*, 1re *session*) :

Tableau de l'exportation du coton.

ANNÉES.	QUANTITÉ EN KILOGRAMMES.	VALEUR EN FRANCS.
1792 1793 1794	62,100 219,600 720,900	170,000 562,000 1,708,000
Moyenne.	334,000	817,000
1802 1803 1804	12,375,000 18,495,000 18,150,000	28,100,000 41,200,000 41,200,000
Moyenne.	16,020,000	36,800,000
1822 1823 1824	65,070,000 78,165,000 63,080,000	128,000,000 109,300,000 116,000,000
Moyenne.	69,075,000	117,800,000
1832 1833 1834	145,010,000 146,035,000 173,140,000	169,300,000 192,000,000 264,000,000
Moyenne.	154,800,000	208,500,000

La consommation intérieure est actuellement de 250,000 balles, pesant 40.000.000 kil., et représentant une valeur de 50 à 55 millions de francs.

En 1835, la production totale a été de 1,350,000 balles pesant 220,000.000 kil., et valant 300 millions de francs. La récolte en vin de la France est évaluée à plus du double de cette somme ; mais elle ne fournit au commerce d'exportation qu'une valeur de 70 millions.

Le secrétaire du trésor fait remarquer dans le document précité que, pendant les trente dernières années, l'accroissement de l'exportation de l'ensemble des produits américains, y compris le coton, a eu lieu dans le rapport de 3 à 5, c'est-à-dire que l'augmentation est des deux tiers. Pour le coton seul, elle a été de 25 p. 0/0 par an en moyenne, et dans les dix dernières années, de 10 p. 0/0.

Note 29. (Page 168.)

Sociétés de tempérance.

La société américaine de tempérance a été formée pour arrêter le vice de l'ivrognerie qui se répandait beaucoup aux États-Unis, et qui y était plus redoutable qu'ailleurs, à cause de la nature et de la mauvaise qualité des liqueurs fortes (1) qui y sont le plus en usage.

Cette société s'est organisée à Boston en février 1826. Voici, d'après ses propres rapports, quel a été le résultat de ses efforts :

« 3,000 sociétés de tempérance avaient été établies aux États-Unis en 1831, dont 13 sociétés d'États, comprenant plus de 300,000 membres : 1,000 distilleries avaient été

(1) La principale de ces liqueurs est le *whiskey*, ou eau-de-vie de grains, qui est fort mal préparée aux États-Unis. Les vins que l'on consomme de préférence, les seuls que la classe ouvrière connaisse, sont ceux de Madère et d'Espagne, qui sont naturellement très-alcooliques et qu'en outre l'on coupe d'une forte proportion de trois-six.

fermées, 3,000 personnes avaient cessé le trafic des liqueurs spiritueuses. En 1833, il existait plus de 5,000 sociétés de tempérance, dont 21 sociétés d'États, comprenant plus d'un million de membres : plus de 2,000 personnes avaient abandonné la fabrication des spiritueux, et plus de 6,000 avaient cessé d'en détailler ; plus de 700 vaisseaux naviguaient sans spiritueux à bord ; plus de 5,000 ivrognes s'étaient corrigés. En 1834, le nombre des sociétés de tempérance était de plus de 7,000, comptant au delà de 1,250,000 membres ; plus de 3,000 distilleries s'étaient fermées, et plus de 7,000 marchands avaient renoncé à la vente des liqueurs fortes : le nombre des navires de tempérance dépassait 1,000 ; plus de 10,000 ivrognes s'étaient corrigés. Le nombre des sociétés, en 1835, était de 8,000, dont 23 d'États, une par chaque État, excepté en Louisiane, et comptant plus de 1,500,000 membres ; on avait obtenu en tout la fermeture de plus de 4,000 distilleries et de 8,000 boutiques de détail. Le nombre des navires de tempérance excédait 1,200 ; celui des ivrognes réformés, 12,000. On a calculé qu'en outre plus de 20,000 personnes avaient renoncé à la consommation de toute boisson enivrante. Des rapports de sociétés de tempérance, des brochures et des journaux de même nature ont été répandus dans toutes les parties de l'Union : il a été démontré que l'usage des liqueurs fortes avait causé la mort de 40 ou 50,000 personnes aux États-Unis, et que l'on devait à cet abus le paupérisme et les crimes du pays.

Des *résolutions* portant : « que le commerce des spiritueux est moralement criminel, » ont été passées par divers corps ecclésiastiques de différentes dénominations chrétiennes, comprenant plus de 5,000 ministres de l'Évangile et plus de 6,000 églises. Les mêmes résolutions ont été adoptées par plusieurs sociétés d'États, par la société de tempérance du congrès, et par la société américaine de tempérance, à sa réunion à Philadelphie en mai 1834, composée de plus de 4,000 délégués de 21 États.

En admettant, ce qui est probable, qu'il y avait de l'exagération dans l'exposé qui précède, il est incontestable que la société américaine de Tempérance et les sociétés qui se sont créées à son exemple, ont rendu de grands services à l'Union.

Dans la plupart de nos départements, le vin est à assez bas prix pour que la population boive peu d'eau-de-vie et autres spiritueux. Dans les provinces du Nord, cependant, et dans les villes où les droits d'octroi sont élevés, la classe ouvrière est fréquemment adonnée à la boisson des spiritueux. On a essayé tout récemment d'établir, dans quelques localités où l'ivrognerie faisait de grands ravages, des sociétés de tempérance, qu'on appelle sociétés de sobriété. M. Dutrône, conseiller de la cour royale, a été le principal fondateur d'une de ces sociétés à Amiens, où le vice de l'ivrognerie est poussé à un degré alarmant.

Note 30. (Page 173.)

Peut-être me sera-t-il permis d'insister sur les mots dont je me suis servi, *accouplement* et *mariage*, et de dire que l'on retrouve dans ces types rivaux les qualités respectives du couple humain. Ils possèdent respectivement, l'un les qualités de l'homme, l'autre celles de la femme ; l'un a la persévérance, la raison, le sang-froid ; l'autre est vif et ardent, il est doué d'une imagination brillante. L'un est sombre et austère, l'autre respire l'élégance, la grâce et la volupté. L'Occident est mâle par rapport à l'Orient ; de même Rome par rapport à la Grèce, Sparte et l'Angleterre par rapport à Athènes et à la France. Jusqu'à nos jours, le type mâle a presque toujours conquis l'autre ; mais le type féminin a policé le type mâle, et l'a subjugué à son tour par le goût et les arts.

Note 31. (Page 176.)

De l'unité et de la spécialité.

Il s'en faut de beaucoup que je songe à blâmer l'institution des départements et le sentiment d'unité qui a présidé à leur création. Nous sommes naturellement unitaires et notre système de gouvernement doit reconnaître et consacrer ce trait distinctif de notre caractère national. L'unité administrative est un grand avantage pour un pays où l'initiative du gouvernement doit fréquemment et activement intervenir. La population française est assez une pour pouvoir être gouvernée dans Paris. Je crois cependant que dans beaucoup de cas nous avons exagéré le principe d'unité. Au lieu de nous borner à centraliser la France, nous l'avons concentrée et contractée pour ainsi dire en un seul point. Nous sommes quelquefois arrivés à ce résultat précisément en la morcelant; nouvelle preuve que les extrêmes se touchent.

Nos provinces représentaient un fait réel. Leur suppression complète a été éminemment favorable au succès de la révolution, mais il est clair que l'organisation qui a succédé ralentit et fréquemment arrêté l'expédition des plus simples affaires. Il y a diverses améliorations que les départements entreprendraient s'ils étaient agglomérés ou associés sous quelques rapports, et que, isolés, ils ne tenteront pas.

En matière d'instruction primaire, de communications et d'écoles industrielles ou agricoles, le concours des départements convenablement groupés produirait probablement d'heureux résultats. Dans les affaires militaires, qui exigent de la promptitude, on a été obligé d'établir des divisions qui comprennent plusieurs départements. Pour les affaires civiles, Napoléon avait senti le besoin d'organiser des sortes de provinces, sans détruire, bien entendu, les départements; à cette fin, il créa les sénatoreries; mais comme son gouvernement était tout militaire, cette institution

n'eut jamais d'importance, et ne porta aucun fruit. Je conviens d'ailleurs que la réorganisation des individualités provinciales doit aller de front avec l'éducation politique du pays et le développement de ses habitudes d'affaires.

Il est très-possible cependant que le remède à une centralisation excessive doive consister, non dans la réorganisation de grandes divisions du territoire, mais dans la création de puissantes associations industrielles, par exemple, qui, tout en liant leur action à celle du gouvernement, auraient cependant une certaine part d'indépendance.

La diversité, ou, si l'on veut, la multiplicité est tout aussi bien que l'unité un des besoins de la nature humaine: elle doit trouver place dans les institutions politiques.

Nous vantons beaucoup en France notre comptabilité administrative, et en effet elle offre le rare avantage d'embrasser toutes les sources de revenu, et de comprendre toutes les dépenses du pays. Elle permet de se rendre compte minutieusement de tout ; et sous toutes les formes scientifiques elle est parfaite. Dans la pratique, il faut pourtant reconnaître qu'elle laisse à désirer. La machine joue très lentement, elle exige le travail de trop de manœuvres. Elle est beaucoup plus simple en théorie qu'en fait. Le système des Américains est différent. En France nous avons supprimé autant que possible les caisses spéciales; les Américains ne voient aucun inconvénient à les multiplier; ils tombent à cet égard dans l'excès contraire au nôtre. Ils ont à peu près dans chaque État la caisse générale, la caisse des canaux, la caisse des écoles primaires, la caisse de la dette publique, à quoi se joignent, dans l'État de New-York, la caisse littéraire, destinée à subventionner les *académies*, et la caisse des banques. Chacune de ces caisses a ses capitaux séparés et ses revenus distincts, qui sont administrés séparément par un comité spécial. Le fonds des écoles primaires, le plus considérable de tous, dans l'État de New-York, y est de 10 millions.

Ces habitudes de spécialité, moins séduisantes, d'un point

de vue abstrait, que la règle de l'unité, et moins convenables pour l'ordre général des finances, présentent cependant des avantages. Chaque payement exige dans le système américain moins de formalités et moins de temps. De plus, dans ce système, il y a garantie parfaite que tel ou tel service important ne sera pas négligé. Tant que la spécialité subsistera, il est clair, par exemple, que les canaux et l'enseignement primaire de l'État de New-York resteront dans un état prospère ; car le nerf de la guerre ne leur manquera pas. Ils ont leurs fonds et leurs revenus à eux ; c'est une propriété inaliénable, impossible à détourner au profit d'autres services. Il serait à désirer que ce même usage subsistât pour nos lignes navigables, et que le produit des droits de navigation fût affecté à leur entretien. A force d'unité dans nos finances, nous avons jeté une confusion d'un certain genre dans les services publics. Les recettes du trésor appartiennent trop à tous, et pas assez à chacun d'eux. Les allocations qu'ils reçoivent, remises en question tous les ans[1], dépendent trop des caprices du ministère ou des chambres et des préoccupations du moment, pas assez de leurs besoins réels et de l'importance qui leur est réservée pour un avenir même prochain.

L'on remédierait à plusieurs des inconvénients de ce système absolu d'unité, en divisant le budget en deux parties ; l'une, comprenant les services permanents, serait votée une fois tous les cinq ans, par exemple ; l'autre, celle des dépenses extraordinaires, serait soumise au vote annuel des chambres. Indépendamment de ce correctif, il serait bon d'admettre diverses réserves à la règle d'unité, et de ne pas absorber toutes les caisses spéciales dans le gouffre du trésor public, sans spécialiser cependant autant que les Américains. On doit, par exemple, réclamer une exception en faveur de la caisse des Invalides de la marine. Elle a survécu jusqu'à présent aux violentes attaques des puritains d'unité ; mais rien ne garantit qu'elle ne sera pas quelque jour frappée de mort par un amendement impro-

visé. Ce serait une douleur pour nos marins, qui lui ont voué une sorte de culte, qui l'aiment de cet amour que le matelot porte à son bâtiment. La création d'un fonds des travaux publics me semble aussi indispensable.

La spécialité dans les services répond à un des besoins les plus vifs de la nature humaine ; en politique, à l'esprit de corps ; dans l'ordre moral, à la personnalité, aux sentiments de la famille et de la propriété. Pour les hommes, malheureusement trop rares, aux yeux de qui les considérations morales méritent la peine d'être pesées, même en matière administrative, ce sont là des raisons qui en valent d'autres. Dans tous les cas, il est sûr que la spécialité épargnerait beaucoup de formalités et d'écritures, et économiserait beaucoup de temps. L'on se formerait difficilement une idée des jours et des mois qui se perdent par les délais que subissent les paperasses dans chacun des bureaux qu'elles ont à traverser, en vertu de l'unité absolue qui est instituée dans notre comptabilité et dans notre organisation administrative en général.

Note 32. (Page 193.)

Des expéditions scientifiques.

Des expéditions scientifiques, organisées sur une grande échelle et composées de savants naturalistes, de botanistes, de géologues, de physiciens, d'astronomes, d'artistes, peintres, sculpteurs et architectes, d'ingénieurs, de mécaniciens, d'agronomes, et d'hommes experts dans les sciences économiques, auraient pour effet d'occuper noblement beaucoup de jeunes capacités qui étouffent dans le pays et que la passion de l'aventureux et de l'inconnu et l'absence d'un but d'activité, poussent souvent au désordre ;

D'avancer les sciences, les arts et l'industrie ;

De frapper au dedans l'attention publique ;

D'augmenter au dehors la considération du nom français,

qui, il faut le dire, est compromise aujourd'hui, et d'étendre l'influence de la France particulièrement dans les contrées qui seraient le but de ces visites.

Note 33. (Page 199.)

Rigorisme à Lowell.

La ville de Lowell est une de celles où le rigorisme puritain a été poussé le plus loin. La présence des jeunes filles qui emplissent les manufactures en est le principal motif. En 1836, un homme a été mis à l'amende par l'autorité municipale de Lowell, par la seule raison qu'il faisait le métier de ménétrier (*common fiddler*). On l'a traité comme s'il avait outragé la morale publique. Les magistrats de Lowell craignent que le plaisir de la danse ne soit l'occasion de quelques désordres parmi les ouvrières.

Note 34. (Page 204.)

Des fabriques de cotonnades.

A la fin de 1835, les manufactures de Lowell comprenaient 129,828 broches, 4,197 métiers, et occupaient 6,793 ouvriers, dont 5,416 femmes. La fabrication s'élevait à 849,300 yards par semaine ; c'est sur le pied de 44,000,000 de yards (40,000,000 de mètres) par an. La consommation du coton était de 38,000 balles, ou de 6,250,000 kilog., par an.

En 1831, les fabriques américaines occupaient 62,157 ouvriers, dont 38,927 femmes et 4,691 enfants. Il y avait en outre 4,760 tisseurs à la main, et 40,709 personnes employées à des travaux accessoires, ce qui portait le personnel à 117,626. Les fabriques comptaient 1,246,503 broches et 33,506 métiers. Elles produisaient 211 millions de mètres d'étoffes, et vendaient en outre 4,800,000 kilog. de fil,

que l'on tisse l'hiver dans les ménages. La consommation de coton était alors de 35,000,000 de kilog. La valeur des produits était estimée à 138 millions de francs, dont 55 millions servaient à payer les salaires. (*Pitkin*, *Statistics*, page 526.)

En Angleterre, d'après M. Baines (*History of cotton manufacture*, page 383), il existait dans la Grande-Bretagne, en 1834, 100,000 métiers mécaniques, et 250,000 métiers à la main. La différence entre les nombres respectifs de tisseurs à la main en Angleterre et en Amérique mérite d'être remarquée. Les tisseurs à la main forment une des classes les plus misérables de la Grande-Bretagne.

Les fabriques anglaises occupaient (même ouvrage, page 396) 724,000 personnes, savoir :

Filage et tissage mécanique.	237,000
Tissage à la main.	250,000
Tulle et broderie.	159,000
Bonneterie.	33,000
Impression.	45,000
TOTAL.	724,000

En comptant les teinturiers, blanchisseurs, brodeurs de mousseline, plieurs, mesureurs, aides, graveurs, dessinateurs, mécaniciens, emballeurs, etc., les ouvriers qui bâtissent et réparent les fabriques, etc., ce nombre serait considérablement augmenté. M. Baines l'évalue, tout compris, à 1,500,000.

En 1833, les fabriques anglaises ont consommé 133 millions de kilog. de coton. Elles ont dû consommer davantage en 1835, et encore plus en 1836.

Les produits des fabriques anglaises sont évalués par M. Baines (page 406) à 30 ou 34,000,000 de liv. sterl. (760 à 860 millions de francs) dont plus de la moitié est exportée. M. Mac Culloch les porte à 860 millions de francs.

Le salaire des 724,000 ouvriers énumérés ci-dessus est de 330 millions.

D'après l'enquête commerciale de 1834, les fabriques françaises occuperaient près de 600,000 personnes, et produiraient une valeur de 600 millions de francs environ. La quantité de coton consommée serait de 40 millions de kilogrammes.

Si ces chiffres sont exacts, il faut en conclure que nos ouvriers produisent moins que les ouvriers anglais ou américains, et par conséquent que l'enseignement industriel de la classe ouvrière serait, pour nos manufactures, un fécond encouragement.

Note 35. (Page 211.)

Production et consommation du coton sur le globe.

Lors de l'enquête commerciale de 1834, un de nos plus habiles industriels, M. Nicolas Kœkhlin, évaluait comme il suit la production et la consommation du coton sur le globe :

Production.

Aux États-Unis d'Amérique.	175,000,000 kil.
Dans l'Inde.	30,000,000
Au Brésil.	12,000,000
Dans les colonies de Bourbon, Cayenne et autres.	3,000,000
En Égypte et dans le Levant.	10,000,000
TOTAL	230,000,000

Consommation.

En Angleterre.	150,000,000
En France.	40,000,000
A reporter.	190,000,000

Report.	190,000,000
Aux États-Unis.	18,000,000
En Chine, la moitié de la récolte de l'Inde.	15,000,000
En Suisse, Saxe, Prusse et Belgique.	17,000,000
Total.	240,000,000

D'autres pays fournissent du coton. La Chine en produit qu'elle consomme ou qu'elle nous vend sous forme de nankins ; le Mexique suffit presque à sa consommation ; M. K[illegible] n'a voulu parler que de la production qui intéresse le commerce général.

La production du coton va se développant aux États-Unis, suivant une progression rapide. Elle est actuellement de 250 millions de kil. ; ce qui porte la production totale à 275,000,000 de kil.

M. K[illegible] a un peu exagéré la consommation de l'Angleterre. En 1853, elle n'a été que de 135,000,000 de kil. (Voir note 34.) Il a au contraire rabaissé celle de quelques autres pays, et particulièrement celle des États-Unis.

(Note 38, Page 215.)

De la moralité des manufactures.

Dans son Essai sur les salaires (*Essay on wages*), M. H. Carey cite la lettre suivante du directeur de l'une des fabriques de Lowell (page 89) :

« Il n'y a eu dans notre établissement que trois cas de
« relations illicites, et, dans les trois cas, les parties
« furent immédiatement mariées, plusieurs mois avant la
« naissance de l'enfant ; de sorte que nous ne comptons
« aucune naissance positivement illégitime. »

M. Carey ajoute qu'on lui a assuré qu'à la grande fabrique de Dover (New-Hampshire), il n'y avait pas un seul cas de naissance illégitime.

Je ne pense pas qu'il règne une pureté aussi exemplaire

dans tous les centres manufacturiers des États-Unis; mais je suis convaincu que la moralité de la classe ouvrière y est partout en harmonie avec celle du reste de la population. M. Baines (*History of cotton manufacture*) rapporte les efforts tentés dans ces derniers temps, pour mettre quelques fabriques anglaises sur le même pied que celles de Lowell. « Il y a bon nombre de manufactures, dit-il, en Lancashire, Cheshire, Derbyshire, et en Écosse, où l'on veille à ce que les ateliers soient bien aérés, propres et presque élégants, au grand avantage du maître et des ouvriers; où des règlements sévères empêchent l'immoralité et les propos déshonnêtes : où des écoles sont ouvertes pour tous les enfants employés dans l'établissement; où l'on apprend aux jeunes filles à coudre et à tricoter; où l'on trouve des bibliothèques à l'usage des ouvriers; où des récompenses sont distribuées aux enfants qui fréquentent les écoles du dimanche; où sont organisées des sociétés de secours en cas de maladie ou d'accident (page 482). » M. Baines cite, entre autres, les efforts philanthropiques de M. Ashton, qui emploie douze cents ouvriers à Hyde, comté de Chester (page 447.)

Note 37. (Page 231.)

Balancement du Nord et du Sud.

On a toujours eu soin de balancer, autant que possible, le nombre des États sans esclaves par celui des États à esclaves. Par ce moyen, l'une des deux chambres, le sénat, serait divisée exactement entre les deux intérêts. En 1789, sur treize États, six admettaient l'esclavage. En 1792, le nombre des États était de seize, également partagés entre les deux régimes; mais ce ne fut que pour un an. En 1802, il y eut dix-sept États, dont neuf sans esclaves. En 1812, la Louisiane vint rétablir la balance. De 1816 à 1819, quatre États furent admis, l'Alabama et le Mississipi avec des

esclaves, l'Indiana et l'Illinois sans esclaves. En 1820, le Maine, qui n'a point d'esclaves, fut détaché du Massachusetts et élevé au rang d'État ; mais il fut suivi, en 1821, du Missouri, qui a des esclaves. On a reçu en 1836, au nord, le Michigan, et, au sud, l'Arkansas. Ensuite viendra le tour de la Floride, qui a des esclaves, et du nouveau territoire de Ouiscousin (1) qui n'en a pas. Il faut observer que l'État de Delaware, où la loi reconnaît l'esclavage, peut être considéré en fait comme un État sans esclaves, et est souvent compté comme tel.

On peut remarquer que le président a été presque toujours un homme du sud.

Si le Texas était incorporé à l'Union et qu'il formât deux ou trois États, il serait difficile de maintenir l'équilibre en faveur des États sans esclaves.

(1) Il a été organisé à partir du 4 juillet 1836 ; il est situé au nord de l'État d'Illinois.

Note 38. (Page 235.)

De la population des États-Unis.

Je vais présenter ici divers tableaux relatifs au mouvement de la population de l'Union américaine.

TABLEAU *de la population des États d'après cinq recensements.*

ÉTATS.	1790.	1800.	1810.	1820.	1830.
Maine. . . .	96,540	151,719	228,705	298,335	399,955
N.-Hampshire.	141,899	183,762	214,360	244,161	269,328
Vermont. . .	85,416	154,465	217,713	235,764	280,652
Massachusetts.	378,717	423,245	472,040	523,287	610,408
Rhode-Island.	69,110	69,122	77,031	83,059	97,199
Connecticut. .	238,141	251,002	262,042	275,202	297,665
New-York. . .	340,120	586,756	959,949	1,372,812	1,918,608
New-Jersey. .	184,139	211,949	249,555	277,575	320,823
Pensylvanie. .	434,373	602,365	810,091	1,049,458	1,348,233
Delaware. . .	59,096	64,273	72,674	72,749	76,748
Maryland. . .	319,728	341,548	380,546	407,350	447,040
Virginie. . .	748,308	880,200	974,622	1,065,379	1,211,405
Caroline du N.	393,751	478,103	555,500	638,829	737,987
Caroline du S.	249,073	345,591	415,115	502,741	581,185
Géorgie. . .	82,548	162,101	252,433	340,987	516,823
Alabama. . .	»	»	20,845	127,901	309,527
Mississipi. . .	»	8,850	40,352	75,448	136,621
Louisiane. . .	»	»	76,556	153,407	215,739
Tennessée. .	35,791	105,602	261,727	422,813	681,904
Kentukcy. . .	73,077	220,955	406,511	564,317	687,917
Ohio.	»	45,365	230,760	581,434	937.903
Indiana . . .	»	4,875	24,520	147,178	343,031
Illinois. . . .	»	»	12,282	55,211	157,455
Missouri. . .	»	»	20,845	66,586	140,445
Distr. fédéral.	»	14,093	24,023	33,039	39,834
Terr. de Flor.	»	»	»	»	34,730
T. de Michigan.	»	»	4,762	8,896	31,639
T. d'Arkansas.	»	»	»	14,273	30,388
TOTAUX. . .	3,929,827	5,305,925	7,239,814	9,638,131	12,866,020

Les cinq tableaux qui suivent indiquent le mouvement, par États, de la population libreet de la populations esclave depuis 1790. (*American Almanac* de 1835. Tableaux communiqués par M. E. Tayloe, de Virginie.) Pour chacun des cinq recensecments, les États sont rangés par ordre de population. Il est curieux de voir comment la Virginie *descend*, et comment l'Ohio monte.

I.

1790.				
ÉTATS.	POPULATION		NOMBRE d'hommes libres pour un esclave.	TOTAL.
	LIBRE.	ESCLAVE		
1. Virginie. . . .	454,983	292,627	1 55	747,610
2. Massachusetts (1)	475,327	»	»	475,327
3. Pensylvanie. .	430,636	3,737	115	434,373
4. Caroline du N.	293,179	100,572	2 91	393,751
5. New-York. . .	318,796	21,324	15	340,120
6. Maryland. . . .	216,692	103,036	2 10	319,728
7. Caroline du S.	141,979	107,094	1 32	249,073
8. Connecticut. .	235,182	2,764	85	237,946
9. New-Jersey. .	172,716	11,423	15	184,139
10. New-Hampshire	141,727	158	897	141,885
11. Vermont (2). .	85,523	16	5,345	85,539
12. Géorgie. . . .	53,284	29,264	1 82	82,548
13. Kentucky (3). .	61,247	12,430	5	73,677
14. Rhode-Island. .	67,877	948	72	68,825
15. Delaware. . .	50,207	8,887	5 64	59,094
Territoires.	32,274	3,417	9 44	36,691
TOTAUX.	3,231,629	697,697	4 63	3,929,326

(1) Massachusets. 378,787. } Ces deux États n'en formaient
Maine, 96,540. } qu'un jusqu'à 1820.

(2) Le Vermont fut admis dans l'Union en 1791.

(3) Le Kentucky, etc. Id. 1792.

1800.

ÉTATS.	POPULATION		NOMBRE d'hommes libres pour un esclave.	TOTAL.
	LIBRE.	ESCLAVE		
1. Virginie. . . .	539,181	346,968	1 55	886,149
2. Pensylvanie . .	600,842	1,706	352	602,548
3. New-York. . .	565,437	20,013	27	586,050
4. Massachusetts (1)	574,564	»	»	574,564
5. Caroline du N.	344,907	133,196	2 59	478,103
6. Maryland . . .	241,985	107,707	2 24	349,692
7. Caroline du S.	199,440	146,151	1 36	345,591
8. Connecticut . .	250,051	951	263	251,002
9. Kentucky. . . .	180,616	40,343	4 47	220,959
10. New-Jersey . .	198,727	12,422	16	211,149
11. New-Hampshire	183,850	8	22,981	183,858
12. Géorgie. . . .	102,987	59,699	1 72	162,686
13. Vermont. . . .	154,465	»	»	154,465
14. Tennessée (2) .	92,018	13,584	6 77	105,602
15. Rhode-Island .	68,742	380	18	69,122
16. Delaware. . . .	58,120	6,153	9 44	64,273
Territoire d'Ohio. .	45,365	»	»	45,365
District fédéral. . .	10,849	3,244	3 34	14,093
Terr. de Mississipi .	5,361	3,489	1 53	8,850
Terr. d'Indiana. . .	5,506	135	40 78	5,641
TOTAL.	4,422,913	896,849	4 92	5,319,762

Le tableau relatif à la population de 1800 est un peu différent dans Seybert de ce qu'il est dans les dernières publications. Dans l'*Encyclopédie américaine*, vol. XII, p. 428, la population de 1830 est portée à 5,309,758; mais si les détails sont exacts, le nombre total est de 5,310,718,

(1) Population du Massachusetts, 422,845; du Maine, 151,719.

(2) Le Tennessée fut admis dans l'Union en 1796.

III.

ÉTATS.	1810. POPULATION LIBRE.	POPULATION ESCLAVE.	NOMBRE d'hommes libres pour un esclave.	TOTAL.
1. Virginie. . .	582,104	392,518	1 48	974,622
2. New-York. .	944,032	15,017	63	959,049
3. Pensylvanie.	809,296	795	1,018	810,091
4. Massachusetts (1). .	700,745	»	»	700,745
5. Caroline du N	386,676	168,824	2 29	555,500
6. Caroline du S	218,750	196,365	1 11	415,115
7. Kentucky. .	325,950	80,561	4 04	406,511
8. Maryland. .	269,044	111,502	2 41	380,546
9. Connecticut .	261,632	310	8 44	261,942
10. Tennessée. .	217,192	44,535	4 87	261,727
11. Géorgie. . .	147,215	105,218	1 39	252,433
12. New-Jersey .	234,711	10,851	21 69	245,562
13. Ohio (2). . .	230,760	»	»	230,760
14. Vermont . .	217,895	»	»	217,895
15. New-Hampshire. . . .	214,460	»	»	214,460
16. Rhode-Island	76,823	108	711	76,931
17. Delaware. .	68,497	4,177	16 39	72,674
Territ. de Louisiane	41,896	34,660	1 20	76,556
Terr. de Missisipi.	23,264	17,088	1 35	40,352
Terr. d'Indiana.	24,283	237	102	24,520
District fédéral .	18,628	5,395	3 45	24,023
Terr. de Missouri	17,834	3,011	5 67	20,845
Terr. d'Illinois. .	12,114	168	72	12,282
Terr. de Michigan	4,738	24	197	4,762
TOTAL	6,048,539	1,191,364	5 07	7,239,903

(1) Massachusets, 472,040 ; Maine, 228,705.

(2) L'Ohio fut admis dans l'Union en 1802.

IV.

1820.

ÉTATS.	POPULATION		NOMBRE d'hommes libres pour un esclave.	TOTAL.
	LIBRE.	ESCLAVE.		
1. New-York. . . .	1,362,724	10 088	135	1,372,812
2. Virginie	640,213	425,153	1 50	1,065,366
3. Pensylvanie . . .	1,049,247	211	4,972	1,049,458
4. Caroline du N. . .	433,812	205,017	2 11	638.328
5. Ohio	581,434	»	»	581,434
6. Kentucky.	437,585	126,732	3 45	564,317
7. Massachusetts . .	523,287	»	»	523,287
8. Caroline du S. .	244,266	258,475	94	502,741
9. Tennessée	342,716	80,097	4 27	422.813
10. Maryland.	299,952	107,398	2 79	407.350
11. Géorgie.	191,333	149,656	1 27	340,982
12. Maine.	298,335	»	»	298.335
13. New-Jersey . . .	270,018	7,557	36	277,575
14. Connecticut . . .	275,151	97	2,836	275.248
15. New-Hampshire .	244,161	»	»	244.161
16. Vermont.	235,764	»	»	235,764
17. Louisiane (1). . .	84,343	69,064	1 22	153,407
18. Indiana (2). . . .	146.988	190	7 73	147.178
19. Alabama (2) . . .	86,022	41,879	2 05	127,901
20. Rhode-Island. . .	83,011	48	1,729	83,059
21. Mississipi (4). . .	42,634	42,814	1 29	75,448
22. Delaware.	68,240	4,509	15 13	72.749
23. Missouri (5). . . .	56,364	10,222	5 51	66,586
24. Illinois (6)	54,294	917	59	55,211
District fédéral	26,662	6,377	4 18	33.039
Territoire d'Arkansas.	12,656	1,617	7 82	14.273
Territ. de Michigan. .	8,896	»	»	8,896
TOTAL	8,100,108	1,538,118	5 26	9,638,226

(1) La Louisiane fut admise dans l'Union en 1812.
(2) L'Indiana fut admis dans l'Union en 1816.
(3) L'Alabama fut admis dans l'Union en 1819.
(4) Le Mississipi fut admis dans l'Union en 1817.
(5) Le Missouri fut admis dans l'Union en 1821
(6) L'Illinois fut admis dans l'Union en 1818.

V.

1830.

ÉTATS.	POPULATION		NOMBRE d'hommes libres pour un esclave.	TOTAL.
	LIBRE.	ESCLAVE.		
1. New-York	1,918,533	75	25,580	1,918,608
2. Pensylvanie	1,347,830	403	3,343	1,348,233
3. Virginie	741,648	469,757	1 58	1,211,405
4. Ohio.	937,897	6	»	937,903
5. Caroline du N.	492,386	245,601	2	737,987
6. Kentucky	522,704	165,213	3 16	687,917
7. Tennessée	540,301	141,603	3 81	681,904
8. Massachusetts	610,407	1	»	610,408
9. Caroline du S.	265,784	315,401	0 84	581,185
10, Géorgie.	299,292	217,531	1 37	516,823
11. Maryland.	344,046	102,994	3 34	477,040
12. Maine.	399,953	2	»	399,955
13. Indiana	343,028	3	»	343,031
14. New-Jersey	318,569	2,254	142	320,823
15. Alabama.	191,978	117,549	1 63	309,527
16. Connecticut	297,650	25	12,943	297,675
17. Vermont.	280,652	»	»	280,652
18. New-Hampshire	269,325	3	»	269,328
19. Louisiane.	106,151	109,588	0 96	215,739
20. Illinois.	156,698	747	209	157,445
21. Missouri	115,364	25,091	4 60	140,455
22. Mississipi.	70,962	65,659	1 08	136,621
23. Rhode-Island.	97,182	17	5,717	97,199
24. Delaware	73,456	3,292	22 31	76,748
District fédéral.	33,715	6,119	5 50	39,834
Territoire de Floride.	19,229	15,501	1 24	34,730
Territ. de Michigan.	31,607	32	987	31,639
Territ. d'Arkansas	25,812	4,576	5 63	30,388
TOTAL	10,851,447	2,009,043	5 39	(1) 12,866,020

(1) Y compris 5,318 personnes employées dans la marine.

Tableau du mouvement de la population
pour l'Union entière, en distinguant les trois classes des blancs, des esclaves et des gens de couleur libres.

Ensemble de la population.

ANNÉES.	NOMBRE TOTAL.	AUGMENTATION EN 10 ANS.	AUGMENTATION en centièmes POUR 10 ANS.
1790	3,929,326	»	»
1800	5,319,762	1,390,436	35 3
1810	7,239,903	1,920,141	36 1
1820	9,638,226	2,398,323	33 1
1830	12,866,020	3,227,784	33 5
POPULATION BLANCHE.			
1790	3,172,117	»	»
1800	4,318,033	1,145,916	36 »
1810	5,862,293	1,544,360	35 8
1820	7,876,598	2.014,205	34 5
1830	10,526,248	2,649,650	33 6
POPULATION ESCLAVE.			
1790	697,697	»	»
1800	968,849	199,152	28 5
1810	1,191,364	294,515	30 4
1820	1,538,118	346,754	29 1
1830	2,009,043	470,925	31 2
GENS DE COULEUR LIBRES.			
1790	59,512	»	»
1800	104,880	45,368	77 7
1810	186,146	87,266	83 3
1820	223,510	37,364	19 1
1830	319,599	96,089	43 3

On peut tirer de ces tableaux les conséquences suivantes :

Le nombre des blancs augmente un peu plus rapidement que celui des noirs dans l'Union considérée dans son ensemble ; ce qui revient à dire que les États sans esclaves se sont, jusqu'à ces derniers temps, développés plus vite que les États à esclaves. Dans l'ensemble des États à esclaves, la population libre croît dans une proportion un peu moindre que celle des esclaves.

L'Amérique du Nord est, de tous les pays où il existe des noirs et des blancs, l'un de ceux où la classe des gens de couleur libres est la moins considérable.

En 1850, la population des États-Unis se sous-divisait ainsi :

Blancs	82	p. 0/0
Gens de couleur libres	2 1/2	
Esclaves	15 1/2	

c'est-à-dire que la population de couleur libre ne serait que le sixième ou de 17 p. 0/0 de la population esclave. Ce résultat provient de ce que la race anglaise pratique peu la manumission individuellement. Quoique le chiffre absolu de cette classe soit très-faible, c'est cependant celle qui croît le plus.

Dans l'île de Cuba, en 1850, d'après M. Ramon de la Sagra, la population était ainsi composée :

Blancs	311,051 ou 45	p. 0/0
Gens de couleur libres	106,494 ou 15	
Esclaves	286,942 ou 40	
Total	704,487 100	

Ainsi à Cuba, pour cent esclaves, il y a trente-sept personnes libres de couleur.

La population des colonies françaises peut être évaluée comme il suit :

Blancs	43,000 ou 11 p. 0/0
Gens de couleur libres	70,000 ou 18
Esclaves	272,000 ou 71
Total.	385,000 100

c'est-à-dire que pour cent esclaves il y a vingt-six personnes de couleur libres.

Celle des Antilles anglaises, en 1832, se composait comme il suit (Mac-Culloch, *Dictionary of Commerce*, article *Colonies*) :

Blancs	71,136 ou 8 1/2 p. 0/0
Gens de couleur libres	71,827 ou 9
Esclaves	689,002 ou 82 1/2 p. 0/0
Total	832,965

Ainsi, dans les Antilles anglaises, pour cent esclaves, il y aurait eu, avant l'émancipation, onze personnes libres de couleur.

Je terminerai ces observations par quelques tableaux qui indiquent le mouvement, par États, de la population libre et de la population esclave. L'accroissement ou la diminution y sont exprimés en centièmes, et se distinguent par les signes + et —. Pour chaque recensement, les États sont rangés dans l'ordre de leur accroissement relatif.

I.

De 1790 à 1800.

ÉTATS.	POPULATION LIBRE.	POPULATION ESCLAVE.	TOTAL.
1. Kentucky *a*.	195	+ 224	200
2. Géorgie *a*.	93	104	97
3. Vermont.	81	»	81
4. New-York.	77	— 3	77
5. Caroline S. *a*.	40	+ 36	39
6. Pensylvanie.	40	— 54	39
7. N.-Hampshire.	30	— 95	30
8. Caroline N. *a*.	18	+ 32	21
9. Massachusetts (1).	21	»	21
10. Virginie *a*.	18	+ 18	18
11. New-Jersey.	15	— 9	15
12. Maryland *a*.	12	+ 4	9
13. Delaware *a*.	16	— 31	9
14. Connecticut.	6	— 65	5
15. Rhode-Island.	1	— 60	0
Moyenne.	37	29	35

(1) Massachusetts 12; Maine 57.

N. B. Le signe *a* indique les États où l'esclavage est reconnu.

II.

De 1800 à 1810.

ÉTATS.	POPULATION LIBRE	POPULATION ESCLAVE.	TOTAL.
1. Ohio.	409	»	409
2. Tennessée *a*.	136	+ 228	148
3. Kentucky *a*.	81	+ 100	84
4. New-York.	67	— 27	64
5. Géorgie *a*.	43	+ 76	55
6. Vermont.	41	»	41
7. Pensylvanie.	35	— 53	34
8. Massachusetts (1)	22	»	22
9. Caroline S. *a*.	10	+ 34	20
10. N.-Hampshire.	17	»	17
11. New-Jersey.	18	— 13	16
12. Caroline N. *a*.	12	+ 27	16
13. Delaware *a*.	18	— 32	13
14. Rhode-Island.	12	— 71	11
15. Virginie *a*.	8	+ 13	10
16. Maryland *a*.	11	+ 3	9
17. Connecticut.	5	— 67	4
Missouri *a*.	534	+ 390	356
Indiana.	341	+ 75	334
Dist. fédéral *a*.	72	+ 66	71
TOTAL. . . .	37	30	36

(1) Massachusetts 12; Maine 51.

N. B. Le signe *a* indique les États où l'esclavage est reconnu.

III.

De 1810 à 1820.

ÉTATS.	POPULATION LIBRE.	POPULATION ESCLAVE.	TOTAL.
1. Indiana	505	— 20	500
2. Illinois.	348	+ 446	351
3. Ohio	152	»	152
4. Louisiane *a*.	100	100	100
5. Tennessée *a*.	58	+ 80	62
6. New-York.	44	— 33	43
7. Kentucky *a*.	34	+ 58	39
8. Géorgie *a*.	30	+ 42	35
9. Maine.	30	»	30
10. Pensylvanie.	30	— 73	29
11. Caroline S. *a*	12	+ 32	18
12. Caroline N. *a*.	12	+ 21	15
13. N -Hampshire	14	»	14
14. New-Jersey	15	— 30	13
15. Massachusetts	11	»	11
16. Virginie *a*.	10	+ 8	9
17. Vermont.	8	»	8
18. Rhode-Island.	8	— 56	8
19. Maryland *a*.	11	— 4	7
20. Connecticut.	5	— 69	5
21. Delaware *a*.	0	+ 8	0
(1) Missouri *a*.	287	+ 293	288
Michigan.	88	»	88
District fédéral *a*.	43	+ 18	38
Moyenne	34	29	33

(1) Y compris l'Arkansas.

N. B. Le signe *a* indique les États où l'esclavage est reconnu.

IV.

De 1820 à 1830.

ÉTATS.	POPULATION LIBRE.	POPULATION ESCLAVE.	TOTAL.
1. Illinois.	189	— 81	185
2. Alabama *a*.	123	+ 181	142
3. Indiana.	133	»	133
4. Missouri *a*.	105	+ 145	111
5. Mississipi *a*.	66	+ 100	81
6. Ohio.	61	»	61
7. Tennessée *a*.	58	+ 79	61
8. Géorgie *a*.	56	+ 45	52
9. Louisiane *a*.	26	+ 59	41
10. New-York.	41	»	41
11. Maine.	34	»	34
12. Pensylvanie.	28	+ 91	28
13. Kentucky *a*.	19	+ 30	22
14. Vermont.	19		19
15. Rhode-Island.	17	— 65	17
16. Massachusetts.	17	»	17
17. Caroline S. *a*.	9	+ 22	16
18. Caroline N. *a*.	15	+ 20	15
19. New-Jersey.	18	— 70	15
20. Virginie *a*.	16	+ 10	14
21. N.-Hampshire.	10	»	10
22. Maryland *a*.	15	— 4	10
23. Connecticut.	8	— 74	8
24. Delaware *a*.	8	— 27	5
Michigan.	255	»	256
Arkansas *a*.	104	+ 183	113
Dist. fédéral *a*.	26	— 2	20
Moyenne.	34	31	33

N. B. Le signe *a* indique les États où l'esclavage est reconnu.

Les esclaves qui figurent dans la population des États dont la constitution ne reconnaît point l'esclavage, sont très-peu nombreux. Ce sont les restes de la population esclave qui y existait autrefois et qui vit aujourd'hui dans une espèce d'état de servage; ou ce sont des esclaves qui avaient été introduits dans ces États avant qu'ils ne fussent organisés. Ce dernier cas est celui de l'Indiana et de l'Illinois, par exemple.

On peut remarquer que les États où l'on cultive le coton figurent dans les premiers rangs sur ce dernier tableau; ce sont l'Alabama, le Mississipi, le Missouri, le Tennessée, la Géorgie.

Il est digne d'attention aussi que, quoique l'on exporte des esclaves en grande quantité des anciens États du Sud, Virginie, Caroline du Nord, Maryland, la proportion des esclaves y est en progrès, excepté dans le Maryland, d'où l'esclavage tend à disparaître ainsi que de Delaware. Le *Niles' Register* appelait dernièrement (13 février 1836) les réflexions des Américains sur ce fait que, dans l'ensemble des cinq États de Virginie, Maryland, Géorgie et Carolines, de 1790 à 1830, la population blanche avait augmenté de 180 p. 0/0 et la population noire (libre ou esclave) de 224 p. 0/0.

Note 39. (Page 235.)

Frais de l'émancipation des esclaves.

La loi anglaise de 1833 stipulait que, le 1er août 1834, les noirs deviendraient *apprentis*, et ne seraient plus tenus qu'à quarante-cinq heures de travail par semaine, soit sept heures et demie par jour pendant six jours. L'*apprentissage* finira le 1er août 1840 pour les esclaves des champs, et le 1er août 1838 pour les esclaves des villes, les ouvriers et les domestiques. A partir des époques fixées, les esclaves seront des travailleurs libres. Tous les enfants qui naîtront

postérieurement à la date de la loi seront libres. Une somme de 20,000,000 liv. st. (500,000,000 fr.) a été allouée pour indemniser les propriétaires d'esclaves. L'indemnité, à raison de 750,000 esclaves, serait de 667 fr. par tête de nègre de tout âge et de tout sexe. En supposant le même chiffre, ce serait, pour les 2 millions et demi d'esclaves qui existent dans les États-Unis, 1,667 millions. L'indemnité, au taux de 500 fr. par tête, coûterait aujourd'hui 1,250 millions. Pour que le gouvernement fédéral fît cette dépense, il faudrait que les idées généralement reçues en Amérique, sur les limites de l'action de ce gouvernement, fussent radicalement changées.

Note 40. (Page 236.)

Dégradation des gens de couleur libres.

Voici un extrait du premier rapport de la société des prisons (*Prison Discipline Society*), qui montre quel est le degré d'abjection où sont réduits, aux États-Unis, les gens de couleur libres :

« La population du Massachusetts s'élève à 523,000 habitants, la population de couleur à moins de 7,000. Le nombre total des condamnés est de 314 : celui des condamnés de couleur, de 50 ; c'est-à-dire que les hommes de couleur forment 1/74e de la population et environ 1/6e du nombre des condamnés.

« Dans le Connecticut, la population totale est de 275,000 ; la population de couleur s'élève à peu près à 8,000 ; le nombre entier des condamnés est de 117, celui des condamnés de couleur de 39 ; ce qui donne, en hommes de couleur, 1/34e de la population totale, et 1/3 des condamnés.

« Dans le Vermont, la population totale des gens de couleur est de 918 seulement, dont 34 sont au pénitencier.

« La population entière de l'État de New-York est de

1,372,000; la population de couleur, de 39,000; le nombre total des condamnés dans la prison de l'État, qui est située dans la ville, est de 637, dont 154 hommes de couleur; ce qui fait, pour les gens de couleur, 1/35e de la population totale, et environ 1/4 des condamnés.

« La population de New-Jersey est de 277,000 dont 20,000 personnes de couleur; nombre total des condamnés, 74 : condamnés de couleur, 25; c'est-à-dire que 1/13e de la population appartient à la classe de couleur, et que 1/3 des condamnés est de cette classe.

« L'État de Pensylvanie présente une population de 1,049,000; la population de couleur y est de 30,000. En 1816, le nombre total des condamnés était de 407; celui des condamnés de couleur de 176; en 1819, nombre total des condamnés, 474; condamnés de couleur, 165; ce qui donne pour les gens de couleur, 1/34e de la population totale, et plus de 1/3 des condamnés.

Dans un discours à la société de colonisation de Kentucky, M. Clay a dit : « Les vices des hommes libres ne « proviennent point d'une dépravation inhérente à leur or- « ganisation naturelle, mais bien de leur situation malheu- « reuse. Les rapports sociaux constituent un besoin que les « hommes tendent à se procurer par toutes leurs facultés. « Ces rapports ne pouvant être établis, pour les noirs libres, « dans les classes honorables de la société, ni même « toujours parmi eux, ils se mêlent aux esclaves et aux « gens les plus corrompus et les plus dégradés parmi les « blancs. La corruption et tout ce qui en résulte d'atten- « tats contre la société, sont les conséquences d'une pa- « reille existence. Les propriétaires d'esclaves qui ont dans « leur voisinage quelques familles de gens de couleur « libres, savent combien le contact en est pernicieux. Les « registres judiciaires, principalement dans les grandes « villes, présentent des témoignages effrayants du nombre « disproportionné des crimes commis par les individus de « couleur libres. Le danger de leur accroissement dans les

« villes est devenu sérieux, et appelle un remède efficace.
« On l'a si vivement senti à Cincinnati, que l'on a cru de-
« voir y recourir à la mesure rigoureuse de l'expulsion de
« tous ceux des gens de couleur qui ne pourraient offrir
« caution pour leur bonne conduite. »

Note 41. (Page 236.)

De l'esclavage dans les républiques.

On s'étonne de ce que l'esclave et l'homme de couleur libre soient, dans le sud de l'Union, soumis à une législation beaucoup plus rigoureuse que dans les colonies qui dépendent d'une monarchie absolue, comme l'île de Cuba, et de ce qu'il soit, par exemple, défendu, sous peine d'amende et de reclusion, d'apprendre à lire et à écrire à l'un ou à l'autre. Le contraire serait bien plus surprenant. Si, dans un pays où la liberté est illimitée pour les blancs, vous avez une fois reconnu l'esclavage, vous ne parviendrez à le maintenir que par une législation de fer ; vous serez obligé de mettre le noir dans l'impossibilité de lire, car s'il pouvait lire vos constitutions et vos déclarations des droits qui commencent par ces mots : « Tous les hommes sont de droit naturel libres et indépendants, » comment ne serait-il pas en conspiration permanente contre vous ? Il est juste de dire que si aux États-Unis les esclaves sont dégradés intellectuellement et moralement, ils sont traités avec humanité sous le rapport matériel. Les esclaves ici sont moins surchargés de travail, mieux nourris et mieux soignés que la plupart des paysans d'Europe. Leur état de bien-être est attesté par la rapidité avec laquelle leur race pullule.

FIN DU PREMIER VOLUME.

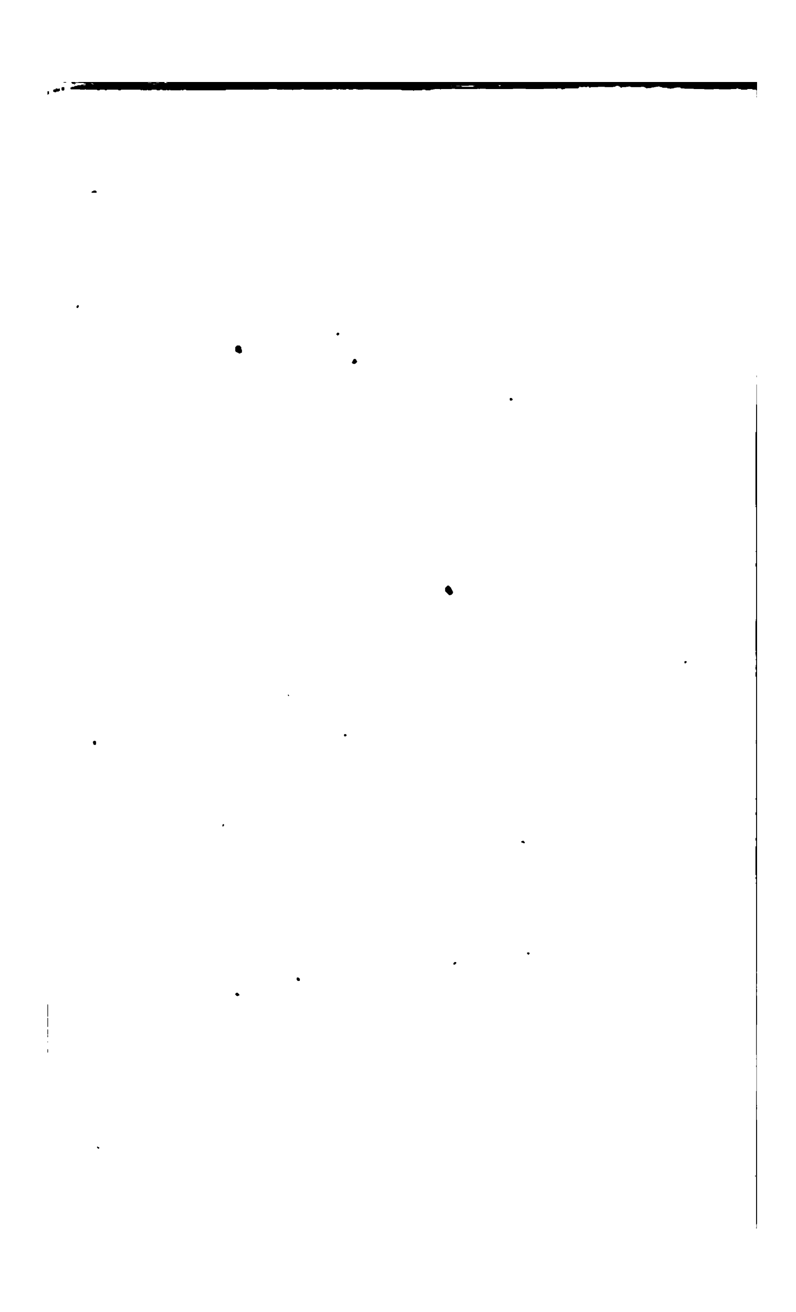
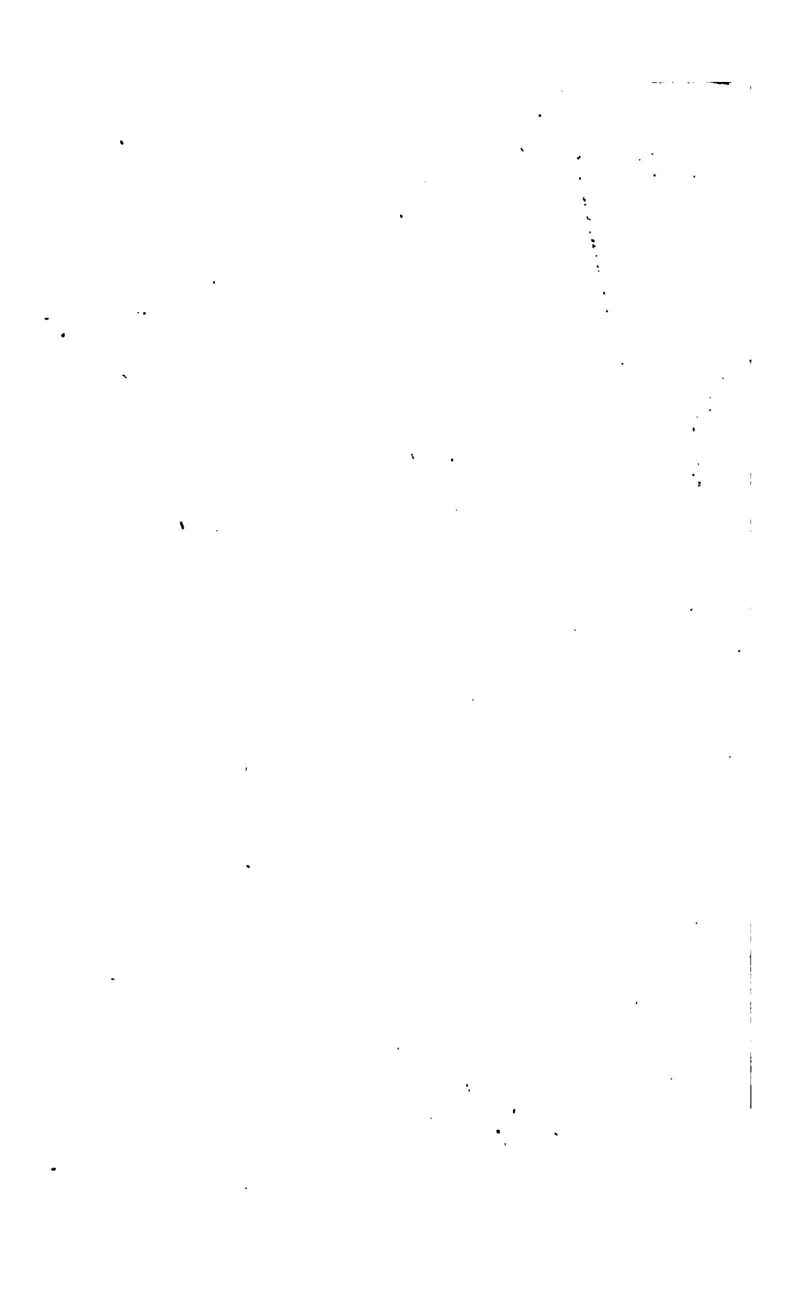


TABLE DES MATIÈRES.

NOTES.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.



PUBLICATIONS

DE

LA SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE.

MICHEL CHEVALIER. Des intérêts matériels en France. Travaux publics. routes, canaux, chemins de fer; avec une carte des travaux publics de la France. 1 vol. in-18.

BAÏSSAS (René). Cinq mois aux États-Unis. 1 vol. in-18.

MARTINEAU (Miss). De la société américaine. 3 vol. in-18.

— Conte sur l'économie politique. 6 vol. in-18.

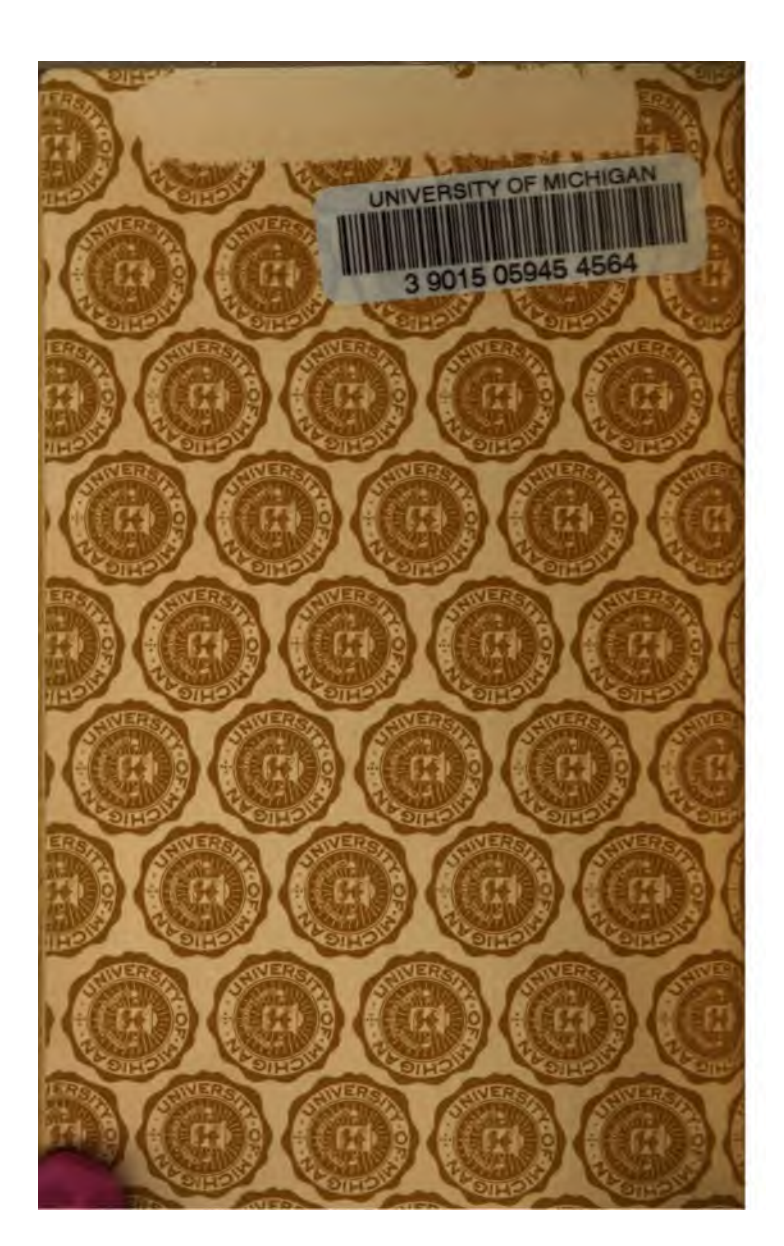
TOCQUEVILLE. De la Démocratie en Amérique 3 vol. in-18. avec carte.

TOCQUEVILLE (de) et DE BEAUMONT. Système pénitentiaire aux États-Unis, et de son application en France, suivi d'un appendice sur les lois pénales et de notes statistiques, précédé d'une introduction. 2 vol. in-18.

DE CUSTINE. L'Espagne sous Ferdinand VII. 4 v. in-18.

DUCPÉTIAUX. Des progrès de l'état actuel de la réforme pénitentiaire et des institutions preventives aux États-Unis, en France, en Suisse, en Angleterre, en Belgique; appendice général aux ouvrages les plus récents sur la réforme des prisons et particulièrement à l'ouvrage de MM. G. de Beaumont et A. de Tocqueville sur le systéme pénitentiaire aux États-Unis 3 v. in-18 avec atlas.

TAFFE. Application des principes de mécanique aux machines les plus en usage, mues par l'eau, la vapeur, le vent et les animaux, et à diverses constructions. 1 vol. in-8° avec plan.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05945 4564